

Faculté : Sciences Economiques, de Gestion et Sciences  
Commerciales

Département : Sciences Economiques

# THÈSE

Présentée par

AMRI Khira

Pour l'obtention du grade de

**DOCTEUR EN SCIENCES**

Filière : Sciences Economiques

Option : Techniques Quantitatives

Thème

*Effet de l'interaction entre les ressources pétrolières et les institutions sur  
la croissance économique des pays membres de l'Association des  
Producteurs de Pétrole Africains (APPA)*

Soutenue le : 13/11/2021

Devant le Jury composé de :

Nom et prénom	Grade		
Mr ACHOUCHE Mohamed	Professeur	Univ. de Bejaia	Président
Mr OUKACI Kamal	Professeur	Univ. de Bejaia	Rapporteur
Mr AMOKRANE Abdelaziz	Professeur	Univ. de T.Ouzou	Examineur
Mr BELKACEM NACER Azzedine	Professeur	Pol-univ Coléa	Examineur
Mr MENAA Khaled	M.R	CREAD	Examineur
Mr MOUHOUBI Aissa	MCA	Univ. de Bejaia	Examineur

*Année Universitaire : 2021-2022*

## *Dédicaces*

*À la mémoire de mon feu père*

*A ma mère*

*A mon mari, mon fils, mes frères et sœurs, et à toute ma famille.*

## *Remerciements*

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mon directeur de thèse, le professeur OUKACI Kamel pour l'encadrement sans faille qu'il a assuré tout au long de ce travail. Ses conseils, son attention, ainsi que ses encouragements me présentent des motivations importantes pour la réalisation de cette thèse. Je remercie également les membres du jury :

Mes vifs remerciements s'adressent aussi au corps professionnel, au personnel administratif de l'université, du Contrôle Financier et de la Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire de Bejaia pour avoir fait un environnement propice pour étudier et mener la recherche dans de bonnes conditions. Je remercie aussi mes collègues enseignants de l'université de Sétif 1 et de l'université de Bejaia ainsi que tous mes amis.

Je tiens à remercier également tous les membres du jury; Pr ACHOUCHE Mohamed, Pr AMOKRANE Aziz, Pr BELKACEM NACER Azzedine, Dr MENAA Khaled et Dr MOUHOUBI Aissa qui m'ont fait l'honneur d'évaluer mon travail et de participer à mon jury de thèse.

## Sommaire

Liste des tableaux .....	I
Liste des figures .....	II
Liste des annexes .....	III
Liste des abréviations .....	IV
<b>Introduction générale</b> .....	01
<b>Chapitre I</b> : Ressources naturelles et croissance économique : fondements théoriques et empiriques .....	10
<b>Section I</b> : Ressources naturelles : principes généraux .....	11
<b>Section II</b> : L'impacte des ressources naturelles sur la croissance économique (revue de littérature).....	19
<b>Section III</b> : Ressources pétrolières : aspects fondamentaux .....	29
<b>Chapitre II</b> : Relation entre institutions et croissance économique : aspects théoriques et empiriques.....	38
<b>Section I</b> : Le cadre conceptuel des institutions.....	40
<b>Section II</b> : Repères théoriques et empirique sur la relation entre institutions et croissance économique .....	49
<b>Section III</b> : La place des institutions et de la gouvernance dans la théorie de la croissance économique.....	55
<b>Chapitre III</b> : Ressources pétrolières, gouvernance et croissance économique dans l'Association des producteurs de pétrole Africains (APPA).....	74
<b>Section I</b> : Le potentiel pétrolier des pays de l'APPA.....	75
<b>Section II</b> : La dépendance des pays de l'APPA envers la rente pétrolière.....	86
<b>Section III</b> : Section III : Etude du cadre institutionnel des pays de l'APPA .....	106
<b>Chapitre IV</b> : Effet des ressources pétrolières et de la qualité des institutions sur la croissance économique des pays de l'APPA : évidence empirique sur données de panel.....	116
<b>Section I</b> : Spécification du modèle et définition des variables.....	117
<b>Section II</b> : Formulation et estimation des modèles de panel.....	122
<b>Chapitre V</b> : Les effets de la rente pétrolière et de la qualité des institutions sur la croissance économique en Algérie .....	130
<b>Section I</b> : La dépendance de l'économie algérienne envers le secteur des hydrocarbures.....	132
<b>Section II</b> : Le caractère rentier et les carences institutionnelles de l'économie algérienne.....	145
<b>Section III</b> : Estimation économétrique de la relation entre les ressources pétrolières, la croissance économique et la qualité des institutions en Algérie.....	155
<b>Conclusion générale</b> .....	168
<b>Bibliographie</b> .....	174
<b>Annexes</b> .....	183

**Liste des tableaux**

<b>Tableau N°1</b> : Réserves pétrolières prouvées dans la zone APPA en 2016 .....	82
<b>Tableau N° 2</b> : Indicateurs de performance économique dans les pays de l'APPA en 2016 .....	102
<b>Tableau N° 3</b> : Les indicateurs de gouvernance des pays de l'APPA en 2016 .....	104
<b>Tableau N°4</b> : Contributions des variables (%).....	109
<b>Tableau N° 5</b> : Contribution des variables actives de l'ACP à la formation de l'axe 1.....	110
<b>Tableau N° 6</b> : Contribution des variables actives de l'ACP à la formation de l'axe 2.....	110
<b>Tableau N° 7</b> : Résultats du test d'homogénéité.....	121
<b>Tableau N° 8</b> : Test de spécification d'Hausman.....	122
<b>Tableau N° 9</b> : Présentations des trois modèles estimés.....	125
<b>Tableau N° 10</b> : Le classement de la qualité de la gouvernance dans les pays du Maghreb en 2017.....	149
<b>Tableau N° 11</b> : Les résultats des tests de diagnostic statistique pour le VECM.....	162

**Liste des figures**

<b>Figure N°1</b> : Répartition des réserves de pétrole en 1994, 2004 et 2014.....	15
<b>Figure N° 2</b> : les réserves prouvées en 2016 au sein des pays de l'APPA.....	83
<b>Figure N° 3</b> : La production pétrolière des principaux pays de l'APPA en 2016.....	84
<b>Figure N° 4</b> : Evolution de taux de croissance économique moyen des pays de l'APPA.....	99
<b>Figure N° 5</b> : Evolution de taux de croissance économique des principaux pays de l'APPA sur la période 1990 - 2016.....	100
<b>Figure N° 6</b> : Représentation les indicateurs de gouvernance des pays de l'APPA en 2016.....	105
<b>Figure N° 7</b> : Evolution des indicateurs de gouvernance et de taux de croissance économique des pays de l'APPA sur la période 1996-201.....	106
<b>Figure N°8</b> : Résultat de l'ACP des composantes sur les variables institutionnelles.....	108
<b>Figure N° 9</b> : Représentation des 18 pays sur le plan factoriel défini par les deux premières composantes principales (F1 et F2) .....	111
<b>Figure N° 10</b> : Evolution de la part des exportations des hydrocarbures dans les exportations durant la période 1983-2018.....	138
<b>Figure N° 11</b> : Contribution du secteur des hydrocarbures dans le produit intérieur brut algérien.....	140
<b>Figure N° 12</b> : Evolution de la part des valeurs ajoutées sectorielles dans le PIB sur la période 2012- 2018.....	141
<b>Figure N° 13</b> : Evolution des recettes budgétaires et de la fiscalité pétrolière sur la période 1983-2018.....	143
<b>Figure N° 14</b> : Evolution des revenus pétroliers en Algérie sur la période 1980-2017 en % du PIB.....	147
<b>Figure N° 15</b> : Teste de l'inverse des racines associées à la partie AR.....	163

**Liste des annexes**

<b>Annexe N° 1</b> : Test de spécification.....	184
<b>Annexe N° 2</b> : Test d'Hausman.....	184
<b>Annexe N° 3</b> : Test de racine unitaire.....	184
<b>Annexe N°4</b> : Estimation des modèles AEF, AEA ET MCO.....	192
<b>Annexe N°5</b> : L'ordonnance de 11 avril 1971 portant sur la promulgation de la loi fondamentale sur les hydrocarbures .....	193
<b>Annexe N° 6</b> : Loi n°91-21 du 4 décembre 1991	193
<b>Annexe N° 7</b> : Test de racine unitaire pour le modèle VECM.....	194
<b>Annexe N° 8</b> : Test de nombre de retard optimal.....	196
<b>Annexe N° 9</b> : Test de cointégration.....	197
<b>Annexe N° 10</b> : Estimation du modèle VECM du court terme et du long terme.....	198
<b>Annexe N° 11</b> : La décomposition de la variance.....	200
<b>Annexe N°12</b> : Les fonctions de réponse impulsionnelles.....	201

**Liste des abréviations**

**ACP** : Analyse en Composantes Principales  
**AIE** : Agence Internationale de l'Energie  
**APPA** : Association des Producteurs de Pétrole Africains  
**ARH** : Autorité de Régulation des Hydrocarbures  
**ASCOOP** : Association Cooperative  
**BI** : Business International  
**BM** : Banque Mondiale  
**BTPP** : Bénéfices Tirés des Produits pétroliers  
**CAPE** : Congrès Africain du Pétrole et Exposition  
**CODIREF** : Conférence des Directeurs des Institutions et des Responsables de Formation  
**EITI** : Transparence dans les Industries Extractives  
**FBCF** : Formation Brute du Capital Fixe  
**FLEC** : Front de Libération de l'Enclave de Cabinda  
**FMI** : Fonds Monétaire International  
**FRR** : Fonds de Régulation des Recettes  
**FSNH** : Forum des Sociétés Nationales des Hydrocarbures  
**IDH** : l'Indicateur du développement humain  
**IUCN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.  
**LSDV** : Least Square Dummy Variable  
**Mb/j** : Millions de barils par jour  
**MCG** : Moindres Carrés Généralisés  
**MCO** : Moindres Carrés Ordinaires  
**MCQG** : Moindres Carrés Quasi-Généralisés  
**MEA** : Modèle à Effets individuels Aléatoires  
**MEF** : Modèle à Effets individuels Fixes  
**MF** : Ministère des Finances  
**NEI** : Nouvelle Economie Institutionnelle.  
**OMC** : Organisation Mondiale du Commerce  
**ONS** : Office National des Statistiques  
**ONU** : Organisation des Nations unies  
**OPEP** : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole  
**PAS** : Programmes d'ajustement structurel  
**PIB** : Produit Intérieur Brut  
**PIBH** : Produit Intérieur Brut par Habitant  
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement  
**RDC** : République Démocratique de Congo  
**SCR** : Somme des Carrés des Résidus  
**SCRc** : Somme des Carrés des Résidus Contraint  
**SONATRACH** : Société Nationale de Transport et de Commercialisation des Hydrocarbures  
**VECM** : Modèle Vectoriel à Correction d'Erreurs.



*Introduction*  
*générale*

Les ressources naturelles constituent un moteur essentiel et dynamique du développement économique et régional du fait de ces propres caractéristiques. Elles sont par ailleurs, un facteur déterminant non seulement dans l'activité économique mais aussi dans les relations géopolitiques des pays. En effet, elles sont omniprésentes, soit qu'elles sont renouvelables ou non renouvelables.

En l'occurrence le pétrole est une ressource indispensable pour le bon fonctionnement de l'économie. Aussi, il est une source d'énergie vitale pour le monde et il le restera vraisemblablement pour de nombreuses décennies à venir, malgré le développement d'autres énergies. La plupart des pays sont touchés de façon significative par l'évolution du marché pétrolier, que ces derniers soient producteurs, ou consommateurs, ou les deux. En 2008, le pétrole comblait environ 34% des besoins énergétiques du monde et devrait continuer de constituer un élément dominant du panier mondial d'énergies. Selon quelque auteurs, les hydrocarbures, bien que très minoritaires dans les consommations énergétiques nationales des pays producteurs, revêtent cependant une importance fondamentale car ils conditionnent les activités économiques diverses.<sup>1</sup>

Le pétrole a aidé les grandes aires régionales à se construire, et permis aux grands pays de développer leurs secteurs industriels, environ 40% des besoins en énergie sont couverts aujourd'hui par le pétrole.

Avant le premier choc pétrolier, survenu dans les années 1970, les pays d'Afrique riches en pétrole bénéficiaient généralement de conditions macroéconomiques favorables : croissance économique robuste, inflation modérée, compte courant excédentaire. Les politiques procycliques qu'ils ont étalées durant les cycles de boom pétrolier des années 1970 et 1980 visaient à utiliser cette manne au profit du développement économique et social, ainsi qu'à encourager la diversification économique. Ces objectifs n'ont malheureusement pas été atteints : des déséquilibres économiques ont provoqué une grave crise lorsque les cours du pétrole se sont effondrés dans les années 1980, et ces cours sont restés bas pendant plus d'une décennie.

Théoriquement, il a été admis que les pays les mieux nantis sur le plan du développement étaient généralement ceux qui étaient riches en ressources pétrolières. En effet, l'histoire montre que l'Europe et l'Amérique du Nord doivent leur développement en partie aux richesses, pratiquement, pétrolières. Mais, depuis plusieurs années, les analyses empiriques indiquent que des situations similaires, notamment dans les pays en développement,

---

<sup>1</sup> Minvielle Jean-Paul (2000), « *La question énergétique au Sahel* », Edition Ed Karthala, Paris, P 80.

n'engendraient pas toujours les mêmes effets ; ce qui a donné naissance à plusieurs débats entre les spécialistes du développement et de la croissance. De fait, il est étonnant que des pays potentiellement riches affichent des standards de développement social aussi bas, à l'instar de ceux observés dans les pays pétroliers.

Au regard de ces observations, l'effet des ressources naturelles sur la croissance fait l'objet de recherches économiques très vastes visant à identifier dans quelle mesure les ressources naturelles, particulièrement pétrolières affectent la croissance économique des pays rentiers.

A l'heure actuelle, il est reconnu que la conciliation entre l'abondance des ressources pétrolières et la croissance économique représente un grand défi pour l'ensemble des pays producteurs. En effet, le monde contemporain fait face de nos jours à d'importantes influences et mutations qui sont autant structurelles qu'institutionnelles, le pétrole joue un rôle crucial dans cette mutation.

L'examen continu de la relation entre les ressources pétrolières et le développement économique permet de mettre en évidence le fait que les ressources favorisent le développement des régions qui en sont abondantes. Elles constituent la «richesse naturelle» et par conséquent, leur valorisation est une condition nécessaire pour créer de l'emploi et de la prospérité économique. De ce fait, les ressources naturelles de chaque région sont un de ses facteurs de production. Dès lors que certaines conditions préalables sont assurées, leur valorisation devrait influencer le développement économique de la région qui en dispose.

Selon la théorie classique et néoclassique, les différences observées au niveau des rythmes de développement régional et de densité de population peuvent être la conséquence même d'une répartition inégale des ressources naturelles. Selon Marshall, les ressources naturelles constituent l'un des facteurs fondamentaux de la localisation des entreprises et expliquent, en grande partie, la concentration locale d'entreprises sur certains sites, favorisant ainsi le développement économique des régions en question.<sup>2</sup>

La possession de ressources pétrolières abondantes constitue en principe un atout pour le développement économique. Les pays favorisés à cet égard doivent pouvoir exploiter leurs ressources pour générer des revenus dans les premières phases de leur développement. En épargnant une partie substantielle de ses revenus, un pays pourra transformer ses richesses pétrolières en un capital engendré par ses efforts, en des actifs caractéristiques des pays

---

<sup>2</sup> Serafeim Polyzos et al (2010), « *Investigation de la relation entre les Ressources Naturelles et le Développement Régional en Grèce* », Revue NEW MEDIT n° 4, pp. 19-30.

avancés : population active qualifiée ; infrastructure développée ; réseaux d'électricité et de télécommunication ; agriculture rentable ; industrie moderne..etc.

Les tenants de l'approche économique classique considèrent qu'une matière première d'origine naturelle sera considérée comme étant une ressource naturelle de valeur à partir du moment où celle-ci aura acquis une valeur économique et marchande.<sup>3</sup>

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que le pétrole fournira 30% des sources énergétiques mondiales en 2030. Le pétrole est un produit clé pour l'industrie agricole mondiale, qui contribue à alimenter la population mondiale comptant plus de huit milliards de personnes. Donc, rien ne peut remplacer le pétrole dans beaucoup d'industries, c'est une source primaire énergétique pour les nations industrielles.

En outre, durant la guerre froide, le courant de pensée dominant qui constitue le courant néoclassique voyait que l'abondance de ressources naturelles est un facteur crucial de développement. Les investissements directs étrangers dans le secteur extractif et les recettes d'exportation devaient contribuer automatiquement au développement économique, conformément aux théories selon lesquelles l'apport de capital représentait l'élément essentiel qui constitue le fondement de toutes stratégies de développement. Mais, cette situation n'est pas toujours favorable, quelques économistes hétérodoxes y considéraient comme source d'inégalités et de mal-développement.<sup>4</sup> Dans ce contexte, à la fin des années 80, une revue de la littérature sur le phénomène de « malédiction des ressources naturelles » met en avant trois effets négatifs des ressources naturelles sur la croissance économique des pays en développement, à savoir : la performance économique, le risque de guerre civile et la qualité des institutions et de la gouvernance.

Certains auteurs renvoient cette malédiction au phénomène de « Syndrome hollandais » tel Corden (1984), qui exprime qu'un boom sectoriel entraîne deux principaux effets réels, « effet mouvement des ressources » et « effet dépense », qui vont se manifester sur le marché des biens et sur le marché des facteurs.<sup>5</sup> Sachs et Warner (1997) ont ainsi constaté que les pays en développement dont le ratio exportations de ressources naturelles/PIB était très élevé

---

<sup>3</sup> Dato Prudence et al (2008), « *politique de gestion rationnelle des ressources naturelles non renouvelables aux Bénin : cas de l'exploitation des graviers de la commune de Doglo* », Mémoire de Maitrise en science économique, UAC Bénin, p 7. <https://www.memoireonline.com/04/10/3285/Politiques-de-gestion-rationnelle-des-ressources-naturelles-non-renouvelables-au-benin-cas-.html>

<sup>4</sup> Gilles Carbonnier (2007), « *Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ?* », Annuaire suisse de politique de développement N°26-2, pp. 83-98.

<sup>5</sup> Bellal Samir (2013), « *Dutch disease et désindustrialisation en Algérie, une approche critique* », Revue du Chercheur N° 12, pp.1-13.

dans les années 70 ont eu tendance à afficher au cours des deux décennies suivantes une croissance plus faible que les autres pays en développement, Gylfason et al (1999) ont également mis en lumière une relation inverse entre la taille du secteur des ressources naturelles et la croissance économique. Pour ces auteurs l'impact des ressources naturelles, particulièrement pétrolières sur la croissance économique est de nature purement économique.

Si ce constat est admissible, pourquoi la malédiction se présente dans certains pays et absente dans d'autres ? Comment expliquer le cas de la Norvège dans ce cadre ? Cette constatation théorique qui ne permet pas d'expliquer cet impact, a été remise en cause dans plusieurs débats.

A propos de ce contexte, nous trouvons Leite et Weidmann (1999) et plusieurs auteurs qui expriment que « Syndrome hollandais » ne constitue pas une explication satisfaisante. Sans doute, une augmentation soudaine de prix des ressources entraîne une baisse de compétitivité des autres secteurs productifs, mais les politiques économiques peuvent atténuer cette situation, aussi, la relation est valable uniquement à court terme car à long terme, les revenus pétroliers peuvent stimuler l'investissement et donc la croissance économique. D'autres théories renvoient cette malédiction à la volatilité des prix des matières premières ce qui crée un climat d'incertitude défavorable à l'investissement et puis à la croissance.

Les résultats obtenus de l'estimation de Sala-I-Martin et Subramanian (2003)<sup>6</sup> en introduisant ainsi comme variables explicatives la surévaluation du taux de change et la volatilité des prix des ressources naturelles, indiquent que le coefficient associé à la surévaluation du taux de change n'est pas significatif, la volatilité des prix n'a pas également d'effet significatif sur la croissance. Donc, il faut chercher une explication plus adéquate à cette malédiction.

Selon ces auteurs, la malédiction des ressources naturelles est un phénomène purement institutionnel, ils montrent que si la qualité des institutions est contrôlée, les ressources naturelles n'ont aucun impact négatif direct sur la croissance. De leur côté, Mehlum, Moene et Torvik (2006) montrent que si les institutions sont de bonne qualité, les ressources naturelles favorisent la croissance. Cependant, l'existence des institutions favorables aux activités de détérioration entraîne la malédiction des ressources naturelles.<sup>7</sup>

La littérature empirique sur la relation entre les ressources naturelles, la qualité des institutions et la croissance économique peut être classée en trois courants de pensée :

---

<sup>6</sup> Philippot Louis-Marie (2008), « Rente naturelle et composition des dépenses publiques », Revue Reflets et perspectives de la vie économique N°4, pp. 49- 63.

<sup>7</sup> Philippot Louis-Marie (2009), « Rente naturelles et institutions, les Ressources Naturelles : Une Malédiction Institutionnelle », CERDI -Université d'Auvergne, Ferrand, p 03.

Le premier exprime que les ressources naturelles ont un effet négatif sur la croissance quand elles sont associées à des économies avec de faibles institutions. Ce constat s'inspire des travaux de Ross (2001), Isham, Pritchett, Woolcock et Busby (2003), Bulte, Damania et Deacon (2004), Collier et Hoeffler (2005).

Le deuxième courant annonce que les ressources naturelles interagissent avec la qualité des institutions, et que l'effet combiné de ces deux facteurs dépendra de la nature de leur interaction (Boschini, Patterson et Roine (2007), Arezki et Van der Ploeg (2010) et Gylfason (2001)).

Dans le troisième courant, Sachs et Warner (1997) aperçoivent que l'effet indirect des ressources naturelles via les institutions est faible. Cependant, pour Brunshweiler et Bult (2008), l'abondance des ressources naturelles affecte positivement la croissance et la qualité des institutions. Alexeev et Conrad (2009) estiment que les institutions n'ont aucune relation et que l'effet négatif des ressources sur les institutions est systématiquement induit d'une mauvaise interprétation des données.

En outre, les études reposant sur des mesures d'abondance soulignent des associations positives entre ressources naturelles et croissance. Pour Lederman et Maloney (2007), les arguments de Sachs et Warner manquent de robustesse, ils ajoutent qu'il n'existe aucun impact négatif de l'abondance des ressources sur la croissance économique.

Le continent africain apparaît toujours comme un point convoité avec son boom pétrolier, devenant ainsi un acteur significatif de la scène pétrolière mondiale. Dans les principaux pays producteurs en Afrique comme le Nigeria, l'Algérie, la Libye, l'Angola, le Congo, le Gabon, le pétrole est au centre des enjeux géopolitiques actuels notamment dans la gestion des relations internationales entre pays consommateurs du Nord et ces pays de localisation de la production pétrolière.<sup>8</sup>

L'Afrique produit environ 10 % du pétrole de la planète et regorge près de 30 % des réserves minières mondiales. L'exploitation des ressources pétrolières soulève de défis économiques, environnementaux et sociaux majeurs dans ce continent, particulièrement dans les pays membres de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) qui figurent parmi les principaux pays producteurs et exportateurs du pétrole.

Depuis sa création en janvier 1987 à Lagos (Nigeria), l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) a pour but de promouvoir les initiatives communes et les projets en matière de politiques et de stratégies de gestion dans les domaines de l'industrie pétrolière, en

---

<sup>8</sup> Maurice Durousset (1999), « *Le marché du pétrole* », Edition Ellipse, Paris, p 6.

vue de permettre aux pays membres, de tirer meilleurs profits des activités d'exploitation pétrolière.

Le sous sol des pays membres de l'APPA recèle d'importantes ressources pétrolières, la production totale de pétrole de ces pays s'est élevée en 2016 à plus de 7 596 milliers de baril par jour, les réserves prouvées étant évaluées à plus de 125 milliards de barils, en représentant ainsi plus de 98% de la production africaine et près de 10% de la production mondiale.

Selon le classement des nations unies, le Nigeria et l'Angola, les deux premiers producteurs de pétrole en Afrique se trouvent actuellement au rang des pays les plus pauvres, plus précisément les plus appauvries par trois décennies d'exploitation pétrolière. En effet, la production de pétrole au Nigeria est évaluée à plus de 2 millions de barils par jour en 2016 en occupant ainsi la première place en Afrique, puis l'Angola, avec une production de 1,8 millions de barils par jour. Dans la troisième place se trouve l'Algérie avec une production de près de 1,6 millions de barils par jour, et la quatrième place en terme de production revient à l'Egypte, soit plus de 691 000 de barils par jour<sup>9</sup>. Le pétrole représente plus de 90% des recettes de ces pays et environ 95% de leurs exportations (Banque mondiale 2016).

Dès lors, les pays membres de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains souffrent depuis trois décennies de phénomène de l'abondance des ressources pétrolières. Ces dernières sont considérées comme facteur de déstabilisation politique et sociale et source de fluctuation de la croissance économique. Ainsi, ces ressources sont au centre des enjeux géostratégiques actuels notamment dans la gestion des relations internationales.

La manne pétrolière devrait, en théorie, servir au développement et représenter l'assise de la croissance économique de ces pays. Pourtant, les expériences de développement des grands pays pétroliers, tels que l'Algérie, l'Angola ou le Nigeria montrent que la bénédiction des ressources naturelles se transforme la plupart du temps en malédiction.

A l'égard de ces constats, il serait important d'engager une réflexion sur l'impact que peut engendrer l'abondance des ressources pétrolières des pays membres de l'APPA sur leur performance économique via leur qualité des institutions d'un côté. Et de l'autre côté, sur les effets des rentes tirées de ces ressources et les institutions sur la croissance économique de l'Algérie.

### ***Problématique***

La transformation des ressources pétrolières en croissance économique est un enjeu crucial pour la plus part des pays pétroliers. La dotation en ces ressources ne doit pas empêcher le

---

<sup>9</sup> <http://www.pb.com/statisticalreview>, publiée le 14 Avril 2014, consulté le 18 Décembre 2014.

développement des autres secteurs de l'économie, d'assurer le bien être des générations futures après l'épuisement des réserves.

Malheureusement, le développement du secteur pétrolier de ces pays est loin de ces potentialités, car il n'a pas pu contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable.

D'après les observations précédentes, la problématique de notre travail s'attachera pour l'essentiel sur l'effet de l'interaction entre les ressources naturelles, particulièrement pétrolières et les institutions sur la croissance économique des pays membres de l'APPA. Nous aborderons aussi l'effet de la rente pétrolière et de la qualité des institutions sur la croissance économique en Algérie.

Plusieurs questions demeurent soulevées auxquelles nous devrions répondre, à savoir :

- 1- Quelle est la relation entre L'abondance en ressources pétrolière et la qualité de gouvernance au sein des pays membres de l'APPA ?
- 2- Quel rôle peut jouer les revenus pétroliers et la qualité des institutions des pays de l'APPA dans la stimulation de la croissance économique?
- 3- Comment évaluer les performances des institutions mises en place en Algérie dans la promotion et l'encouragement des investissements pour tirer profit des revenus générés par le secteur pétrolier ?

### ***Hypothèse***

Pour répondre à ces questions secondaires nous avons élaboré trois principales hypothèses que nous essayerons de vérifier au cours de ce présent travail à l'aide des approches statistique et des modèles économétriques.

- 1- Les pays les mieux nantis en termes de ressources pétrolières dans la zone de l'APPA, sont caractérisés généralement par des modalités de gouvernance inefficentes.
- 2- Les institutions constituent un facteur crucial pour stimuler croissance économique. Leur impact peut surpasser celui des autres facteurs de la croissance économique (géographie et commerce....etc). Ainsi, les bonnes institutions incitent les acteurs économiques privés à investir, produire et innover. En revanche des institutions faibles encouragent des activités de recherche de rente, en se basant sur un seul secteur qui se développe au détriment des autres secteurs de l'économie et qui constitue donc évidemment une entrave au processus de croissance économique.
- 3- Malgré l'importance des opportunités du pays, l'Algérie semble disposer d'un cadre institutionnel défavorable à travers la mauvaise gestion des ressources tirées des richesses pétrolières et la faiblesse des résultats économiques obtenus.



### ***Objectif du travail***

L'objectif principal de la thèse consiste à examiner si la rente pétrolière des pays exportateurs peut engendrer de croissance économique. Nous proposons une analyse fine de l'impact de dotation en ressources pétrolières sur la croissance économique des pays membres de l'APPA et de l'Algérie.

### ***Choix du sujet***

Le choix du sujet se justifie par un besoin particulier de discerner le phénomène de malédiction des ressources naturelles en expliquant les principales causes afin de trouver des solutions propices dans le but de les utiliser d'une manière plus rentable et équitable. Le choix des pays membres de l'APPA comme pays d'étude est particulièrement adapté à cette problématique, puisque comme nous l'avons exposé, ces pays possèdent des ressources naturelles abondantes, mais ils souffrent des vulnérabilités importantes.

Enfin, ce travail constitue un moyen d'approfondir nos connaissances économiques en générales et les études portant sur les ressources pétrolières en particulier. Le traitement de ce sujet peut nous permettre donc d'appréhender l'effet de l'interaction entre les ressources naturelles, particulièrement pétrolières et les institutions sur la croissance économique des pays membres de l'APPA, sachant que le secteur pétrolier représente toujours le moteur de l'économie de ces pays.

### ***Méthodologie***

En s'appuyant sur une analyse théorique et une approche empirique, nous avons mené notre démarche méthodologique qui consiste à rappeler en premier lieu, les différentes relations liant les ressources naturelles, les institutions et la croissance économique à travers une abondante revue de littérature. Ensuite à vérifier ces relations à l'aide d'une approche statistique (ACP) et des modèles économétriques (panel et VECM).

### ***Plan du travail***

Pour bien mener notre recherche, nous l'avons structuré en cinq chapitres:

Le premier chapitre est dédié aux fondements théoriques et empiriques sur les ressources naturelles et la croissance économique. Le second chapitre abordera les différents aspects théoriques et empiriques basés sur la relation entre les institutions et la croissance économique. Dans le troisième chapitre, nous analyserons les ressources pétrolières, la gouvernance et la croissance économique dans l'Association des producteurs de pétrole Africains (APPA) en faisant appel à l'approche de l'ACP. Le quatrième chapitre va traiter l'effet des ressources pétrolières et de la qualité des institutions sur la croissance économique

des pays de l'APPA en s'appuyant sur la démarche des données de panel. Le cinquième et dernier chapitre sera consacré sur l'Algérie, s'intéressera sur l'étude des effets de la rente pétrolière et de la qualité des institutions sur la croissance économique en Algérie en utilisant le modèle économétrique VECM.

# *Chapitre I*

## *Ressources naturelles et croissance économique : fondements théoriques et empiriques*

## **Introduction**

Une vaste littérature économique consacrée à l'analyse de la relation entre les ressources naturelles et la croissance économique établit que les pays abondamment dotés en ressources naturelles, notamment pétrolières, présentent des taux de croissance économique plus faibles comparativement à ceux qui n'en disposent pas. En effet, plusieurs études, basées sur des arguments théoriques et empiriques, ont été développées pour expliquer cette relation.

Pour traiter les différentes opinions évoquées, notre présent chapitre est scindé en trois sections. La première section porte sur la définition des ressources naturelles, en présentant leurs caractéristiques ainsi que les principaux problèmes politiques et économiques qui y sont liés.

La deuxième section traite de l'impacte des ressources naturelles sur la croissance économique en se référant à une revue de littérature théorique et à des études empiriques, avec l'explication des différents facteurs économiques et politiques qui peuvent être à l'origine de la malédiction des ressources naturelles.

Quant à la troisième section, elle s'articule autour de l'identification des ressources pétrolière, de leur enjeu géopolitique, ainsi que de leur importance dans le développement des économies des pays

## **Section I : Ressources naturelles : principes généraux**

Depuis plusieurs décennies, les géographes économiques se sont penché à étudier les ressources naturelles et leur distribution dans le monde, en effet un rôle crucial a été assigné à la richesse des ressources naturelles et des matières premières, leurs natures et leurs propriétés. Les propriétés de ces ressources importantes ont tendance à être assimilée à la force économique et politique.

### **I- Définition des ressources naturelles**

L'analyse conceptuelle définit les ressources naturelles comme des actifs physiques prélevées dans la nature ne résultant pas d'un processus de production, d'où la survie de l'humanité aujourd'hui repose essentiellement sur ces actifs naturels. Elles jouent un rôle primordial dans la formation de la richesse des nations.<sup>10</sup>

Les ressources naturelles désignent chaque bien et service provenant de la nature de manière directe sans avoir besoin d'intervention humaine. Ces ressources sont importantes au

---

<sup>10</sup> Gisèle Tomo (2012), « *Ressources naturelles et développement durable dans les économies subsahariennes : le rôle de l'Union Européenne* », thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Lorraine, France, p 31. <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01749185/document>

développement de l'humain, dans la mesure où elles permettent d'obtenir des aliments, de produire de l'énergie et de subsister d'une manière générale.

Dans l'optique économique, ces ressources sont toujours insuffisantes face aux nécessités infinies de l'humanité. Ainsi, l'économie est la science de l'art qui se spécialise dans la gestion de ces ressources.

Toutefois, selon la définition retenue par l'IUCN<sup>11</sup> « les ressources naturelles sont des ressources produites par la nature, communément subdivisées en ressources non-renouvelables, telles que les minéraux et les combustibles fossiles, et les ressources naturelles renouvelables qui propagent ou soutiennent la vie et se renouvellent naturellement par eux-mêmes lorsqu'ils sont correctement gérés, ce qui inclut les plantes et les animaux, ainsi que le sol et l'eau ».<sup>12</sup>

La Commission européenne, quant à elle, indique que « les ressources naturelles dont dépendent les économies incluent les matières premières comme les minéraux, la biomasse et les ressources biologiques ; les milieux comme l'air, l'eau et le sol ; les ressources dynamiques comme le vent, la géothermie, les marées et l'énergie solaire ; et l'espace (surface de la terre) ».<sup>13</sup>

De leur part, les gestionnaires des ressources naturelles, ont défini une ressource comme « un élément du système naturel à partir du moment où cet élément est utilisé par une société » (Boude 1993).<sup>14</sup> Par conséquent, la plupart des auteurs se dispensent d'une réflexion sur le concept de ressource puisqu'il suffit d'une énumération typologique : forêt, poissons, faune sauvage etc., pour impliquer chaque élément de la typologie comme une ressource. Par ailleurs cela n'est pas opératoire pour distinguer les ressources naturelles des autres catégories de ressources. Cependant, selon d'autres auteurs, les ressources naturelles sont des éléments du système naturel dont le renouvellement n'est pas susceptible.

Selon (Zeeuw 2000), les ressources naturelles sont regroupées en quatre catégories :

- La première catégorie constitue les matières premières qui englobent les minéraux, l'énergie fossile, les minerais métalliques et la biomasse.
- La deuxième catégorie nous est associée aux milieux environnementaux tels que l'air, l'eau et les sols, qui entretiennent la vie sur terre et produisent des ressources biologiques.

---

<sup>11</sup> IUCN ; désigne l'Union internationale pour la Conservation de la Nature.

<sup>12</sup> IUCN Glossary of Definitions, [https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions\\_en.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf), p 53.

<sup>13</sup> Edgar Fernandez-Fernandez et al, (2014), « *Définitions des ressources naturelles et implications pour la démarche juridique* », Volume II –INIDA, pp.71-77.

<sup>14</sup> Boude Jean Pierre et al (1993), « *le concept de ressource naturelle en économie* », Premier Forum Halieumétrique, Rennes, 29/06 au 07/07/ Session 3, Modélisation Economique des Pêcheries, p 272.

- La troisième catégorie regroupe les ressources renouvelables ayant un caractère permanent comme l'énergie solaire et éolienne qui sont des ressources perpétuelles.
- La dernière catégorie, il y a l'espace physique nécessaire pour produire ou maintenir en état les ressources qui sont déjà mentionnées, comme l'utilisation des sols pour l'habitat humain, l'extraction minière, l'agriculture et la sylviculture.

L'exploitation des ressources naturelles devrait donc permettre l'amélioration du bien-être des générations présentes sans pénaliser les générations futures, ainsi, les ressources naturelles devraient être exploitées de telle sorte qu'elles doivent générer des stratégies de développement des pays.

Ces ressources naturelles dominent l'économie dans de nombreux pays qui en disposent et représentent un important moyen de subsistance et l'une des principales sources de recettes publiques et de revenu national. Toutefois, la plus part des pays généreusement dotés de ces ressources n'ont pas réussi à exploiter le potentiel de ces dernières pour en faire un moteur de l'industrialisation, de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté et du développement durable, car l'ampleur des ressources naturelles exploitées depuis plusieurs décennies n'a pas permis à ces pays de connaître un véritable développement, et la croissance économique apparaît toujours décevante.

## **II- Principales caractéristiques des ressources naturelles**

D'après les définitions précédemment citées, nous pouvons relever que les ressources naturelles ont généralement en commun plusieurs caractéristiques à savoir:<sup>15</sup>le caractère épuisable, la répartition inégale entre les pays, les externalités négatives dans d'autres domaines, la prédominance dans les économies nationales et la volatilité des prix. Dans ce qui suit, nous allons mettre le point sur chacune de ces caractéristiques.

### **II-1- Caractère épuisable**

Les ressources naturelles peuvent être classées en deux principales catégories : les ressources permanentes et les ressources épuisables.

Les ressources permanentes sont exploitées par l'être humain pour produire de l'énergie en utilisant des technologies perfectionnées, comme le vent et le rayonnement solaire.

Toutefois, les ressources épuisables peuvent être classées en ressources renouvelables et en ressources non renouvelables selon le taux de régénération des ressources.

Les ressources renouvelables ont la faculté de se régénérer à l'échelle du temps humain et se régènèrent périodiquement dans le contexte des cycles écologiques. Leur exploitation ne

---

<sup>15</sup> OMC (2010), « *Le commerce des ressources naturelles* », Rapport sur le commerce mondial, p 47.

conduisant pas à l'épuisement, les ressources naturelles renouvelables peuvent être utilisées indéfiniment si leur consommation n'excède pas leur capacité à se régénérer dans l'espace du temps humain. A titre d'exemple, il ya l'eau, les produits de la pêche, les espèces de faune et de flore sauvages et les forêts. Ces ressources sont couramment liées entre elles dans les systèmes écologiques.

Toutefois, les ressources non renouvelables ont des taux de régénération nul ou ne se régénèrent que sur une très longue période (Lujala 2003). Elles sont moins susceptibles d'intervenir dans les flux circulaires des écosystèmes, et souvent l'exploitation de l'une de ces ressources naturelles n'affecte pas les stocks des autres ressources, à condition que son extraction n'influe pas les ressources adjacentes. L'exploitation de ces ressources conduit à leur épuisement puisqu'elles n'ont pas la faculté de se renouveler à l'échelle du temps humain.

En effet, la gestion durable d'une ressource veille à surveiller l'évolution des stocks et de prendre des mesures correctives si une dégradation ou un déclin important est survenu.

De manière générale, dans le contexte des biens matériels fabriqués par l'homme, les couts de l'entretien, du renouvellement, de l'augmentation et de l'amélioration du stock de capital sont considérés comme des couts de production. Cependant, dans le domaine de ressources naturelles, la valeur du capital naturel n'est pas prise en compte au niveau de l'entreprise ou dans la comptabilité nationale. Cela signifie que ni la contribution des ressources naturelles à la croissance, ni l'importance et l'impact de leur dégradation, ne sont pleinement mesurés et reconnus par les décideurs politiques.

Dans le même cadre, la recherche de rente génère un autre type de cout qui est relatif au caractère épuisable des ressources naturelles mais qui n'est pas formellement pris en compte dans leur utilisation.

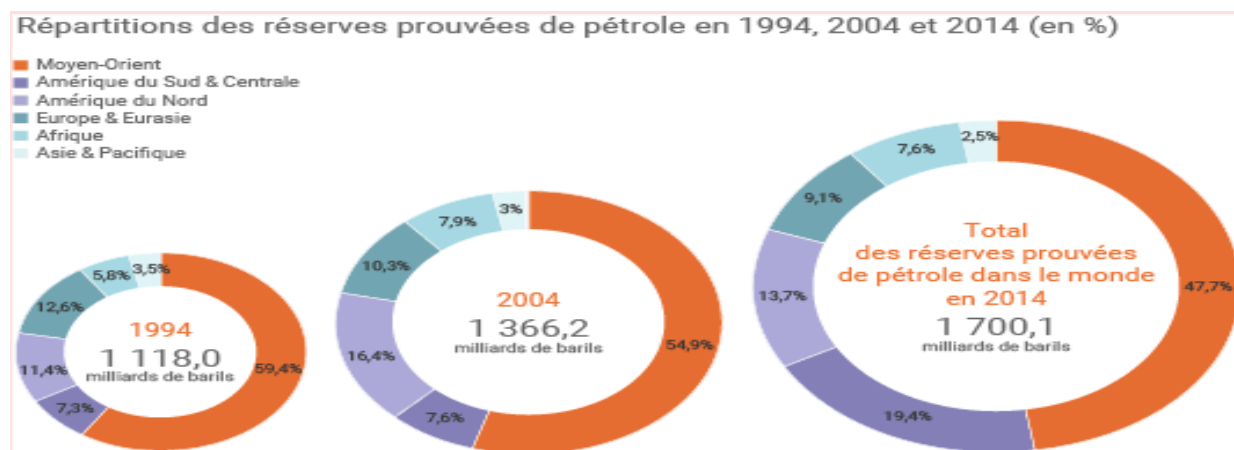
## **II-2- Répartition inégale entre les pays**

La répartition des ressources naturelles entre les différents pays ou régions du globe est loin d'être équitable. En effet, les situations de pénurie dans certaines régions risquent de s'aggraver. Cette inégalité de dotation et de répartition des ressources naturelles devient une réalité que toutes les disciplines s'efforcent, depuis longtemps, d'appréhender de mieux en mieux en raison des conséquences considérables qui peuvent être générées sur le développement des sociétés en général et sur le développement économique en particulier.

En effet, de nombreuses ressources naturelles sont focalisées dans un petit nombre de pays, tandis que d'autres pays disposent de réserves limitées. Citons, le cas de pétrole, près de 90%

des réserves mondiales prouvées se trouvent dans seulement 15 pays. La figure qui suit illustre l'évolution de la répartition du pétrole sur les régions du monde de 1994 à 2014.

**Figure N° 1 : Répartition des réserves de pétrole en 1994, 2004 et 2014.**



Source : <http://tpe2017voltairewingles.e-monsite.com>

Selon la figure ci-dessus, la plus grande partie des réserves de pétrole sont focalisé dans le Moyen-Orient.

Donc, pour que tous les pays bénéficient de ces ressources, le commerce international permet de transférer ses ressources des régions qui en sont bien dotés aux régions qui ont en besoin, en contribuant ainsi à leur utilisation la plus efficiente.

Dès lors, les ressources naturelles sont considérées non seulement comme moteur à toute nature de production, mais aussi un facteur crucial au maintien de la qualité de vie des personnes. Par conséquent la répartition inégale de ces ressources peut être source de tensions entre les pays.

### **II-3- Externalités**

L'externalité désigne qu'un agent économique peut créer par son activité, un effet externe en procurant à autrui, sans aucune contrepartie, une utilité ou un avantage de façon gratuite, ou une nuisance, un dommage sans aucune compensation. Il se trouve donc en position d'influencer consciemment ou inconsciemment sur la situation d'autres agents, sans être parties prenantes à la décision, ou au moins informés ou consultés à la gestion de ses conséquences par le fait qu'ils ne reçoivent.

Dans ce contexte, l'économie des ressources naturelles s'intéresse particulièrement aux externalités négatives dues à l'extraction et à la consommation des ressources, bien qu'elles puissent y avoir aussi des externalités positives dans ce domaine. Ainsi, la surpêche d'une espèce de poisson peut profiter à une espèce concurrente et améliorer la situation économique d'autres entreprises de pêche. Egalement la construction d'une route par une compagnie



minière permet aux agriculteurs voisins d'amener leurs produits jusqu'au marché. Mais ce type de conséquences inattendues est rare.

En effet, les flammes des combustibles fossiles produisent divers polluants qui menacent directement la santé humaine et émet de grandes quantités de gaz à effet de serre (principalement du CO<sub>2</sub>), qui contribuent au réchauffement du climat.

Aussi, une autre externalité négative peut être induite par l'absence de droits de propriété sur une ressource commune en conduisant à son épuisement.

L'exploitation des ressources naturelles peut aussi engendrer des externalités négatives : la dégradation des services naturels nuit au bien-être des êtres humains et nécessite continuellement des opérations correctrices coûteuses. Bien des formes d'exploitation, notamment les activités extractives ou l'abattage commercial du bois, donnent lieu à toute une série d'externalités négatives qu'il convient de limiter. Souvent, ces faits externes causent la pollution de l'eau et de l'air, érosion des sols en affectent de façon disproportionnée les plus démunis.

#### **II- 4- Prépondérance des ressources naturelles dans les économies nationales**

Une autre caractéristique majeure des ressources naturelles constitue dans la place prépondérante qu'elle occupe dans l'économie de nombreux pays. Certains de ces pays utilisent ces ressources dans la production et d'autres les exportent.

La richesse générée par les ressources naturelles constitue une part importante de la richesse des nations. De sorte que ces ressources interviennent de diverses manières dans les activités économiques, notamment les minéraux, le bois, en représentant une large part de la production économique dans beaucoup de pays. Ainsi les rentes tirées des ressources naturelles constituent une part relativement plus grande dans des recettes fiscales, et apportent des revenus appréciables.

En outre, les ressources naturelles collectives contribuent à assurer l'équité en milieu rural (Beck et Nesmith, 2001)<sup>16</sup>, en contribuant à la réduction de la pauvreté. Les secteurs fondés sur les ressources naturelles, quant à eux, offrent d'importantes potentialités d'emplois, en constituant souvent la base des moyens de subsistance des communautés les plus pauvres.

Certains biens tirés des ressources naturelles sont échangés sur des marchés formels et entrent dans les exportations des pays, ce qui contribue au développement du commerce extérieur.

---

<sup>16</sup> OCDE (2009), « *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres* », Document sur les bonnes pratiques, p 40.

En raison de cette importance fondamentale des ressources naturelles, elles doivent être gérées de manière durable. En effet, le gouvernement constitue le premier acteur dans la mise en place des politiques promouvant la contribution de ces ressources au développement économique à long terme en créant un cadre d'incitation adéquat.

### **II-5- Volatilité des prix**

Parmi les caractéristiques les plus marquantes des ressources naturelles est la volatilité de leurs prix, tout particulièrement les combustibles, qui ont connu des fluctuations importantes en enregistrant des flambées des prix à plusieurs reprises depuis les années 1970, pour s'effondrer ensuite dans les cas des contres chocs. Les prix des minéraux et des métaux ont également connu de fortes fluctuations au cours des dernières années, mais dans une moindre mesure comparativement aux combustibles, en raison de leur faible importance dans l'économie et dans le commerce international.

Quant aux prix des produits forestiers et du poisson, sont bien moins volatils que ceux d'autres ressources naturelles. D'après les données financières internationales du Fonds Monétaire International (FMI), les prix des combustibles ont accru de 234 % entre 2003 et 2008, tandis que ceux des produits miniers ont progressés de 178 %. Cependant au cours de la même période, les prix du poisson et des produits forestiers ont enregistré une augmentation relativement modérée, de 38 % et 26 %, respectivement.<sup>17</sup>

A titre d'exemple, depuis 1970, le prix du pétrole a passé par plusieurs stades d'évolution entre des hausses et des baisses. En effet, la première forte hausse a eu lieu en 1973, lorsque les membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) ont tranché un embargo contre les Etats-Unis et les autres pays qui soutenaient Israël dans la guerre israélo-arabe. Les prix ont de nouveau flambé entre 1979-1980, après la révolution iranienne et le déclenchement de la guerre Iran-Iraq. Pour s'effondrer fortement entre 1982 et 1986, chutant d'environ 75 % en termes réels. En passant par une période assez longue de faiblesse jusqu'en 2003, année où ils ont commencé à accroître pour atteindre un niveau record en 2008. Ensuite, un nouvel effondrement est survenu en 2009, induit par la récession mondiale. En relevant une bonne reprise à partir de 2010 jusqu'à mi-2014, pour s'effondrer à nouveau en atteignant des prix modiques jusqu'à ce jour.

### **III - principaux problèmes politiques et économiques liés aux ressources naturelles**

---

<sup>17</sup> Rapport sur le commerce mondial, op.cit p 52.

Dans cette section, nous analysons deux principaux domaines qui peuvent être sources de divers problèmes dans la gestion de ressources naturelles abondantes à savoir : la politique budgétaire et la politique monétaire et financière en introduisant le rôle des institutions.<sup>18</sup>

### **III-1- Problèmes budgétaires**

L'impôt constitue une retenue effectuée par l'Etat sur les agents. Certains économistes considèrent que l'impôt nuit aux comportements économiques, car la manière dont les recettes publiques sont prélevées provoque des effets économiques sensiblement différents par rapport à l'efficacité de leur utilisation. Le but final de la politique fiscale consiste à recouvrer des recettes suffisantes en minimisant les distorsions. Mais le problème réside dans l'inflation, qui représente éventuellement le mode de taxation le moins efficace et le plus préjudiciable. Quant aux autres impôts, ils ont des effets secondaires qui incitent les ménages et les entreprises à faire des choses souhaitables. Les taxes sur importations empêchent les échanges, et donc ralentissent aussi l'efficacité économique et la croissance. Concernant les impôts directs, ils découragent le travail et la production marchande. Les taxes sur les ventes touchent aussi de façon exagérée les ménages à bas revenu. Les pays dotés d'importantes ressources naturelles peuvent échapper d'une manière ou d'une autre à ces problèmes, à l'égard de leur important potentiel qu'ils disposent, en leur offrant une base imposable qui leur permet de retirer des recettes publiques avec un minimum de distorsions.

Par ailleurs, en réalité la rente tirée de ces ressources revient en grande partie à l'Etat. D'où les individus seront exonérés de cette taxe. En tout état de cause, le terme «impôt» serait inapproprié. Dans le cas actuel, «redevance» convient mieux, car les redevances sont généralement perçues en échange de services spécifiques tels que la permission d'exploiter une ressource appartenant à tous. C'est pourquoi, il est préférable de qualifier les impôts tirés des ressources naturelles de redevances ou de droits perçus au titre de leur épuisement progressif. Dans tout les cas, il faut utiliser la rente de ces redevances au financement de dépenses publiques productives ou à la réduction d'autres sources d'imposition dans le but de diminuer la charge fiscale, et les prélèvements obligatoires restent supportables. C'est ce qu'on appelle une politique budgétaire efficace qui incite à la transparence dans le financement des dépenses et la couverture des recettes.

---

<sup>18</sup> Gylfason Thorvaldur (2010), « *La possession de ressources naturelles est-elle vraiment un privilège* », séminaire de haut niveau sur le thème Ressources naturelles, finances et développement, organisé à Alger, les 4 et 5 novembre 2010, par la Banque centrale d'Algérie et l'Institut du FMI.

### **III-2- La politique monétaire, financière et de change**

L'impact le plus important de la politique monétaire est probablement attribué au phénomène de syndrome Hollandais. Selon certains, les perturbations engendrées par une surévaluation de la monnaie signifient simplement qu'un secteur se développe au détriment des autres, sans avoir des répercussions macroéconomiques ou sociales. D'autres, voient que cette surévaluation de la monnaie va avoir des conséquences éventuellement préjudiciables à la croissance et à la diversification du redéploiement qui en résulte. En effet, la surévaluation de taux de change nuit aux exportations et aux secteurs en concurrence avec les importations, c'est l'une des relations empiriques les plus robustes de l'économie internationale. Mais, il s'avère que la situation est totalement différente en Chine, où la sous-évaluation du Renminbi (Yuan chinois) continue à encourager les exportations et les secteurs en concurrence avec les importations au grand préjudice de certains partenaires commerciaux de ce pays. Donc, si la surévaluation pénalise les échanges et la croissance, comme il est connu depuis longtemps, la sous-évaluation doit les favoriser.

D'un autre côté, les exportations totales de la Norvège stagnent en proportion du PIB depuis la découverte de pétrole en 1970. Cela signifie que les ventes de pétrole ont évincé celles d'autres produits en concurrence. Mais ce pays est très bien parvenu à maîtriser l'inflation pour empêcher une surévaluation de sa monnaie suite à une bonne gouvernance monétaire, assurée par une Banque centrale indépendante, mais responsable de garantir une stabilité constante des prix. De même, un développement propice du secteur financier a besoin d'une gouvernance monétaire de qualité, en incluant la crédibilité et la transparence. Dans le même contexte, l'instabilité des prix des matières premières n'impacte pas seulement la politique budgétaire, mais aussi la politique monétaire en engendrant une instabilité du taux de change, des recettes d'exportation, de la production et de l'emploi et peut nuire même à l'investissement et à la croissance. Par conséquent, les pays riches en ressources naturelles souffrent de manière continue d'une faiblesse de l'investissement et d'une croissance lente.

### **Section II : L'impacte des ressources naturelles sur la croissance économique : une revue de littérature**

Depuis longtemps, les ressources naturelles occupent une place prépondérante dans l'économie, en procurant ainsi des revenus importants qui permettent de stimuler l'activité économique et d'amorcer le processus de la croissance.

En effet, elles jouent un rôle primordial dans la croissance et le développement économique de plusieurs pays pendant la première révolution industrielle particulièrement le

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Comme elles ont contribué aux premières phases du développement de pays tels que les États-Unis d'Amérique, le Canada et les Pays-Bas.

Dans ce contexte, les économistes classiques et néo-classiques avaient élaboré la théorie des avantages comparatifs qui consistait que chaque pays devait capitaliser sur ses ressources les plus abondantes, quelles qu'elles soient, dans la division internationale du travail. Jusqu'aux années 1950, la théorie des avantages comparatifs persista la règle théorique du développement comme le souligne Mkhael Ross (1999). La plupart des spécialistes en économie du développement dont Nurkse (1953) et Rostow (1960) jugeaient alors que l'abondance en ressources naturelles représentait une richesse pour les pays qui les possèdent. La dotation des ressources naturelles abondantes était considérée donc comme un facteur essentiel qui encourage l'investissement, et ce, grâce à leur potentiel d'exportation. Comme Il serait également plus facile pour les gouvernements de ces pays de tirer profit des recettes fiscales parvenues de ses ressources

Néanmoins, au cours des cinquante dernières années, la vision optimiste de la dotation en ressources naturelles est devenue plus nuancée suite au constat des effets économiques délétères enregistrés par les Pays-Bas, découlant de la découverte dans les années 1960 du gaz naturel issu du gigantesque champ gazier de Groningue. Ainsi, plusieurs auteurs observent que depuis 1970, les économies riches en ressources naturelles ont eu une croissance économique faible comparativement aux économies moins bien dotées en ces ressources.

En outre, la tendance baissière des prix des matières premières des années 80 qui a coïncidé avec la crise économique dans les pays en développement, relance le débat sur l'impact de l'abondance des ressources naturelles dans le processus de développement des pays concernés. C'est dans cette optique qu'apparaisse le terme de «malédiction des ressources naturelles», la théorie selon laquelle l'abondance des ressources naturelles pénalise la croissance économique. La question de l'abondance des ressources naturelles dans les pays en développement est devenue donc une préoccupation majeure et au centre des débats économiques, à cet effet, de nombreuses études ont été menées afin d'expliquer le lien existant entre les ressources naturelles et la croissance économique.

### **I- Analyse théorique de la relation entre ressources naturelles et croissance économique**

L'abondance des ressources naturelles a fasciné de nombreux chercheurs au regard de son impact sur le développement économique des pays qui en sont dotés. Un grands nombre de

recherches ont été menés par des débats très denses, qui ont été ravivés et enrichis de nouveaux apports théoriques et empiriques.

Afin d'analyser la relation entre les ressources naturelles et la croissance économique, nous nous sommes inspirés d'une revue théorique abondante d'où la plupart des travaux s'accordent sur l'effet négatif des ressources naturelles sur la croissance économique « malédiction des ressources naturelles », qui traduit la situation contre intuitive, où la dotation des ressources naturelles génère des piètres performances économiques en matière de croissance pour les pays riches en ces ressources comparativement aux pays qui en sont dépourvus. En effet, plusieurs hypothèses ont été mises en avant pour expliquer cet effet.

Dans ce contexte, le premier auteur qui a mis en avant le phénomène de la malédiction des ressources naturelles est Richard Auty en 1990. En effet, l'explication initiale sur la malédiction des ressources, met en exergue l'hypothèse selon laquelle, la volatilité des cours des ressources constitue un obstacle pour la croissance économique (Singer, 1950; Hirschman, 1958 ; Brohman, 1996; Hausmann et Rigobon, 2003) dans le long terme, celle-ci entraîne des incertitudes et des risques sur la stabilité des revenus et donc sur les dépenses. Ainsi les fluctuations des prix des matières premières engendrent des cycles aléatoires de hausse et de baisse des prix (d'expansion et de récession), ce qui entrave les processus d'investissement et de croissance.

Davis (1995) indique que les fluctuations des prix des ressources (les minéraux en particulier) génèrent la variation dans les revenus des produits exportés, en rendant ainsi la demande domestique instable, ce qui a eu comme conséquence de décourager l'investissement et donc de reculer la croissance.

D'autres auteurs, renvoient la malédiction des ressources naturelles au phénomène du syndrome hollandais qui représente l'explication majeure de cette malédiction et qui se manifeste dans les pays dépendants des ressources naturelles (Corden et Neary 1982).

Le terme "syndrome hollandais", a été introduit par les économistes pour expliquer la stagnation de l'activité aux Pays-Bas durant les années 70 suite à la découverte d'un large gisement de gaz naturel<sup>19</sup>. Ce phénomène représente le lien existant entre la dépendance en ressources naturelles, appréciation du taux de change et faible croissance économique.

Selon Wijnbergen (1984), l'exportation des matières premières entraîne une hausse du taux de change réel qui conduit à la détérioration de la structure des autres secteurs productifs,

---

<sup>19</sup> <http://www.blog-illusio.com/article-syndrome-hollandais-et-reponses-politiques-108078915.html>, publié le 12 Juillet 2012, consulté le 23 Avril 2015.

donc les autres secteurs deviennent moins compétitifs à cause de la hausse des termes de l'échange (Davis (1995). Dès lors, les pays riches en ressources naturelles apparaissent paradoxalement moins performants que les pays qui n'en disposent pas (Sachs et Warner; 1995).<sup>20</sup>

Selon Mikesell (1997), le syndrome hollandais ne constitue pas un facteur déterminant pour expliquer la malédiction. De même, Leite et Weidmann (1999), expliquent que le syndrome hollandais ne constitue pas une explication satisfaisante, un choc positif dans le secteur de boom détériore certainement la compétitivité des autres secteurs, mais les politiques économiques peuvent réduire cet effet. Et cette relation vaut à court terme seulement, car à long terme, les revenus procurés par les ressources naturelles encouragent l'investissement et donc la croissance.

Krueger (1974) suggère que la captation de la rente générée par l'exportation des matières premières conduit à des luttes qui déstabilisent l'activité économique des pays riches en ressources naturelles et menace le développement économique du pays.

Depuis le milieu des années 90, la malédiction a été propagée dans la structure politique, et de nouvelles hypothèses liées aux institutions se sont développées. En effet, un nombre important d'économistes étendent leurs analyses sur l'impact négatif de l'abondance des ressources naturelles sur la qualité des institutions (Mikesell (1997).

Ainsi Karl (1997), montre que la rente serait corrélée négativement à la qualité des institutions, ce qui expliquerait l'importance de l'ampleur de celle-ci. Sala-i-Martin et Subramanian (2003) mettent en exergue le rôle des institutions et annoncent que les ressources naturelles ont un impact négatif sur la qualité institutionnelle d'un pays. Les booms pétroliers exacerbent les comportements de recherche de rente et engendrent la corruption et des dépenses inefficaces.

Bulte, Damania et Deacon (2004), suggèrent que les ressources naturelles sont un déterminant important de la qualité des institutions qui influence les performances économiques d'un pays, en concluant donc que les ressources naturelles ont un impact indirect et négatif sur la croissance via leur effet sur les institutions.

Bulte et al. (2005) quant à eux, mentionnent que les mauvaises institutions sont la source de la malédiction des ressources naturelles. Notons aussi que Sachs et Warner (1995), rejettent la qualité des institutions comme facteurs explicatifs.

---

<sup>20</sup> Fortier Alexandre (2014), « *L'aide au développement accentue-t-elle la malédiction des ressources dans les pays africains ?* » ; Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise en sciences (M. Sc.). HEC Montréal , p 12.

## **II - Etudes empiriques de la relation entre ressources naturelles et croissance économique**

Afin de vérifier empiriquement la relation entre les ressources naturelles et la croissance économique, plusieurs études ont été menées. Quel que soit le mécanisme par lequel s'accomplit cette relation (malédiction), les faits sont bien réels.

En effet, après avoir contrôlé les régressions par les prix des matières premières, Nankani (1980) montre qu'entre 1960 et 1976, les pays en développement exportateurs de minerais avaient un taux de croissance du PIB par tête de 1,9%, soit la moitié du taux de croissance d'un groupe de pays non exportateurs. Wheeler (1984) quant à lui, trouve une corrélation négative entre la performance économique de 30 Etats d'Afrique Sub-saharienne et la part des minerais dans leurs exportations totales.<sup>21</sup>

D'après Sachs et Warner (1995), le syndrome hollandais constitue la base d'explication de la faiblesse de la croissance économique des pays dotant des ressources, en effet, une étude transversale sur 97 pays en développement a confirmé ces résultats en montrant que les économies ayant en 1971 un ratio exportations de ressources naturelles sur PIB élevé ont tendance à avoir un faible taux de croissance durant la période 1971-1989<sup>22</sup>. Cette relation demeure négative même en incluant d'autres variables pouvant influencer la croissance économique, comme le revenu initial par tête, la politique de change, l'efficacité du gouvernement et les taux d'investissement. Selon eux, la volatilité des recettes pétrolières et l'impact négatif sur les termes de l'échange sont les facteurs explicatifs de la malédiction.

Cette relation a été étudiée également par Auty (1997) pour différents groupes de pays riches en ressources naturelles. Les résultats indiquent qu'entre 1970 et 1993, les pays pauvres en ressources se sont développés quatre fois plus rapidement que les pays riches en ressources, malgré un plus faible taux d'épargne.

En outre, Bildirici et al. (2011)<sup>23</sup>, dans le but de capter l'impacte de choc pétrolier, ont utilisé des modèles MS-AR et MS-VAR et ont constaté que lorsqu'un pays exporte des quantités importantes du pétrole, la demande extérieure pour sa devise augmente ce qui conduit à augmenter sa valeur (la monnaie surévalue). Ceci aura pour effet de réduire la compétitivité des autres secteurs au détriment du secteur pétrolier et, éventuellement, d'amener leur abandon au profit d'une spécialisation dans le secteur pétrolier. De plus, une

---

<sup>21</sup> Aoun Marie-Claire (2008), « *La rente pétrolière et le développement économique des pays exportateurs* », thèse de doctorat en sciences économiques, université paris dauphine, p 71.

<sup>22</sup> Idem

<sup>23</sup> Fanny kabwe omoyi (2014), « *Contributions des ressources minières sur la croissance économique en RDC* », les Cahiers du Cedimes, Vol. 8 - No2, pp. 69- 92.



hausse de la valeur de la devise favorise une augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, augmentant ensuite les importations de biens, en induisant ainsi un déficit de la balance courante à cause des sorties considérable de capitaux.

De même, Sala-i-Martin (1997) et Doppelhofer (2004) considèrent les ressources naturelles parmi les dix variables les plus significatives et robustes dans leurs études empiriques de la croissance économique. En ajoutant à cet impact négatif sur les performances de croissance économique, l'exploitation des ressources naturelles a tendance à augmenter les inégalités de revenus (Fields, 1989 et Sarraf et Jiwanji, 2001) et à exacerber la pauvreté (Ross, 2001).<sup>24</sup>

Cependant, Sala-I-Martin et Subramanian (2003) estiment de leur côté, une équation de croissance en introduisant notamment comme variables explicatives la surévaluation du taux de change et la volatilité des prix des ressources naturelles. Les résultats indiquent que le coefficient associé à la surévaluation du taux de change n'est pas significatif, la volatilité des prix n'a quant à elle pas systématiquement d'effet significatif sur la croissance. Il faut donc chercher une explication plus adéquate à la relation négative entre la croissance et les dotations en ressources.

Stiglitz (1998), exprime qu'au milieu des années 1990, la littérature vient d'étendre graduellement l'explication de la malédiction des ressources à travers la structure politique et les institutions. En effet, les ressources naturelles ont été considérées comme une entrave au développement d'institutions économiques et politiques solides. Sala-i-Martin et Subramanian (2003) mettent en exergue le rôle des institutions et suggèrent que les ressources naturelles ont un impact négatif sur la qualité institutionnelle d'un pays. Les booms pétroliers exacerbent les comportements de recherche de rente et engendrent la corruption et des dépenses inefficaces.

Torvik (2001) a confirmée empiriquement l'hypothèse de Sachs et Warner (2001) selon laquelle les pouvoirs de certains pays dotant de ressources seraient tentés de s'approprier la rente (rent-seeking) pour eux-mêmes ou pour une élite, au lieu de l'investir dans des politiques en faveur de la croissance. En expliquant que l'abondance en ressources naturelles entraîne une augmentation des comportements de recherche de rente (rent-seeking) et une diminution des revenus.

---

<sup>24</sup> Aoun Marie-Claire (2008), op.cit, P72.

Collier et Hoeffler (2005), et Auty (2000) quant à eux affirment que la combinaison de la présence de la démocratie et de la rente associée aux ressources a significativement défavorisé la croissance des pays.

Aussi, plusieurs études récentes expliquent l'impact indirect des ressources naturelles sur la croissance via leur effet sur les institutions et la qualité de gouvernance. Pour Carbonnier (2007), la transparence n'est pas un objectif en soi, mais un moyen qui vise particulièrement à lutter contre la malédiction des ressources par une gestion adéquate des dépenses publiques, car la malédiction est un signe de l'incapacité du gouvernement à gérer les larges revenus procurés par les ressources naturelles (Atkinson et Hamilton (2003).

De leurs part, Mehlum, Moene et Torvik (2006) infirment empiriquement que les ressources facilement appropriables et extractibles semblent particulièrement nuisibles à l'économie des pays ayant de mauvaises institutions. Ils concluent donc que l'abondance en ressources naturelles deviendrait une malédiction uniquement si les institutions sont mauvaises et deviendrait une bénédiction si les institutions sont bonnes.

Dans ce contexte, Mehlum, Moene et Torvik (2006), ajoutent que la qualité des institutions permet de déterminer si les élites en place dans un pays utilisent la richesse pour leur propre compte ou l'investissent dans des politiques en faveur de la croissance. Ils constatent également que le comportement de recherche de rente et une mauvaise qualité des institutions sont autant présents dans les régimes démocratiques que dans les régimes autocratiques (Cristoph Veronique).

A su sujet, Collier et Hoeffler (2005) aperçoivent que les démocraties des pays en voie de développement sont plus touchées que les régimes autoritaires par les impacts négatifs de la présence d'une rente importante des ressources naturelles.

Au final, les résultats qui confirment l'impact négatif des ressources naturelles sur la croissance économique demeurent robustes en dépit des mesures différentes de la dotation en ressources naturelles.

### **III - Les facteurs de transmission de la malédiction des ressources naturelles**

La détermination des canaux de transmission de la malédiction des ressources relève une importance cruciale pour préciser les différentes recommandations politiques. En effet, de nombreux facteurs économiques et politiques ont été identifiés dans la littérature qui sous-tendent le phénomène de la malédiction des ressources naturelles dans certains pays en développement, et semblent être la source de détérioration de la croissance économique.

### **III -1- Les facteurs économiques**

En remettant en causes les conclusions de Sachs et Warner (1995), de nombreuses études ont montré que plusieurs facteurs économiques, autres que le syndrome hollandais peuvent être à l'origine de la malédiction des ressources naturelles, le présent point s'attachera donc à illustrer les facteurs explicatifs qui transforment la dotation de ressources naturelles en malédiction plutôt qu'en bénédiction pour les pays riches en ces ressources.

Le premier facteur explicatif de la malédiction des ressources constitue la volatilité des prix des matières premières qui peut entraver la performance des économies riches en ressources (Manzano et Rigobón, 2001, 2006; Van der Ploeg, 2007). En effet, les fluctuations permanentes des prix des matières premières constituent un handicap pour la croissance économique en entraînant des incertitudes dans la mesure des revenus d'exportation et donc des dépenses publiques, ce qui rend ainsi la demande intérieure instable, en conduisant alors à décourager l'investissement dans les pays exportateurs des ressources naturelles. Cette instabilité est le résultat de la faible résilience de l'économie de ces pays face aux chocs externes. De ce fait, les chocs pétroliers survenus ces dernières décennies dans les pays en développement dépendants du pétrole illustrent les effets indésirables de cette volatilité.

L'ouverture commerciale est aussi supposée être un facteur incontournable de la malédiction des ressources. De nombreuses études ont montré que les termes d'échange ont un impact négatif et significatif sur la croissance économique de plusieurs pays en développement riches en ressources naturelles.

Le capital humain quant à lui, est considéré aussi comme facteur de transmission de la malédiction. Cependant, plusieurs auteurs relèvent que les ressources naturelles ne stimulent pas la croissance économique dans les pays où le niveau de capital humain est très faible. En se basant sur un modèle théorique, une dotation abondante d'une ressource dans un pays conduit à une réallocation du capital humain du secteur industriel vers le secteur en boom, suivant une des prédictions du syndrome hollandais. Selon leur modèle, le taux de croissance d'une économie est le résultat d'une moyenne pondérée du taux de croissance des deux secteurs. En mettant en avant, que le secteur des ressources emploie une quantité fixe du capital humain, tandis que la quantité du capital humain utilisée dans le secteur industriel peut augmenter perpétuellement. Le développement du secteur des ressources conduit évidemment à la hausse du revenu par tête, en empêchant ainsi la croissance économique en raison que le secteur des ressources décroît le rendement du capital humain, alors que le secteur industriel

offre des rendements d'échelle constants. De ce fait, les ressources naturelles ne stimulent pas la croissance lorsque le capital humain n'est pas qualifié.

### **III - 2- Les facteurs politiques et institutionnels**

Outres que les facteurs économiques, il existe d'autres facteurs politiques et institutionnels qui ont été mis de l'avant par de nombreux auteurs pour expliquer le phénomène de malédiction des ressources, tel que les guerres civiles, le type de régime politique et la qualité des institutions.

En effet, de nombreux pays riches en ressources naturelles ont connu des conflits aigus et persistants, et des guerres réelles et potentielles. En souffrant d'une instabilité politique permanente qui influence la durée de ces guerres ainsi que leur intensité. Collier et Hoeffler (1998, 2004) montrent que l'abondance en ressources naturelles (exprimé par le ratio exportations primaires sur PIB) représente un acteur majeur des guerres civiles. Selon leur analyse sur 52 guerres civiles durant la période 1960 - 1999, ils remarquent que la dépendance économique envers les ressources naturelles favorise le risque de guerres civiles durant les cinq ans qui suivent. Leur étude économétrique inspire une relation non linéaire entre les deux variables, la dépendance envers les ressources naturelles influe positivement le risque de conflits jusqu'à ce que le ratio exportations des ressources primaires sur PIB atteigne 32%. Cependant, à partir de ce taux, le risque de guerres décroît. Ces mêmes auteurs ont montré également qu'une augmentation de 0 à 32% du ratio exportations des ressources primaires sur PIB engendre une augmentation de risque de guerres civiles de 1 à 22%. De même, Feoron et Laitin (2003) montrent que le risque de guerre civile dans un pays exportateur de pétrole représente 19,1%, contre 9,2% dans un pays dépourvu de ressources pétrolières.<sup>25</sup>

Reynal-Querol (2002) quant à lui, pour analyser le lien entre l'abondance en ressources naturelles et la situation des conflits civils interethniques, en prenant en compte des données pour 138 pays sur la période 1960 - 1995, l'auteur remarque que l'abondance en ressources naturelles représente un indicateur capital qui explique de nombreuses guerres civiles non ethniques ainsi que d'autres formes d'instabilité politique.<sup>26</sup>

Aussi, l'abondance en ressources naturelles peut entraîner un impact sur la durée des guerres civiles. Les revenus pétroliers seraient dans ce contexte plus un facteur de prolongation des conflits, plutôt qu'un mécanisme de résolution. Doyle et Sambanis (2001)

---

<sup>25</sup> Hugon Philippe (2009), « *Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains* », Revue la Découverte, Hérodote N° 134, pp. 63- 79

<sup>26</sup> Hugon Philippe (2009), op.cit

proposent que les guerres civiles s'étalent sur des périodes longues et se résolvent difficilement dans les pays dotés des ressources naturelles.<sup>27</sup>

Toutefois, le type de régimes politiques (démocratique ou autocratique) est affecté par la dépendance aux ressources à travers le principe d'Etat rentier (Ross, 2001 ; Haber et Menaldo, 2011). Ross (2011), montre que les pays dotés en ressources particulièrement pétrolières, sont généralement moins démocratiques par rapport à ceux qui en disposent moins suite aux effets des rentes des ressources sur les gouvernements à savoir : effet taxation, effet dépenses et effet de protestation. Selon l'effet taxation, la population est taxée moins lorsque les gouvernements assurent des recettes suffisantes des ressources naturelles. En contre partie, la population ne peut demander des comptes au gouvernement selon le principe «no representation without taxation» (Tilly, 1975). L'effet dépenses suggère que les rentes tirées des ressources naturelles financent les groupes de pression pour attiser les convoitises de nombreux groupes rebellions qui demandent la démocratie (Atkinson et Hamilton, 2003; Vicente, 2010). Quant à l'effet de protestation, il suppose que le pouvoir offre des dons pour empêcher la formation de groupes de protestation (Mahdavy, 1970; Anderson, 1987; Ross, 2001; Andersen et Aslaksen, 2013). Ces procédés représentent donc des politiques appliquées par le système en place pour altérer la démocratie dans les pays abondants en ressources naturelles.

Quant au facteur institutionnel, pour expliquer sa contribution à la malédiction des ressources naturelles, Subramanian et Sala-i-martin (2003) remarquent que les ressources naturelles n'affectent pas directement la croissance économique, mais elles ont un effet négatif sur les institutions, qui agiraient de leur tour pour influencer négativement sur la croissance économique. Ces auteurs relèvent que les ressources naturelles influencent significativement et négativement la croissance économique via la détérioration de la qualité institutionnelle. De ce fait, la qualité des institutions est considérée comme le canal de transmission principal de la malédiction.

Selon cette approche, les pays fortement dotés de ressources naturelles ont tendance à avoir des institutions très faibles, où la rente tirée de l'exportation de ces ressources est détournée au profit des classes dirigeantes. Mehlum (2006), a montré dans son article sur la base d'un modèle théorique et des tests empiriques que, la qualité des institutions, en accroissant les coûts des activités de recherche de rente, illustre la différence de performances entre pays riches en ressources. La faible qualité des institutions est donc au cœur du modèle de voracité

---

<sup>27</sup> Aoun Marie-Claire (2008), op.cit, p 161.

(Tornell et Lane, 1999), à travers lequel les divers groupes sociaux recourent à la captation des rentes économiques tirées de l'exploitation des ressources.<sup>28</sup>

### **Section III - Ressources pétrolières : aspects fondamentaux**

Les ressources pétrolières constituent depuis plus d'un siècle la source énergétique la plus convoitée sur la scène internationale voir la principale source énergétique à l'échelle mondiale<sup>29</sup>, demeure l'une des matières premières en pleine expansion industrielle. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les ressources pétrolières deviennent une source stratégique majeure<sup>30</sup>, elles représentent l'un des mécanismes de fonctionnement de toute économie. En effet, l'accès à ces matières premières est devenu un enjeu économique et géopolitique incontournable.

#### **I- Définition et apparition du pétrole**

Depuis plusieurs années, les géologues ont mis l'hypothèse qui repose sur la théorie biogénique, selon laquelle les hydrocarbures se forment de long processus comprenant des chaînes linéaires de décomposition de matières organiques, sous l'effet de bactéries à l'abri de l'oxygène. Ce phénomène est associé au processus de sédimentation qui requiert une succession de phases bien particulières.

Le pétrole est un mélange de différentes sortes d'hydrocarbures associées à des composés organiques (oxygénés, azotés, sulfurés) ainsi qu'à des métaux, il se trouve dans le sous-sol à des profondeurs de 30 à 8 000 mètres.

Il provient des mots latins "petra et oleum" qui signifie "huile de pierre"<sup>31</sup> est une huile minérale sous forme fluide ou visqueuse.

Locher (2001) présente le pétrole comme résultat de la décomposition de matières organiques végétales et animales. Il peut s'exposer sous différentes formes naturelles et sous plusieurs compositions. Son importance énergétique fait de lui un facteur économique incontestablement stratégique. Et son raffinage permet d'en produire différents combustibles entrant dans plusieurs utilisations.<sup>32</sup>

---

<sup>28</sup> Mabali Aristide (2016), « *Quatre essais sur les effets des rentes des ressources naturelles dans les pays en développement* », thèse de doctorat en sciences économiques, Université d'Auvergne, P 10.

<sup>29</sup> Maurice Durousset (1999), « *Le marché du pétrole* », Op cit p 6.

<sup>30</sup> Copinschi Philippe (2012), « *Le Pétrole, une ressource stratégique* ». Edition la Documentation française, Paris, p7.

<sup>31</sup> <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/petrole>, publié le 12/08/2014 et consulté le 22/04/2016.

<sup>32</sup> Fathallah Marwa et Massoud Bochra (2008), « *Nervosité des marchés financiers et prix du pétrole* », mémoire de maîtrise en économie et finance, Institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse, Tunisie, p 3.

Le pétrole se trouve dans les gisements à l'état brut, composé de diverses substances telles que le soufre, l'eau salée, traces des métaux. La présence de ces substances le rend inexploitable à l'état brut. Pour qu'il soit utilisable à l'état brut il faut le raffiner.

Le raffinage constitue dans l'ensemble d'opérations et de procédés industriels mis en place pour traiter et transformer au moindre coût le pétrole brut en carburant.

L'apparition et l'usage du pétrole, comme l'appellent certains Naphte, Asphalte ou Bitume remonte à l'Antiquité. Ces sources étaient faibles et irrégulières. Les civilisations mésopotamiennes l'utilisaient comme produit pharmaceutique, et comme combustible pour les lampes à huile. Ensuite son utilisation était affectée à la momification par les Égyptiens.

Cependant, les Byzantins, puis les Vénitiens l'utilisaient dans la préparation du " feu grégeois " pendant la période de Moyen Âge, pour brûler et couler les navires ennemis. Les Amérindiens, quant à eux, utilisaient le pétrole pour calfater les embarcations et pour ses supposées vertus médicinales.

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, où les besoins d'éclairage n'arrivent plus à être satisfaits avec l'huile de baleine traditionnelle. Le 27 août 1859, représente la naissance de l'industrie pétrolière, la date où le pétrole jaillit pour la première fois du sous-sol des États-Unis, et l'initiative revient à Edwin Drake. En effet, Drake procéda à l'extraction du pétrole par forage en s'inspirant des techniques de forage des puits de sel. Le premier puits donc était peu profond environ 23m seulement, cette découverte déclencha une variable ruée vers l'or noir en lançant une industrie qui allait changer radicalement le monde, et qui surmonte plusieurs années de défis.

Le pétrole fait partie intégrante de notre vie quotidienne, au regard de son importance dans l'activité économique en représentant ainsi l'un des piliers de l'économie contemporaine. Selon les dernières estimations, le pétrole évoque à lui seul 40% de la production mondiale d'énergie.

Le pétrole est une ressource énergétique non renouvelable, ayant une source d'approvisionnement délimitée, il est alors en voie d'épuisement, caractérisé par une couleur allant du vert clair au noir foncé. Il est une ressource à enjeu stratégique et économiques à répercussions sociales, comme il représente une arme considérablement politique.

L'année 1901 est caractérisée par l'essor du premier puits foré dans le gisement de Spindletop au Texas qui a marqué le début d'une nouvelle ère, car la généralisation du moteur à explosion entraîne une demande accrue en carburants liquides.

Cette ressource est considéré donc comme une source d'énergie majeure : sa production progresse au fil du temps de manière soutenue jusqu'à la seconde guerre mondiale où l'approvisionnement en pétrole devient un enjeu majeur du conflit.

A partir de l'année 1945, l'industrie pétrolière a pris son sentier à se développer, mais l'Américaine l'a toujours dominée avec sa production qui représente 60% de la production mondiale.<sup>33</sup>

La forte croissance économique des pays développés s'accompagne d'un très fort accroissement de la consommation d'énergie entre 1950 et 1973, qui est triplé en 20 ans.

## **II- L'enjeu géopolitique du pétrole**

Depuis le début de XX<sup>ème</sup> siècle, le pétrole demeure l'une des sources énergétiques les plus convoitées sur la planète, son rôle demeure de faire l'objet d'un débat entre les économistes, vu l'importance majeure qu'il revêt sur la scène économique et stratégique.

De puis longtemps, le pétrole est au cœur des enjeux politico-économiques internationaux. Dans le contexte d'épuisement de ces réserves énergétiques, leur exploitation devient non seulement facteur de tensions, mais aussi de conflits entre différents pays. Ces dernières décennies, les conflits liés au pétrole prennent une certaine ampleur, mais se sont les raisons et les conséquences de ces conflits qui deviennent des enjeux majeurs.

Depuis la seconde guerre mondiale, le pétrole a également joué un rôle crucial pour gagner les batailles « sur terre, dans les airs et sur mer », d'où sa valeur stratégique en temps de paix comme de guerre.<sup>34</sup>

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le pétrole devient la principale source énergétique à l'échelle mondiale et son appropriation représente un déficit majeure pour les pays producteur ainsi que pour les pays consommateurs, ces derniers sont généralement de grande puissance économique et militaires qui utilisent tout moyens de pression puissants pour avoir accès à ces ressources. En effet, cette matière se focalisait dans une grande partie dans les pays du Tiers-Monde, en particulier au Moyen- Orient. Au regard de cette manne géographique, une perturbation atterrante était évoquée au niveau des relations politiques internationale ou la géopolitique du pétrole a pris toute sa dimension et le pétrole a façonné l'histoire du vingtième siècle.

---

<sup>33</sup> <http://www.gralon.net>, consulté le 22/03/2015

<sup>34</sup> Nouschi André (1999), « *Pétrole et relations internationales depuis 1945* », Paris, Edition Armand Colin, p.7.



Les raisons qui sont fondamentalement décisives constituent dans l'attaque japonaise sur Pearl Harbour et la stratégie de Tokyo d'empêcher un embargo américain sur ses approvisionnements.

Ainsi, le pétrole en était la cible majeure de l'opération allemande dans le Caucase. Mais le fait que le président Roosevelt a signé les accords du Quincy avec le Roi Ibn Seoud d'Arabie, la guerre n'a pas persisté longtemps.

Comme le pétrole pouvait être également une source des conflits pendant la décolonisation, en particulier la guerre du Biafra entre 1967 et 1970 où derrière les raisons connues (ethniques et religieuses), de la tentative de division du Nigeria, ce sont les richesses pétrolières de cette région qui ont constitué les véritables raisons de la guerre.

En outre, pendant la guerre froide, les enjeux pétroliers étaient au centre des tensions. A ce sujet, la guerre civile angolaise représentait le conflit le plus directement lié au pétrole. En effet, Moscou a fortement soutenu le régime de Luanda, tandis que les États-Unis ont beaucoup contribué au déclenchement de la guérilla de Jonas Savimbi dans ce pays qui représente le deuxième producteur de pétrole en Afrique.

Parmi les pénuries de pétrole les plus marquantes, la guerre entre Israël et les pays arabes (guerre du Kippour également appelée guerre du Ramadan dans le monde arabe). Cette guerre a été éclatée le 17 octobre 1973, lors de la décision des pays arabes producteurs de pétrole d'un embargo pétrolier contre les soutiens d'Israël (Etats-Unis, Portugal, Pays-Bas, Afrique du Sud et Rhodésie). En effet, les grandes compagnies pétrolières, maîtresses des flux d'approvisionnement mondiaux en pétrole, avaient réparti la pénurie entre tous les pays industrialisés, ceux visés par l'embargo comme les autres.

Toutefois, depuis trois décennies, la géopolitique internationale a connu plusieurs d'autres conflits, d'où les impérialismes ont considéré le pétrole comme le principal facteur causal, à titre d'exemple en citant:

- La guerre Irak/Iran de 1980 à 1988 avec pour objectif le Chatt el Arab, d'où les troupes de Bagdad remportèrent plusieurs victoires décisives notamment sur la presque île de Fao, principale débouché irakienne dans le Chatt el Arab.<sup>35</sup>
- L'envahissement du Koweït par l'Irak en 1990, cette invasion conduisait non seulement à la perte d'une bataille nationale, mais aussi à la chute de régime irakien.
- Le conflit Equateur/Pérou de 1997 sur la Cordillère d'El Condor riche en pétrole ;

---

<sup>35</sup> Chitour Chems Eddine (1998), « Géopolitique du pétrole et mondialisation », Edition Office des publications universitaires, Alger, p 74.

- Les Contentieux entre le Nigeria et le Cameroun sur la presque île pétrolière de Bakassi ;
- L'occupation du Timor oriental jusqu'en 2003 par l'Indonésie (du fait, en particulier, de la fosse pétrolière d'Arafura).

Si l'histoire récente a ainsi mis le pétrole au cœur des rivalités géopolitiques, la situation contemporaine a particulièrement caractérisé le pétrole comme facteur clé des tensions géopolitiques.

Le Moyen Orient quant à lui, souffre d'une situation d'incertitude stratégique de fait de la politique de prolifération nucléaire suivi par l'Iran sur la région, qui est comme susceptible objectif de dérégler à la hausse les prix du pétrole en cas de frappe israélienne.

En Irak, l'insécurité militaire du pays touche très largement les capacités de production et d'exportation pétrolières.

En Afrique du Nord, les conséquences les plus marquantes les conflits en Libye sont dans une grande partie à des fins pétrolières. Où un nombre important de tribus profitent de la reconstitution en cours pour tenter de s'approprier des gisements pétroliers.

En Afrique, le Soudan est révélateur des stratégies pétrolières de la Chine et des États-Unis dans les conflits en zones pétrolières. Pékin, dans le but d'occuper du forage et de l'exploitation du pétrole dans le Sud du Darfour, de son côté soutient le régime de Khartoum.

De même, aux États-Unis, la stratégie de Washington qui consiste à construire un oléoduc à travers l'Ouganda et le Kenya pour évacuer le brut par le port de Mombassa, était le but lucratif de la contribution des États-Unis à l'indépendance du Sud Soudan qui procure 70 % du pétrole soudanais.

Quant à la politique de la Russie, deuxième exportateur mondial derrière l'Arabie Saoudite, un nouveau profil géopolitique du pétrole est conçu, ce profil consiste à utiliser le gaz et le pétrole pour imposer une domination sur les pays de sa périphérie.

Néanmoins, l'année 2011 a été essentiellement caractérisée par le printemps arabe. Les peuples de la Tunisie et d'Égypte se soulèvent pour chasser Ben Ali et Moubarak. Cet événement, fait secouer d'autres pays arabes comme le Yémen, la Libye et la Syrie dans le but de faire tomber leurs régimes. Cette série de contestations populaires pourrait toucher d'autres pays arabes aux grandes capacités financières, comme l'Arabie Saoudite et l'Algérie si les réformes nécessaires, politiques et économiques, ne verraient pas le jour.<sup>36</sup> Ces

---

<sup>36</sup> Boudjemil Ahmed (2012), « *La géopolitique du pétrole, la suprématie et le pouvoir* », Les cahiers du CREAD n°101, p 14.

révolutions arabes avaient une forte influence à la hausse de prix du pétrole qui a dépassé la barre symbolique des 100\$ le baril.

Jusqu'à l'heure actuelle, le pétrole demeure toujours une arme géopolitique dans les relations avec les pays, et plusieurs facteurs internes et externes contribuent à l'évolution récente du marché pétrolier.

### **III- L'importance du pétrole dans le développement des économies des pays**

Depuis longtemps, l'accroissement sans cesse de la demande en produit pétrolier ainsi que l'augmentation de son prix sur les marchés internationaux permet de procurer des revenus importants pour les pays qui les possèdent en offrant ainsi une opportunité considérable de financement des différents programmes. Pour beaucoup de ces pays, le pétrole occupe une place particulière dans leurs exportations; particulièrement les 13 pays de l'OPEP, où l'exportation pétrolière représente 74% (en 1992) de leurs exportations totales. Ce qui montre l'importance de l'or noir dans l'économie.

La gestion cohérente de cette ressource naturelle peut permettre au pays d'amorcer une base économique et sociale permanente. Mais cela suppose l'existence d'une volonté gouvernementale réelle de développer le pays à travers la mise en place d'une stratégie de développement.

En 1973, l'augmentation du prix de pétrole par les pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole et l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole en majorant d'abord les prix à 70%, puis ensuite à 130%, ont engendré des effets perturbateurs sur l'économie mondiale. Notamment des problèmes au niveau de la balance de paiements, une flambée des prix (inflation) et une régression de la croissance (Amundsen 1992). Ces hausses ont continué en 73/74, en 1979/80 et enfin en 1990.

Au regard de ces événements, les grands pays consommateurs comme les États-Unis, le Canada et la France commençaient à chercher des sources d'énergies alternatives et à planifier à une utilisation rationnelle de l'énergie et du pétrole en particulier dans le but d'atténuer leur dépendance vis à vis des pays producteurs.

Egalement, la récession internationale intervenue en 1981 a provoqué une diminution de la demande pétrolière, et la consommation mondiale de pétrole représente 35% de l'ensemble des besoins énergétiques contre 40,1% en 1992. Tous ces faits rendent le pétrole une arme stratégique majeure.

Une nouvelle phase de prix relativement bas, qui a suivi le contre-choc pétrolier de 1986, est due à l'arrivée de plusieurs phénomènes sur la scène internationale. Suite à un accord entre

les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, les pays du Golfe augmentent massivement leur production et dans le but d'obstruer l'économie soviétique par les Etats-Unis, pour laquelle le pétrole représentait une source de devises importantes.

Partant de la fin des années 90 à 2008, le prix du pétrole a connu une hausse notable sur les marchés pétroliers. Cette période est caractérisée par l'absence des influences politiques. La hausse des prix du pétrole est due principalement à la hausse de la demande, en particulier de la chine, dont la consommation a augmenté de plus de 2 Mb/j en quatre ans, et l'épuisement de plusieurs réserves de certaines régions, comme la mer du nord.

L'année 2009 quant à elle, est caractérisée par une chute brutale des cours du pétrole suite à la crise financière internationale. Cependant, après une période de stabilité exceptionnelle en termes de prix du pétrole, depuis 2011, soit 110 \$ en moyenne, le prix du baril de pétrole s'est effondré à partir de juin 2014 pour atteindre 40 \$ fin Août 2015, soit son niveau le plus bas depuis la crise financière internationale de 2008.

Dès lors, la période actuelle est caractérisée donc par la conjugaison des facteurs économiques et géopolitiques différents sur l'offre et la demande. Cette situation est le fait principal de l'essor de la production de pétrole de schiste en Amérique, qui est passée de 5,6 millions de barils par jour en 2010 à 9,3 millions de barils par jour en 2015, rendant ainsi les États-Unis le premier producteur mondial, devant l'Arabie Saoudite et la Russie.

Ajoutant également la décision de l'Arabie Saoudite, qui consiste à ne pas jouer le rôle de variable d'ajustement au sein de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et de maintenir sa production, comme cette situation est due éventuellement à la reprise de la production de la Libye et d'Irak.

Cette chute des cours pétroliers produit alors des effets pervers sur tous les acteurs économiques, en induisant ainsi une importante redistribution de richesse des pays exportateurs vers les pays importateurs.

## **Conclusion**

Les ressources naturelles constituent un moteur essentiel et dynamique du développement économique des pays suite à leurs importantes caractéristiques. Elles sont par ailleurs, un facteur déterminant non seulement dans l'activité économique mais aussi dans les relations géopolitiques entre les pays. Dans ce contexte, l'une des idées les plus conçues dans le développement économique considère que la dotation de ressources naturelles constitue une chance pour un pays, car celles-ci représentent un facteur majeure de création de richesses et donc de promouvoir la croissance économique.

Mais la réalité nous montre une image bien différente, en effet, pas mal de pays riches en ressources naturelles présentent des taux de croissances économique très médiocres.

A cet effet, la relation entre les ressources naturelles et la croissance économique a drainé plusieurs chercheurs à faire un champ d'investigation très vaste. Les études théoriques et empiriques abordant cette relation révèlent plusieurs contradictions. En effet, des auteurs comme Sachs et Warner montrent que les ressources naturelles affectent négativement la croissance économique des pays qui en sont bien doté notamment à travers le phénomène du « syndrome hollandais », qui désigne que l'expansion du secteur des ressources nuit au développement des autres secteurs de l'économie, en particulier le secteur manufacturier. Alors que, d'autres auteurs voient que la dotation en ressources naturelles pourrait être plutôt une bénédiction qu'une malédiction si le pays dispose d'un cadre institutionnel favorable. Donc les ressources naturelles ne constituent pas une malédiction en soit qu'à travers plusieurs facteurs économiques et politiques qui conduisent au déclin de la croissance économique, notamment le facteur institutionnel.

De leur part, les ressources pétrolières constituent depuis plus d'un siècle la source énergétique la plus convoitée sur la scène internationale voir la principale source énergétique à l'échelle mondiale, elle demeure l'une des matières première en pleine expansion industrielle. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les ressources pétrolières deviennent une source stratégique majeure, elles représentent l'un des mécanismes de fonctionnement de toute économie. En effet, l'accès à ces matières premières est devenu un enjeu économique et géopolitique incontournable.

De puis longtemps, le pétrole est au cœur des enjeux politico-économiques internationaux. Dans le contexte d'épuisement de ces réserves énergétiques, leur exploitation devient non seulement facteur de tensions, mais aussi de conflits entre différents pays. Ces dernières

décennies, les conflits liés au pétrole prennent une certaine ampleur, mais se sont les raisons et les conséquences de ces conflits qui deviennent des enjeux majeurs.

## *Chapitre II*

### *Relation entre institutions et croissance économique : aspects théoriques et empiriques*

## **Introduction**

Au cours de ces dernières décennies, le monde a connu une augmentation globale de la richesse mais aussi une augmentation de l'écart de revenu entre les pays. Les pays riches enregistrent un accroissement de leur PIB et une accélération de leur taux de croissance économique, tandis que la majorité des pays les moins avancés ont connu une situation contraire. Cette situation suscite davantage l'attention des économistes et nécessitent toujours plus de contributions pour apporter plus de clarification. La majorité des études se sont focalisées sur l'impact des ressources naturelles sur la croissance.

Certains économistes ont montré qu'une abondance de ressources naturelles a un impact négatif sur la croissance (Sachs et Warner(1999), Sachs et Warner (2001)), tandis que d'autres contestent cette conclusion (Manzano et Rigobon (2007)) et classent les ressources naturelles comme une des variables les plus robustes dans les études sur la croissance.

Cependant, d'autres auteurs étendent cette analyse au facteur institutionnel. En effet, plusieurs travaux théoriques et empiriques ont été avancés pour montrer la relation entre la qualité des institutions et la croissance économique tant en science économique qu'au sein de la communauté internationale. La nécessité d'améliorer la qualité des institutions est devenue alors un impératif pour la réussite des politiques de développement.

Dans la première section de ce chapitre, nous allons traiter le cadre conceptuel des institutions par la définition des institutions, en abordant par la suite la gouvernance et la théorie des institutions.

Cependant, dans la deuxième section, nous allons nous focaliser sur les différentes littératures théoriques et empiriques portées sur la relation entre les institutions et la croissance économique.

Quant à la troisième section, elle est réservée à expliquer la place des institutions et de la gouvernance dans la théorie de la croissance économique.

## **Section I : Le cadre conceptuel des institutions**

L'analyse économique des institutions fut marquée par des travaux classés généralement comme étant hétérodoxes au début du XX<sup>ème</sup> siècle, tels que ceux de Veblen, Mitchell et Commons. C'est seulement à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, en 1970, que l'économie institutionnelle va se renouveler sous l'impulsion de nouveaux travaux sous l'appellation de la Nouvelle Economie Institutionnelle(NEI), à savoir ceux de Coase, North, et Williamson. En effet, la Nouvelle Economie Institutionnelle consiste à l'utilisation des outils



néoclassiques afin d'analyser les rôles que jouent les institutions dans l'organisation et l'exécution des activités économiques.

La contribution de North à l'analyse économique est de formuler une structure théorique applicable à l'histoire économique. L'analyse Northienne des institutions met en avant les éléments tels que les droits de propriété, les institutions et les règles du jeu. Ce cadre conceptuel a permis à North de donner à la croissance économique une interprétation nouvelle et de forte utilité, en offrant ainsi des aperçus nouveaux à l'histoire de l'économie.

### **I- Définition et types d'institution**

L'institution est un terme qui peut avoir plusieurs significations et qui désigne particulièrement des structures organisées ayant comme mission principale le maintien de l'état social du pays qui constitue la substance de la vie sociale. Le concept d'institution est également utilisé dans plusieurs autres domaines, tel que la philosophie, la sociologie, la politique et la géographie.

#### **I-1- Définition d'institution**

Le mot institution prend son origine du verbe latin *instiuo*, *instiuere* ou *in statuo* qui signifie « placer dans », « installer » ou « arranger »<sup>37</sup>. La notion d'institution se réfère donc à une préparation d'un mouvement structuré en termes de règles ouvertes ou implicites précédant une situation en tendant ainsi vers un équilibre plutôt qu'à la consolidation d'un ensemble d'activités.

L'institution peut être défini également comme des systèmes de règles qui structurent les interactions sociales, le langage, l'argent, le droit, les systèmes de poids et les différentes mesures.

Selon la définition de Douglass North (1994), « les institutions sont les règles du jeu dans une société, ou, plus précisément, les contraintes conçues par les hommes qui structurent l'interaction humaine. Par conséquent, elles structurent les incitations dans l'échange humain, qu'il soit politique, social ou économique »<sup>38</sup>.

Acemoglu (2008) quant à lui, accorde une place importante aux institutions, dans son ouvrage sur les déterminants de la croissance. En les définissant comme « ... les règles, les

---

<sup>37</sup> Guery Alain (2003), « *Institution histoire d'une notion et de ses utilisations dans l'histoire avant les institutionnalismes* », Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy 1 (n°44), p9.

<sup>38</sup> Douglass C. North (1990), « *Institutions, institutional change and economic performance* », Cambridge university press, chapter 1-3, p3.

régulations, les lois et les politiques qui affectent les incitations économiques utiles à l'investissement dans les technologies, dans le capital physique et humain.<sup>39</sup>

North a également introduit un concept très large désignant les règles formelles et informelles qui dirigent les interactions humaines. Des définitions précises étroites mettent l'accent sur des organismes, procédures ou réglementations spécifiques. À un niveau intermédiaire, les institutions sont définies en référence à la protection des droits de propriété, à l'application équitable des lois et règlements et à la corruption. Cette conception est moins large par rapport à celle de North, qui réunit toutes les normes régissant les interactions humaines. En général, les travaux récents sur les déterminants du développement économique utilisent cette définition intermédiaire.

Glaeser et al. (2004) de leur côté, considèrent que les mesures institutionnelles doivent remplir deux conditions pour être concordé avec la définition de North (1994). Elles doivent mentionner la notion de contraintes sur le comportement des agents et la condition permanente et stable des institutions. Ils considèrent que les mesures appliquées ne sont pas stables et trop fluctuantes. Elles reflètent bien plus un choix de politiques publiques que des contraintes ou encore des « règles du jeu ». Le choix politique apparaît bien plus comme un produit institutionnel que comme une contrainte.

De même, North estime que les « institutions offrent un cadre structurel incitatif pour l'économie ; à mesure que la structure institutionnelle évolue, elle détermine le sens du changement économique vers la croissance, la stagnation ou le déclin ». Il aboutit donc à conclure que « l'histoire économique est essentiellement une histoire d'économies qui n'ont pas été en mesure de mettre en place un cadre de règles de jeu économique qui permettent une croissance durable... ». Comme Il ajoute aussi « de l'histoire économique et du développement économique est celle de l'évolution des institutions politiques et économiques qui promeuvent et créent l'environnement économique qui entraîne une productivité croissante »<sup>40</sup>.

## **I-2- Types d'institutions**

North distingue deux principaux types d'institutions, les institutions formelles et les institutions informelles. Les institutions formelles sont l'ensemble des contrats, règles politiques, juridiques et économiques écrits, explicites et dont l'exécution devrait être assurée par une entité, qui est généralement l'Etat ou ses administrations. En revanche, les institutions

---

<sup>39</sup> Mathieu Couttenier (2012), « *L'effet conditionnel des ressources naturelles sur les institutions* », Presses de Sciences Po, Revue économique 1, Vol. 63, pp 27 - 49.

<sup>40</sup> Daron Acemoglu et James A. Robinson (2015), « *La faillite des nations (les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté)* », Ed Markus Haller, Genève, p 234.

informelles ne sont pas écrites, elles sont des règles implicites dont l'exécution est assurée de façon endogène par de simples individus. Les institutions formelles varient ainsi plus rapidement que les institutions informelles.

### **I-2-1- Les institutions formelles**

Bien que le rôle des institutions soit affirmé, la formalisation des contraintes est elle aussi, de plus en plus importante dans les sociétés dont la complexité est croissante. Les règles formelles dans un pays forment les règles du jeu politique des agents économiques. Cette formalisation, combinée avec le changement technologique tend à réduire les coûts et à encourager la précision. Ce sont les règles qui expliquent la performance économique d'un pays. La création du système légal formel est vue comme le complément de l'efficacité des institutions informelles dans la baisse des coûts de l'information, du contrôle ainsi que dans la mise en place d'une organisation. Elle rend les solutions des institutions informelles possibles aux échanges plus complexes.

Zenger et al. (2002) considèrent les institutions formelles comme étant les règles qui sont facilement observables à travers les documents écrits ou les règles qui sont déterminées et mises en place à travers la position formelle telle que l'autorité ou la propriété. En passant de la constitution aux droits de propriété et des contrats individuels, elles comprennent les fonctions législatives, exécutives et judiciaires ainsi que les fonctions bureaucratiques du gouvernement, mais aussi les mesures incitatives explicites et les termes contractuels. Pour Williamson (2000), la définition et la mise en place des droits de propriété et les droits de contrats sont les traits importants de l'institution formelle. De fait, les droits de propriété se développent approximativement autour des ressources et les contrats reflètent la structure incitative-désincitative introduite dans la structure des droits de propriété. Ainsi, l'ensemble des règles formelles identifie la structure formelle des droits dans un échange spécifique.

De manière générale, l'institution formelle est considérée comme un ensemble de règles politiques, sociales et juridiques fondamentales qui établissent la base du comportement des individus dans la société. Elle représente alors la règle du jeu dans toutes les interactions ou transactions entre les agents économiques. Dans ce sens, la qualité d'institution est un résultat de l'efficacité des règles de l'interaction économique et de l'efficacité de leur application. Elle est alors importante, particulièrement pour une construction et une sélection de ces règles efficaces, leur diffusion et finalement leur application y compris dans la surveillance, la résolution des conflits ainsi que dans la sanction des violations.

### **I-2-2 - Institution informelle**

Toutes les interactions quotidiennes et toutes les relations sociales internes ou externes sont gérées par les codes de conduite, les normes du comportement et les conventions. Ces éléments ne sont pas notés dans les règles formelles de la société mais ils sont aussi considérés comme des institutions. Ces institutions informelles correspondent à l'encastrement social regroupant les éléments qui expliquent le comportement des agents (Williamson, 2000). Avec leurs origines spontanées, ces institutions informelles proviennent de l'information socialement transmise.

Les institutions informelles peuvent donc, se définir comme étant des règles basées sur la compréhension implicite. Elles sont pour la plupart, socialement dérivées des documents écrits mais elles ne sont pas accessibles à travers ceux-ci (Zenger et al, 2002). Les institutions informelles sont difficiles à mesurer sur une base de l'analyse économique. North pose la question sur ce qui donne aux institutions informelles une telle influence pénétrante sur les économies, surtout à long terme. Le concept d'encastrement du niveau social et dans le contexte de continuité des relations est avancé pour expliquer ces problèmes.

Les institutions informelles sont quasiment constantes, et pour la plupart des économistes institutionnels, elles sont données. Une identification et une explication du mécanisme dans lequel les institutions informelles se produisent et se maintiennent pourraient aider à comprendre le changement très lent de ce type d'institution. Ce sont les éléments qui sont adoptés et qui jouent un rôle d'inertie non négligeable.

L'importance des institutions informelles est reconnue aussi bien dans le management de la firme que dans le contexte d'échange sur le marché. Pour certains auteurs, les réseaux sociaux incarnés dans les institutions informelles tels que les normes et la confiance jouent un rôle crucial. Ces relations sociales peuvent former une sorte de contrat implicite qui a l'avantage de promouvoir la flexibilité et la sensibilité à changer les conditions en évitant la renégociation coûteuse des clauses de contrat.

### **II- Institutions et gouvernance**

Les analyses en termes de gouvernance se sont imposées pour renouveler de manière sensible l'approche des institutions. En effet, le concept de gouvernance et celui de l'institution est quasiment le même. Les deux concepts sont indissociables, notamment dans le domaine de la croissance économique et du développement, où ils structurent les conceptions du cadre politique des sociétés et inspirent les plans de réforme de l'Etat.

Toutefois, de nombreux auteurs soutiennent que les institutions efficaces sont une condition nécessaire pour le succès des économies de marché. Citant : North (1990, 1995), Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2004), Clague, Keefer et Olson (1995), Alesina et Perotti (1996). Comme elles peuvent contribuer à l'amélioration des résultats économiques et à la réussite des réformes. Certains d'auteurs néolibéraux comme Acemoglu, Johnson et Robinson (2004), Rodrik, Subramanian et Trebbi (2002) ont également affirmé que la qualité des institutions est vitale non seulement pour la relance de croissance, mais surtout pour le développement. Elle est le seul facteur déterminant le niveau de développement.

## **II-1- Concept de gouvernance et de bonne gouvernance**

La thématique de la gouvernance est au cœur du développement des organisations et institutions qu'elles soient publiques ou privées dont elles s'orientent vers la croissance économique. Cette préoccupation, a suscité une large gamme de littérature cherchant à identifier quels principes à respecter pour une bonne gouvernance.

### **II-1-1- Définition de gouvernance**

La gouvernance est un concept qui a beaucoup évolué depuis sa genèse dans les débats préoccupant la problématique du développement. Avec la fin de la guerre froide, le concept de gouvernance s'est substitué à celui de gouvernabilité (Johnson, 1997). Il a été défini comme la réorganisation ou la réinvention de la gestion publique, dans le sens large du terme, pour faire face aux nouveaux défis du développement à l'ère de la globalisation.

Selon Johnson (1997), la gouvernance aborde maintenant les questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Elle est de plus en plus perçue comme un concept englobant une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser et de faire en sorte que la société s'approprie du processus.

Selon la Banque Mondiale, la gouvernance correspond à la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays dans un objectif de développement.<sup>41</sup> Elle circonscrit en outre son action en matière de gouvernance à quatre champs principaux : la capacité et l'efficacité dans la gestion des services publics, la responsabilité dans les actions, le cadre légal du développement et enfin l'information et la transparence (Le Texier, 2005). Une gouvernance est considérée comme étant légale quand

---

<sup>41</sup> Fonds International de Développement Agricole (1999), « *la bonne gouvernance: une mise au point* », Conseil d'administration - Soixante-septième session, septembre, p 2.

l'exercice du pouvoir est régi par un ensemble de règles et de principes issus de la tradition ou consignés dans une constitution, des lois écrites et des jurisprudences.

Pour la PNUD, la gouvernance signifie l'exercice de l'autorité économique politique et administratif afin de gérer les affaires du pays à tous les niveaux.<sup>42</sup> Il comprend les mécanismes, les processus et les institutions à travers lesquels les citoyens s'expriment clairement et aisément leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, remplissent leurs obligations et règlent leurs différences (ONU, 2006). Quant à Pascal Lamy, directeur-Général de l'OMC, il définit la gouvernance comme un ensemble de transactions par lesquelles des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées (Lamy et Laïdi, 2002)<sup>43</sup>. La finance, l'environnement, le commerce, la santé, les normes sanitaires et sociales, la lutte contre le crime ainsi que la défense des droits de l'homme sont tous compris dans les champs de la gouvernance.

Dans ce sens la gouvernance se définit comme «les traditions et les institutions au travers desquelles s'exerce l'autorité dans un pays» (Kaufmann et al, 1999), et la bonne gouvernance renvoie alors, à l'allocation et à la gestion des ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs (PNUD, 1997).<sup>44</sup>

### **II-1-2- Définition de bonne gouvernance**

Le concept de la bonne gouvernance a essentiellement été développé par les praticiens du développement comme instrument de réforme institutionnelle, par transposition dans le champ administratif des méthodes de gestion empruntées au secteur privé aux fins d'efficience.

La bonne gouvernance est alors employée pour définir les critères d'une bonne administration publique dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. Selon Smouts, c'est «un outil idéologique pour une politique de l'Etat minimum» (Cassen, 2001). D'une toute autre portée, dans le «Livre blanc sur la gouvernance européenne» adopté par le Conseil Européen de Bruxelles, la gouvernance renvoie à «l'ensemble des règles, des procédures et des pratiques qui affectent la façon dont les pouvoirs sont exercés à l'échelle européenne».

L'Agence Canadienne pour le Développement International utilise le terme de bonne gouvernance dans sa politique en matière de droits de la personne, de démocratisation et de

---

<sup>42</sup> Atlani-Duault Laëtitia (2005), « *Les ONG à l'heure de la : bonne gouvernance* », Revue Autrepart, N° 35, pp. 3 -17.

<sup>43</sup> Jacquet J- Pierre et al (2001), « *La gouvernance, ou comment donner sens à la mondialisation* », Rapport sur la gouvernance mondiale, P 231.

<sup>44</sup> Atlani-Duault Laëtitia (2005), op.cit.

bon gouvernement, et définit le concept comme la façon dont un gouvernement gère les ressources sociales et économiques d'un pays. Cette saine gestion des affaires publiques désigne un exercice du pouvoir, à divers échelons du gouvernement, qui soit efficace, intégré, équitable, transparent et comptable de l'action menée (Johnson, 1997). Elle réduit le concept à des interventions et des relations de pouvoir qui visent strictement le gouvernement et ne tient pas compte de l'influence, des besoins, des contributions et de la responsabilité de la société civile ou du secteur privé.

Selon la Banque Mondiale, cette bonne gouvernance signifie que le gouvernement doit être responsable de ses actions, que la qualité de la bureaucratie doit être élevée, et qu'il doit être efficient et prêt dans l'ajustement selon le besoin du changement social. Le système légal et judiciaire doit être approprié aux circonstances et adhéré par les membres du secteur public et privé. Le processus d'établissement des politiques doit être ouvert et transparent dans la mesure où tous les groupes d'intérêt pourraient participer dans la décision. Enfin, la société civile doit être forte pour pouvoir participer dans les affaires publiques. Cette bonne gouvernance est alors, entendue comme "un service public efficace, un système juridique fiable et une administration redevable envers ses usagers" (Le Texier, 2005).

La mauvaise gouvernance, au contraire, est le non-respect de ces caractéristiques en totalité ou en partie. La hausse de la corruption, la mauvaise gestion des ressources nationales, les troubles, violences et conflits civils et politiques, l'exclusion, le clientélisme politique, etc. En sont quelques symptômes (Bonny, 2005).

Au final, les organismes internationaux préconisent par le biais de cette notion de bonne gouvernance, les réformes institutionnelles nécessaires à la réussite de leurs programmes économiques. Il s'agit alors de l'habillage institutionnel des plans d'ajustement structurel et du « Consensus de Washington ». Divers organismes élaborent des indicateurs internationaux permettant de couvrir un bon nombre d'aspects de la gouvernance qui reflète le niveau de la qualité des institutions et d'en établir un classement par pays.

### **III- La gouvernance et la théorie des institutions**

La bonne gouvernance devrait permettre de conduire des réformes économiques en bon escient dans des conditions de stabilité politique. Elle s'est développée comme une véritable méthode de traitement des problèmes sociaux, économiques et politiques et de réforme de l'État, destinée à créer les conditions favorables aux mécanismes du marché. Les mesures ainsi proposées visaient à l'instauration de normes et d'institutions assurant un cadre prévisible et transparent pour la conduite des affaires publiques et obligeant les responsables à rendre

des comptes. De ce point de vue, la bonne gouvernance est fondée sur la promotion de l'efficacité (rigueur budgétaire, politiques axées sur le marché, réduction du champ d'intervention de l'État et privatisation) et de la démocratie (transparence, équité, justice, promotion de l'État de droit, droits civiques et socio-économiques et décentralisation). Cette bonne gouvernance est ainsi associée à la qualité institutionnelle d'un pays.

Du point de vue théorique, la gouvernance désignait au départ, les modes de coordination interne permettant de réduire les coûts de transaction générés par les marchés. Ce concept inspiré du néo-institutionnalisme va se propager du champ économique vers le champ politique notamment grâce au succès remporté par le nouveau paradigme économique néolibéral. Ce sont les théories selon lesquelles l'État est résiduel, il n'existe que pour garantir l'autorégulation du marché. Dans cette vision, les institutions n'ont de raison d'être que parce qu'elles permettent la liberté des forces économiques et le respect des règles de concurrence. De fait, la première théorisation du concept de gouvernance se trouve chez Kooiman (1993), mais le lien entre les conceptions normatives de la gouvernance et les conceptions analytiques s'est fait notamment grâce au courant néo-institutionnaliste et à des auteurs tels que March et Tournier (2007). La gouvernance est alors considérée par ces auteurs comme un processus d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions dans le but d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement. La gouvernance renvoie ainsi, à un ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages publics et sociaux, ainsi qu'aux acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique (Le Galès, 2003). Elle est donc, la conséquence d'un contrat social contemporain qui est une notion centrale de la philosophie politique.

Dans la théorie économique, la gouvernance étudie donc la régulation d'une société et le partage des tâches entre marché, structures sociales et structures politiques. Elle est alors un concept normatif qui établit des règles de gestion publique pour les pays qui contractent des prêts auprès de ces organisations. Elle est ainsi définie comme l'exercice du pouvoir politique dans la gestion d'une nation. En ce sens, la gouvernance prend explicitement référence au concept d'institution dans le courant économique de la NEI (Zhuang et al, 2010).

Cependant, avec la définition des institutions de North (1990) comme étant les contraintes qui structure les interactions politiques, économiques et sociales qui ont pour but d'atténuer les incertitudes créées par l'asymétrie d'information, la gouvernance est vue comme étant son résultat (De, 2010). Autrement dit, la gouvernance est un processus par lequel les décisions



dans les affaires de l'Etat sont prises et appliquées. Elle est donc le fruit de la structure institutionnel d'un pays et perçue comme l'aspect pratique de l'environnement institutionnel.

La bonne gouvernance reflète alors, la façon dont l'environnement institutionnel solide est assuré car, pour considérer une gouvernance comme bonne, il faut des indispensable qui sont aussi au cœur du débat sur la qualité de l'environnement institutionnel (Dixit, 2009).

## **Section II : Repères théoriques et empiriques sur la relation entre institutions et croissance économique**

Une littérature très vaste s'est constituée pour relever l'importance des institutions dans la croissance économique tant sur le plan théorique que sur le plan empirique. Les travaux théoriques de la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) occupent une place majeure dans ce contexte. Elles se déclinent à travers des analyses théoriques et empiriques. En effet, ces analyses sont fondées principalement sur l'étude de bases institutionnelles associées à des variables macroéconomiques plus classiques cherchent à établir une relation claire entre la qualité des institutions et la croissance économique.

Toutefois, d'autres analyses posent de nombreuses questions relatives au développement, leur intérêt est fondé sur les différences de développement entre les pays.

Pour expliquer ces différences, la théorie de la croissance économique s'est appuyée sur la combinaison de plusieurs facteurs, notamment, le travail, le capital (physique et humain) et le progrès technique d'une manière que ces variables constituent la croissance économique.

Même ci ces facteurs sont similaires entre les pays, qu'ils soient développés ou en développement, le décalage de croissance économique est toujours remarqué, d'où la réflexion c'est dirigée vers le facteur institutionnel pour expliquer ce décalage. Car l'augmentation de ces facteurs n'assure pas une croissance économique favorable. Qu'est ce qui rend donc la combinaison de ces facteurs rentable et efficace pour la stimulation de la croissance économique dans le temps ?

Pour répondre à la question posée, les études ont fait recours à l'économie institutionnelle, notamment avec les théories du North. Cependant, ces dernières sont caractérisées par l'apparition d'un nouveau consensus au niveau du développement et de la croissance. Ce consensus ne se limite pas uniquement à prendre en compte les facteurs traditionnels, mais aussi, il intègre des facteurs politiques et institutionnels.

### **I- L'analyse théorique de la relation entre les institutions et la croissance économique**

Sur le plan théorique, la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) indique que des institutions efficaces peuvent contribuer à la différence dans le succès des réformes du marché

et les institutions représentent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme.

North (1981) et Rosenberg et Birdzell (1986) expliquent que l'accroissement de l'activité économique s'accompagne de meilleures institutions. Cette hypothèse est vérifiée par les observations empiriques de Clague et al. (1996), en utilisant le PIB initial comme variable de substitution du niveau de développement économique.

Dans le même contexte, North a démontré que la baisse des coûts de transaction favorise la croissance économique et que cette baisse est due principalement à l'efficacité du système des droits de propriétés mis en place par les gouvernements. Comme il a signalé dans sa recherche, que le cadre institutionnel règle les comportements et les anticipations pour concourir à la croissance économique en se focalisant évidemment sur les règles de jeu qui constituent les institutions quelles soient formelles ou informelles. En effet, les institutions formelles jouent un rôle important dans la création des richesses au sein des nations, cette importance des institutions dans le processus de la croissance économique est expliquée par les institutions financières internationales, notamment par la banque mondiale par une notion de « bonne gouvernance », où la bonne gouvernance permet d'assurer la sécurité des transactions qui amorce la croissance économique.

Toutefois, le contexte de bonne gouvernance est devenu un outil crucial exigé dans les pays en développement pour stimuler la croissance économique en utilisant l'ensemble des mesures techniques qu'il contient.

Ces dernières années, les économistes s'accordent sur le rôle primordial de la gouvernance dans l'explication de la différence entre les performances des pays en développement. Malgré que leur points de vue divergent quant au type de gouvernance, et en incluant le rôle de l'Etat dans l'accélération de la croissance économique.

Cependant, deux approches de gouvernance existent aujourd'hui, à savoir l'approche libérale « Market- Enhancing Gouvernance » et l'approche hétérodoxe « Growth- Enhancing Gouvernance ».

L'approche libérale de la gouvernance illustre que le rôle de l'Etat est d'assurer l'efficacité des marchés et de lutter contre les activités de recherche de rente et de corruption d'un côté, de l'autre côté, il doit garantir les droits de propriétés et réduire les risques d'expropriation. Cette approche est soutenue principalement par les institutions financières internationales, particulièrement la banque mondiale depuis le début des années 90. Une vaste littérature empirique indique ainsi qu'une bonne gouvernance est associée à de meilleures

performances économiques qui coïncident avec l'émergence de la nouvelle économie institutionnelle et les travaux de North (1990).

L'approche hétérodoxe de la gouvernance considère le contexte de l'Etat dans les pays en développement comme un outil de transformation sociale qui relève que les pays traversent une transition spectaculaire lorsque leur système de production se détériore et qu'une économie capitaliste s'élève. Selon cette approche, le rôle de la gouvernance consiste à soutenir les pays en développement dans un contexte de coûts de transaction élevés, et son objectif donc réside dans le transfert des ressources vers les secteurs productifs et dans la gestion des incitations productives de manière à développer la technologie et accroître la productivité, et en fin de maintenir la stabilité politique dans un contexte de transformation rapide.

## **II- Etudes empiriques sur la relation entre les institutions et la croissance économique**

Sur le plan empirique, nous retrouvons une large littérature empirique montrant l'importance des institutions comme facteur crucial de la croissance et du développement. En effet, nous savons que le rôle des institutions dans la croissance n'est pas un thème nouveau dans la théorie économique, les travaux empiriques n'ont pas pris l'essor qu'à partir des années 1990, ces travaux ont permis d'illustrer la relation entre la structure institutionnelle et les performances économiques. Cependant, ces études empiriques ont beaucoup contribué à la vérification des résultats obtenus dans les études théoriques sur l'importance des institutions et de la gouvernance dans la croissance économique. Dans cette section, nous allons exposer cette relation à travers deux études différentes. Une étude dite de la première génération et l'autre de la deuxième génération.

La première catégorie consiste à expliquer pourquoi la qualité des institutions est différente entre les pays et quel facteur peut contribuer à cette différence, et en testant particulièrement l'hypothèse de North (1990) sur l'importance des droits de propriété et des coûts de transaction dans la détermination des performances économiques. Dans cette étude (de la première génération), les auteurs ont introduit trois types d'indicateurs : démocratiques (liberté civile...), indicateurs liés à la stabilité politique (troubles politiques...) et d'autres liés à la corruption (système judiciaire...). Les auteurs lors de cette étude ont vérifié l'impact des institutions sur les performances économiques sans faire référence aux notions de gouvernance.

Cependant, la deuxième catégorie d'étude (étude de la deuxième génération) est basée sur la manière dont la gouvernance et les variables institutionnelles affectent la croissance

économique et le revenu par tête en cherchant à déterminer les canaux à travers lesquels la gouvernance affecte la croissance économique. Le but de cette catégorie d'étude est de combler les lacunes des travaux de la première génération.

### **II-1- Les études de la première génération**

Afin de présenter ces études d'une manière précise, nous les avons structurés selon les indicateurs de gouvernance étudiés à savoir : la démocratie, la stabilité politique et la corruption.

#### **II-1-1- La démocratie et la croissance économique**

Selon la synthèse de Borner (1995), il existe six études sur cette relation, en constatant que trois études empiriques débouchaient sur une relation positive entre ces deux phénomènes, et trois autres trouvaient qu'il n'y a aucune relation significative.

Kormedi et Meguire (1985), et Scully (1988) ont utilisé des régressions de croissance en coupe transversales et les indices des droits civils et politiques de Gasti. Les auteurs suggèrent un impacte direct sur la croissance.

Barro (1991), Olzer et Rodrik (1992), de leur part, démontrent l'effet positif des libertés civiles et économique sur la croissance économique.

D'autres auteurs, tel que Helli Well (1994), Feng (1997) et Muller constatent que la démocratie est corrélée positivement avec la croissance.

#### **II-1-2- L'instabilité politique et la croissance économique**

S'agissant les études empirique entre instabilité politique et croissance,<sup>45</sup> elles s'accordent généralement sur l'effet négatif de l'instabilité politique sur la croissance.

Alesina et al (1996) dans une étude faite sur 113 pays au cours de la période (1950-1982), soulignent que la stabilité politique est le facteur majeur de la croissance économique.

En outre, le modèle de Landregan et Pool (1990), en utilisant un échantillon de 121 pays sur la période (1950-1982), constatent qu'un faible taux de croissance induit la réalisation d'un coup d'Etat.

Ozler, Roubini et Swagel (1996) de leur part, par une étude sur un échantillon de 113 pays sur la période (1950-1982), montrent que l'instabilité politique a un effet négatif et significatif sur la croissance économique.

---

<sup>45</sup> Haoudi Amina, (2019), « Etude empirique de la relation entre gouvernance et croissance économique : cas du Maroc », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit N°11, Décembre, pp. 727-761.

### **II-1-3- La corruption et la croissance économique**

Le premier à avoir étudié l'impacte de la corruption sur la croissance est Mauro (1995), en cherchant les canaux par lesquels la corruption et d'autres facteurs institutionnels affectent la croissance et l'intensité de cet effet. Mauro utilise l'indice de corruption fourni par Business International (BI) sur la période (1980-83). L'auteur résume son analyse à neuf indicateurs de l'efficacité institutionnelle (changement politique et institutionnel, probabilité de l'opposition, stabilité politique et sociale, stabilité de travail, relation avec les pays voisins, terrorisme, système légal, la bureaucratie et la paperasserie et la corruption). Tous les indicateurs de BI sont positivement corrélés, cela peut être expliqué par plusieurs facteurs : la corruption existe dans les pays où la paperasserie ralentit la bureaucratie. Aussi l'auteur a agrégé l'indice d'efficacité bureaucratique et l'indice de stabilité politique dans un indice qui l'appelle : efficacité institutionnelle. Cela traduit que la corruption diminue significativement la croissance économique.

Tanzi et Davodi (1997) de leur part, ont montrés que la corruption conduit à des décisions sur l'allocation des fonds publics qui ont des effets pervers sur le développement économique.

D'autres études s'intéressent plus à l'enrichissement frauduleux de personnalités publiques (Fisman 2001). Certains d'autres traitent plus spécialement du détournement de l'Etat, soit l'influence des firmes sur l'élaboration des lois et des règlements sur les choix publiques.

Malgré l'importance des résultats aboutis, ces études admettent certaines carences, particulièrement concernant les méthodes suivies.

### **II-2- Les études de la deuxième génération**

Afin de prendre en considération les aspects indirects de l'effet de la gouvernance et de la qualité des institutions sur la croissance économique, une deuxième série d'études empiriques a été introduite, qui cherche à saisir les différentes voies de transmission par lesquelles la qualité de la gouvernance affecte la croissance économique.

Cette catégorie d'études diffère de la première dans deux points principaux : premièrement elle utilise le cadre théorique de l'impacte de la qualité des institutions sur les performances économiques par le biais de ces effets sur les différentes composantes de la fonction de production à savoir la productivité et l'accumulation du capital physique et humaine (Hall et Jones (1999) et Rodrick et al ( 2002)). Autrement dit, ces études sont accentuées sur une analyse empirique réalisée à base de propositions théoriques. Deuxièmement certains de ces travaux empiriques tentent d'introduire des mesures synthétiques qui représentent le contexte de gouvernance en général.

Dans ce qui suit l'étude va porter sur la détermination de la relation entre la gouvernance et la productivité d'une part et la relation entre la gouvernance et l'accumulation du capital d'autre part. Dans ce contexte, Aron (2000) fait remarquer qu'en influant sur la productivité des facteurs, les institutions auraient également un impacte indirect sur l'accumulation des facteurs de production.

Les auteurs se basent ici sur l'hypothèse que, si l'augmentation des quantités de capital et de travail a un impact positif sur la croissance, cette augmentation sera beaucoup plus importante si l'économie considérée dote d'une bonne qualité de gouvernance. Cette bonne qualité de gouvernance va rendre cette mobilisation des facteurs plus efficace dans le temps en assurant ainsi une croissance durable.

D'après de ce qui précède, nous concluons que la qualité de la gouvernance et des institutions joue un rôle crucial dans les analyses de la croissance économique tout comme les autres facteurs de production. Les facteurs institutionnels peuvent agir directement sur le progrès technique ou encore sur la productivité totale des facteurs, et ensuite à travers l'accumulation du capital, ils modifient les niveaux d'investissement et le volume de la force de travail dans un pays et donc, indirectement, le niveau du revenu.

Dans leur analyse, ces travaux empiriques s'appuient généralement sur l'approche comptable de la croissance selon laquelle les déférences de la production par habitant proviennent des déférences du capital ou des niveaux de la productivité. L'hypothèse principale adoptée par les auteurs montre que le déterminant essentiel de la performance économique d'un pays est la qualité de sa gouvernance, qui va inciter et motiver les individus et les entreprises dans une économie en encourageant particulièrement les activités productives.

Au final, les pays qui disposent de bonnes institutions, des droits de propriété garantis et moins de distorsions politiques, investiront plus dans le capital en utilisant ces facteurs d'une manière plus efficace.

### **III- Les canaux de l'influence des institutions sur la croissance économique**

North (1990) souligne que les institutions influent sur la croissance économique, mais ne connaît pas réellement les canaux de cette influence. Par conséquent, de nombreuses études sur les institutions se focalisent sur l'importance d'une catégorie particulière d'institutions, à savoir celles qui protègent les droits de propriété et qui garantissent l'exécution des contrats.

En effet, le rôle des institutions et leur importance dans le processus de la croissance économique s'est développé particulièrement au sein de la théorie de la nouvelle économie

institutionnelle (NEI), d'où se trouvent de nouveaux facteurs importants de la croissance économique, tel que la baisse des coûts de transaction qui fluctuent suivant le type des institutions existantes dans le pays. Les rôles des institutions peuvent donc se résumer entre autres comme suit:

**III -1- Les institutions créent, sélectionnent et présentent l'information pertinente pour les acteurs.**

Elles présentent toutes les informations relatives à la situation des marchés, les biens et les participants. Car la bonne circulation de l'information contribue fortement à aider les agents économiques à trouver des partenaires, à sélectionner les activités rentables et à évaluer leur cote de crédit. L'information sur les entreprises et sur le système économique d'une manière générale, aide l'Etat à bien organiser les marchés. Les institutions ont donc une influence sur la production, la collecte, l'analyse, la vérification et la diffusion des données et d'informations nécessaires pour les participants, au sein du marché.

**III -2- Les institutions réduisent l'incertitude liée aux comportements stratégiques des acteurs.**

Par la définition de la nature des droits de propriété et des contrats, les institutions assurent le respect de ces contrats, en fixant qui obtient quoi et quand. Car la connaissance des droits détenus sur des actifs et des revenus et de pouvoir protéger ces droits, en tenant compte du secteur privé vis-à-vis de l'Etat, est considérée une démarche importante pour le développement des marchés. Donc à coté de la constitution d'un pays et de son système judiciaire, les institutions peuvent contribuer à la réduction des différends risques en assurant le respect des contrats.

**III -3- Les institutions aident à la coordination et la coopération entre acteurs individualistes.**

Les institutions incitent à la concurrence sur les marchés, qui en encourageant les individus à mieux faire en favorisant l'égalité des chances. En effet, sur les marchés concurrentiels, les ressources ont plus de chances à se porter sur un projet pour ses mérites. Egalement, l'existence d'une certaine concurrence incite à l'innovation et à la croissance économique. Toutefois, les institutions qui facilitent la concurrence constituent une entrave pour les autres acteurs. Ainsi, par ces règles exigeantes dans l'entrée de nouvelles entreprises, les pouvoirs publics empêchent la concurrence. Cependant, les coûts de transactions relatifs à l'acquisition d'information et aux règles du respect des droits de propriété, et aussi la restriction de la

concurrence, peuvent entraver la création de marchés bénéfiques à tous les acteurs. Les institutions de bonne qualité peuvent donc jouer un rôle dans la réduction de ces coûts.

### **III –4- Les institutions contribuent à la distribution du revenu et à l'allocation des ressources.**

Par des règles rigoureuses, les institutions peuvent contribuer à l'interaction entre le rapport salarial, les formes de concurrence et les dispositions fiscales. Comme elles jouent un rôle important sur le système de distribution du revenu.

### **Section III : La place des institutions et de la gouvernance dans la théorie de la croissance économique**

Depuis Smith (1776), le sujet de la croissance économique constitue l'une des préoccupations majeures de la théorie économique en constituant un thème abondant dans la littérature économique. En effet, l'analyse de la croissance économique connaît un champ d'investigation très important, passant par le modèle néoclassique qui a duré une dizaine d'années allant du milieu des années 50 jusqu'à la fin des années 60.

La question de la croissance économique se réfère souvent aux modèles théoriques de Solow (1956) et Swan (1956), mais la théorie néoclassique de la croissance a connu une stagnation pour une période de vingtaine d'années, car elle est incapable de décrire les tendances empiriques à partir des données développées ces dernières années et également le caractère exogène de la croissance est insuffisant dans la justification des modèles.

En effet, la théorie du capital humain constitue l'un des plus prometteurs qui contribuent à la renaissance de la théorie de la croissance économique, car il est considéré comme un facteur important dans la croissance économique. Toutefois, l'intégration du concept de capital humain a vu le jour au milieu des années 80 d'où la naissance de la seconde génération de l'analyse des phénomènes de la croissance économique, passant ainsi d'une explication exogène de la croissance qui se base sur les comportements des agents à une explication basant sur les comportements et l'évolution des variables économiques.

Tout au long de son évolution, la théorie de la croissance économique s'est accentuée sur des variables tels que le travail, le capital (physique et humain) et le progrès technique dans l'explication des différences de croissance entre les pays développés et même au sein des pays en développement. Pour expliquer ces aberrations, les économistes ont introduit alors des facteurs institutionnels et politiques.



## **I- Les théories traditionnelles de la croissance économique et des institutions**

Les théories explicatives de la croissance sont relativement récentes dans l'histoire de la pensée économique. Ces théories ont conduit à mettre en avant le rôle primordial des facteurs de production dans la croissance, en les impliquant dans une fonction de production, dont la plus marquante est celle de modèle de Solow.

### **I-1- Le modèle de Solow (1956) et ses limites**

C'est à partir de son article (1956) que Solow a présenté son modèle de la croissance en donnant naissance à l'analyse néoclassique de la croissance à long terme, le but de ce modèle est de former un processus de croissance auto-entretenu et stable.

Le modèle de Solow (1956) présente le passage du cadre statique de l'équilibre général au cadre dynamique de la croissance, en analysant la théorie Walrasienne dans un cadre dynamique, il a maintenu ses hypothèses de bases. Néanmoins, ce modèle de croissance a duré jusqu'aux années 1980 en limitant l'explication de la croissance aux phénomènes démographique et technologique.

La préoccupation majeure du modèle de Solow se base sur la fonction macroéconomique de production qui explique la façon de combiner les différents facteurs pour réaliser la production, d'où cette production dépend du capital et du travail. L'hypothèse principale sur laquelle se base ce modèle est que le rendement marginal du capital est décroissant. A ce niveau, la croissance des variables s'effectue au même taux que la croissance de la population. Si le taux de croissance de la population est considéré nul, alors selon le modèle de Solow, le taux de croissance de la production sera nul à long. Toutefois, si la croissance démographique est non nulle, la croissance des variables ne serait être prolongée dans le long terme, la loi des rendements marginaux décroissant impliquant au fur et à mesure de l'accumulation, que la rentabilité marginale du capital diminue pour s'annuler à long terme en rendant tout processus de croissance inexistant.

Vers la fin des années cinquante, un nombre important de questions a été posé par plusieurs économistes sur la validité du modèle de Solow dans la réalité économique. Dans ce contexte, Kador en 1961 fournit une liste des phénomènes qui constituent une représentation abstraite de la croissance, ce phénomène se résume en six faits simplifiés (la production par tête croit de manière continue, le capital par tête est croissant, les parts du capital et du travail dans le revenu national sont constantes, et les pays ont des taux de croissance de la productivité différente).

A partir de ce qui précède, il faut constater que le modèle néoclassique, dans sa version initiale, présente des désaccords importants avec ces six faits.

Toutefois, le modèle de Solow s'avère inadapté à la présentation d'une croissance soutenue à long terme, et ainsi incapable de discuter de la dynamique économique de longue période.

Pour pallier cette insuffisance théorique, Solow va compléter sa modélisation par l'introduction d'une autre variable, par laquelle, la théorie standard rendait compatible avec un taux de croissance par tête positif à long terme, ce qui constitue une deuxième version du modèle de Solow, ce dernier ajoute une variable qui permet d'augmenter le volume d'output par un même niveau d'input afin de rendre le produit par tête croît en longue période.

Cependant, le modèle de Solow indique que la seule accumulation quantitative des facteurs de production ne permet pas d'entretenir un processus continu de croissance, car au fur et à mesure que les facteurs sont accumulés, ce modèle voit que leur efficacité marginale décroît.

En effet, l'amélioration de la qualité des facteurs représente le seul moyen qui permet de contourner la loi des rendements marginaux décroissants en développant leur efficacité pour une quantité donnée. D'une manière précise, le modèle de Solow est complété par l'introduction d'un progrès technique neutre au sens de Harrode qui augmente l'efficacité du facteur travail.

Le progrès technique s'accomplit à travers l'accroissement de l'efficacité de la technique au cours du temps en augmentant le nombre d'unités de travail. La démographie et le progrès technique jouent alors un rôle quasiment identique. En effet, la variable démographique indique le nombre d'unités de mains d'œuvres, et le progrès technique indique l'efficacité d'une unité de mains d'œuvres.

Au final, dans le contexte des rendements décroissants dans l'accumulation du capital, le processus de croissance ne peut être maintenu que par des facteurs extérieurs définis en dehors du modèle. Autrement dit, seulement l'introduction d'un progrès technique exogène, qui améliore d'une manière régulière l'efficacité du processus de production en assurant ainsi une croissance à long terme de production par tête pour aboutir donc à une croissance économique fondamentalement exogène, et en conservant les caractères essentiels du schéma néoclassique de croissance uniforme à taux constant. C'est donc le progrès technique défini en dehors du modèle qui détermine le taux de croissance, et c'est cette hétérogénéité du progrès technique qui rend le modèle de croissance néoclassique le plus longtemps critiqué.

## **I-2- L'absence de l'Etat et des institutions dans le modèle de Solow**

Selon les hypothèses de base du modèle néoclassique s'agissant le cadre de la concurrence pure et parfaite et la flexibilité parfaite des variables d'ajustement, la croissance des variables de base dépend de toute intervention étatique et alors de toute politique économique.

L'Etat intervient que par ses politiques de correction des imperfections caractérisant le fonctionnement du marché. Pour les néoclassiques, l'Etat n'intervient pas dans la sphère économique, qui désigne alors « l'Etat gendarme ».

Concernant les institutions, elles ne sont pas prises en compte dans l'analyse néoclassique de la croissance. En effet, la théorie néoclassique standard néglige les rapports sociaux et toute forme de disposition institutionnelle.

L'hypothèse de la production selon cette théorie se base sur la disponibilité des facteurs de production et la technologie en supposant une satisfaction optimale des institutions et de la gouvernance en négligeant les contradictions et les conflits entre les agents.

Dans ce contexte, les analyses néoclassiques de la croissance s'attachent aux mécanismes purement économiques du processus de croissance sans prendre en considération les dimensions politiques et institutionnelles. Cependant, beaucoup d'autres branches traditionnelles de la science économique s'appuient fortement sur la contribution des facteurs non économiques à la croissance économique.

Malgré la négligence totale des institutions dans le modèle néoclassique de la croissance, le fondateur de ce modèle donne une certaine importance aux institutions. En effet, selon Solow, les institutions représentent des modes de comportement réguliers et codifiés pouvant selon les cas apparaître de façon endogène ou prévenant des normes sociales.

Ces dernières années, l'économie standard a attribué une attention théorique sérieuse au rôle des institutions dans les économies modernes de marché.

S'agissant l'insuffisance du modèle néoclassique, elle est due à l'exogénéité du taux de croissance de long terme. En effet, de nouvelles théories se sont inscrites dans ce contexte tel que celles initiées par Romer (1986).

Ces nouveaux modèles de croissance, tentent donc à endogénéiser le progrès technique en renouvelant ainsi le débat sur les sources de la croissance en spécifiant ses dynamiques endogènes.

Cependant, ce renouveau a porté une réflexion sur le rôle des institutions et de la gouvernance dans le processus de croissance de long terme. Faisant référence à la perspective

des « Growth Accounting », d'où la gouvernance représenterait une des causes de la différence du taux de croissance du résidu entre les pays.

Toutefois, malgré les inconvénients apportés aux modèles de Solow, mais il représente la base de l'économie de la croissance, il est toujours utilisé dans les études empiriques pour déterminer les facteurs de la croissance pendant plus d'un siècle.

## **II- Les nouvelles théories de la croissance et les institutions**

Les nouvelles théories de la croissance se basent sur l'innovation comme facteur clé de la croissance. Cette théorie est apparue en évolution à la pensée néoclassique qui expliquait que la croissance était le seul fruit de l'accumulation de capital, de main d'œuvre et de changement technologique. D'où on parle particulièrement de la théorie de la croissance endogène.

### **II-1- La théorie de la croissance endogène**

Après sa résistance pour une période de trente ans, le modèle néoclassique de Solow devient inadapté selon les nouvelles contributions. Ces dernières insistent sur l'endogénéité de taux de croissance en introduisant de nouveaux modèles qui feront créer un nouveau paradigme de la théorie de la croissance économique ; appelant : « les théories de la croissance endogène ».

Au sein de ces théories, certains économistes insistent sur l'endogénéité du progrès technique en abordant donc de nouveaux déterminants de la croissance et en laissant de côté les déterminants de la croissance exogène.

En effet, ces nouveaux modèles consistent en premier lieu à refuser l'hypothèse de la décroissance de la productivité marginale du capital émis par le modèle néoclassique et plus généralement du facteur cumulable. Selon cette nouvelle théorie, la croissance se développe à taux constant, d'où elle peut être un processus entre-entretenu. Le point majeur apporté alors par cette théorie constitue dans la reconnaissance et la réhabilitation de l'Etat dans le processus de croissance qui était un facteur négligé par la théorie néoclassique.

Il est à signaler deux types de travaux au sein de la théorie de la croissance, à savoir le type qui consiste à introduire un facteur supplémentaire qui représente le progrès technique dans la fonction de production macroéconomique. Ce facteur supporte une « externalité » positive sur le stock de connaissance qui rend le rendement d'échelle croissant, comme il peut être accumulé, et cette accumulation ne s'accompagne pas d'une perte d'efficacité du facteur. Néanmoins, la préoccupation majeure de second type de cette théorie réside dans le traitement des problèmes d'incitation à la recherche, il consiste alors de faire une modélisation explicite

entre le secteur de la recherche, les structures de son marché et le secteur de la production du bien final.

La théorie de la croissance endogène vient pour pallier les lacunes rencontrées dans la théorie néoclassique de la croissance, s'agissant particulièrement l'explication de l'exogénéité du progrès technique qui était introduit uniquement pour remédier l'annulation à terme de la productivité marginale du capital dans le modèle traditionnel. Cependant, les nouveaux théoriciens cherchent une réponse alternative à cette exogénéité du progrès technique qui doit être produit à l'intérieur d'organisations productives spécialisées en créant alors d'activités économiques rémunérées.

Dans ce cadre, l'endogénéité du facteur produit technique va générer une diversité des sources de la croissance, c'est à cette raison qu'on l'appelle les théories (modèles) de la croissance endogène, d'où chacun des modèles s'appuie sur des facteurs de croissance particuliers (investissement en capital physique, humain, public, division du travail...). En effet, le but majeur de la théorie de la croissance endogène ne consiste pas uniquement à la diversité des sources de la croissance, mais également à leur formalisation théorique, ce qui contribue fortement à l'évolution du progrès technique. En valorisant la production du progrès technique dans la fonction de production traditionnelle, la théorie de la croissance endogène est amenée à utiliser une technique plus précise que celle des théories antérieures, ce qui donne l'occasion à l'existence théorique d'une croissance soutenue au cours du temps dont le rythme et le niveau sont endogènes au système économique existant.

Dans le contexte d'un processus de croissance entretenue, il est supposé que l'élasticité des facteurs de production accumulables doit être supérieure à l'unité, d'où la fonction de production est soumise à des rendements d'échelle croissant. Ce dernier se réalise quand le doublement d'un des facteurs de production connaisse un accroissement plus que proportionnel de la production. Et donc l'élasticité de la production au capital supérieur à 1, ce qui traduit que l'accroissement de la productivité marginale du capital s'accroît avec son niveau. En appliquant l'hypothèse de rendements d'échelle croissants dans la production, le taux de croissance croît sans limite et autorise la croissance continue.

Le caractère endogène consiste donc ici que l'existence d'une variable exogène pour assurer la croissance des variables n'est pas nécessaire. Contrairement au modèle néoclassique qui nécessite que le taux de croissance de long terme de l'économie soit une fonction croissante du taux d'investissement qui dépend aussi du comportement des agents. La réalisation d'une croissance soutenue dépend de la reconnaissance de l'existence de

rendements croissants. Donc la différence principale entre la théorie endogène et la théorie néoclassique est que l'équilibre de la concurrence n'est pas réalisable chez les néoclassiques, contrairement à la théorie endogène où la concurrence est supposée pure et parfaite. Ce qui pose le problème d'incompatibilité avec les rendements d'échelle croissants dont la firme ne produit que deux niveaux possibles de production d'équilibre concurrentiel : Zéro et infini. Qui consiste qu'il n'y a pas de solution au problème d'optimisation des productions, si l'augmentation du volume des facteurs génère une plus de croissance proportionnelle de la production.

Dans ce cadre, le souci de la théorie endogène réside dans la recherche des conditions microéconomiques qui assurent le maintien de l'équilibre général. Alors parmi les solutions suggérées par les modèles de croissance endogène consiste à introduire d'externalités liées à l'accumulation des facteurs qui représentent la source de la croissance. Ce mécanisme d'externalité revient à Marshall (1920) qui écrit que les agents contribuent individuellement à un phénomène qui en retour les affecte tous, et Romer (1986) représente le premier auteur, qui a étudié ce phénomène dans un cadre dynamique de croissance endogène en expliquant l'existence de rendement d'échelle croissant au niveau macroéconomique et en conservant ainsi l'équilibre concurrentiel par l'utilisation du concept d'externalité.

Sur le plan technique, le recours aux économies externes rend les rendements d'échelle croissants pas au niveau de chaque firme individuelle, mais au niveau global. Donc les rendements d'échelle sont extérieurs aux agents économiques en général et aux entreprises en particuliers.

Il est à constater dans ce cadre, que chacun d'eux continue à produire avec des rendements marginaux décroissants, en considérant le rendement social d'un investissement privé comme constant. Par le biais des externalités, le rendement privé s'avère inférieur au rendement social de tout investissement en raison de surplus constitué au niveau agrégé qui est supposé positif comme le savoir faire technique.

## **II-2- Emergence des facteurs institutionnels**

Les théories précédentes de la croissance se sont basées sur des facteurs cruciaux constituant des moteurs de la croissance (capital humain, progrès technique .....), mais elles ont négligé totalement, voire ont marginalisé le rôle du facteur institutionnel et politique dans la croissance. En effet, même si le paradigme de la croissance endogène donne une petite importance aux institutions qui accompagnent le processus de croissance économique, mais le

facteur institutionnel n'est pas introduit dans la modélisation. Toutefois, les théoriciens suggèrent que l'environnement institutionnel est pertinent à l'activité économique.

Dans ce contexte, la théorie de la croissance endogène rend compte d'une manière implicite à l'importance des facteurs politiques et institutionnels dans la croissance, d'où le rôle de l'Etat est appréhendé à travers les dépenses publiques et non pas à travers les institutions. Cependant, les facteurs institutionnels et politiques sont intégrés uniquement d'une manière proprement implicite. Les institutions jouent donc, un rôle crucial dans un contexte où il existe des interactions collectives. Dans ce cadre, la croissance comporte désormais une certaine forme d'incertitude générée par la présence de défauts de coordination dont l'Etat présente l'instance de cette dernière. Par conséquent, la supposition des hypothèses des nouveaux modèles nécessite la prise en compte d'une manière explicite le rôle du gouvernement dans les règles du jeu.

C'est dans les années 1990, que les recherches sur les déterminants de la croissance à long terme s'intéressent aux institutions, en particulier avec les travaux de Douglass North (1989, 1990), qui renvoie l'accroissement de l'investissement et la stimulation du progrès technique qui génèrent des revenus importants à l'existence de meilleures institutions et meilleure protection des droits de propriétés.

Dans cette vision, le facteur institutionnel est considéré comme facteur avancé dans l'explication des écarts de prospérités en s'appuyant sur l'intervention humaine. Donc, les institutions jouent le rôle de protéger les droits de propriétés des investissements en exerçant un certain contrôle sur le pouvoir politiques et les élites, ce qui explique le niveau de développement économique selon cette nouvelle littérature.

### **III- La nouvelle économie institutionnelle (NEI)**

La science économique était toujours dominée par le courant classique depuis sa fondation en 1776 (avec la richesse des nations) jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le courant qui est connu par son caractère fermé et son indifférence envers les institutions. En effet, vers la fin de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle le courant institutionnaliste a vu le jour en Allemagne avec l'historicisme en se développant particulièrement aux Etats-Unis durant les trente premières années du XX<sup>ème</sup> siècle. A partir de 1930, l'institutionnalisme a confronté la révolution keynésienne qui est à l'origine de la détérioration institutionnaliste. En outre, à partir des années 1940, le courant « néoclassique » reprend le dessus et s'étale sur toute la période de ce siècle en ignorant le rôle des institutions dans l'économie et donc évincer l'institutionnalisme.

C'est à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, plus précisément en 1970, que l'économie institutionnelle a connu un nouvel essor dominant de l'économie sous l'impulsion de la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) développée par Oliver Williamson (1975 ; 1985), Coase et North. En effet, la Nouvelle Economie Institutionnelle consiste à appliquer les outils néoclassiques à l'analyse du rôle des institutions dans l'organisation et l'exécution des activités économiques.

### **III-1- Les précurseurs de l'économie né-institutionnelle**

La thématique institutionnelle en économie a traversé un cycle extraordinaire au XX<sup>ème</sup> siècle, en influençant lors du premier tiers du siècle par l'école historique allemande, puis par l'institutionnalisme américain. L'école historique allemande et l'institutionnalisme américain constituent donc les premiers courants de pensée à attribuer aux institutions une place cruciale dans l'analyse économique. Ces deux courants sont apparus respectivement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en Allemagne et dans les années 1920 aux Etats-Unis. Ils ont généré un changement fondamental de paradigme, à l'égard de l'approche néoclassique (GRUCHY, 1987) qui consiste à expliquer le comportement des agents économiques dans un système statique et socialement neutre. Cependant, l'institutionnalisme place ce comportement dans un système économique intégré dans un contexte historique et social.

#### **III-1-1- L'école historique allemande**

L'école historique allemande a pris son origine en Allemagne vers la fin de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, en opposition à l'économie classique puis au marginalisme, cette école représente la première innovatrice du concept institutionnel. En effet, sa thèse fondamentale est que « le droit doit être en conformité organique avec le temps et le lieu de la société dont il est partie constitutive »<sup>46</sup>. Depuis Schumpeter (1954), ce courant a connu trois générations à savoir : l'ancienne école historique, la jeune école historique et la toute jeune école historique. En effet, l'ancienne école historique, créée notamment par Wilhelm Roscher (1817-1894), n'a pas réussi à développer l'analyse économique des institutions malgré ses différentes critiques de l'économie classique.

La jeune école historique, emmenée par Gustav Schmoller (1838-1917), a essayé de dépasser les idées de l'ancienne école historique en réaffirmant ses positions tout en les amendant.

---

<sup>46</sup> Gislain Jean-Jacques (2003), « l'émergence de la problématique des institutions en économie », revue cahier d'économie politique, n°44, p 34.



Dans ce contexte, l'économie institutionnelle est caractérisée particulièrement par les convictions profondes de l'économiste allemand Schmoller qui base sur la nécessité de prendre en compte toutes les dimensions du comportement humain et d'aller au-delà de la vision étroite qui admet que l'homme économique est motivé uniquement par son intérêt personnel, d'où il avance dans son ouvrage « l'institutionnalisme à plusieurs facettes », que « Toute action humaine est le produit des sentiments, de plaisir, de douleur et des impulsions qu'elle provoque ; mais c'est sous l'action de la réflexion, de l'empire sur soi-même, des sentiments plus élevés d'une part, et du milieu social et de ses buts d'autre part, que naissent les institutions cérémonielles »<sup>47</sup>. Le but principal de Schmoller était de déterminer l'effet causal des facteurs éthiques sur les comportements économiques et sur la sphère économique en générale en se basant sur le statut de la causalité psychologique. Selon Schmoller, les facteurs éthiques sont exprimés particulièrement par les préférences des agents et s'exécutent dans les institutions sociales telles que la coutume et la tradition, c'est le premier qui a évoqué les points différentiels entre les institutions et les organisations, en effet, de son point de vue, les institutions représentent des habitudes et des règles, cependant, les organisations consiste dans le côté personnels. Selon ce courant, ce sont donc les institutions, qui gèrent les activités économiques.

La toute jeune école historique, menée principalement par Werner Sombart et Max Weber, est venue pour développer les thèmes émis par Schmoller. Sombart et Weber ont construit tout deux une primordiale analyse socio-économique et historique du capitalisme dit « moderne » ou « rationnel », de son apparition et de son évolution. C'est à partir donc des réflexions procurées par les deux auteurs que le concept d'institution se révélera central dans l'économie. Toutefois, la pensée institutionnaliste va poursuivre son développement concret aux Etats-Unis à partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

### **III-1-2- L'institutionnalisme américain**

L'institutionnalisme américain est un courant historique majeur de la pensée économique qui est amorcé aux Etats-Unis au début du XX<sup>ème</sup> siècle. L'institutionnalisme américain n'est donc pas simplement un événement dans l'histoire de la pensée économique, mais, il représente tout un courant fortement pesé sur les politiques économiques mises en place aux Etats-Unis. Il est connu comme une approche compréhensive des institutions du capitalisme

---

<sup>47</sup> Gustav Schmoller (1995), « *Politique sociale et économie politique* », Corie T, l'économie institutionnaliste, les fondateurs, Edition Economica, Paris, p 257.

dont l'ambition est de fournir une alternative à la conception individualiste et libérale de l'économie.

De nombreux institutionnalistes peuvent être considérés comme fondateurs de ce courant, essentiellement : Thorstein Veblen (1857-1929), John Roger Commons (1862-1945) et Wesley Clair Mitchell (1874-1948). En effet, T. Veblen et J.R. Commons s'accorde sur la définition de la science économique comme une science du comportement économique. De fait, le raisonnement institutionnaliste consiste à expliquer les phénomènes économiques et sociaux à travers les motivations et les actions humaines. D'où la théorie néoclassique considère que l'individu représente une donnée intrinsèquement simple.

Au sens de rationalité économique, l'institutionnalisme développe donc l'analyse du comportement des individus dans toutes ses dimensions qui doit être élaboré dans une perspective complètement distincte de celle de l'économie néo-classique.

Vu les divers critiques adressées à ce courant, tant dans la politique économique que dans la politique sociale, l'institutionnalisme initial a perdu largement son poids dans l'analyse économique moderne, il commence à se déclinier à partir des années 1935-1936.

En effet, ce courant de pensée considère l'économie comme une conception d'un système ouvert, développé tout au long du temps historique et soumis aux processus de causation cumulative.

De manière générale, l'approche institutionnaliste américaine se focalise sur l'évolution du système et sur le progrès social. L'innovation, la science et la technologie, le pouvoir et les contraintes sont, désormais importants dans la vie économique et sociale.

### **III-2- Le cadre théorique de la nouvelle économie institutionnelle**

A partir des années 1940, le courant « néoclassique » reprend son chemin et va dominer tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, évinçant presque entièrement l'institutionnalisme<sup>48</sup>.

En 1972, Ronald Coase, dans son essai sur l'état de l'économie industrielle, une insatisfaction à l'égard d'une utilisation exclusive de la théorie néoclassique des prix se faisait sentir. Mais ce n'est que deux ans plus tard que Vernon Smith déclara la mort de l'orthodoxie et annonça l'émergence d'une nouvelle théorie microéconomique qui s'occupera- et devrait déjà s'occuper des informations économiques des formes d'organisation et d'institution. Ceci requiert de disposer d'une théorie économique de l'information et d'un traitement plus sophistiqué de la technologie des transactions. Par étude microéconomique, Smith désigne le mode de fonctionnement de la firme. De là, émerge un nouveau courant qui donne une série

---

<sup>48</sup> Chavance Bernard, (2007), « *L'économie institutionnelle* », Edition. La Découverte, Paris, p3.

de théorie de la firme qui ont pour objectif d'ouvrir cette boîte noire par des outils institutionnels, c'est donc la naissance de la nouvelle économie institutionnelle.

La NEI constitue donc un programme de recherche progressif, sa préoccupation majeure consiste dans l'explication théorique des institutions sociales dans des domaines aussi divers que l'histoire, le droit et l'organisation industrielle, à travers une référence commune à la minimisation des coûts de transaction.

### **III-2-1- Les caractéristiques de la nouvelle économie institutionnelle**

La nouvelle économie institutionnelle tout comme l'ancienne économie institutionnelle, se fonde sur la critique de la théorie économique néoclassique qui est considérée comme une vision très étroite de l'économie et qu'elle n'intégrait pas convenablement la dimension sociale.

Toutefois, la nouvelle économie institutionnelle se diverge de l'ancienne économie institutionnelle dans plusieurs points, qu'il soit sur le plan méthodologique ou analytique. La méthode formelle dans l'évolution des modèles théoriques chez la NEI s'oppose à la méthode moins formelle de l'ancien institutionnalisme, particulièrement en matière d'approches historiques et littéraires. Aussi, la concentration sur le comportement individuel pour conduire aux institutions sociales chez l'un et l'effet des institutions sociales au profit du comportement individuel chez l'autre fait la différence entre eux. Egalement, la validation de l'explication rationnelle par la NEI et la capacité de la conception rationaliste jugée limitée par l'ancienne approche peuvent aussi être centre de conflit. L'explication extensive de l'institution au point où elle est considérée comme résultant du processus de la main invisible se contredit clairement à la conception délibérée de l'institutionnalisme américain. Enfin, la base sur laquelle le jugement normatif peut être fait et le rôle approprié de l'intervention de l'Etat dans l'économie peut ainsi être une source de conflit entre ces deux courants institutionnalistes.

En outre, Bien qu'Oliver Williamson reprenne explicitement le concept de transaction de Commons (Williamson 1985), la perspective analytique adoptée est en tout point différent de celle de « l'ancien institutionnalisme ».

Les auteurs de la NEI focalisent leurs attentions particulièrement sur les notions de droits de propriété et de coûts de transaction. De même, le droit du commerce et des entreprises contribue à garantir ces droits de propriété, et il permet surtout l'éclosion de nouvelles formes d'usage de ces droits. La mise au point d'un droit des brevets, reconnaissant la propriété intellectuelle individuelle, est une autre de ces institutions favorables à l'innovation. Cet appareil juridique et institutionnel permet également une diminution des coûts de transaction.

➤ **Le rôle allocatif des institutions**

Le rôle allocatif des institutions est illustré par le théorème de Coase (1961), qui consiste à trouver la manière de partager les droits de propriété. En effet, si ce partage initial est bien fini et que toutes les parties peuvent se mettre d'accord en exécutant cet accord à coût nul, d'où le résultat final sera efficace. Et aussi, si les coûts de transaction sont réduits, une bonne définition des droits de propriété privée suffit pour que l'allocation des ressources soit efficace et ces droits seront échangés de manière à diriger les ressources vers une direction plus rentable.

Selon Coase, l'existence d'externalité stipule l'augmentation du niveau d'efficacité en cas de changement des formes institutionnelles. Cependant, l'Etat d'efficacité dépend des ajustements institutionnels. Toutefois, si les coûts de transaction sont élevés, une bonne définition des droits de propriété privée est insuffisante. Le niveau d'efficacité est donc influencé par la manière de partager ces droits de propriété. C'est dans ce contexte que s'est développé le courant des droits de propriété.

En effet, les institutions contribuent fortement à l'allocation des ressources pour leur système d'incitation. Ce système est basé sur trois niveaux : les institutions prédefinisent la dotation initiale des ressources des individus ; elles définissent les règles d'agrégation et de pondération des intérêts individuels et elles dissuadent et punissent les comportements violant les règles.

➤ **Endogénéisation des institutions**

Le premier auteur à avoir abordé la notion d'endogénéité des institutions est Coase (1937), qui distingue deux types de coordination : le marché et l'organisation. Les firmes peuvent avoir la forme dominante d'organisation de la production dans l'économie et elles rependent à la défaillance du marché. Coase affirme que le marché engendre des coûts différents. Ce sont donc les coûts de transaction qui dirigent les agents économiques dans le choix entre les deux types d'institutions.

L'objectif de la firme n'est pas uniquement de réduire les coûts de transaction, mais également tous les coûts de production. En outre, selon Coase, la théorie économique peut étudier les institutions comme l'étude de la quantité et l'évolution de la quantité de produit qui représentent la fonction de l'offre et de la demande. En choisissant des facteurs dont la combinaison dépend de leurs coûts de fonctionnement et de leurs rendements. Les institutions demeurées sur le marché sont celles qui adaptent aux nouvelles conditions des marchés.

Et c'est la volonté humaine dans la réduction des coûts de transaction qui joue le rôle rationnel dans l'introduction des innovations institutionnelles.

C'est dans ce contexte qu'on parle alors de l'endogénéisation des institutions où l'évolution de ces institutions dépend de l'évolution des conditions économiques qui crée une nouvelle structure de coûts de transaction.

### ➤ **Micro fondement des institutions**

Aussi la théorie néo-institutionnelle se diffère de la théorie institutionnelle traditionnelle sur le plan méthodologique. En effet, la première tend à constituer une théorie microéconomique des institutions malgré qu'elle s'intéresse à la théorie de l'action collective et à celle de l'Etat. Elle se base sur l'approche individualiste en retirant l'émergence des institutions des comportements individuels, comme elle se base également sur le principe qu'une société est formée par des individus et que les résultats sociaux sont les résultats de leurs interactions. En concluant donc que la microéconomie est le point de départ de tout phénomène macro-économique.

Sur le plan analytique, la NEI représente une théorie modificative à la théorie néoclassique, en préservant l'hypothèse fondamentale de la rareté, celle de la concurrence et les outils analytiques de la micro-économie, en modifiant l'hypothèse de la rationalité et en ajoutant également la dimension temporelle. Il existe donc plusieurs approches qui contribuent à la constitution de la NEI, particulièrement celle des coûts de transaction et de l'action collective.

### **III-3- Les principales approches de la nouvelle économie institutionnelle**

Les approches les plus célèbres de la nouvelle économie institutionnelle sont :

#### **III-3-1- L'approche des coûts de transaction**

Selon North, les coûts de transaction jouent un rôle crucial dans le développement économique. Dans le but de stimuler la performance économique, les institutions modifient ces coûts supportés par les agents, en facilitant largement le développement des échanges. Selon cet économiste, le développement des échanges s'est historiquement accompagné d'une réduction du coût de transaction proprement dit, mais d'une augmentation plus importante, de coûts de transaction indirects relatifs à l'échange qui assurent l'exécution des engagements.

En évaluant l'hypothèse de la rationalité, North (1990) annonce également, que les coûts d'information inter-temporels introduits dans les coûts de transaction, engendrent la majorité des problèmes de décision. Dans ce contexte, deux problèmes conceptuels sont mis en avant. D'une part, celui qui empêche tout être humain cherchant à comprendre le monde avec sa

multitude de faits, d'autre part, celui qui effectue un tri entre ces faits en fonction de leur importance, pour avoir une solution optimale. Pour cet auteur, ces coûts d'information sont plus vastes dans une situation dynamique dans laquelle les institutions jouent un rôle majeur dans le cas où les circonstances à venir, et notamment les prix futurs, sont inconnus. En outre, en dehors des problèmes du passager clandestin qui ne paie pas le coût, le problème des coûts de transaction est une autre cause pour laquelle la théorie des institutions affirme que la recherche de l'efficacité n'implique pas forcément que les nouvelles institutions soient toujours optimales.

Les coûts de transaction permettent de comprendre les différentes formes d'organisation économique (le marché ou la firme). C'est la nature de la transaction qui définit la meilleure forme d'organisation du système économique. Selon Williamson, lorsque les échanges sont occasionnels et les actifs ne sont pas spécifiques, la meilleure forme d'organisation est le marché.

Au final, il est à relever que les institutions sont le produit de l'action des individus, et visent à structurer et ordonner l'environnement des individus et alors, à influencer leur comportement. Donc, les institutions même-si elles sont considérées comme des contraintes dans la mesure où elles limitent certaines activités, la présence des institutions adéquates contribue à diminuer les coûts de transaction. Elle participe ainsi, au développement d'un pays.

### **III-3-2- L'approche des droits de propriété**

Pejovich (1963) définit les droits de propriété comme « des relations codifiées sur l'usage des choses ». <sup>49</sup>Le non respect de cette relation se traduit par un coût, cette sanction permet de préserver et de protéger les droits de chaque agent. Les droits de propriété peuvent être définis aussi comme un protecteur des efforts des individus qui sont plus sérieux que d'autres, ils permettent aussi de diminuer les coûts qui résultent de la tricherie et préserver les gains du propriétaire.

Le vaste champ de définition des droits de propriété montre que leur importance s'intéresse à expliquer comment s'exercent ces droits. Cela nous amène à conclure que les droits de propriétés se définissent par leurs attributs, qui sont la subjectivité et l'exclusivité.

Le droit de propriété est subjectif ; seule une personne ne peut se voir investir du droit sacré à la pleine propriété.

---

<sup>49</sup> Gilbert Koenig (1998), « *les théories de la firme* », Ed Economica, Paris ; p64- 65.

Le droit de propriété est exclusif ; il ne peut y avoir de propriété simultanée sur un même objet.

De sa part, Demesetz affirme que les droits de propriété ont émergé suite au développement des connaissances et des innovations dans le processus de production. Ces droits ont permis de répondre aux besoins des agents en interaction afin qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles possibilités des coûts. Il souligne ainsi que la fonction principale des droits de propriété est l'internalisation des externalités positives et /ou négatives.

Dans ce contexte, certains économistes voient que la protection des droits de propriété permet de transformer le capital mort en capital productif qui peut être investi et engendrer des plus values.

Il est nocif de signaler donc que les droits de propriété sont librement cessibles, ils ne sont pas indéfiniment associés à l'individu qui les détient, il peut évidemment les transférer à une autre personne.

### **III - 3- 3 - L'approche de l'information incomplète et l'asymétrie d'information**

Dans l'analyse économique, l'information est souvent négligée, elle n'est pas totalement disponible et gratuite. Cette information se distingue selon les besoins des individus, et donc les résultats obtenus seraient différents.

La notion information incomplète et asymétrie d'information et celle des coûts de transaction sont liées, mais elles évoluent séparément. En effet, le problème d'information peut générer des coûts de transaction.

Ces problèmes de « sélection adverse » et de « hasard moral » qui étaient posés dans le cadre des marchés de l'assurance sont spécialement pertinents dans le cas d'asymétrie d'information entre deux parties. Dans ce contexte, les polices d'assurance, dans le but d'améliorer les primes font supporter à l'assureur certains risques, donc ces problèmes peuvent conduire à une défaillance du marché sauf si des mécanismes capables de les surmonter ne se développent.

Il s'avère donc, que les asymétries d'information sont corrélées avec les coûts de transaction et au comportement opportuniste. Ce problème consiste dans le problème de « l'agent » qui détient une information non accessible au « principal ». Lorsqu'un contrat est signé entre deux parties où l'information n'est pas collectée de la même façon, l'une des parties peut se comporter de manière opportuniste et accroître son avantage aux dépens de l'autre. En revanche, le deuxième peut s'informer dans le but de minimiser ses pertes, mais cela est coûteux, il est préférable donc de mesurer les coûts et les bénéfices attendus.

Les premiers à avoir utilisé le terme « agence » dans le contexte organisationnel sont M.Jensen et William Meckling(1976).

Au final, les deux approches (l'approche des coûts de transaction et l'approche de l'agence) se ressemblent plus qu'elles ne diffèrent. En effet, l'approche des coûts de transaction peut différer de la deuxième dans le temps considéré, comme elle se base plus à la dynamique de long terme des relations. Cette approche est donc très importante dans l'analyse des choix contractuels.



## **Conclusion**

Les institutions constituent un facteur crucial dans la création des richesses au sein des nations, cette importance des institutions dans le processus de la croissance économique est expliquée par les institutions financières internationales, notamment par la banque mondiale par une notion de « bonne gouvernance », où la bonne gouvernance permet d'assurer la sécurité des transactions qui amorce la croissance économique.

Depuis Smith (1776), le sujet de la croissance économique constitue l'une des préoccupations majeures de la théorie économique en constituant un thème abondant dans la littérature économique. En effet, l'analyse de la croissance économique connaît un champ d'investigation très important, passant par le modèle néoclassique. Pour expliquer les différences de développement entre les pays, la théorie de la croissance économique s'est appuyée sur la combinaison de plusieurs facteurs, notamment, le travail, le capital (physique et humain) et le progrès technique d'une manière que ces variables constituent la croissance économique.

Même si ces facteurs sont similaires entre les pays développés et en développement, le décalage de croissance économique est toujours remarqué, d'où la réflexion est dirigée vers le facteur institutionnel pour expliquer ce décalage.

Au cours des dernières décennies, la structure des économies des pays a fait l'objet de profondes mutations conduisant à une hétérogénéité des trajectoires de l'évolution des théories de la croissance économique selon l'importance du facteur institutionnel. C'est à partir des années 1990, que les recherches sur les déterminants de la croissance à long terme s'intéressent aux institutions, en particulier avec les travaux de Douglass North (1989, 1990), qui renvoie l'accroissement de l'investissement et la stimulation du progrès technique qui génèrent des revenus importants à l'existence de meilleures institutions et meilleure protection des droits de propriétés. Les études théoriques qui se sont penchées sur ce sujet, ont illustré que la qualité institutionnelle joue un rôle crucial dans la croissance économique, dans la mesure où la performance économique des pays est déterminée par l'efficacité du cadre institutionnel mis en place. Ainsi, pour amorcer le décollage du processus économique, il est essentiel d'avoir des institutions de qualité qui prennent en compte les règles du jeu d'une société dans le but de promouvoir la croissance économique. Pour confirmer cette relation, nous avons fait recours à une large littérature empirique en exposant deux catégories d'études empiriques dites de première et de deuxième génération. La première catégorie consiste à expliquer pourquoi la qualité des institutions est différente entre les pays et identifier les

facteurs qui peuvent contribuer à cette différence, en introduisant trois types d'indicateurs : démocratiques (liberté civile...), indicateurs liés à la stabilité politique (troubles politiques...) et d'autres liés à la corruption (système judiciaire...).

Cependant, la deuxième catégorie d'étude (étude la deuxième génération) est basé sur la manière dont la gouvernance et les variables institutionnelles affectent la croissance économique et le revenu par tête en cherchant à déterminer les canaux à travers lesquels la gouvernance affecte la croissance économique.

S'agissant l'évolution du courant institutionnel, il est à noter que la science économique était toujours dominé par le courant classique depuis sa fondation jusque au milieu du XIXème siècle. Le courant qui est connu par son indifférence envers les institutions. En effet, vers la fin de la première moitié du XIXème siècle, le courant institutionnaliste a vu le jour en Allemagne en se développant ensuite aux Etats-Unis durant les trente premières années du XXème siècle. A partir de 1930, l'institutionnalisme a confronté la révolution keynésienne qui est à l'origine de la détérioration institutionnaliste, et courant « néoclassique à partir des années 1940, qui reprend le dessus et s'étale sur toute la période de ce siècle en ignorant le rôle des institutions dans l'économie et donc évince l'institutionnalisme.

C'est à partir de la deuxième moitié du XXème siècle, plus précisément en 1970, que l'économie institutionnelle a connu un nouvel essor dominant de l'économie sous l'impulsion de la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) développée par Oliver Williamson (1975 ; 1985), Coase et North (1989) . En effet, la Nouvelle Economie Institutionnelle consiste à appliquer les outils néoclassiques à l'analyse du rôle des institutions dans l'organisation et l'exécution des activités économiques.

## ***Chapitre III***

# ***Ressources pétrolières, gouvernance et croissance économique dans l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA)***

## **Introduction**

Il est amplement admis dans la littérature que les pays africains riches en ressources naturelles enregistrent des faibles performances économiques, et cette richesse leur représente une source d'instabilité économique et politique.

L'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) est une région africaine riche en ressources naturelles qu'elles soient renouvelables ou non renouvelables. Le pétrole constitue une ressource incontournable à leur économie en représentant en moyenne 80 % des exportations de ces pays. Mais, malgré cette abondance, de nombreux pays de cette région affichent paradoxalement des standards de niveau de vie inférieurs à ceux qui en sont moins bien dotés. De manière générale, les facteurs économiques et ceux de mal-gouvernance se conjuguent pour expliquer ce phénomène.

Ce présent chapitre est scindé en trois sections, la première section est penchée sur le potentiel pétrolier des pays de l'APPA. Cependant, la deuxième section traite la question de la dépendance des pays de l'APPA envers la rente pétrolière. Quant à la troisième section, elle s'intéresse à une analyse empirique de la performance économique et politique des pays de l'APPA.

## **Section 1 : Le potentiel pétrolier des pays de l'APPA**

Parmi toutes les sources d'énergie, le pétrole représente un facteur incontournable pour les activités économiques des pays. La consommation de cette ressource pendant les années des trente glorieuses s'envola, passant de 7,5 millions de barils par jour en 1945 à 60 millions en 1973.<sup>50</sup> Durant les années 80, l'importance de pétrole s'est reculée, particulièrement après la crise économique mondiale générée par les chocs pétroliers de 1973 et 1979, suite aux politiques volontaristes qui visaient à réduire la dépendance pétrolière en le remplaçant par du nucléaire. En 2016, la consommation de pétrole s'élève à plus de 96 millions de barils par jour<sup>51</sup>, engendrée par la forte demande asiatique, notamment celle de la Chine.

Sur la scène énergétique mondiale, le continent africain recèle de précieuse énergie très convoitée, il est un producteur de pétrole non négligeable en représentant un intérêt géopolitique important pour les grands pays consommateurs de pétrole. Le pétrole africain se répartie inégalement sur le continent, en effet, plus de 90% des gisements se résident dans la zone de l'APPA.

---

<sup>50</sup><https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-33.htm>, consulté le 13/11/2016

<sup>51</sup> bp-statistical-review-of-world-energy-2017-underpinning-data, consulté le 24/07/2018.

### **I- Présentation de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA)**

Suite à la crise pétrolière des années 1985-1986, quelques pays africains producteurs de pétrole se trouvaient devant la nécessité de créer une association régionale à l'instar d'autres organisations similaires déjà existantes sur le plan mondial, telles que Lolade pour les pays d'Amérique latine, l'OPEP pour les pays arabes et l'ASEAN pour l'Asie du Sud-Est.<sup>52</sup>

L'association des Producteurs de Pétrole Africains ou bien African Petroleum Producers Association en anglais est une organisation intergouvernementale de pays africains producteurs de pétrole, dont le but est de promouvoir les initiatives communes en introduisant des politiques des stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière afin de permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole. En avril 1986, Libreville organise la première réunion d'experts chargée d'élaborer les statuts de l'association. Cependant, la mise en place officielle de cette association c'était en 1987, suite à la réunion de huit pays Africains (Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Libye, Nigeria et RD Congo) à Lagos, d'où le siège se situe à Brazzaville au Congo-Brazzaville. Aujourd'hui l'association comporte 18 pays africains producteurs de pétrole qui sont plus nantis en ressources naturelles et humaines pour impulser le développement industriel et technologique de l'Afrique, à savoir (Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, RD Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée Equatoriale, Libye, Mauritanie, Niger, Nigeria, Afrique du Sud, Soudan et Tchad) qui sont l'ensemble des pays détenant la quasi-totalité des réserves et de la production de pétrole et de gaz de l'Afrique.

Cette coopération régionale constitue le premier pas de ces pays qui exprimaient leur volonté de doter la région d'un dispositif de coopération et de solidarité pour mieux promouvoir le développement et les échanges entre eux dans le domaine des hydrocarbures.

L'Association considère que les producteurs africains d'hydrocarbures sont mieux placés pour créer les meilleurs piliers de leurs richesses en hydrocarbures en dotant d'une plateforme vigoureuse pour amorcer des initiatives et développer leurs stratégies dans le domaine des hydrocarbures, en collaboration avec des partenaires et des institutions à l'intérieur et à l'extérieur du continent.

Le but majeur de l'organisation est de renforcer la coopération entre les différentes compagnies pétrolières des pays membres et de maintenir la stabilité des prix. Dans le but également de fournir du pétrole aux pays africains importateurs de pétrole qui sont en

---

<sup>52</sup>Lapointe Alain, et al. (2013), «Ajustements structurels et gestion du secteur énergétique en Afrique », <http://www.editionstechnip.com/fr/catalogue-detail> consulté le 20/01/2017

difficulté, en réservant 4% de leur production à la satisfaction des besoins en pétrole de ces pays.

A cet égard, l'Association a fixée les objectifs suivants:

- Promouvoir la collaboration entre les pays membres dans divers domaines : de l'exploration, de la production, du raffinage des hydrocarbures, de l'acquisition et de l'adaptation de la technologie ainsi que dans le domaine juridique ;
- Promouvoir l'assistance technique entre les pays membres dans les domaines où chacun a pu assurer une solide expérience ;
- Promouvoir la coordination des politiques et stratégies commerciales des pays membres par des échanges d'informations afin de mieux gérer leurs ressources non renouvelables et de tirer de leurs exportations des revenus équitables ;
- Améliorer la compréhension de la situation énergétique et des politiques des pays membres par une coopération en vue de satisfaire les besoins nationaux en énergie.

Quant à l'organisation de l'APPA, elle est structurée en deux instances et deux principaux organes :

A- Instances : qui sont formées par le Conseil des Ministres et le Comité des Experts.

1- Le Conseil des Ministres : instance suprême de décision dirigée par un président, le poste est rotatif entre pays membres et la durée du mandat est d'un an ;

2- Le Comité des Experts : organe d'étude et d'évaluation des dossiers avant leur soumission au Conseil des Ministres pour adoption.

B- Organes : on distingue deux types d'organes :

1- Les Organes permanents : qui constituent de Secrétariat de l'APPA et le Fonds APPA.

1-1- Le Secrétariat : organe d'exécution des décisions et recommandations du Conseil des Ministres, placé sous l'autorité d'un Secrétaire Exécutif ;

1-2- Le Fonds APPA pour la Coopération Technique : dirigé par un Directeur Exécutif.

2- Les Organes non permanents : constituent de :

2-1- La Conférence des Directeurs des Institutions et des Responsables de Formation aux Métiers Pétroliers (CODIREF) ;

2-2- le Forum des Sociétés Nationales des Hydrocarbures (FSNH) ;

2-3- le Congrès Africain du Pétrole et Exposition (CAPE) ;

2-4- le Comité ad hoc Juristes.

En termes des objectifs réalisés par l'association, malgré les efforts consentis à la réalisation de cette coopération, la zone reste relativement insuffisamment exploitée au regard

des potentialités qu'elle possède. En 1989, la surface des permis accordés a couvert 22,3% de la superficie totale de la zone de l'APPA.

Sur le plan des réalisations, le taux de succès moyen enregistré durant la période 1985-1989 estimé entre 27% et 58% selon les pays de l'APPA qui est important comparativement à d'autres régions du monde.

En matière de développement, la production de pétrole brut au niveau de la zone APPA s'élevait à 313,5 millions de tonnes en 1990, soit environ 10% de la production mondiale, en enregistrant ainsi un taux de progression annuel de l'ordre de 7,4% depuis 1987.

Pour la décennie 1990-2000, la production de pétrole brut continuait à améliorer avec sa qualité très appréciée, notamment avec l'entrée en production de nouveaux gisements découverts, et l'accroissement des taux de récupération à travers l'introduction continue des techniques de récupération.

Parmi les principales réalisations de l'association nous citons :

- La signature d'un protocole d'assistance mutuelle entre pays membres en 1993 ;
- La création au Caire de l'Institut Africain de Pétrole d'où les activités démarrent en Octobre 2012 ;
- La création d'un Fonds APPA pour la Coopération Technique ;
- La création d'une Banque de Données et d'un bulletin de liaison ;
- L'organisation régulière du Congrès Africain du Pétrole et Exposition (CAPE) en vue d'augmenter l'apport et la contribution des pays membres dans l'industrie pétrolière ;
- Réalisation d'une Étude Comparative du Cadre Légal et Contractuel en matière d'hydrocarbures des pays membres de l'APPA :
  - Plus de 170 textes fournis par les pays membres ont fait l'objet d'une analyse mettant en évidence les forces et les faiblesses du cadre légal et contractuel des pays membres par rapport aux normes internationales ;
  - Un Projet de Contrat Type de Partage de Production a été élaboré.
  - Plusieurs études transversales sont en cours portant notamment sur l'harmonisation de la nomenclature stratigraphiques des bassins sédimentaires, l'étude du marché africain des hydrocarbures etc.
- L'adoption en Mars 2012 par le Conseil des Ministres, du 8ème Programme d'Actions de l'APPA, un programme ambitieux qui vise à accroître la maîtrise des activités pétrolières par les pays membres et accroître le contenu local.

Face à la chute des prix de l'or noir, les pays membres de l'APPA, ont réunis en avril 2016 pour appeler à une baisse de la production de pétrole afin de stabiliser les cours sur le marché mondial, dont la chute a des conséquences néfastes sur leurs économies. En effet, pour ces pays, la manne pétrolière représente une part des revenus importants et souvent nécessaires à leur croissance économique.

## **II- Le secteur pétrolier dans la zone de l'APPA**

Le pétrole constitue l'un des piliers les plus importants dans l'ensemble des pays de l'APPA. Leurs économies depuis quelques années se sont tournées vers la production et l'exportation des quantités énormes de pétrole avec des moyens d'exploration très avancés. D'où un grand nombre de ses pays appliquent des taux d'imposition incitatifs pour attirer plus d'investisseurs dans le secteur pétrolier.

L'APPA comme les autres pays africains non membres de cette association, est encore jeune dans l'exploitation du pétrole par rapport aux géants de ce secteur, tel que les Etats-Unis et le Moyen-Orient, à ce titre, l'exploration offshore n'a commencé qu'à partir des années 1980.

Dans ce contexte, les deux principales zones historiques de la production pétrolière sont l'Afrique du Nord et le Golfe de Guinée.

Concernant l'Afrique du Nord, le pétrole fut découvert la première fois en Algérie dans les années cinquante, et la Libye découvrit leurs premiers gisements en 1956. Cette ressource représente l'un des plus importants motifs qui compliqua la décolonisation auprès des puissances européennes (Françaises et Italienne).<sup>53</sup>

En Afrique Occidentale, les premiers pays à découvrir leurs richesses de sous-sols furent le Gabon (dès 1928), le Congo (qui est actuellement Congo Brazzaville) et le Cameroun (milieu des années 1940). Suivis ensuite par l'Angola et le Nigeria.

Suite aux relations héritées de la colonisation, les grands groupes internationaux continuent de dominer la production jusqu'aux années 1960. Et c'est à partir des années 1970, que les pays africains entament la nationalisation du secteur pétrolier, notamment : l'Algérie, la Libye, l'Angola et le Nigeria.

C'est après cet événement de nationalisation, que les pays producteurs africains deviennent exportateurs, et en coïncidant avec le premier choc pétrolier de 1973 qui avait contribué en première étape à augmenter le prix du pétrole. D'où les pays de l'OPEP avaient également

---

<sup>53</sup><http://www.economiesafricaines.com> consulté le 15/04/2018



profité l'occasion pour lancer la guerre de Kippour, en contractant leur production pour faire face au soutien des puissances occidentales à Israël. La période entre Octobre et Décembre 1973 est caractérisée en effet par une hausse considérable des prix de baril du pétrole en quadruplant de 3 à 13 \$.

Suit à cela- que, les pays industrialisés importateurs de pétrole se sont réorientés vers l'Afrique pour s'approvisionner en hydrocarbures en réduisant ainsi leur dépendance vis-à-vis de la production moyen-orientale. Ce qui a poussé donc les pays africains producteur de pétrole à se développer dans le domaine d'exploration et d'exploitation de pétrole en attirant ainsi les investisseurs étrangers.

De plus, c'est à partir des années 1980, que les recettes pétrolières progressivement deviennent l'acteur principal et le moteur de l'économie de ces pays. Ainsi, les fluctuations du prix du pétrole deviennent également le sujet de discussion et de débat entre les économistes et les chercheurs sur l'économie africaine, en introduisant beaucoup de changements et d'évolutions dans l'économie et la société des pays.

L'amélioration des conditions de forage offshore dans les années 1980, et la position stratégique de nombre important des gisements qui se trouvent au large des côtes, a fortement contribué à l'accroissement de la production du Golfe de Guinée. Les découvertes de gisements se sont poursuivies également, dans la Guinée équatoriale en 1996, la Mauritanie en 2006 (gisement offshore de Chinguetti) et le Sénégal en 2014.

A l'égard de ces grandes zones pétrolières, d'autres pays producteurs viennent sur la seine pétrolière tel que le Tchad (producteur depuis 2003, gisement de Doba), le Soudan, le Ghana en 2010 (gisement offshore de Jubilee) et encore le Niger en 2011 (gisements d'Agadem).

Les gisements offshore de la zone de l'APPA constituent près d'un tiers des gisements mondiaux existants. Bien que l'Europe et les Etats-Unis en constituent les grands importateurs, le pétrole africain couvre les diverses régions du globe, notamment pays émergents comme la Chine et dans une moindre mesure, l'Inde. En effet, la dépendance de certains pays au pétrole de la zone est importante, comme la France qui importe près de 36% de son pétrole principalement de l'Afrique du Nord, tandis que, les Etats-Unis (20%), la Chine (30%), l'Inde (20%) s'approvisionnent pratiquement dans les pays du Golfe de Guinée.

La dépendance des pays de l'APPA aux revenus pétroliers n'est pas limitée, ils représentent plus de 40% du budget de l'Etat en Algérie, 70% au Nigeria.<sup>54</sup>

Le pétrole de la zone de l'APPA est réputé en moyenne de bonne qualité pour la distillation de l'essence, ainsi de sa faible teneur en soufre, comme celui du Bonny light du Nigeria.

Les trois premiers pays de l'APPA qui détiennent le plus grand taux de production de pétrole semble être le Nigéria, l'Angola et l'Algérie. Ces pays produisent du pétrole à raison de 5438 milliers de barils par jour en 2016. Le Nigéria produit tous les jours plus de 2053 milliers de barils, il détient plus de 25% de la production. La situation dominante de cet Etat lui offre un poids considérable même au niveau de l'OPEP, suivi de l'Angola avec une production de 1807 milliers de barils par jour et ensuite par l'Algérie avec une production journalière de 1579 milliers de barils.

Depuis le printemps arabe et les diverses instabilités politiques en Egypte, la production pétrolière égyptienne a fortement baissée. En 2016, elle n'a même pas atteint les 700 milles de barils par jour, en occupant ainsi la quatrième place dans la zone.

La production libyenne a subi également la même séquence suit au conflit armé qui s'y éternise. Cet Etat, n'arrive même plus à produire 500 milles de barils par jour. Sa production se situe en moyenne aux alentours de 426 milles de barils par jour, en détenant le cinquième rang.

Les autres pays membre de l'APPA exportateurs de pétrole qui ne sont pas de cette intensité de production, participent aussi à l'évolution du secteur pétrolier. Nous trouvons la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo parmi les dix pays qui produisent entre 227 000 et 280 000 barils de pétrole par jour.

Le volume de production de pétrole de l'APPA est à 93% détenu par ces huit principaux pays exportateurs de pétrole. Les 7% restants sont produits par le Ghana, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Tchad et le Soudan. Ce sont des pays qui voient également que l'or noir est la source de leur développement actuel et futur.

### **III- la production du pétrole dans l'APPA**

Jusqu'au milieu des années 1960, le continent africain n'a produit qu'une part minime de la production mondiale du pétrole. Cependant, sur une période de cinq ans, de 1965 à 1970, il a réussi à tripler la production pétrolière, passant de 2,2 à 6,1 millions de barils par jour.<sup>55</sup> La

---

<sup>54</sup><https://www.diploweb.com/Geopolitique-du-petrole-l-Afrique.html>, consulté le 24/07/2018

<sup>55</sup> bp-statistical-review-of-world-energy-2017-underpinning-data, consulté le 24/07/2018

production du pétrole a évolué donc d'une manière considérable en occupant une place important parmi les grandes régions productrices et exportatrices dans le monde. Cette évolution est progressée plus rapidement vers la fin du XX<sup>ème</sup> siècle suite à une série ininterrompue de découvertes majeures depuis 1996, particulièrement au Nigéria et Angola qui a doublé sa production pétrolière dans une période de deux décennies à 1,4 millions de barils par jour.

Le tableau qui suit représente les réserves pétrolières prouvées dans la zone de l'APPA en 2016 et leurs parts dans les réserves africaines.

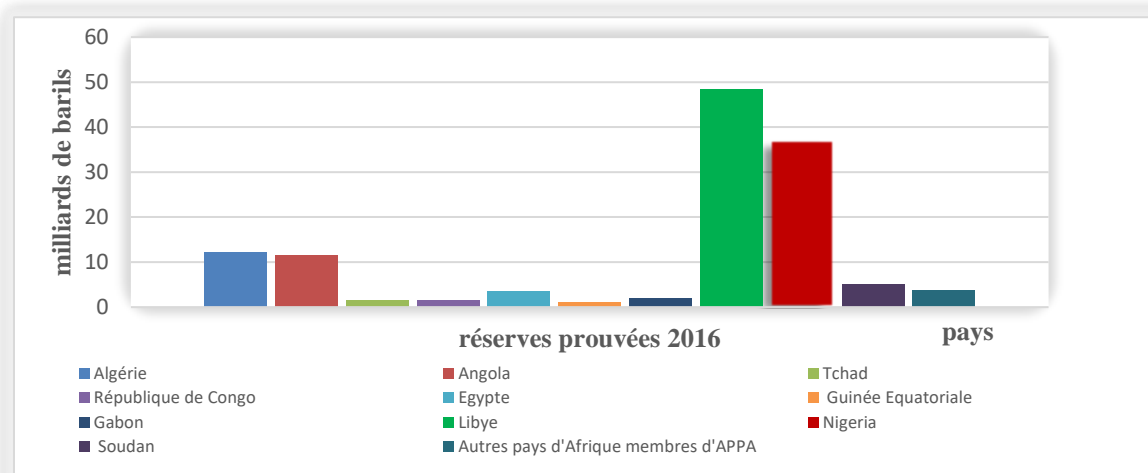
**Tableau N° 1 : Réserves pétrolières prouvées dans la zone APPA en 2016 (Mds de b)**

<b>Pays</b>	<b>réserves prouvées 2016</b>	<b>% des réserves africaines</b>
Algérie	12,20	9,53
Angola	11,58	9,05
Tchad	1,50	1,17
République de Congo	1,60	1,25
Egypte	3,50	2,73
Guinée Equatoriale	1,10	0,86
Gabon	2,00	1,56
Libye	48,36	37,78
Nigeria	37,06	28,95
Soudan	5,00	3,91
Autres pays d'Afrique membres de l'APPA	1,70	1,33
<b>Total APPA</b>	<b>125,6</b>	<b>98,13</b>
<b>Totale Afrique</b>	<b>128</b>	<b>100</b>

*Source : établie par nos soins à partir des données de bp statistical review of world energy 2017*

De manière globale, la production de pétrole en Afrique est focalisée sur la zone APPA avec un producteur majeur, le Nigeria qui contribue de plus de 26% (en 2016) à la production totale de la zone, d'autres producteurs très significatifs (Algérie, Angola, Egypte) et des producteurs moyens (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale). Sur les 128 milliards de barils de réserves du continent, la zone APPA en recèle plus de 125 milliards, soit plus de 98% des réserves totales. Dans cette zone, les durés de vie des gisements pétroliers diffèrent d'un pays à l'autre.

Figure N° 2 : les réserves prouvées en 2016 au sein des pays de l'APPA

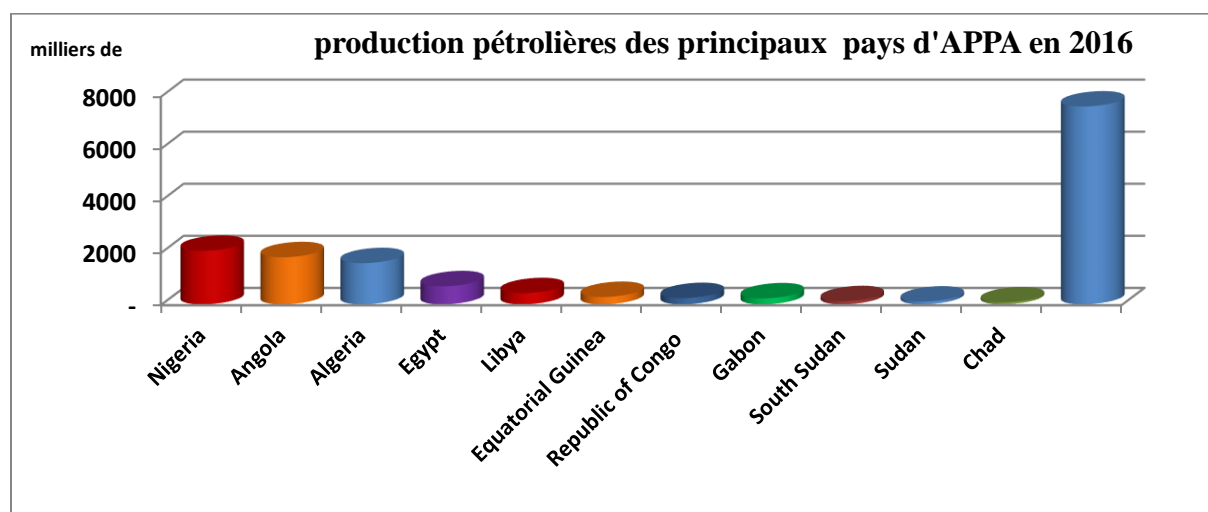


Source : établie par nos soins à partir des données de bp statistical review of world energy 2017

L'analyse de tableau et de graphique ci-dessus révèle que les quatre premiers pays riches en termes de réserves prouvées en pétrole durant l'année 2016, sont : hormis la Lybie en premier rang, qui recèle près de 48,36 Milliards de barils, soit plus de 37% des réserves totales de l'Afrique. Suivie par le Nigéria qui dispose d'importantes réserves dans la région de l'embouchure du Niger, avec plus 37 Milliards de barils en représentant ainsi un taux de près de 29% des réserves totales du continent, des gisements importants ont été découverts récemment sont en offshore profond ou très profond. En troisième position, vient l'Algérie dont les réserves prouvées sont estimées à 12,2 36 Milliards de barils et enfin l'Angola qui recèle 11,57 Milliards de barils pour la période concernée suite particulièrement aux découvertes faites au large de l'enclave (60 % du pétrole angolais provient de cette partie), et plus au sud, en offshore profond au large de Luanda.

Quant aux réserves prouvées au Congo, au Gabon et au Tchad, elles sont limitées et les coûts de production offshore sont également élevés.

Figure N° 3 : La production pétrolière des principaux pays de l'APPA en 2016



Source : établie par nos soins à partir des données de bp statistical review of world energy 2017

Jusqu'à l'année 2012, la production totale de la zone continue de progresser en passant de 7,7 millions de barils par jour en 2000 à 9,2 millions de barils par jour en 2012, soit un taux d'évolution de l'ordre de 19,2 % qui est supérieur au taux d'évolution de la production mondiale qui est de l'ordre de 15% sur la même période.

Pour l'année 2016, la production totale de la zone s'élève à 7 596 milliers de baril/jour, la majeure partie de cette production provient du Nigéria, d'Angola et de l'Algérie.

Le Nigeria demeure le premiers pays producteur de la zone de l'APPA. En 2016, sa production pétrolière est de l'ordre de 2,053 millions de barils par jour, soit plus de 28,11% de la production de la région. Cette production découle de nombreux gisements, en général de taille moyenne. Les flux sortant de ces gisements sont souvent incorporés pour donner des bruts commerciaux exportés à partir des terminaux de Forcados, Escravos et Bonny.

Le deuxième pays producteur de la zone est l'Angola. Sa production a commencé durant la colonisation portugaise dans l'enclave de Cabinda, est aujourd'hui en pleine croissance. Elle est estimée en 2016 à 1,807 millions de barils par jour soit près de 25% de la production totale de la zone.

La troisième position est procurée par l'Algérie, avec une production de 1,579 millions de barils par jour, qui est un peu moins importante par rapport les années précédentes.

L'Egypte et la Lybie, de leur part, viennent dans la quatrième et la cinquième position respectivement, avec une production de 691 000 et 426 000 barils par jour dans l'ordre, cette production a connu une forte contraction, suite particulièrement aux diverses instabilités politiques survenues dans les pays à partir de l'année 2011.

La Guinée Equatoriale quant à elle, représente une production de 280 000 barils par jour. Sa production a débuté d'une manière assez faible en 1992 et n'est devenue substantielle qu'en 1997. Les recherches pétrolières amorcées depuis les années 1960, auraient été par la suite interrompues par le défunt Président Macias Nguema, pour se reprendre plus tard par la compagnie américaine Mobil Oil. Plusieurs facteurs concourent à l'attraction du pétrole de la Guinée Equatoriale, à savoir la facilité de transport du fait d'une zone maritime de 300 000 km<sup>2</sup>. La majorité des champs pétrolifères est exploitée par des compagnies américaines telles CMS Energy Namecco, Meridian Corp, Chevron, Noble Energy Guinea, Mobil Oil, etc. Ainsi que par des compagnies françaises (TotalEfiFina), brésilienne (Petrobras), chinoise (Cnooc Africa). Et c'est la société nationale dénommée par GEPETROL qui s'occupe de la gestion des intérêts de l'Etat dans ce secteur en représentant plus de 87 % des exportations totales du pays. Et les découvertes récentes font de ce pays l'un des acteurs majeurs de la région.

Cependant, la production pétrolière de Gabon, qui été doublée vers la fin des années 1980, passant de 205 000 barils par jour en 1989 à 340 000 barils par jour, a reculé avant de se stabiliser à 253 000 barils par jour en 2012. En 2016, la production est stagnée comparativement aux années précédentes. À l'inverse de ses proches voisins producteurs, peu de découvertes ont été réalisées ces dernières années dans l'offshore gabonais. La tenue de la production gabonaise s'explique par l'utilisation des techniques éprouvées de récupération sur des champs arrivés à maturité, et au développement des champs marginaux.

D'autres pays de l'APPA ont été ou sont producteurs de pétrole, le Soudan, qui commence à produire du pétrole significativement depuis 1999. En 2016 ; il a réalisé une production de 220 000 barils par jour. Les gisements exploités se situent tous au sud du pays et l'huile est exportée grâce à un oléoduc long de plus de 1 500 kilomètres jusqu'à Port-Soudan. L'extraction est aussi assurée par de petites compagnies indépendantes canadiennes (Talisman Oil) et suédoise (Lundin), associées aux compagnies nationales Malaisiennes (Petronas) et chinoise (PetroChina). D'autres gisements peuvent être existés dans des zones de guerre entre le gouvernement de Khartoum et les mouvements armés d'opposition.<sup>56</sup>

En fin, la production pétrolière de Tchad est amorcée en 2003 avec 24 000 barils par jour passant à 122 000 barils par jour en 2010, pour se reculer ensuite et se stagner à 73 000 barils par jour en 2016. Il est à noter que c'est depuis les années 1970 que le pétrole a été découvert autour du lac Tchad, dans le Nord du pays, mais avec une quantité très infime. Pour

---

<sup>56</sup> Favennec Jean-Pierre et al. (2003), « *Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique* », Revue Politique africaine N° 89, pp. 127– 148.

l'exploitation du pétrole tchadien, un oléoduc de 1 070 kilomètres d'un coût de 3 milliards de dollars, a été bâti jusqu'au large de Kribi au Cameroun où est installé un Terminal pétrolier. De plus, la guerre civile constitue l'un des principaux obstacles que le Tchad devient un pays producteur de pétrole.

Les réserves prouvées au Tchad et au Soudan, représentent une importance particulière pour le développement économique de ces pays, mais elles restent relativement marginales à l'échelle mondiale. Elles alimentent cependant depuis plusieurs années une vive polémique internationale en raison de la nature des régimes en place à Khartoum et N'Djamena et de la situation politique et économique de ces deux pays.

### **Section II : La dépendance des pays de l'APPA envers la rente pétrolière**

L'intégration de l'Afrique dans la mondialisation est un produit de l'économie rentière d'origines diverses, particulièrement pétrolières. Par économie rentière, nous entendons les flux de revenus qui sont engendrées de l'ensemble des activités de production dans un territoire. Là où la production est souvent basée sur une simple extraction et exploitation des gisements, avec des produits exportés sans être traités ou offrant des avantages locaux, et surtout sans contribuer à un système économique diversifié. Des formes politiques spécifiques sont inhérentes à ces systèmes économiques particuliers (États rentiers).

La rente pétrolière est allégorique pour un certain nombre de raisons: le grand symbolisme est attaché au pétrole, puisque ce produit était la base des systèmes économiques dans le XX<sup>ème</sup> siècle et continue d'être ainsi au début du XXI<sup>ème</sup>, et est donc une clé de la hiérarchie qui existe entre les pays et les pouvoirs, du plus riche au moins avancé. L'économie pétrolière engendre des sommes d'argent considérables, ce produit représente également une ressource cachée. La production et l'exploitation du pétrole exige de plus en plus des technologies sophistiqués qui ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'acteurs. Son immense valeur, son importante dimension stratégique, et la concurrence pour le contrôle des champs pétroliers ne déclenchent pas naturellement la transparence. L'extraction du pétrole, qui est essentiellement un processus industriel, reste dans les mains d'un petit nombre de grandes entreprises, publiques ou privés, qui ont des partenariats avec les pays développés. Cela explique pourquoi les rentes pétrolières ont longtemps été aussi fiables que ceux venant du secteur informel ; jusqu'à présent, très peu d'informations étaient disponibles sur les montants que les sociétés pétrolières versent aux États, et les montants générés des ressources pétrolières restent souvent dissimulés, ce qui encourage les petits groupes pour monopoliser les ressources.

Ainsi en sein de l'APPA, les revenus provenant de l'exploitation pétrolière sont souvent improductives, comme ils sont accompagnés de grands problèmes internes et externes. La consommation et la redistribution des rentes se manifestent à travers des systèmes clientélistes multiformes, ce qui entrave les systèmes sociopolitiques d'agir, sans aboutir à un véritable développement. Les indices de développement pour ces Etats pétroliers sont très similaires à ceux des autres pays en développement dépourvus en ressources, soit très bas. Au Nigéria, malgré des recettes pétrolières de 300 milliards de dollars sur 25 ans, le revenu par habitant est inférieur à 1 dollar par jour; en termes réels, il est inférieur à ce qu'il était en 1960<sup>57</sup>. En Angola, de 2000 à 2004, 2 millions de personnes ont bénéficié de l'aide du programme alimentaire mondial. Les deux plus grands producteurs de pétrole dans l'APPA ont certainement une longue histoire des conflits, plus ou moins liée à l'or noir, mais cela n'explique que partiellement leur pauvreté persistante.

Le contexte international du pétrole ne semble que renforcer cette relation entre le pétrole et le développement. Malgré les récentes baisses, les prix mondiaux des hydrocarbures restent élevés à moyen terme, en raison de la croissance de la demande des pays émergents et à l'épuisement progressif des réserves les plus facilement accessibles. Les recettes pétrolières de l'APPA pour la période 2002-2012 ont été de 200 milliards de dollars<sup>58</sup>. Ce seront les flux financiers les plus importants vers l'APPA dans l'histoire, concentré dans un plus petit nombre d'États (environ 8 sur 18). Pour cette raison, il y a une forte concurrence entre les compagnies pétrolières du monde entier pour sécuriser l'accès aux champs pétroliers africains, tel que les anciennes majors américaines et européennes, les sociétés des pays émergents d'Asie (Chine, Malaisie). Cette ressource mondiale constitue le contexte politique qui tendra à amplifier les impacts négatifs des bénéfices pétroliers.

### **I- La rente pétrolière et son évolution dans les pays de l'APPA**

Pour une grande partie des pays de l'APPA, les recettes d'exportation du pétrole représentent une partie significative du PIB et des recettes fiscales : elles constituent plus de 20 % du PIB pour l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria, et plus de 77 % des recettes fiscales pour ces mêmes pays. Les facteurs explicatifs de l'évolution de ces revenus dans le temps sont bien que le prix du pétrole et le volume des exportations.

Le niveau des cours de pétrole est une donnée exogène qui dépend de la dynamique pétrolière internationale. Ces cours internationaux sont très fortement supérieurs aux coûts de

---

<sup>57</sup> BAFD et OCDE (2005), « *Perspectives économiques en Afrique* », Rapport sur l'Afrique, p 399. <https://www.oecd.org/fr/dev/34883836.pdf>

<sup>58</sup> Favennec Jean-Pierre et al. (2003), « *Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique* »



production du pétrole, offrant aux pays producteurs une partie du surplus pétrolier. Ce dernier constitue la différence entre les cours international et le coût de production, à titre d'exemple en 2004, le cours de vente du pétrole brut s'est situé à l'horizon de 50 dollars par baril pour un coût moyen de production (mondial) de 7 \$. La valeur de la rente est en effet dépend de fluctuation des cours. Les fluctuations de la rente posent donc de grands problèmes dans sa gestion. D'où il faut rajouter l'impact de taux de change. En 2004, un nombre important de pays exportateurs d'hydrocarbures, payés en dollars, ont connu une détérioration de leur pouvoir d'achat (à prix constants) suite à la dévaluation du dollar par rapport à l'euro, monnaie dans laquelle ils exécutent une partie considérable de leurs importations.

Ainsi la quantité produite et exportée de pétrole constitue une variable très endogène. Elle dépend du potentiel des réserves des gisements et de la gestion de ceux-ci. Elle dépend également de bouleversement de la demande nationale et des nouvelles explorations qui peuvent être faites, particulièrement offshore. Au sein des pays de l'APPA, l'exploration est souvent faite par des compagnies pétrolières internationales et l'ampleur des dépenses d'exploration se réfère à l'attractivité géologique, politique et économique du pays. Comme l'offshore par exemple, il est particulièrement beaucoup attractif car son écartement des terres réduit en partie le risque politique.

L'histoire des bénéfices pétroliers des pays de l'APPA peut être divisée en cinq périodes: d'abord les années 1960 sont caractérisé par de faibles niveaux de rentes, avec des effets limités ; ensuite, le boom des années 1970 marque le premier pic pétrolier ; et, dans certains cas, la naissance d'États rentiers. La crise pétrolière de 1973-1974 a globalement quadruplé les ressources. La surabondance de pétrole des années 1980 est considérée la crise la plus profonde que celle expérimentée dans d'autres États africains, mais ces pays sont également soumis à un ajustement structurel à des raisons comparables. D'où les revenus sont quasiment disparus. En 1986, le Gabon a entré dans un "ramadan financier", alors que son budget a été divisé en deux entre 1985 et 1987 (Pourtier 1989). Au Nigéria, de 1980 à 1986, les recettes pétrolières sont passées de 27,4 milliards de dollars à 7 milliards de dollars. Entre 1998 et 2008, un nouveau choc pétrolier est survenu, ensuite les cours du pétrole se sont redressés à partir de 2010, pour s'effondrer à nouveau depuis juin 2014 jusqu'aujourd'hui, malgré les petites reprises enregistrées dernièrement. Les nouveaux producteurs (la Guinée équatoriale et le Tchad) ont amené des "bonus pétroliers", qui doublent parfois le budget. Partout, l'augmentation des prix stimule la production toutefois, payer la dette passée prend une première et énorme partie de ces nouveaux revenus (Leenhardt 2006), tandis qu'une

diminution peut être observée dans les charges fiscales dans la zone franc en raison de la concurrence et la hausses de prix (Leenhardt 2005). Depuis 2006, l'afflux des revenus pétroliers soulèvent la question du recyclage de nouveaux pétrodollars. Au même temps, les pays prennent de nouvelles dettes - prêts à court terme à des taux élevés, pour satisfaire les besoins de trésorerie des États pétroliers. Dans les pays de l'APPA, comme tout autre pays africains, mais seulement à des degrés plus élevés, ce contexte ressemble à celui des 1960 et 1970, correspond à la veille de l'ajustement. L'augmentation du prix des matières premières justifie de nouvelles dettes, ce qui risque d'être à la fois intenable si les prix tombent et deviennent inefficaces dans la contribution aux politiques de développement. Les prochains cycles ne seront certainement pas aussi simples comme prévus par ceux qui projettent une augmentation régulière des prix sur une rareté croissante de ressources facilement accessibles, d'où se trouve l'approche du «pic pétrolier» et donc la nécessité d'exploiter davantage les champs coûteux. Cependant, une baisse de la demande mondiale pourrait se produire en raison d'une crise économique internationale (liée à l'augmentation des prix de l'énergie ou d'autres problèmes pertinents avec les marchés financiers, comme la crise financière internationale de 2008), ou simplement et plus probablement parce que le prix du pétrole pourrait devenir assez élevé pour accélérer le développement des énergies alternatives et donc entrera le pétrole dans sa propre tombe. Personne ne sait cependant quand, qu'à moyen ou à long terme, un changement majeur dans la fondation de l'économie, qui peut affranchir de pétrole, se produira. Selon une interprétation pessimiste, le pétrole semble toujours le créateur de la richesse, mais la concurrence à la rente et les dysfonctionnements inhérents conduisent invariablement à une ruine au premier ralentissement (Gary et Karl 2003). Il est aussi important de rappeler que les États pétroliers dans les années 1970, malgré les lacunes rencontrées dans la gouvernance, sont souvent développés grâce aux investissements dans la construction, au développement de la société et de territoire. Mais, au cours de la période de post ajustement, le contexte du nouveau boom pétrolier (depuis la fin des années 90) est beaucoup moins favorable.

Le Programmes d'ajustement structurel (PAS) et les diminutions des ressources publiques disponibles conduisent les élites à se retirer dans le noyau financier de l'État pétrolier et abandonner les ambitions nationales, malgré leur discours public. Ils se sont plutôt focalisés sur l'exercice du pouvoir autoritaire à profit de leurs intérêts privés (Soares de Oliveira 2007). Les booms pétroliers peuvent permettre donc la relance de grands projets, mais ils ne peuvent rétablir le lien entre l'élite, la structure de l'Etat (services), et la population. La richesse

pétrolière a permis au président tchadien d'acheter des armes et des biens à leurs propres intérêts, tout en se drapant dans "le nationalisme de l'énergie excessive"( Bezat 2008). Ceux qui bénéficient de la rente pétrolière sont parfois limité à seulement des dizaines de fonctionnaires qui sont autour du chef de l'Etat en bénéficiant également de la force de la légitimité fournie par les acteurs externes, qui dépend des flux pétroliers (Soares de Oliveira 2007). En fin, des efforts pour améliorer la gestion des bénéfices pétroliers ont été possibles seulement dans les Etats touchés par des baisses de leur production, comme le Cameroun.

## **II- La malédiction des ressources pétrolières dans les pays de l'APPA**

Au sein des pays de l'APPA, et au sein de nombreuses autres pays du monde, le phénomène de « malédiction des ressources naturelles » est assez élargi. La notion de ce phénomène, Selon Terry Lynn Karl, renvoie à la relation inversement proportionnelle entre dépendance élevée vis-à-vis des ressources naturelles et le taux de croissance économique.<sup>59</sup> Cette expression, qui est apparu à la fin des années 1980 dans la communauté scientifique, puis au sein des institutions de développement et des médias (Rosser2006), fait référence au processus dans lequel, dans un certain nombre de pays, les États qui sont bien dotés de ressources naturelles rencontrent des difficultés majeures qui entravent leur développement.

Selon Andrew Rosser (2006), cette "malédiction" porte sur trois domaines : la performance économique (Auty 1993, Ross 1999), le rôle des ressources naturelles abondantes dans les guerres civiles (Collier et Hoeffler 1998, 2002, 2005 ; Ross 2003, 2004 ; Fearon 2004 ; Ishamet al. 2002;De Soysa 2002; Humphreys 2005) et l'influence sur le type de régime politique autoritaire ou démocratique (Wantchekon 2002, Ross 2001).<sup>60</sup> Selon d'autres nombreux chercheurs, le plus grand malheur du continent africain apparaîtrait, à la fois, des convoitises qu'attirent, auprès d'acteurs frauduleux, l'abondance de ses ressources pétrolières et de l'incapacité de nombreux pays à mettre en place des politiques d'une manière à attirer profits de leurs mannes pétrolières en les rendant ainsi des facteurs de développement, et non simplement de dynamisme économique. En effet, ces richesses sont responsables involontaires de la ruine de ces pays. La pauvreté et l'instabilité de pays de l'APPA, pourtant riches, apparaît comme une confirmation de ce point de vue. Par conséquent, Ricardo dans son récent travail (2007), qui est plutôt pessimiste, montre comment les Etats pétroliers du

---

<sup>59</sup> Terry Lynn Karl(2005), «*Comprendre la malédiction des ressources*», Guide de l'énergie et du développement à l'intention des journalistes, Lever la malédiction des ressources naturelles., Open society New York, p23.

<sup>60</sup> Magrin Géraud (2015), «*Afrique entre malédiction des ressources et émergence : une bifurcation ?* », Revue Française de Socio-Économie /2, pp. 105 -120.

Golfe de Guinée ainsi, que les principaux producteurs de pétrole d'Afrique Subsaharienne, sont des Etats de durables défaillances dans la mesure où l'or noir renforce un système qui est à la fois inefficace en ce qui concerne les objectifs de développement et encore assez stable. Leur force réside dans les pratiques clientélistes, et de plus en plus possible dans la violence que fait la rente du pétrole sur le système, ainsi que dans la légitimation externe des acteurs mondiaux. Cependant, cette "malédiction des ressources" décrit bien les caractéristiques communes de diverses situations pétrolières des pays de l'APPA, en suscitant également de grandes controverses. Diverses études qui défendent le principe de la malédiction des ressources sont basées sur une confusion entre la corrélation et la causalité, tirant ainsi des conclusions injustifiées concernant les liens entre ressources et conflits (Rosser 2006). Les promoteurs de ce principe prêtent peu d'attention aux pays du sud, riches en ressources naturelles, qui ont été en mesure de les utiliser pour améliorer les performances économiques (Botswana, Chili) ont notamment pu utiliser leurs richesses pétrolières dans le bon sens. Des régimes politiques (autoritaires ou démocratiques) se sont avéré être un facteur d'explication beaucoup moins pertinent par rapport à l'existence ou l'absence de contrôle efficace et des mécanismes d'opposition, au-delà des simples élections (comme Collier et Hoeffler (2005) ont souligné, les premières spéculations sur les liens entre les régimes politiques et les ressources naturelles.

Le pétrole, est considéré donc comme incapable d'assurer le développement des pays qui le possèdent. Les grands acteurs dans l'exploitation de cette source d'énergie en limiteraient l'impact positif sur les conditions de vie des populations. La situation économique et sociale précaire des pays pétroliers membres de l'APPA tels que le Congo, le Nigéria, l'Angola, le Cameroun, ou le Gabon, apparaissent comme autant de témoignages du caractère illusoire du développement par les ressources pétrolières.

Dans ce contexte, Il est étonnant que des pays africains, comme la RDC, le Nigéria ou l'Angola occupent les dernières places dans le classement des nations les plus riches du monde. Dans ces pays, une partie infime d'individus, fréquemment proches du pouvoir, profitent des richesses, tandis que la majorité de la population vit dans une précarité et une pauvreté abjectes.

De manière globale, le produit intérieur brut ne constitue pas un outil suffisamment complet pour évaluer la conjoncture économique et sociale d'un pays à un moment donnée. En effet, le bien-être d'une population est également considéré comme un outil important dans cette évaluation. Dans ce cadre, les indicateurs de développement des pays riches en

ressources pétrolières ne sont pas meilleurs que ceux des pays qui en ne possèdent pas. Le classement mondial du PNUD selon l'Indicateur du développement humain (IDH), l'Algérie se situe dans le 83<sup>ème</sup> rang mondial sur 188 pays étudiés en 2016, suivie par la Libye 102<sup>ème</sup>, ces pays occupent respectivement la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> place dans la zone de l'APPA. Le Gabon (108<sup>ème</sup>) tout juste devant l'Egypte (111<sup>ème</sup>), le Congo (135<sup>ème</sup>), la Guinée Equatoriale (136<sup>ème</sup>), le Ghana (139<sup>ème</sup>). Mais les deux plus grands producteurs sont classés assez bas (Nigéria et Angola), l'Angola (150<sup>ème</sup>), le Nigeria n'est que 152<sup>ème</sup>, qui se place au 22<sup>ème</sup> rang africain.<sup>61</sup> A cet effet, le rôle de la production pétrolière ne suffit pas à déterminer son impact en termes de développement, la population du pays est également un facteur important : les producteurs peu peuplés (Guinée Equatoriale, 1,3 million d'habitants, Gabon, 1,7 million, Libye, 6,5 millions) sont avantagés par rapport au géant Nigérian (plus de 190 millions d'habitants en 2017)<sup>62</sup>, Egypte (plus de 90 millions d'habitants), et l'Algérie (41 millions d'habitants).

Pour les pays producteurs, la rente à répartir varie aussi selon la qualité du brut et sa localisation, l'offshore profond et les situations d'enclavement laissent les rentes les plus minces. Toutefois, l'exploitation pétrolière a peu d'effets directs sur les économies des pays de l'APPA, elle demande peu d'emplois, génère peu d'activités, plus au moins au Nigeria qui dispose de quatre raffineries où le secteur aval a pu se développer. Par l'utilisation des technologies et de capitaux étrangers, les systèmes pétroliers fonctionnent sur le mode d'enclaves, qui s'arrangent en archipel dont les pôles sont liés les uns aux autres et aux lieux de commandement mondiaux des compagnies pétrolières, et les liens avec le territoire d'accueil sont réduites le plus possible. Elles passent en très grande partie par la redistribution de la rente. Partout, cette distribution de la rente par les canaux clientélistes de l'Etat se concrétise par l'urbanisation, l'investissement immobilier, les grands travaux.

L'encouragement de l'éducation et de la santé qui accompagne la croissance des villes constitue une évolution positive. Mais l'irrégularité des revenus pétroliers annonce la fragilité d'une urbanisation sans industrialisation, cas des crises du Congo Brazzaville dans les années 1990. Cette situation est aussi inquiétante pour de l'avenir de Gabon où la baisse de la rente pourrait correspondre à des effets néfastes. Quelques exemples confirment cette ambiguïté des impacts du pétrole sur l'économie en Afrique, le Nigeria présente bien des symptômes du «

---

<sup>61</sup><https://www.agenceecofin.com/economie/2403-45994-le-classement-des-pays-africains-dans-l-edition-2016-de-l-indice-de-developpement-humain-du-pnud> consulté le 10/01/2018

<sup>62</sup>[CIA World Factbook](#), consulté le 10/01/2018

syndrome hollandais », les rentes pétrolières y représente 3% du PIB en 2016, contre plus de 30% en 2016 ; il finance 90% des devises et de 70% à 80% des recettes budgétaires. Le Nigeria qui demeure le premier producteur de l'APPA depuis plus de quatre décennies, son PIB est plafonné à 370 dollars par habitants. Le secteur agricole y a été abandonné et les essais de développement industriel ont vu plus d'échec que de succès. Le réseau routier y est toutefois un des plus consistants du continent, après l'Afrique du Sud. Il est parmi les pays les plus pauvres et plus endettés suite à l'importance de sa rente pétrolière, qui garantit sa solvabilité.

Dans le même sens, en Angola, 2<sup>ème</sup> producteur de l'APPA, 50% des jeunes ne sont pas scolarisés, les montants consacrés à l'éducation et à la santé étaient de 4,9% et 5,3% entre 2002 et 2016. La situation de guerre ne suffit pas à exprimer des choix aussi peu influencés par les besoins du développement.

Aussi, au Gabon, les résultats du premier choc pétrolier ont permis de financer le chemin de fer Transgabonais, qui est constitué un mécanisme important dans la structure d'aménagement du territoire. Dans ce cadre, les revenus pétroliers ont été amplement redistribuée, même si d'une manière inégale, participent à une urbanisation record en Afrique (75%). Sans oublier les effets pervers de la rente sur l'économie, en stérilisant l'immobilier, les grands projets d'aménagement urbain et les infrastructures de transport.

En fin, en Guinée Equatoriale, la forte augmentation des cours du pétrole au début du siècle, a engendré un recul rapide des productions agricoles comme le café, le cacao ou le bois. Comme au Gabon, 20 ans plus tôt, la rente se stérilise dans l'immobilier et les grands projets d'aménagement urbain, ou encore les infrastructures de transport. L'économie est suspendue à la redistribution de la rente par l'Etat et à la consommation de produits importés.

Cette richesse mondiale représente donc le contexte politique qui tendra à accroître les retombés négatifs des revenus pétroliers.

## **II- Les effets de la rente pétrolière sur les pays de l'APPA**

L'utilisation des rentes pétrolières au sein des pays de l'APPA joue un rôle important dans les dysfonctionnements économique et politique, ce dysfonctionnement se manifeste en matière de trois dimensions. Dans ce contexte, Rosser (2006) a identifié : la performance économique, le conflit et la gouvernance politique.

Les rentes contribuent à la construction de sociétés spécifiques et territoires dont les inégalités économiques et les problèmes de gouvernance qui provoque la malédiction des ressources sont étroitement liés. La production pétrolière des pays a des profils

macroéconomiques comparables, caractérisés par la dynamique rentière qui est accaparée par un Etat central endetté, et par des élites prédatrices. Les deux Etats et les élites rétrécissent et semblent de plus en plus déconnectées des processus sociaux et territoriaux nationaux respectifs.

### **II-1- Sur le plan économique**

En termes économique, l'effet le plus célèbre d'une mauvaise utilisation des rentes pétrolières est sans aucun doute la « maladie hollandaise », un terme d'abord utilisé dans *The Economist* en 1977 pour décrire l'évolution de la situation économique et sociale aux Pays-Bas après le début de l'exploitation du gisement de gaz de Groningue dans les années 1970. Un afflux d'argent pendant la crise pétrolière de 1973 provoqué par une surévaluation de leur monnaie, qui a touché leurs exportations et donc a détérioré les autres secteurs productifs de leur économie (agriculture et industrie). La "maladie hollandaise" reste un concept utile, même si de nombreuses études ont montré plus tard qu'il ne s'applique pas vraiment dans le cas des Pays-Bas, puisque la baisse observée dans la production semble mieux à expliquer la stagnation qui affectait alors les principaux acheteurs de leurs produits que par l'afflux de ressources de gaz.

De même, les producteurs de pétrole de l'APPA ne correspondent pas bien à ce modèle, au Nigeria, leur taux de change s'est continuellement déprécié depuis les années 70 (AFD 2005). Comme les autres pays non producteurs de pétrole, les Etats pétroliers africains souffrent de l'instabilité macroéconomique liée aux fluctuations de prix mondial du pétrole. Cette volatilité est amplifiée par la structure de la variante de production largement appliquée dans de contrats de partage, dont le principe est avant tout est de rembourser les coûts des intrants de la compagnie pétrolière (Shaxson 2005). Dans ces Etats pétroliers, où les budgets sont toujours basés sur les projections optimistes, le retournement de certaines situations crée des tensions économiques majeures ce qui conduit à des conséquences politiques désastreuses, comme au Congo-Brazzaville durant les années 1990, dans les économies qui produisent (et consomment) peu d'énergie, la variabilité du prix du pétrole est néanmoins un obstacle à toute planification future. Dans ce cadre, les Etats pétroliers partager un autre élément en termes de leur profil macroéconomique, ils sont lourdement endettés parce qu'ils utilisent leur ressources pétrolières comme garanties pendant les périodes où d'autres Etats n'ont plus accès au crédit, comme cela s'est passé depuis l'ajustement structurel dans les années 1980. Toutefois, des circonstances pétrolières favorables (en cas de hausses de prix) et des périodes

de boom dans la communauté internationale (annulation de la dette) leur permettent périodiquement de rétablir la solvabilité.

La faible performance économique des pays de l'APPA, est plutôt le résultat de la façon dont l'appareil politique fonctionne dans la société. Alors que le montant de la rente suit dans une certaine mesure les fluctuations des cycles pétroliers, et les modalités de redistribution de la rente semblent varier en fonction d'un contexte qui est toujours orienté dans des directions qui ne sont pas favorables au développement.

## **II-2- Sur le plan politique**

L'inégalité d'accès aux rentes pétrolières et leur complexité sont en effet un facteur important dans les conflits qui existent depuis l'indépendance dans la plus part des pays durant les années 1960, en suscitant des conflits entre groupes ou régions. Ces conflits affaiblissent le renforcement de processus de l'Etat.

Le Nigeria, premier producteur de pétrole dans la zone de l'APPA, a également l'une des premières guerres civiles post indépendance liées au pétrole. Derrière la division du Biafra (1966-1969), il y avait la tentative de l'élite Igbo suite à son incapacité de contrôler l'état fédéral et de gérer l'abondante richesse du delta du Niger. Après la Guerre du Biafra, l'accès aux profits a donc structuré la politique nationale au Nigeria. La distribution des bénéfices a été énoncée jusqu'au dernier détail dans la constitution, qui a causé un processus particulier de division territoriale (Sébille-Lopez 2005). Le nombre d'Etats fédéraux est passé de 3 en 1960 à 36 en 1996, et de 301 administrations locales (LGA) en 1976 à 774 en 1996. Parce qu'une grande partie de rente est partagée en petites sous parties entre les institutions de différents niveaux (à travers un système de partition qui semble d'autant plus illimité qu'il est alimenté par les demandes des groupes toujours plus petits), mais cela ne stimule pas le développement. Les tensions surgissent à tous les niveaux, qu'ils soient vertical (entre le gouvernement fédéral et les Etats) ou horizontal (entre territoires au même niveau, selon qu'ils disposent ou non d'infrastructures pétrolières).

Globalement, les inégalités reflètent les relations de forces géopolitiques, les grands Etats du nord, relativement moins peuplés, sont mieux servis que les nombreux petits Etats du sud, ayant de grandes populations. Dans la région pétrolière de Delta et environs, les gouvernements sont désavantagés. Ces derniers reçoivent moins que la moitié de ce que les gouvernements des Etats reçoivent, bien qu'ils soient en charge des tâches essentielles de santé et d'éducation. Dans le sud, les profits sont partagés entre les gouverneurs et les projets urbains. Trente ans de captation et de concurrence pour l'accès à la rente, a augmenté le



nombre de conflits avec l'Etat et les compagnies pétrolières, mais aussi entre les communautés (concurrence entre populations autochtones et allochtones). Le golfe de Guinée, est l'une des frontières de la dissolution de l'État, ce qui ne semble pas être accidentel (Mbembé 2005). La bataille pour accéder à la rente et à sa distribution inégale, cause des tensions et des conflits de manière spécifique dans différents pays.

En Angola, la province de Cabinda a produit près de la moitié de pétrole dans le pays, sans faire bénéficier la population. Cette situation a alimenté la rébellion séparatiste de plusieurs décennies dirigée par le Front de Libération de l'Enclave de Cabinda (FLEC). Au Tchad, l'emplacement des champs pétrolifères dans le sud du pays, au cœur des régions qui étaient possédées par les rébellions les plus actives au cours des années 1980 et 1990, a aidé à alimenter le ressentiment et la sensibilisation sur l'exploitation des ressources du sud (coton et pétrole) par le nord (Magrin 2001, Tulipe 2004). Mais l'accès à une partie de la rente traverse tout le pays, et pas uniquement les champs de pétrole. Cette action a encore alimenté la colère de ceux qui sont insatisfaits de ce régime et a nourri les récentes rébellions dans l'est du pays. Dans les pays voisins, au Soudan, la guerre civile a continué pendant de nombreuses années et ses racines sont complexes. Le partage de la rente pétrolière semblait être la meilleure solution, et a été fait un point essentiel de l'ordre du jour dans les négociations avec les rebelles du sud. La participation aux bénéfices pétroliers est actuellement parmi les revendications des rebelles du Darfour, une autre région oubliée dans le développement national jusqu'à présent. Depuis le début de l'exploitation du champ pétrolier mal nommé Unit y au centre du pays, les dépenses militaires pour combattre les rebelles a doublé (Gary et Karl 2003)<sup>63</sup>. En Guinée équatoriale, le boom lié à l'insularité des installations pétrolières a alimenté le sentiment de l'abandon à Bata qui a créé le ressentiment parmi les Bubi locaux de Malabo, qui se sentent envahis.

### **II - 3- Sur le plan institutionnel et de gouvernance**

La plus part des pays de l'APPA semblent être pris dans un mauvais piège institutionnel, en souffrant de l'absence d'un cadre juridique et judiciaire peu efficient. La rente pétrolière accaparée par des gents proches de l'Etat est redistribuée de manières privée ou à travers des réseaux clientélistes qui à la destruction sociale et politique de pays. En empêchant ainsi la transparence des transactions par l'incitation à l'évasion fiscale et à la corruption. L'objectif

---

<sup>63</sup> Rosellini Christine (2005), « *La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : enjeux et perspectives* », Revue Afrique contemporaine /4, n° 216, pp 125 -138.

essentiel donc des illites dans la captation de la rente sans faire inciter les investisseurs à la création de valeur ajoutée dans l'économie nationale pour augmenter les rentrées budgétaires.

L'importance du clientélisme et de la corruption en Afrique en général et au niveau des pays de l'APPA en particulier, est amplement étudiée dans la littérature. Les effets des bénéfiques sont combinés avec la faiblesse institutionnelle antérieure pour former un Etats pétroliers (Karl 1997). Les ressources pétrolières peuvent en effet, avoir un impact négatif sur la croissance, mais seulement lorsque les institutions sont faibles car le pétrole déstabilise les institutions plus que toute autre ressource. Donc la malédiction, est un risque considérable, proportionnel à l'importance de la production pétrolière et son effet sur le développement économique et le système politique.

Les Etats pétroliers se partagent un certain nombre de caractéristiques, en effet, l'appropriation du capital par un petit groupe d'élites, engendre le déclin des services publics, la criminalisation de l'économie et l'utilisation de l'ethno régional.

Les processus de démocratisation à la fin de la guerre froide n'ont pas abouti aux résultats attendus. Dans ce cas, les revenus des ressources naturelles, n'auront pas d'effets économiques positifs (Collier et Hoeffler 2005).

### **III - Analyse empirique de la performance économique et politique des pays de l'APPA**

Cette partie est consacrée à l'étude de la situation économique et institutionnelle pour l'ensemble des pays de l'APPA.

#### **III -1- La performance économique**

La performance économique dans cette optique est mesurée à travers le taux de croissance économique (% du PIB). L'évolution de cet indicateur sur la période d'étude est représentée sur la figure ci-dessous pour toute la région APPA.

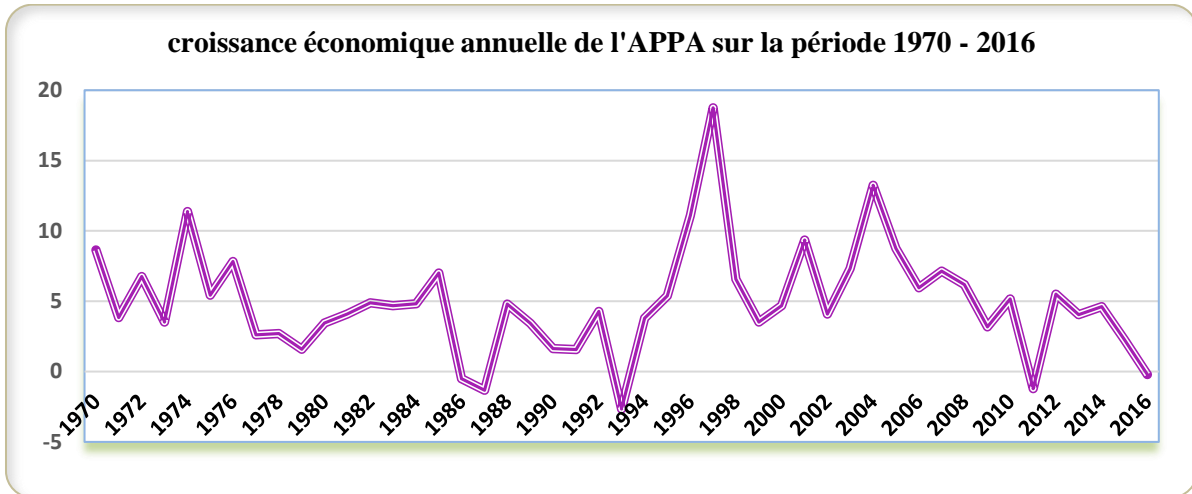
Durant une quinzaine d'années qui précèdent l'année 2014, la quasi-totalité des pays africaines en général et ceux de l'APPA en particuliers, ont réalisé des taux de croissance économique très favorables qui dépassent dans certains cas les 5%, à l'exception de la Lybie et l'Egypte. Ces deux pays ont subi des émeutes arabes en 2011 contre le pouvoir, ce qui a causé une chute fatale de taux de croissance économique de plus 5% à (-62%) entre 2010 et 2011 en Lybie, ainsi que le taux de croissance de l'Egypte a décroît de 5,14% à 1,77% sur la même période. Cette situation succédait à deux décennies de stagnation économique dans la plupart des pays de la région, ayant connu dans la plupart des cas de nombreux conflits militaires, la mauvaise gestion de l'économie et une dette extérieure insupportable. Un élément frappant de cette amélioration constitue dans le fait qu'il a été amplement partagé par

l'ensemble des pays de l'association. De nombreux facteurs ont contribué à cette amélioration, notamment les prix élevés du pétrole, la disponibilité de capitaux d'investissement en raison de nouvelles opportunités au niveau mondial. Toutefois, au sein des marchés intérieurs, l'amélioration du climat macroéconomique engendrée par la réduction des dettes extérieures et des déficits des balances courantes et budgétaires, ainsi que la baisse des risques de conflits et les guerres civiles ont incontestablement été les moteurs fondamentaux de cette croissance. Stimulé par une demande interne croissante, le secteur des services domine la structure économiques de la région ayant connu la plus grande croissance. La prospérité de secteur des télécommunications, qui est lié notamment à une augmentation exponentielle de l'utilisation de la téléphonie mobile et par la pénétration rapide de l'Internet, a également occupé une place primordiale. Quant aux services financiers, ils ont connu un développement favorable, souvent combiné avec l'adoption des TIC. Par contre, le secteur manufacturier demeure à la traîne dans cette croissance. La région reste donc incapable de rejoindre les places des pays en voie de développement qui bâtissent leur croissance sur l'exportation de produits manufacturés complétifs.

Mais malheureusement cette évolution n'a pas persisté longtemps, à partir de l'année 2014, la région a tourné le dos à la pauvreté et au sous-développement. En effet, le contexte économique général connaît un tournant moins adéquat, avec une croissance à la baisse, voir des décroissances parfois notamment dans les pays les grands producteurs et exportateurs du pétrole. En effet le taux de croissance moyen pour l'ensemble des pays de la région est estimé à 1,44% en 2016 contre plus de 3% en 2015. La principale source de cette baisse constitue dans l'effondrement des cours des hydrocarbures sur les marchés internationaux. Ce qui répercute ensuite sur beaucoup d'autres facteurs, cela implique donc que la croissance de ces pays n'est soutenable et effective d'une manière à réduire la pauvreté et à atténuer les conflits.

Dans ce cadre, les économies productrices et exportatrices du pétrole sont incontestablement les plus durement touchées, mais la plupart d'entre elles devraient pousser cette croissance en avant. La dépendance économique aux revenus engendrés par l'exportation du pétrole rend un pays singulièrement vulnérable aux variations des prix sur les marchés mondiaux et aux chocs économiques de manière générale. Il est à signaler, que l'extraction de pétrole en particulier, et les produits miniers en générale ne demande pas de carburant et de minerais, et ne nécessite pas d'une main-d'œuvre nombreuse et hautement qualifiée. De ce fait, à l'absence de l'industrie manufacturière dans de nombreux pays de l'APPA, la création d'emplois diminue et donc le chômage augmente.

Figure N° 4 : Evolution de taux de croissance économique moyen des pays de l'APPA



Source: Banque mondiale

Ainsi l'analyse de la situation économique de l'APPA depuis l'indépendance révèle, que le taux de croissance économique se caractérise par des fluctuations considérables. En effet, l'association a connu deux étapes de croissance : la première entre 1961 et 1975, puis la seconde de 1995 jusqu'à 2010, l'année de déclenchement des émeutes et guerres civiles à l'Egypte et à la Lybie, avec une période de stagnation entre les deux. Cette stagnation est déduite de la stagnation prolongée sur le plan économique et de la faible performance économique de la zone comparativement à d'autres régions du monde, d'où l'APPA a subi un sous-développement chronique. Les hypothèses suggérées pour expliquer cette situation constituent dans deux facteurs : l'abondance au pétrole et les guerres civiles. Ceci nous mène à penser que ces facteurs initiaux ont conduit les pays de l'association sur un chemin institutionnel non favorable au développement.

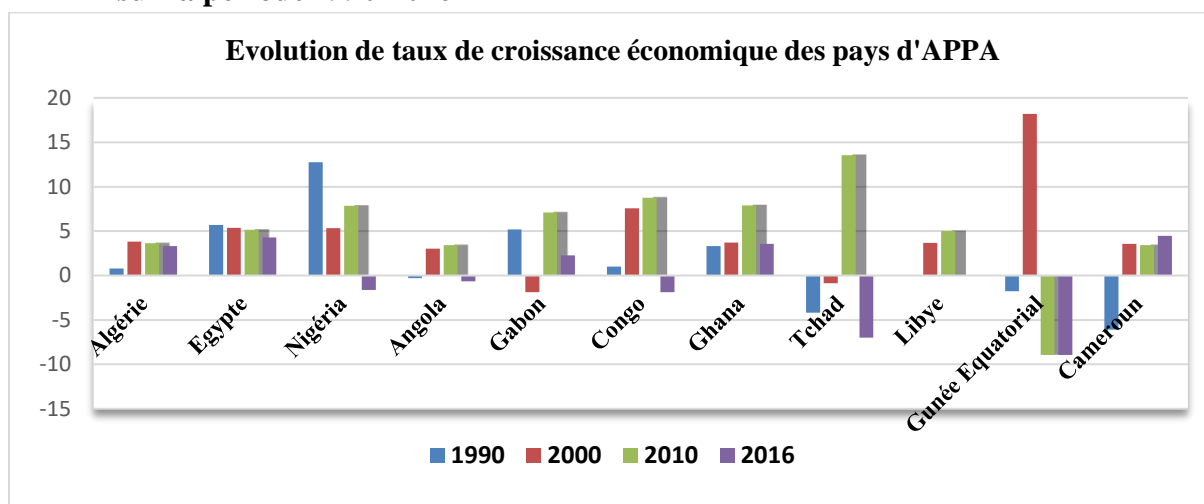
La faible performance économique de la région ne sera donc pas étonnante. Après l'indépendance, le pétrole et la stabilité relative de ces pays ouvraient sur des comparaisons favorables en termes de perspectives de développement avec le sud-est asiatique, mais ce dernier qui était tremblé et menacé par les conflits, ce qui a engendré un échec économique très important. La croissance soutenue enregistrée durant les années 60 et 70 (plus de 5 % dans de nombreux pays), n'est pas maintenue et a pris fin brutalement en 1979 conjointement avec la crise du pétrole. La flambée des prix du pétrole et l'augmentation des taux d'intérêt sur les dettes souveraines a fixé le destin de plusieurs pays. Après l'indépendance, de nombreux pays de l'association ont initié des tentatives d'industrialisation qui sont financées notamment par des dettes extérieures, visées à remplacer le recours à l'importation, et l'industrie n'était pas compétitive suite à sa faible productivité. De plus, de nombreux secteurs

qui n'étaient pas stables étaient abandonnés durant la période de difficultés économiques des années 80 et 90, poussant de nombreux pays de l'APPA à encourir à la dette. Dans le but d'atténuer ces problèmes économiques, une série de mesures politiques ont été mises en œuvre et ont finalement permis de reprendre la croissance, ces mesures constituent dans la libéralisation des marchés agricoles, la fermeture et privatisation d'entreprises publiques, l'ouverture sur les marchés internationaux, la réduction de la dette extérieure et l'amélioration de la balance des paiements courants, soit par l'utilisation des politiques macroéconomiques rigoureuses ou par l'aide extérieure.

Quant à la décennie 2000, elle est caractérisée par une croissance soutenue dans la plupart des pays de l'APPA. Cette période est considérée comme impressionnante pour ces pays qui figurent parmi les économies qui ont enregistré les taux de croissance florissant au monde, particulièrement en Lybie, en Guinée Equatoriale et au Tchad.

S'agissant la crise financière de 2008, il est à relever que les facteurs qui ont permis à ces pays de résister à leur contrecoup sont bien, un cadre fiscal favorable et une faible interconnexion économique avec l'extérieure<sup>64</sup>.

**Figure N° 5 : Evolution de taux de croissance économique des principaux pays de l'APPA sur la période 1990-2016**



Source: Banque mondiale (1990-2016)

Durant les trois dernières années, les pays producteurs de pétrole de l'APPA ont, dans une certaine mesure, cherché à favoriser leur croissance économique. En effet, pour la quasi-totalité des pays considérés, la baisse brutale de taux de croissance économique durant cette

<sup>64</sup> Zamfir Ionel (2016), « Croissance économique de l'Afrique, Décollage ou Ralentissement », Rapport sur les Repères du développement économique, Parlement européen, Janvier.

décennie mise en évidence dans les figures 1 et 2, montre que la manne pétrolière procurée pendant les années précédentes n'a pas réellement contribué au décollage économique de ces pays.

L'analyse comparative des pays pétroliers, fait ressortir que l'évolution conjoncturelle opposée enregistrée par les pays de l'APPA au cours de ces trente dernières années, nous amène à penser qu'il n'est possible pour les pays membres de maintenir dans le long terme une croissance durable du PIB nécessaire à un développement satisfaisant. Cependant, après plus de deux décennies (1990-2010) d'évolution régulière presque continue de l'économie de la région, celle-ci a connu subitement une crise sans précédente à partir de 2014, et sera nuisible pour les structures économiques qui demeurent fragiles, et va détruire les efforts de développement de ces pays. Ainsi, dans le secteur réel, le taux de croissance en volume de l'ensemble de l'APPA a chuté de 5,77 % en 2012 à 1,44 % en 2016. Au niveau des finances publiques, la dégradation est rapide puisque le solde budgétaire consolidé de ces pays membres passe d'un excédent équivalent à 16 % du PIB en 2012 à un déficit de 11,4 % en 2016.

L'année 2016 est donc caractérisée par une confrontation à des vents opposés qui persiste à l'échelle régionale et mondiale, et la croissance économique de la quasi-totalité des pays de l'APPA a continué de se ralentir. En effet, ce ralentissement est imputé notamment à la chute des cours internationaux du pétrole, la dégradation de la conjoncture internationale et l'étouffement progressif de l'économie chinoise, en ajoutant également l'impact important du printemps arabe exacerbés par le conflit qui se poursuit en Libye. Ainsi la majorité des pays de l'APPA, particulièrement les grands producteurs et exportateurs du pétrole ont connu une année (2016) difficile comparativement à d'autres pays non producteurs qui ont continué de développer en consolidant les acquis des années antérieures. Les politiques budgétaires, monétaires et de change sont hétérogènes d'un pays à l'autre selon leur solidité et leur résilience. Toutefois, les pays doués de politiques plus coordonnées ayant été plus de résistance aux chocs.

S'agissant des comptes courants, ils enregistrent des déficits en 2016, mais moins prononcés qu'en 2015 en conséquence de l'amélioration des cours des produits de base amorcés vers la fin de l'année.

Le tableau qui suit illustre les principales performances économiques enregistrées par les pays de l'APPA pendant les années 2015 et 2016.

**Tableau N° 2 : indicateurs de performance économique dans les pays de l'APPA en 2015 et 2016**

Pays /Indicateur	Croissance du PIB (% annuel)		Investissement (% du PIB)		Taux d'inflation		Taux de Chômage	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>Angola</b>	3,01	-0,67	9,55	8,40	-4,02	27,42	7,72	8,17
<b>Benin</b>	2,09	3,98	25,97	27,72	0,08	-0,18	2,54	2,47
<b>Côte d'Ivoire</b>	8,84	8,34	20,10	20,69	3,11	1,57	2,60	2,60
<b>Cameroun</b>	5,65	4,45	22,40	22,19	0,18	0,03	4,27	4,25
<b>Congo</b>	2,65	-1,86	40,87	50,41	-29,69	-6,43	3,69	3,69
<b>Algérie</b>	3,76	3,30	50,69	50,71	4,78	6,40	11,20	10,20
<b>Égypte</b>	4,37	4,30	14,29	15,05	9,93	6,25	13,05	12,41
<b>Gabon</b>	3,88	2,26	30,74	31,95	-9,66	-2,29	19,82	19,63
<b>Ghana</b>	3,92	3,58	24,63	22,84	17,80	17,42	2,26	2,36
<b>G-Equatoriale</b>	-9,03	-8,93	20,99	10,86	-23,79	-6,68	6,19	6,91
<b>Mauritanie</b>	1,40	2,00	54,77	47,67	-4,87	4,10	10,12	10,18
<b>Niger</b>	3,96	5,04	38,71	31,90	0,92	-0,44	0,33	0,34
<b>Nigeria</b>	2,65	-1,62	15,80	15,49	2,86	9,54	7,06	7,04
<b>Soudan</b>	4,91	4,70	16,56	19,61	17,90	-2,75	12,81	12,80
<b>Tchad</b>	1,80	-7,00	28,61	24,41	-8,09	-4,94	5,78	5,89
<b>Afrique du Sud</b>	1,30	0,28	20,71	19,38	4,99	7,01	26,55	27,72
<b>R.D.Congo</b>	6,92	2,40	19,57	18,59	-1,16	5,51	3,69	3,69

*Source: établie par nos soins à partir de données de World Bank data base (2017)*

De manière générale, la croissance économique de la zone APPA a continué de fléchir en 2016. Tout d'abord, à l'exception du Benin, du Niger et d'une moindre mesure de la Mauritanie, qui ont marqué une amélioration dans leur situation économique, tous les pays de la région APPA ont enregistré une chute considérable en termes de taux de croissance économique. Dans une grande ampleur, le Nigéria qui maintient sa domination économique dans la zone pendant plusieurs années, a connu un recul très important de taux de croissance économique en 2016, qui est estimé à (-1,61%) soit une récession de plus de 4% par rapport à l'année 2015. Le Tchad de son côté, après avoir enregistré une croissance de près de 1,8% en 2015, il a subi une chute brutale en 2016 avec un taux de (-7%), soit une contraction de près de 9%. Egalement Angola passe d'un taux de croissance économique de plus de 3% en 2015 à (-0,66%) en 2016. Ainsi que les mêmes résultats sont enregistrés au Congo, à la république démocratique de Congo, au Gabon, à l'Afrique de sud et dans une moindre ampleur en Algérie, en Égypte et au Soudan. En effet, l'économie de l'APPA est beaucoup plus pénalisée par la contreperformance de la Guinée équatoriale qui enregistre des décroissances consécutives de 9,02% et 8,93% pour 2015 et 2016. La première raison de cette chute revient au repli des cours du pétrole sur les marchés internationaux, qui a particulièrement pénalisé

les pays exportateurs de pétrole. Ces pays ont enregistré de faibles niveaux de croissance avec une partie importante de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Il est important de noter que le Nigeria et l'Angola sont les premiers pays producteurs de pétrole dans la zone depuis plusieurs années, toutefois, la Guinée Equatoriale, le Soudan et le Tchad ont commencé à exploiter leurs ressources pétrolières seulement dans les années 2000. Par ailleurs, la situation économique et la production pétrolière de quelques pays pétroliers, tels que la Libye restent fortement liées à l'évolution de la géopolitique mondiale.

En matière d'investissement, la Mauritanie, le Congo, l'Algérie et d'une moindre mesure le Tchad, occupent les premières place parmi l'ensemble des pays de la région. A titre d'exemple, le taux d'investissement de la Mauritanie est évalué à 47,67% en 2016 contre 54,77 en 2015, soit un recul de près de 13%, par contre au Congo, après avoir enregistré un taux de 40,87 en 2015, il a progressé à 50,41% en 2016, soit une progression de plus de 23%. Toutefois, ce taux est quasi stable en Algérie entre les deux années.

### **III-2- La performance institutionnelle**

Les performances en matière de gouvernance ou institutionnelle reflètent l'aptitude des gouvernements et autres institutions publiques à obtenir des résultats et à satisfaire les attentes des citoyens en termes de biens publics, des services et d'opportunités économiques.

Au cours des années 1990, le risque de conflit interne, des guerres civiles dans les pays africaines en général, et dans plusieurs pays de l'APPA en particulier n'était pas frappant, les populations réunissaient leurs forces et focalisaient leur concentration pour faire face à la pauvreté, et atténuer les effets de la sécheresse. La situation précaire, mais calme dans cette zone sera aussitôt contrebalancée par l'instabilité du gouvernement à travers un enchaînement de coups d'état et de conflits sociaux. La pauvreté et le chômage élevés vont accroître les menaces de déstabilisations des gouvernements produisant ainsi la dégradation des systèmes politiques et des institutions.

Dans le cadre de l'analyse de la situation institutionnelle au sein des pays membre de l'APPA, plusieurs indicateurs permettent de mesurer la qualité de la gouvernance de ces pays. D'où nous avons essayé dans cette partie de faire le point sur l'étude de certains indicateurs de gouvernance, les indicateurs retenus provenant de la base de Kaufman et al. (2007), ils sont construits sur une échelle de - 2,5 (faible qualité des institutions) à +2,5 (meilleure qualité des institutions), où bien un résultat élevé représente un climat avec une bonne gouvernance. Ils mesurent six aspects de la gouvernance à savoir : Voix et responsabilité (Voice and Accountability) : mesure de la participation citoyenne dans la sélection du gouvernement, de



la liberté de la presse, de la liberté d'association et des médias. Stabilité politique et absence de violence (Political Stability) : mesure le risque de déstabilisation ou de retournement du gouvernement par des moyens violents ou inconstitutionnels, y compris par des conflits domestiques ou des activités terroristes. Efficacité du gouvernement (Government Effectiveness) : mesure la qualité des services publics, le degré d'indépendance des pressions politiques, de la mise en place et de la formulation des politiques ainsi que la crédibilité et l'engagement du gouvernement. Qualité de régulation (Regulation Quality) : mesure la capacité du gouvernement à formuler et adopter des politiques saines et des régulations permettant de promouvoir le développement du secteur privé. Etat de droit (Rule of Law) : mesure la confiance et le respect des agents des réglementations, plus particulièrement la qualité de la mise en vigueur des contrats, la police, la justice ainsi que le risque des crimes et des violences et en fin Contrôle de la corruption (Control of Corruption) : qui mesure la façon dont est perçue la corruption, définie comme l'exercice du pouvoir public à des fins d'enrichissement privé (petite ou grande corruption).

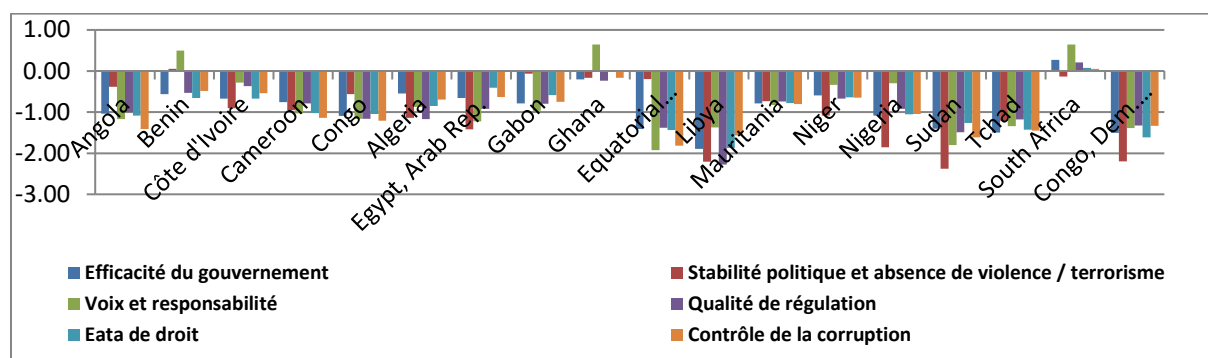
Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs de gouvernance des pays de l'APPA durant l'année 2016.

**Tableau N° 3 : Les indicateurs de gouvernance des pays de l'APPA en 2016**

<b>Pays/ Indicateur</b>	<b>Efficacité du gouvernement</b>	<b>Stabilité politique et absence de violence</b>	<b>Voix et responsabilité</b>	<b>Qualité de régulation</b>	<b>Etat de droit</b>	<b>Contrôle de la corruption</b>
<b>Angola</b>	-1,04	-0,39	-1,17	-1,00	-1,08	-1,41
<b>Benin</b>	-0,57	0,05	0,50	-0,53	-0,65	-0,48
<b>C-d'Ivoire</b>	-0,67	-0,90	-0,28	-0,36	-0,67	-0,54
<b>Cameron</b>	-0,76	-0,95	-1,03	-0,79	-1,02	-1,14
<b>Congo</b>	-1,10	-0,57	-1,16	-1,17	-1,04	-1,21
<b>Algérie</b>	-0,54	-1,14	-0,88	-1,17	-0,85	-0,69
<b>Egypte</b>	-0,66	-1,42	-1,23	-0,92	-0,41	-0,63
<b>Gabon</b>	-0,79	-0,07	-0,96	-0,80	-0,58	-0,75
<b>Ghana</b>	-0,20	-0,16	0,64	-0,23	0,00	-0,17
<b>G - Equatoriale</b>	-1,41	-0,19	-1,93	-1,38	-1,44	-1,81
<b>Libye</b>	-1,89	-2,21	-1,37	-2,27	-1,87	-1,57
<b>Mauritanie</b>	-0,79	-0,74	-0,83	-0,74	-0,78	-0,80
<b>Niger</b>	-0,59	-1,08	-0,34	-0,67	-0,64	-0,64
<b>Nigeria</b>	-1,09	-1,85	-0,30	-0,92	-1,05	-1,04
<b>Soudan</b>	-1,41	-2,38	-1,80	-1,49	-1,26	-1,61
<b>Tchad</b>	-1,49	-1,21	-1,34	-1,18	-1,43	-1,45
<b>Afrique-sud</b>	0,27	-0,13	0,64	0,21	0,07	0,05
<b>R. D Congo</b>	-1,51	-2,20	-1,39	-1,32	-1,61	-1,33

Source : établie par nos soins à partir de données de The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update

**Figure N° 6 : Représentation les indicateurs de gouvernance des pays de l'APPA en 2016**



Source : établie par nos soins à partir de données de *The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update*

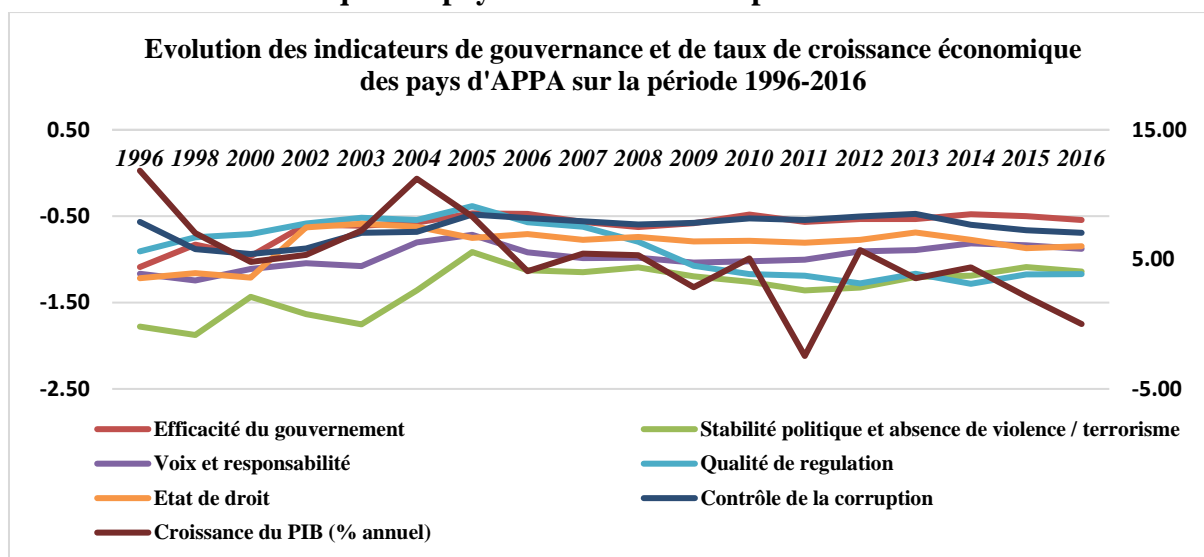
D'après la figure ci-dessus, l'analyse de la qualité de la gouvernance tel que mesuré par Worldwide Governance Indicators de la Banque mondiale, tant sur le plan des performances, que des processus et politiques réglementaires institutionnelles dans les pays de l'APPA pour l'année 2016, révèle des piètres résultats en terme de la spécificité de chacun des pays. A ce titre, les valeurs des indicateurs de gouvernance sont très peu améliorées et sont toutes loin de l'échelle moyenne (2,5), ainsi que la valeur moyenne de chacun de ces indicateurs est négative.

En 2016, la quasi-totalité des indicateurs de la gouvernance se sont détériorés, mais les indicateurs qui se sont les plus détériorés sont : le contrôle de la corruption, la stabilité politique et l'Etat de droit.

Les pays ayant enregistré les indicateurs de gouvernance les plus faibles, sont la Libye, le Soudan, la république Démocratique de Congo, le Nigéria, et dans une moindre mesure l'Algérie, l'Egypte, le Tchad, la Cote d'Ivoire et l'Angola. Par contre les pays les mieux classés en matière de gouvernance et ayant enregistré des valeurs très marquantes de ces indicateurs sont : le Ghana, le Benin et l'Afrique de sud, particulièrement en matière de Voix et Responsabilité.

En matière de contrôle de la corruption, la Guinée Equatoriale, la Lybie, le Soudan, le Tchad, l'Angola et le Congo occupent des mauvais rangs dans l'association. En 2016, le niveau de la corruption à la Guinée Equatoriale est évalué à -1,81, contre -1,61 au Soudan et -1,57 en Lybie. Tandis que l'Afrique de sud, le Benin et le Ghana, ils sont les seuls pays de la région qui enregistrent des valeurs plus favorables, voir positive en termes de gouvernance.

Figure N° 7 : Evolution des indicateurs de gouvernance et de taux de croissance économique des pays de l'APPA sur la période 1996-2016



Source : établie par nos soins à partir de données des données de *The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update* et des données de *World Bank data base (2017)*.

### Section III : Etude du cadre institutionnel des pays de l'APPA

Tout au long de cette section, nous nous intéresserons à mesurer et quantifier le principe de gouvernance, notre objectif principal est de visualiser la gouvernance, entre les pays de l'APPA, par le biais d'une projection dans l'espace de l'ensemble des composantes de la gouvernance qui résume au mieux les informations contenues dans ces indicateurs. Cette étape est essentielle pour avoir une idée sur la nature des systèmes de gouvernance dans ces pays, mais aussi pour identifier les facteurs institutionnels qui participent à l'amélioration ou à la détérioration de ces systèmes de gouvernance. Pour synthétiser les données multidimensionnelles, nous faisons appel généralement à la technique classique qui constitue dans la méthode factorielle (l'Analyse en Composantes Principales (ACP)).

L'application de l'ACP permet de décrire simultanément les liaisons existantes entre les différents indicateurs de gouvernance retenus par Kaufman qui mesurent la qualité des institutions et de la gouvernance des pays (dans ce cas, les pays retenus sont les pays de l'APPA) et les similitudes entre ces pays.

En effet, l'Analyse en Composantes Principales est utilisée également pour obtenir une représentation approchée du nuage des  $n$  individus (ici 18 pays) dans un sous-espace de dimension faible (souvent deux dimensions). Ainsi, le recours à l'ACP va nous permettre, dans un premier temps, d'effectuer une projection des pays selon leur ressemblance en matière de gouvernance, et donc de pouvoir classer les pays en groupes selon la qualité de

leur gouvernance. Et dans un deuxième temps, de déterminer les variables de gouvernance les plus prépondérantes pour expliquer les différences des systèmes de gouvernance entre pays. L'utilisation de la méthode ACP facilite l'extraction des informations essentielles contenues dans le tableau des données, et d'en fournir une représentation imagée se prêtant plus aisément à l'interprétation, en vérifiant ainsi si ces informations ne peuvent être obtenues aisément avec un nombre restreint de variables.

L'ACP est appliquée aux tableaux croisant des individus (en lignes) et des variables (en colonnes). C'est une technique qui permet d'obtenir une carte des unités d'observations en fonction de leur proximité et de leur corrélation. Les représentations de l'ACP seront effectuées à l'aide du logiciel EXCEL STAT 2013.

### **I- Choix factoriel des variables**

La diagonalisation par l'outil utilisé de la matrice de données initiales donne un histogramme des valeurs propres indiquant la part de l'ensemble de l'information contenue sur chaque facteur, ou composante principale. Les composantes principales sont indépendantes les unes des autres et se croisent au centre d'un nuage de points correspondant aux individus statistiques (ici les pays) dispersés dans un espace dont le nombre de dimensions est égal au nombre de variables ou indicateur (ici 6 dimensions). Tout l'intérêt de l'ACP demeure dans cette indépendance puisque ce sont des informations et des organisations spatiales de nature bien différentes que l'analyse fait ressortir pour chaque axe ou composante. Par ailleurs, du fait que les facteurs sont classés et prennent des parts décroissantes de la variance, les premiers axes rassemblent généralement l'essentiel de l'information, ce qui rend encore l'analyse beaucoup plus facile.

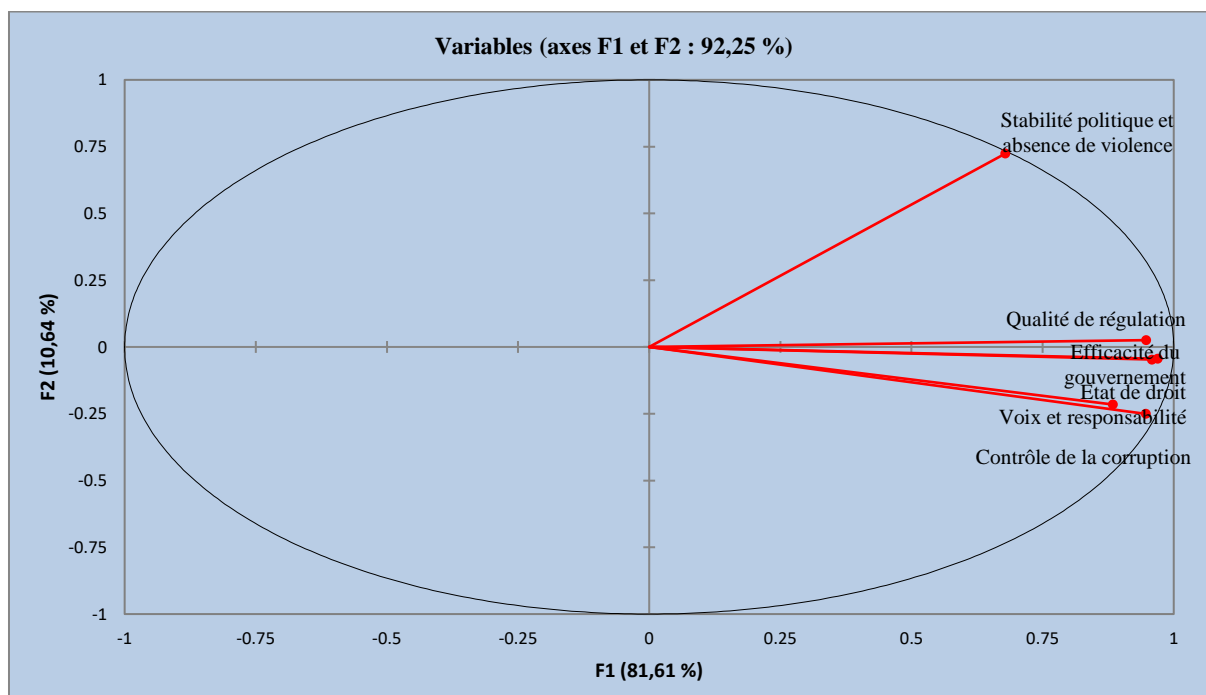
L'examen des valeurs propres montre que l'on peut se limiter à l'extraction des deux premières composantes principales qui permettent de prendre en compte environ 92,25% de l'inertie totale.

Dans notre étude, le premier axe de l'ACP correspondant à la première valeur propre est prépondérant, concentre à lui seul sur plus de 80% de l'ensemble de l'information ou bien capte plus de 80% de la dispersion du nuage de points dans l'espace vectoriel à six dimensions qui nous intéresse. De fait, la première composante principale qui forme le premier axe factoriel résume un peu plus que 81% de la dispersion de l'ensemble des variables initiales. Cependant, le second axe factoriel en regroupant 10,64%, donc 92,25% de la variance est expliqué par ces deux premiers axes. On peut donc se contenter de retenir ces

deux axes extraits pour l'analyse, l'information contenue sur les quatre (4) autres restants pouvant être considérée comme résiduelle.

L'exécution de l'ACP normée permet d'avoir sur le premier plan factoriel les résultats suivants :

**Figure N° 8 : Résultat de l'ACP des composantes sur les variables institutionnelles**



*Source : établi par nos soins à partir de données de The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update à l'aide de l'outil Excel stat 2013*

L'analyse de la figure ci-dessus, conduit à relever deux (2) principaux groupes de variables inversement corrélées. Le premier groupe est constitué des variables : qualité de la régulation, efficacité du gouvernement, voix et responsabilité, état de droit et contrôle de la corruption. Tandis que, le deuxième groupe est composé uniquement de la variable stabilité politique et absence de violence.

Donc le premier axe factoriel fait ressortir que les variables qui le forment sont les principales caractéristiques institutionnelles ; cela est valable pour l'ensemble des pays qui composent notre échantillon.

Notre indice synthétique va être une moyenne pondérée des composantes principales des cinq variables de gouvernance, dont le poids sera déterminé par la part de la variance des variables expliquée par chaque composante principale.

Les valeurs de nos indicateurs sont toutes comprises entre -2,5 et 2,5, ce qui nous permet de pouvoir comparer les données et les utiliser ensuite dans les études qui vont venir. EG,

SPAV, ED, QR , VR et CC désignent successivement les composantes principales et les vecteurs des coefficients  $\gamma_1, \gamma_2, \gamma_3, \gamma_4, \gamma_5$  et  $\gamma_6$  calculés par la série des données de chaque pays.

L'observation de la figure des composantes permet de confirmer que l'ensemble des variables se situent le plus à droite du plan. Une seule variable est écartée: c'est la stabilité du gouvernement (figure N°8).

## **II- Identification des composantes institutionnelles les plus importantes dans la mesure de la gouvernance globale**

Dans l'optique de la détermination des variables prépondérantes, il importe d'observer quelle est la contribution de six variables à l'inertie des axes factoriels.

En complément des représentations graphiques, nous nous référons au tableau de la matrice des composantes pour examiner les principales variables qui concourent à la formation des deux premiers axes :

**Tableau N° 4 : Contributions des variables (%)**

	F1	F2	F3	F4	F5	F6
Efficacité du gouvernement	19,202	0,307	11,151	0,803	58,357	10,180
Stabilité politique et absence de violence	9,416	82,132	3,598	3,791	0,005	1,058
Voix et responsabilité	15,962	7,272	65,021	0,032	0,163	11,551
Qualité de régulation	18,338	0,102	0,776	74,661	0,691	5,433
Etat de droit	18,771	0,347	19,439	4,417	40,775	16,251
Contrôle de la corruption	18,312	9,839	0,015	16,296	0,010	55,528

*Source : établi par nos soins à partir de données de The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update à l'aide de l'outil Excel stat 2013*

En effet, l'analyse de la corrélation de chaque facteur retenu avec les six variables permet de déterminer leur signification concrète. Dans notre étude, nous observons sur le cercle des corrélations entre les deux premières composantes principales et les six variables que le facteur 1 s'avère être un indicateur de gouvernance. En effet, en projetant orthogonalement les vecteurs sur cet axe (1), nous constatons des corrélations positives avec les variables de qualité de la régulation, efficacité du gouvernement, voix et responsabilité, état de droit et contrôle de la corruption.

Donc les variables qui le forment par combinaison linéaire sont rangées dans un seul côté de l'axe horizontal du diagramme des composantes, selon l'importance de leur contribution à

la formation de l'axe (importance repérée par la valeur absolue de la coordonnée de la variable projetée sur l'axe).

Dans la mesure où chaque variable entre dans sa détermination avec une pondération comprise entre près de 0,97 (pour l'efficacité du gouvernement) et 0,88 (pour voix et responsabilité). Par ailleurs, elle met de côté la stabilité politique et absence de violence qui se trouve éloignée des autres variables sur cet axe avec une contribution moins importante, soit 0,67.

Cependant, le deuxième axe (vertical) est, par construction, celui qui vient en second quant à la quantité d'information capturée dans la base de données (10,64% de la variance totale). Vers le haut (coordonnées positives), on trouve la variable stabilité politique et absence de violence, la variable qui marque la stabilité de pouvoir et présence de l'Etat sur le plan politique et institutionnel avec une pondération de 0,72.

**Tableau N° 5 : Contribution des variables actives de l'ACP à la formation de l'axe 1**

<b>Libellé de la variable</b>	<b>Coordonnées sur F1</b>
Efficacité du gouvernement	0,970
Stabilité politique et absence de violence	0,679
Voix et responsabilité	0,884
Qualité de régulation	0,948
Etat de droit	0,959
Contrôle de la corruption	0,947

*Source : établi par nos soins à partir de données de The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update à l'aide de l'outil Excel stat 2013*

**Tableau N° 6 : Contribution des variables actives de l'ACP à la formation de l'axe 2**

Efficacité du gouvernement	-0,044
Stabilité politique et absence de violence	0,724
Voix et responsabilité	-0,215
Qualité de régulation	0,026
Etat de droit	-0,047
Contrôle de la corruption	-0,251

*Source : établi par nos soins à partir de données de The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update à l'aide de l'outil Excel stat 2013*

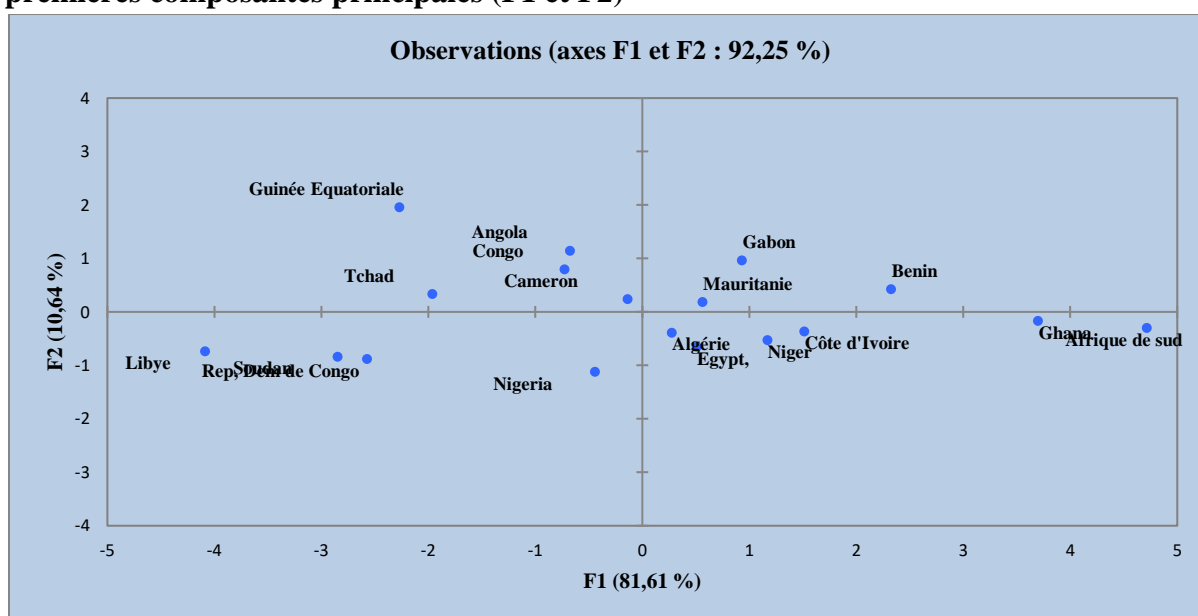
### **III - Analyse empirique des configurations institutionnelles**

Pour mieux traduire notre ACP, nous projetons les pays sur le plan factoriel défini par les deux axes principaux. Le positionnement de chaque variable dans le diagramme des

composantes va nous permettre d'interpréter la figure ci-dessous et de définir une typographie des espaces sur le premier plan factoriel issu de l'ACP. En d'autres termes, il s'agit de donner un sens aux deux axes principaux à partir des coordonnées des variables et des individus. Ce sont les éléments extrêmes qui concourent à l'élaboration des axes.

La figure ci-dessous représente donc la projection des 18 pays sur le plan formé par les deux premiers axes qui sont, par définition, ceux qui captent le plus d'information contenue dans l'ensemble de la base. Les deux axes factoriels ne sont autres que des variables synthétiques constituant les meilleurs « résumés » possibles de l'ensemble des variables initiales.

**Figure N° 9 : Représentation des 18 pays sur le plan factoriel défini par les deux premières composantes principales (F1 et F2)**



Source : établi par nos soins à partir de données de *The Worldwide Governance Indicators, 2017 Update* à l'aide de l'outil Excel stat 2013

Dans la base, il y a autant d'axes que de variables. La signification de chaque axe est donnée par la combinaison des variables qui se projettent avec un poids important sur cet axe. Le premier axe est celui qui capte le plus de variance du nuage de points formé par l'ensemble des variables, puis le second, etc... Les variables qui concourent le plus à former le premier axe sont donc celles qui caractérisent le plus l'ensemble des données de la base. A chaque axe est associée une composante principale. En général la première composante est représentée sur l'axe des abscisses et la deuxième composante sur l'axe des ordonnées. La première composante est le vecteur renfermant les coordonnées des projections des individus sur l'axe 1.



La deuxième composante est le vecteur renfermant les coordonnées des projections des individus sur l'axe 2.

L'analyse des axes factoriels permet de déterminer les caractéristiques institutionnelles les plus significatives des pays étudiés.

Le premier axe principal : il semble opposer deux types de modalités de gouvernance. Cet axe reflète le degré "de bonne qualité de gouvernance ou de mauvaise qualité de gouvernance". Sur la droite de cet axe, nous observons des modalités de gouvernance qui reposent sur la qualité de la régulation, efficacité du gouvernement, voix et responsabilité, état de droit et contrôle de la corruption. Sur la gauche, nous relevons des pays caractérisés par des modalités de gouvernance qui souffrent de la faiblesse de leurs institutions. Cet axe oppose alors : à droite les pays où ces critères sont essentiellement satisfaits et donc les pays censés avoir une bonne gouvernance, si nous nous rapprochons vers la droite, nous retrouvons principalement le Bénin, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Niger, avec un point à signaler celui de la présence de l'Afrique de sud, une autre présence significative dans ce côté est celle de Ghana juste après l'Afrique de sud. Ces deux pays sont donc des pays qui sont les derniers en termes de possession de ressources pétrolières, mais dotés d'une qualité de gouvernance proche de celle des pays avancés.

Sur la gauche, nous trouvons les pays où ces caractéristiques institutionnelles sont moins importantes et donc les pays caractérisés par une qualité de gouvernance faible, comme le Nigéria, l'Angola, le Cameroun et le Tchad. Les pays les plus à gauche sur le graphique sont principalement la République Démocratique de Congo, le Soudan et la Libye, ces pays souffrent donc d'une très mauvaise qualité institutionnelle.

Le deuxième axe principal : vers le haut (coordonnées positives), il s'agit de la Stabilité politique et absence de violence. Le volet de la gouvernance qui différencie le plus les pays est le volet politique et donc la variable de la stabilité politique ; les autres caractéristiques institutionnelles ne différencient pas trop les pays. Plus précisément, ce deuxième axe oppose des systèmes de gouvernance soumis à des instabilités de leur gouvernements par rapport à des pays qui se bénéficient d'une certaine stabilité gouvernementale, alors que les autres composantes de la gouvernance sont faiblement représentées sur cet axe, voire inexistantes.

En haut de cet axe, nous distinguons des pays caractérisés par une stabilité politique remarquable, tel que l'Angola, le Congo, le Gabon et plus particulièrement la Guinée Equatoriale.

Vers le bas de l'axe, nous trouvons essentiellement l'Égypte, la Libye et le Nigéria. Ces pays sont caractérisés par une instabilité politique ou de gouvernement et des guerres civiles qui reflètent la violence de peuple.

Au final, pour décrire la gouvernance dans la zone de l'APPA, nous avons focalisé notre attention sur ces pays dans le but de déterminer leurs niveaux de gouvernance et leurs caractéristiques.

Au regard des résultats obtenus, ces pays apparaissent très hétérogènes, notamment entre ceux possédants des ressources pétrolières et ceux qui en sont pauvres. Dans ce contexte, l'Afrique de sud et le Ghana qui se placent dans les derniers rangs des pays de l'APPA en termes de dotation de pétrole, sont caractérisés par une bonne qualité de gouvernance. Tandis que, les premiers pays producteurs, tel que la Libye, le Nigéria, l'Angola, la République Démocratique de Congo et la Guinée Equatoriale leur qualité de gouvernance est jugée mauvaise

De même, à l'intérieur de la zone de l'APPA, nous observons une nette différence de point de vue de la qualité de la gouvernance, entre les pays pauvres en pétrole (Afrique de sud, Ghana, Benin et Mauritanie) et ceux qui en sont riches (Nigéria, Angola, Algérie, Guinée Equatoriale ...). La raison en est que les revenus procurés par les ressources de ces derniers, qui vont directement dans « les poches des gouvernements », dépendent moins d'un contexte favorable à l'activité économique et commerciale que de l'exploitation des ressources pétrolières. Ceci réduit bien évidemment leurs incitations à renforcer les mécanismes de responsabilités démocratiques.

En définitive, ce que nous pouvons retirer de cette analyse, c'est que notre ACP nous permet de distinguer entre trois groupes de pays. Le premier est marqué par une qualité de gouvernance favorable et ne possédant pas de pétrole avec une présence remarquable de l'Afrique de sud. Le deuxième est marqué par une mauvaise qualité de gouvernance et riche en pétrole, particulièrement pour le cas de la Libye. En effet, le troisième est caractérisé par sa richesse en ressources pétrolières et une qualité de gouvernance moins favorable, mais marqué par la présence de la stabilité politique et absence de violence (le cas de la Guinée Equatoriale). Ces positions sont nuancées par une analyse décomposée autour de six dimensions de la gouvernance. Les deux axes factoriels nous ont permis d'identifier les volets de la gouvernance qui ont pesé le plus dans l'explication des différences de gouvernance dans la zone de l'APPA.

## **Conclusion**

L'association des Producteurs de Pétrole Africains représente une organisation intergouvernementale de pays africains producteurs de pétrole créée dans le but de promouvoir les initiatives communes de ces pays en introduisant des politiques et des stratégies de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière afin de permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole.

Malgré leur abondance en ressources naturelles, le pétrole en particulier, de nombreux pays de l'APPA affichent paradoxalement des standards de niveau de vie inférieurs à ceux qui en sont moins bien dotés. Cela est témoigné principalement par des niveaux de pauvreté énormément élevés et un état du développement social qui est très faible.

En effet, la production de pétrole a évolué d'une manière considérable en occupant une place importante parmi les grandes régions productrices et exportatrices dans le monde. Cette évolution est progressée plus rapidement vers la fin du  $xx^{\text{ème}}$  siècle suite à une série ininterrompue de découvertes majeures.

Les rentes pétrolières générées par l'exportation de ces ressources sont caractérisées par un dysfonctionnement majeur qui se manifeste en matière de trois dimensions : économique, politique et institutionnel.

En se basant sur une analyse descriptive, nous avons constaté que la majorité des pays de l'APPA se caractérisent par de piètres performances économiques et institutionnelles, malgré les nombreuses opportunités qu'ils détiennent.

Egalement, dans le but de mesurer et quantifier le cadre de gouvernance au sein des différents pays de la région par les facteurs institutionnels qui participent à l'amélioration ou à la détérioration de leurs systèmes de gouvernance, nous avons fait appel à la technique classique de l'Analyse en Composantes Principales (ACP) qui permet de décrire simultanément les liaisons existantes entre les différents indicateurs de gouvernance des pays et les similitudes entre ces pays.

L'analyse des résultats obtenus révèle une hétérogénéité entre les pays, notamment, entre les grands producteurs et les petits producteurs de pétrole. Dans ce contexte, l'Afrique de sud et le Ghana qui se placent dans les derniers rangs des pays de l'APPA en termes de dotation en pétrole, sont caractérisés par une bonne qualité de gouvernance. Tandis que, les premiers pays producteurs, tel que la Libye, le Nigéria, l'Angola, la République Démocratique de Congo et la Guinée Equatoriale, leur qualité de gouvernance est jugée mauvaise. De même, à l'intérieur de la zone de l'APPA, nous observons une nette différence du point de vue de la

qualité de gouvernance, entre les pays possédants des quantités insignifiantes de pétrole (Afrique de sud, Ghana, Benin et Mauritanie) et ceux qui en sont riches (Nigéria, Angola, Algérie, Guinée Equatoriale). La raison est que les revenus procurés par les ressources de ces derniers dépendent moins d'un contexte favorable à l'activité économique et commerciale que de l'exploitation des ressources pétrolières. Ceci réduit bien évidemment leurs incitations à renforcer les mécanismes de responsabilités démocratiques.

Ce que nous pouvons donc retirer de cette analyse, est que notre ACP nous a permis de distinguer entre trois groupes de pays. Le premier est marqué par une qualité de gouvernance favorable et une richesse pétrolière très timide avec une présence remarquable de l'Afrique de sud. Le deuxième est marqué par une mauvaise qualité de gouvernance et riche en pétrole, particulièrement le cas de la Libye. En effet, le troisième se caractérise par sa richesse en ressources pétrolières et une qualité de gouvernance moins favorable, mais marqué par la présence de la stabilité politique et absence de violence (le cas de la Guinée Equatoriale).

## *Chapitre IV*

*Effet des ressources pétrolières et de la  
qualité des institutions sur la croissance  
économique des pays de l'APPA :  
évidence empirique sur données de panel*

## **Introduction**

La malédiction des ressources naturelles représente l'une des théories identifiant les écarts de croissance économique entre les pays. Cette malédiction consiste à une relation négative entre la croissance économique et l'abondance en ressources naturelles. En effet, nous constatons dans plusieurs reprises que les économies abondantes en ressources naturelles, particulièrement pétrolières, ont tendance à avoir une croissance économique plus faible que les économies moins riches en ces ressources. Certains auteurs renvoient cette malédiction à la faiblesse de la qualité des institutions des pays considérés. De fait que la dotation abondante des ressources empêcherai les institutions à être favorables à la stimulation de la croissance économique.

Pour mieux cerner la problématique d'interaction entre les ressources naturelles, la qualité des institutions et la croissance économique, nous avons opté dans ce chapitre pour une analyse des techniques de données de panel sur l'ensemble des pays de l'APPA. Cette technique nous permet d'étudier plusieurs facettes de l'impact du pétrole sur la croissance économique via la qualité des institutions.

Ces dernières années, nous avons constaté un intérêt croissant dans l'utilisation des modèles en données de panel dans l'analyse des différents phénomènes économique. Notamment celui de la croissance économique, cela a été accompagné par une importance et un progrès significatif dans ces modèles.

En s'inspirant donc de l'étude de La Porta et al (1998) portée sur la mesure des ressources naturelles par la rente qu'elles génèrent et non par leurs exportations. Nous procédons dans cette étude à une analyse empirique des effets des ressources pétrolières et de la qualité des institutions sur la croissance économique des pays de l'APPA sur la période 2002-2016.

En effet, nous allons aborder dans la première section la spécification du modèle et la définition des variables et dans la deuxième section nous allons nous pencher sur la formulation et l'estimation des modèles de panel.

## **Section I : Spécification du modèle et définition des variables**

Les modèles en données de panel se caractérisent par l'existence d'une double dimension d'observations, individuelles et temporelles. Ces genres de données permettent de prendre en compte l'impact éventuel de caractéristiques individuelles inobservables et de se rapprocher de l'impact causal de la variable étudiée. A cet effet, l'économétrie des données de panel s'est imposée comme un champ essentiel de l'économétrie. Parallèlement, elle est devenue un

support prépondérant pour toutes les analyses microéconomiques mais également une approche pertinente pour répondre à des questions de nature macroéconomique.<sup>65</sup>

Selon Patric Sevestre, la double dimension des données de panel rapporte beaucoup d'avantages décisifs par rapporte aux autres types de données<sup>66</sup>.

Ainsi le modèle en données de panel s'écrit dans sa forme la plus générale de la manière suivante:<sup>67</sup>

$$y_{i,t} = \alpha_i + \beta_i' x_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Dans la littérature, il existe plusieurs facteurs susceptibles d'affecter la croissance économique. Les revenus pétroliers constituent un élément majeur dans les recettes des exportations de l'Etat, notamment dans les pays exportateurs du pétrole, en occupant ainsi une place primordiale dans la croissance économique. Mais, ces revenus comme ils rapportent des bénéfices considérables au pays, ils peuvent également être une source d'une dégradation économique via la qualité institutionnelle. A cet effet, nous allons nous limiter dans cette étude à trois variables explicatives : les revenus pétroliers mesurés par les bénéfices pétroliers, la qualité institutionnelle et la formation brute de capital fixe vu son importance dans la croissance économique, et considérée ainsi parmi les variables les plus étudiées. Toutefois, la théorie de la croissance ne se résume pas à ces seuls aspects. L'éducation, la consommation publique, l'investissement direct étranger et l'ouverture commerciale, sont d'autres constituantes importantes de la croissance économique dont un grand nombre d'auteurs avaient déjà souligné l'intérêt.

### **I- Présentation des variables**

La majorité des études réalisées sur l'effet des ressources naturelles, particulièrement pétrolières sur la croissance économique des pays en développement en générale s'accorde sur l'effet négatif. Notre but dans ce chapitre réside dans la vérification de cet effet dans la zone des pays de l'APPA, en prenant en compte leur facteur institutionnel à travers l'estimation d'un modèle sur données de panel et en introduisant un certain nombre de variables qui semblent être indispensables pour cette étude. Le choix du panel est justifié par la prise en compte de la dimension régionale de l'association APPA, en recherchant ainsi les

---

<sup>65</sup>Pirotte Alain(2011) ; « *Econométrie des données de panel : Théorie et application* », Edition Economica, p 03.

<sup>66</sup>Sevestre Patrick (2002), « *Econométrie des données de panel* », Edition Dunod, Paris, p 3-4.

<sup>67</sup> Hurlin Christophe ; « *L'Econométrie des Données de Panel, Modèles Linéaires Simples* », Séminaire Méthodologique ; Ecole Doctorale Edocif p 10.

facteurs communs et les spécifiées de chaque pays. Comme variable dépendante, nous avons introduit donc le taux de croissance économique par habitant (PIBH). Quant aux variables indépendantes, nous tenons la variable des revenus pétroliers compilée par la Banque Mondiale mesurée par les bénéfices tirés des produits pétroliers rapportés au PIB (BTPP). Toutefois, nous constatons que depuis les travaux de Sachs et Warner (1995), de nombreux articles mesurent la dotation des ressources naturelles par les exportations primaires dans les exportations totales ou dans le PIB. Mais cet indicateur explique davantage l'effet de la concentration des exportations que l'effet des ressources naturelles en tant que telles (Brunnschweiler, 2008)<sup>68</sup>. L'indicateur choisi dans notre cas (BTPP) constitue donc une mesure parfaite. La deuxième variable indépendante constitue dans l'indicateur institutionnel (INST), qui représente la moyenne de six indicateurs de gouvernance de Kaufman étudiés dans le chapitre précédent, afin d'entourer de tous les indicateurs de gouvernance étudiés. Toutefois, ces deux variables peuvent être soumises à des effets de causalité inverse. Afin d'éviter ce péril, nous avons choisi d'utiliser la variable d'investissement mesurée par la formation brute du capital fixe en pourcentage du PIB (FBCF).

Les données utilisées dans le cadre de nos estimations proviennent de la base de données de la Banque mondiale pour le PIBH et FBCF. Cependant, l'indicateur institutionnel (INST) obtenu à partir de la base de données de Worldwide Governance Indicators (2017). Quant à la variable des bénéfices tirés du pétrole rapportés au PIB, elle provient des données de la revue statistique de l'énergie mondiale (bp-statistical-review-of-world-energy-2017).

Suite à l'indisponibilité de quelques données de certain pays, notre étude porte sur dix-sept (17) pays de l'APPA en éliminant ainsi la Libye.

De manière générale le modèle à estimer se présente comme suit :

$$PIBH_{it} = \alpha_i + \beta_1 * In_{it} + \beta_2 * INST_{it} + \beta_3 BTPP_{it} + \varepsilon_{it}$$

Tel que i = 1 ..... 17

t = 2002..... 2016

$\alpha_i$  : Désigne la constante

$PIBH_{it}$ : Le taux de croissance économique par habitant

$In_{it}$ : Le taux d'investissement mesuré par la formation brute du capital fixe en pourcentage du PIB.

---

<sup>68</sup> Philippot Louis Marie (2009), op.cit, p 14.



$INST_{it}$ : L'indicateur institutionnel

$BTPP_{it}$ : Les bénéfices tirés des produits pétroliers

$\epsilon_{it}$  : Le résidu du modèle ou terme aléatoire

Donc  $\alpha_i$  représente l'effet individuel, qui peut être fixe ou aléatoire

## II- Test de spécification

Avant de mener notre modélisation sur les effets individuels par des effets fixes ou aléatoires, il est indispensable de vérifier qu'on est bien en présence d'effets individuels, ce point consiste à vérifier l'aptitude du modèle à interpréter les données disponibles. Le but est d'examiner la spécification homogène ou hétérogène du processus générateur des données (tests d'homogénéité), autrement dit si le modèle théorique est homogène pour tous les pays étudiés ou bien il existe des spécificités individuelles pour chaque pays. En suivant la procédure de tests en séquence proposée par Hsiao (1989<sup>69</sup>) en premier lieu, puis nous procédons au test d'Hausman pour préciser la nature du modèle estimé (effets fixes ou effets aléatoires) en deuxième lieu, à cet effet, nous allons programmer ces tests sur le logiciel stata 13.

### II-1-Tests de Fisher

D'abord, nous testons l'hypothèse d'une structure parfaitement homogène (constantes et coefficients identiques) :

$$H_0^1 : \alpha_i = \alpha \text{ et } \beta_i = \beta, \forall i \in [1 \text{ à } N]$$

$$H_a^1 : \exists (i, j) \in [1 \text{ à } N] / \alpha_i \neq \alpha_j \text{ ou } \beta_i \neq \beta_j$$

Nous utilisons alors une statistique de Fischer pour tester ces  $(K + 1) (N - 1)$  restrictions linéaires. La statistique de Fischer F associée au test d'homogénéité totale  $H_0^1$  suit une distribution de Fischer avec  $(K + 1) (N - 1)$  et  $NT - N (K + 1)$  degrés de liberté. La décision de ce test se présente comme suit : si nous acceptons l'hypothèse nulle d'homogénéité, le modèle n'admet donc qu'une seule équation estimée par les MCO sur  $n=NT$  observations empilées), dans le cas contraire, nous passons à une seconde étape qui consiste à montrer si l'hétérogénéité provient des coefficients  $B$ .

➤ La statistique de Fisher ( $FI$ ) associée au test d'homogénéité totale ( $H_0^1$ ) est égale à  $2,75 > F(64, 187) = 0,70$ . La p-value associée à ce test est inférieure au seuil de 5 %, donc l'hypothèse que les constantes et les coefficients sont égaux ( $H_0^1$ ) est rejetée.

---

<sup>69</sup> Bourbonnais Régis (2011), « *Econométrie, manuel et exercices corrigés* », 8ème édition, Dunod, Paris, P347.

Passant ensuite à la deuxième étape qui consiste à tester l'égalité pour tous les individus des K composantes des vecteurs :

$$H_0^2 : \beta_i = \beta, \forall i \in [1 \text{ à } N]$$

$$H_0^2 : \exists (i, j) \in [1 \text{ à } N] / \beta_i \neq \beta_j$$

➤ La statistique de Fisher (F2) associée au test d'homogénéité des coefficients ( $H_0^2$ ) est égale à  $-3,70 < F(48, 714) = 0,65$ . La p-value associée à ce test, donnée par le programme est égale à 1 qui est supérieure au seuil critique de 5%. Donc nous acceptons l'hypothèse ( $H_0^2$ ) d'où les coefficients sont considérés homogènes et la structure de panel est retenue.

Quant à la troisième étape, elle consiste à l'étude de test d'homogénéité des coefficients  $\alpha_i$  selon l'hypothèse suivante :

$$H_0^3 : \alpha_i = \alpha \forall i \in [1 \text{ à } N]$$

$$H_0^3 : \exists (i, j) \in [1 \text{ à } N] / \alpha_i \neq \alpha_j$$

➤ La statistique de Fisher (F3) associée au test d'homogénéité des coefficients ( $H_0^3$ ) est égale à  $3,27 > F(16, 714) = 0,49$ . La p-value associée à ce test, donnée par le programme est égale à 0,00037. Donc la conclusion est de rejeter l'hypothèse ( $H_0^3$ ) et ainsi de retenir le modèle à effets individuels, les résultats sont présentés dans le tableau qui suit.

**Tableau N° 7: Résultats du test d'homogénéité**

Test	Statistique calculée	Statistique tabulée	Décision
F1	2.75	0.7	rejeter $H_0^1$
F2	-3.7	0.65	accepter $H_0^2$
F3	3.27	0.49	rejeter $H_0^3$

Source : établi par nos soins à l'aide du logiciel stata 13.

D'après les résultats obtenus (annexe n°1), il s'avère que le modèle à effets individuels est retenu, mais il est nécessaire de vérifier d'abord la pertinence d'utiliser le modèle à effets individuels fixes (MEF) ou le modèle à effets individuels aléatoires (MEA). La spécification fixe ou aléatoire des effets individuels représente une étape décisive pour estimer la relation entre les variables précédemment citées. Le choix entre ces deux modèles peut se faire en recourant au test d'Hausman qui permet de trancher en faveur de l'usage de l'un ou l'autre.

## II-2- Test d'Hausman

La procédure d'Hausman consiste dans le choix entre les spécifications du modèle en données de panel (effets fixes ou effets aléatoires) en proposant un test qui permet de bien spécifier un estimateur non biaisé à variance minimale parmi les estimateurs possibles.

L'idée de ce test est que, sous l'hypothèse nulle d'indépendance entre les effets fixes et les variables explicatives.

$H_0 : E(\alpha_i/X_i) = 0$  ( le modèle préféré est à effets aléatoires) ;

$H_1 : E(\alpha_i/X_i) \neq 0$  ( le modèle préféré est à effets fixes).

Le résultat suit une loi  $\chi^2$  à (k-1) degré de liberté. Si la p-value est supérieure au seuil de confiance  $\alpha\%$ , on accepte l'hypothèse nulle, et la meilleure spécification est celle des effets aléatoires. Sinon, c'est le modèle avec effets fixes qui est retenu.

Le tableau ci-après présente les principaux résultats du test de spécification d'Hausman sous l'hypothèse nulle de présence d'effets aléatoires et l'hypothèse alternative qui désignant la présence des effets individuels fixes.

**Tableau N° 8 : Test de spécification d'Hausman**

P-Value	Statistique du test (Chi-Square. Statistic)
<b>1.00</b>	<b>0.00</b>

*Source : élaboré par nos soins à l'aide du logiciel stata 13.*

La statistique d'Hausman Chi (3) = 0.00, la P-value = 1.00 qui est supérieure au niveau de confiance 5%, d'où l'acceptation de l'hypothèse nulle. Le test d'Hausman nous conduit alors à adopter un modèle à effets aléatoires (annexe n°2).

### **III- Tests d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité**

Avant d'estimer le modèle, il est nécessaire de tester d'abord l'autocorrélation et l'hétéroscédasticité des erreurs.

Le test d'autocorrélation de Woodridge (2002), indique que la probabilité est supérieure à 5% (0.26). Ce qui traduit que les erreurs ne sont pas corrélées. En revanche, le test de Breusch-Pagan sur l'hétéroscédasticité, qui tient à vérifier si les variances des erreurs ne sont pas liées aux valeurs des variables explicatives, montre que la probabilité est également supérieure à 5% (0.32).

D'après les résultats obtenus, nous concluons donc que les erreurs sont homoscédastiques et non autocorrélées, ce qui signifie que notre modèle d'effets aléatoires est valide.

### **Section II : Formulation et estimation des modèles de panel**

Cette section consiste à l'estimation des différents modèles cités précédemment pour examiner les facteurs qui peuvent influencer la croissance économique dans les pays de l'APPA. Les résultats d'estimation de ce genre de modèles donnent aux décideurs économiques et politiques des indications importantes sur la situation globale des pays dans le

but de mettre en œuvre des politiques économiques susceptibles de mener ces pays vers le chemin de la croissance et de l'émergence économique.

Mais avant toute estimation, il est nécessaire de vérifier d'abord la stationnarité des variables. En effet, l'étude de la stationnarité des séries temporelles est incontournable car la plupart des analyses faites sur des séries longues subissent des perturbations d'origine diverses qui tendent à modifier la variance des données.

### **I- Test de stationnarité des variables (test de racine unitaire)**

Cette étape consiste donc à tester la stationnarité en panel des variables dépendante et indépendantes du modèle. En effet, la fiabilité des résultats des régressions se base sur la stationnarité des variables, dû au fait que le test de stationnarité permet d'éviter le risque de régressions fallacieuses entre les variables endogènes et les variables exogènes. Les différents tests de stationnarité ont été effectués sous le logiciel stata 13. Cependant, les tests de racine unitaire développés par Levin, Lin et Chu (2002), Im, Pesaran et Shin (2003), ainsi que Fisher-type ont été appliqués sur l'ensemble des variables du modèle.

Il est à noter que les résultats sur la stationnarité des variables divergent généralement en fonction de la méthode appliquée (Im, Pesaran et Shin, Levin, Fisher), une variable n'est stationnaire qu'après avoir réalisé deux tests au moins sur les trois qui indiquent que la variable ne possède pas une racine unitaire.

Les tests de racines unitaires révèlent que les variables PIBH et INST sont stationnaires en niveau du fait que la valeur  $p < 5\%$ , tandis que les variables In et BTTP sont stationnaires après la première différenciation ( $dIn = In_t - In_{t-1}$  et  $dBTPP = BTTP_t - BTTP_{t-1}$ ) (annexe n°3).

### **II- Estimations du modèle**

Nous procédons par ce point à estimer trois types de modèles, le modèle des moindres carrés ordinaires, le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires (annexe n° 4).

#### **II-1- Estimation du modèle des Moindre Carrés Ordinaires sur les données empilées**

L'estimation du modèle des moindres carrés ordinaires consiste à adopter l'hypothèse que tous les coefficients sont constants au cours de la période étudiée. Ainsi que ces coefficients issus de l'estimation sont statistiquement les mêmes pour tous les pays. Autrement dit, ce modèle se repose sur l'hypothèse que les pays qui composent la zone APPA sont strictement homogènes, donc il n'existe aucune caractéristique spécifique qui permet de démarquer les uns des autres.

Le modèle à estimer s'écrit alors sous la forme suivante :

$$PIBH_{it} = \alpha + \beta_1 * In_{it} + \beta_2 * PINST_{it} + \beta_3 BTTP_{it} + \varepsilon_{it}$$

D'après les résultats de l'estimation économétrique du modèle par les MCO, la valeur de la statistique de Fisher = 5,90 et la plus-value = 0,000669 < 5% (très faible) ce qui signifie que le modèle est globalement significatif.

### **II-2- Estimation du modèle à effets fixes**

L'estimation du modèle à effets fixes consiste à supposer que les relations entre la variable dépendante et les variables indépendantes sont identiques pour tous les pays. En introduisant ainsi des variables dichotomiques pour prendre en considérations les spécificités de chaque pays. La nature des effets spécifiques provient soit des effets spécifiques générés par les pays ou des effets spécifiques générés par le temps, et le modèle générale à estimer se présente sous la forme suivante :

$$PIBH_{it} = \alpha_i + \beta_1 * In_{it} + \beta_2 * PINST_{it} + \beta_3 BTTP_{it} + \varepsilon_{it}$$

Ce modèle se base sur l'hypothèse que chaque pays a un effet spécifique. La constante n'est donc pas la même pour les pays, mais le coefficient de chaque variable explicative du modèle est le même pour tous les pays.

D'après les résultats de l'estimation économétrique du modèle à effets fixes, la valeur de la statistique de Fisher = 7,32 et la plus-value = 0,0001 < 5% (très faible) ce qui signifie que le modèle est globalement significatif.

### **II-3- Estimation du modèle à effets aléatoires**

Le modèle à effets aléatoires ou à erreurs composées consiste à admettre que la spécificité individuelle est sous forme aléatoire, ou bien le terme constant spécifique à chaque pays est aléatoire. Il se décompose en un terme fixe et un terme aléatoire spécifique qui permet de contrôler l'hétérogénéité individuelle. En supposant l'existence d'une perturbation aléatoire propre à chaque pays, cette perturbation est constante dans le temps. Quant aux coefficients des variables explicatives du modèle, ils sont les même pour tous les pays.

Le modèle à estimer s'écrit donc sous la forme suivante :

$$PIBH_{it} = \alpha + \beta_1 * In_{it} + \beta_2 * PINST_{it} + \beta_3 BTTP_{it} + \varepsilon_{it}$$

Tel que :  $\varepsilon_{i,t} = \alpha_i + \lambda_t + \vartheta_{it}$

Où

$\varepsilon_{i,t}$  : Représente le terme d'erreur ;

$\alpha_i$  : Désigne un terme ne dépendant que de l'individu i supposé aléatoire ;

$\lambda_t$  : Désigne les effets temporels ;

$\vartheta_{it}$  : Représente un terme d'erreur orthogonale aux effets individuels et temporels.

D'après les résultats de l'estimation économétrique du modèle à effets aléatoires, la valeur de la statistique de Fisher = 17,65 et la plus-value = 0,0005 < 5% (très faible) ce qui signifie que le modèle est globalement significatif.

Les résultats des estimations sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau N° 9: Présentations des trois modèles estimés**

<b>variable dépendante PIBH : Produit intérieur brut par habitant</b>			
<b>Période : 2002-2016 ; T = 15 ; N = 17 ; Total panel observations : 15×17 = 255 Obs</b>			
<b>Variables explicatives</b>	<b>MCO (pooled)</b>	<b>Modèle à effets fixes</b>	<b>Modèle à effets aléatoires</b>
<b>Constante</b>	1.60545	33.36582	1.606822
	(-2.69)*	(-2.96)*	(-2.66)*
<b>DIn</b>	-0.09842	-0.10649	-0.09832
	(-2.09)**	(-2.25)**	(-2.09)**
<b>DBTPP</b>	0.12421	0.12518	0.1243091
	(2.59)*	(2.64)*	(2.6)*
<b>INST</b>	-1.07749	38.11384	1.075808
	(-1.76)***	(-2.74)*	(-1.74)***
<b>Nbre d'observations après l'ajustement</b>	238	238	238
<b>Probabilité</b>	0.000669	0.0001	0.0005
<b>(F- Statistic)</b>	5.9	7.32	17.65

Source : établi par nos soins à l'aide du logiciel stata 13

Les chiffres entre parenthèses sont les t statistiques, \* Significatif au seuil de 1%, \*\* Significatif au seuil de 5%, et \*\*\*significatif au seuil de 10%.

Etant donné que les résultats du test de spécification d'Hausman indiquent que la meilleure spécification est celle des effets aléatoires, donc le modèle choisi dans notre étude est le modèle individuel à effets aléatoires.

Les régressions effectuées de taux de croissance du PIB par habitant (PIBH) sur les variables macroéconomiques (In, BTPP et INST), identifiées comme susceptibles d'influencer sur la croissance économique, ont été faites à travers le modèle à effet aléatoire (MEA) qui représente le modèle le mieux adapté par rapport à la structure de nos données.

### **III- Interprétation des résultats**

D'après l'analyse des résultats du tableau N°9, il ressort que les variables investissement et les bénéfices tirés par les produits pétroliers, ainsi que la constante sont statistiquement significatives au seuil 5%, tandis que la variable institutionnelle, elle est significative au seuil 10% (pour le modèle retenu).

L'investissement a un impact significatif négatif sur le taux de croissance économique par habitant des pays de l'APPA. Un accroissement du taux d'investissement de 1% traduit un ralentissement du taux de croissance de près de 0.0983%. Cet effet négatif de l'investissement pourrait s'expliquer par le fait que dans la majorité des pays de l'APPA (particulièrement les plus pauvres), l'investissement est destiné très souvent à l'achat de biens de consommation qui ne participent pas favorablement à la production. Cela peut être justifié également par le fait que les dépenses publiques destinées à l'investissement ont servi à financer des projets peu productifs en termes de contribution à la croissance, ou bien elles ont été détournées de leur destination initiale. Ceci tend à renfermer donc certaines théories de la croissance endogène (Lucas, 1988, Romer, 1990.), relatives au rôle positif joué par l'investissement sur la croissance économique.

La variable institutionnelle a un impact significatif et négatif au seuil de 10% sur le taux de croissance économique par habitant. L'augmentation de 1% de la variable INST conduit à la contraction de 1.075% de PIBH, cela se traduit par la faiblesse des institutions mises en place dans les pays étudiés. Par conséquent, ces institutions engendrent une incapacité à promouvoir la croissance économique du fait d'un manque d'un système politique favorable.

Quant à la variable relative aux bénéfices tirés par les produits pétroliers (revenus pétroliers), elle contribue positivement et significativement à la croissance économique par habitant. L'augmentation de 1% de la variable BTPP, entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation de 0.124% de PIBH, d'où cet effet reste mitigé. Ce résultat indique donc que le secteur pétrolier est développé au détriment des autres secteurs productifs (l'effet d'éviction) Gylfason (2001).

D'après les résultats obtenus, il s'avère que la majorité des pays de l'APPA riches en ressources pétrolières se caractérisent par une qualité institutionnelle défavorable (Sala-i Martin et Subramanian [2003] ; Bulte et al. [2004] ; Isham *et al.* [2005]), et les ressources pétrolières constituent une enclave pour la croissance économique via la qualité de leurs institutions. En effet, les rentes tirées des ressources pétrolières représentent un facteur incitatif à la mise en place d'institutions tournées vers la maximisation de l'extraction de la rente et l'investissement dans des projets inappropriés. La présence de rentes naturelles abondantes dans les pays de l'APPA, n'incite pas donc les gouvernements à mener des politiques macro-économiques saines et à favoriser le développement économique, et la volatilité des revenus tirés des ressources rend difficile la conduite d'une politique économique cohérente à la gestion des ressources.

L'effet négatif de l'investissement sur la croissance économique provient également des facteurs institutionnels défavorables. En effet, les institutions déficientes encouragent les activités non créatrices de valeur comme la recherche de rente en engendrant ainsi des coûts de transactions élevés et donc des résultats économiques médiocres Gelb (1988) et Auty (2001).

En revanche, le dysfonctionnement économique des pays de l'APPA provient de l'inefficacité des gouvernements et de l'absence d'un véritable système institutionnel propice, malgré les différents programmes de réformes politiques et institutionnelles mises en place.

A cet effet, il est important de s'appuyer sur des systèmes de gouvernance efficaces et transparents dans la gestion des finances publiques, et des institutions efficaces créent un environnement adéquat à l'accumulation du capital en favorisant ainsi l'investissement et donc la croissance économique. Selon Acemoglu (2008), les institutions occupent une place prépondérante dans la croissance économique en constituant ainsi un moyen efficace d'incitation et d'attractivité des investissements nécessaires à cette croissance.



## **Conclusion**

L'objectif de ce chapitre est d'examiner les effets des ressources pétrolières, des institutions, ainsi que l'investissement sur la croissance économique des pays membre de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) durant la période 2002-2016. Pour y parvenir, nous avons opté pour un modèle de données de panel.

Ce genre de modèles est fréquemment utilisé ces dernières années, vu leur capacité d'offrir des possibilités spécifiques d'exploitations statistiques, particulièrement en matière d'évaluation de politiques publiques. Cependant, ils permettent de prendre en compte l'impact éventuel de caractéristiques individuelles inobservables et de se rapprocher de l'impact causal de la variable étudiée. A cet effet, l'économétrie des données de panel s'est imposée comme un champ primordial de l'économétrie en constituant un support prépondérant pour toutes les analyses microéconomiques mais également une approche pertinente pour répondre à des questions de nature macroéconomique.

D'après les résultats obtenus de l'estimation économétrique des trois modèles étudiés (modèle des moindres carrés ordinaires, modèle à effets fixes et modèle à effets aléatoires), il ressort que tous les modèles sont globalement significatifs. Ainsi, au regard des résultats du test de spécification d'Hausman qui indiquent que la meilleure spécification est celle des effets aléatoires, le modèle retenu dans notre étude est donc le modèle individuel à effets aléatoires.

L'estimation du modèle de données de panel à effets aléatoires, nous a permis de constater que les revenus pétroliers affectent positivement la croissance économique des pays de l'APPA, tandis que l'investissement et la qualité des institutions l'affecte négativement. Ce qui conduit donc à repérer la dominance du secteur pétrolier au détriment des autres secteurs de l'économie qui constitue évidemment une entrave à la croissance économique. En effet, les revenus tirés des ressources pétrolières représentent un facteur incitatif à la mise en place d'institutions tournées vers la maximisation de l'extraction de la rente et l'investissement dans des projets inappropriés. La présence de ressources naturelles abondantes dans les pays de l'APPA, n'incite pas donc les gouvernements à mener des politiques macro-économiques saines et à favoriser le développement économique. La volatilité des revenus tirés des ressources rend difficile la conduite d'une politique économique cohérente à la gestion de ces ressources.

L'effet négatif de l'investissement sur la croissance économique provient également des facteurs institutionnels défavorables. En effet, les institutions déficientes encouragent les

activités non créatrices de valeur comme la recherche de rente en engendrant des coûts de transactions élevés et donc des résultats économiques médiocres. Ce qui indique alors, que le dysfonctionnement économique des pays de l'APPA provient de l'inefficacité des gouvernements et de l'absence d'un véritable système institutionnel propice. Et cela malgré les différents programmes de réformes politiques et institutionnelles mises en place.

## *Chapitre V*

# *Rente pétrolière, qualité des institutions et croissance économique en Algérie*

## **Introduction**

Les analyses comparatives de l'impact de l'abondance de ressources naturelles sur la croissance économique dépendent des facteurs internes. Or les ressources naturelles, notamment les hydrocarbures, sont un enjeu qui déborde largement le cadre des pays producteurs en développement, et ces derniers se trouvent confrontés à des carences institutionnelles entravant le développement économique.

Ainsi, dans l'analyse de l'impact de l'abondance de ressources naturelles sur la croissance économique, il est vital également de prendre en considération les facteurs externes. Concrètement, à côté et souvent derrière les groupes d'intérêts internes hostiles aux changements qui entravent les réformes, « il y a des groupes d'intérêts qui dépassent le cadre national. Les puissances militaro-industrielles notamment surveillent de près les changements politiques dans ces pays et n'hésitent pas à exercer des pressions et des intrusions, voire à intervenir directement lorsqu'elles considèrent que leurs intérêts sont lésés ou risquent de l'être. La difficulté du changement et l'échec des réformes s'expliquent mieux ainsi que si l'on ne considère que l'action de seuls groupes d'intérêts rentiers locaux, dont l'effet est surestimé. La prise en compte de ce facteur aiderait à expliquer le différentiel de croissance avec les pays de la région pauvres en ressources naturelles. »<sup>70</sup>

En Algérie, le secteur des hydrocarbures et plus particulièrement le secteur pétrolier constitue un enjeu majeur de toute l'économie, en constituant une part incontournable dans le produit intérieur brut. L'économie est largement dépendante des hydrocarbures pour ses exportations et ses recettes publiques, à hauteur de 95 % et de 75 % respectivement en 2016 (Banque mondiale), de ce fait, les ressources générées par ce secteur ont permis de financer des plans économiques colossales.

Notre objectif principal de ce chapitre est d'analyser les effets des revenus pétroliers sur la croissance économique algérienne, en introduisant le rôle des institutions, ainsi que l'effet d'autres variables qui sont fortement liées à ces revenus, à savoir les dépenses publiques et l'ouverture commerciale. A cet effet, nous faisons recours à l'application d'une approche basée sur l'estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM).

Ce présent chapitre est scindé en trois sections : la première section est consacrée à la présentation du secteur des hydrocarbures algérien, son évolution, ainsi que son importance dans l'économie.

---

<sup>70</sup> Talahite Fatiha (2010), « Réformes et transformations économiques en Algérie », Economies et finances. Université Paris-Nord - Paris XIII, p 60.

Cependant la deuxième section est dédiée à analyser le statut de la rente pétrolière et le caractère rentiers dans l'économie algérienne, en mettant le point sur les effets économiques et sociopolitique qu'elle engendre.

Quant à la troisième section, elle est basée sur une estimation économétrique en utilisant une modélisation par l'approche VECM pour confirmer ou infirmer les effets précédemment cités.

### **Section I : La dépendance de l'économie algérienne du secteur des hydrocarbures**

Le secteur des hydrocarbures en générale et pétrolier en particulier représente un potentiel énergétique important pour les pays exportateurs, mais ce potentiel ne peut pas être traduit en production effective dans un grand nombre de ces pays. L'Algérie est considérée comme un pays majeur dans la production et l'exportation de pétrole. En effet, ses réserves pétrolières prouvées sont estimées à 12,2 milliards de barils de pétrole en 2018, en occupant ainsi le troisième rang africain, après la Libye et le Nigéria, et le deuxième en terme de réserves de gaz naturel après le Nigeria, soit 4,3 billions de mètres cubes (BP Stat 2019).

Selon certain économistes tel que Luis Martinez, ce secteur représente un atout considérable pour promouvoir le développement économique, comme il est source des crises économiques remarquables, comme celle de la décennie (1986, 1996) suite à la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Toutefois, au cours de la période 2000- 2008, les revenus procurés par le pétrole algérien ont fortement contribué à la réalisation de nombreux projets, ainsi qu'au remboursement de la dette. Dans le premier point de cette section, nous allons illustrer de manière générale l'évolution du secteur des hydrocarbures en Algérie.

#### **I- L'évolution du secteur des hydrocarbures algérien**

Selon le parcours de l'évolution du cadre institutionnel et réglementaire de secteur des hydrocarbures, ainsi que ses imputations, il s'avère qu'il représente un enjeu stratégique et historique majeur pour l'Algérie. Depuis sa découverte et sa mise en exploitation à nos jours, le secteur des hydrocarbures a traversé divers périodes de prospérité et de crise, en engendrant ainsi des évolutions et des ruptures dans le système. A partir de cela, nous pouvons structurer son évolution selon les phases suivantes :

##### **I-1- La phase coloniale**

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les besoin de pétrole sont d'une portée stratégique et son importance devient de plus en plus grandissante. Ainsi la place acquise par cette richesse dans la scène mondiale a poussé les sociétés françaises SN REPAL et CFP à la

recherche et l'exploration du pétrole au Sahara de l'Algérie. Ces sociétés ont engagé dans les programmes de recherche et d'investissement réellement en 1951.

En effet, les premiers permis de recherche ont été accordés par l'autorité coloniale en 1952, pour aboutir en 1956 à la découverte de deux principaux gisements : le gisement de pétrole de Hassi Messaoud (Ouargla), et le gisement de gaz de Hassi R'mel (Laghouat). Ajoutons à ça, le gisement d'Edjelleh qui ouvre la voie à la découverte de gisements importants dans la zone Illizi et Tiguentourine.

Beaucoup d'autres gisements ont vu le jour, soit pour le gaz (Hamra, Rhourde Nouss) ou pour le pétrole (El Borma, Tabankort, Gassi, Touil, Tin Foué, Rhourde El Baguel, Haoued Berkaoui). Mais les plus grandes découvertes sont entamées à partir des années 1990 en partenariat avec les compagnies étrangères.

Après la période d'exploitation française du Sahara algérien, survient les accords d'Évian signés le 19 mars 1962. Ces accords portaient sur la reconnaissance de la souveraineté algérienne sur le Sahara en constituant un "Organisme technique de mise en valeur du sous-sol saharien" plus connu comme « l'organisme saharien » qui assure l'égalité entre l'Algérie et la France. Aucune action de l'Etat algérien en matière pétrolière ne pouvait selon ces accords être entreprise sans le consentement de cet organisme. En plus les sociétés pétrolières françaises bénéficiaient d'un droit de préférence par rapport aux autres sociétés étrangères. Aussi le régime fiscal appliqué sur ces sociétés est celui mis en vigueur dans l'ordonnance de décembre 1958. De même, les prix de ventes, n'étaient pas les prix affichés, mais se sont les prix déclarés par ces sociétés comme étant prix réels de vente.<sup>71</sup>

Après l'indépendance de l'Algérie le cinq juillet 1962, la souveraineté des ressources naturelles devenait un enjeu primordial, et l'accès à l'énergie constituait une voie essentielle conduisant au développement économique et sociale du pays. Ce qui amenait l'Algérie à la création de la Société Nationale de Transport et de Commercialisation des Hydrocarbures SONATRACH en Décembre 1963, qui représente un outil ultérieur de la politique nationale des hydrocarbures, cette société se charge de :

- La réalisation des études préalables à la construction des moyens de transport terrestres ou maritimes des hydrocarbures liquides ou gazeux ;
- La réalisation et l'exploitation des moyens et l'installation des annexes ;
- L'achat et la vente des hydrocarbures ;

---

<sup>71</sup> Ageron Charles-Robert (1992), « Les accords d'Évian (1962) », Revue d'histoire N° 35, pp. 3-15.

• L'exécution de toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales liées à l'activité.

Cependant, en 1965, l'Algérie se trouvait devant la nécessité de revoir les volets énergétiques et de ne pas rester un simple récepteur d'impôts. Cette année est caractérisée par la signature de l'accord algéro-français relatif au " Règlement des questions touchant les hydrocarbures et le développement industriel en Algérie."<sup>72</sup>

Cet accord consistait à définir un nouveau cadre juridique de l'activité pétrolière et à mettre fin aux clauses pétrolières prévues par les dispositions des accords d'Evian. Les principales dispositions de cet accord se résument dans :

- Le contrôle du pays sur les richesses de son sous-sol, reconnu comme patrimoine national, est officiellement consacré ;
- La suppression de l'organisme Saharien ;
- Le réaménagement de régime fiscal applicable aux sociétés françaises, en gardant néanmoins quelques privilèges par rapport à leurs concurrents ;
- L'engagement de l'Etat français à contribuer à l'industrialisation de l'Algérie par la valorisation des hydrocarbures ;
- La création d'un organisme d'Etat, paritaire algéro-français nommé « L'Association Coopérative (ASCOOP) » qui s'occupe de l'exploitation des hydrocarbures.

En effet, de grands projets ont été lancés à partir de cette année pour élargir le champ d'activités dans la gestion des hydrocarbures du pays.

En suite, à partir de 1967, après l'acquisition de la SONATRACH du réseau de distribution en Algérie. Une série de nationalisations se suivent, en mettant sous réserve les intérêts des sociétés pétrolières à savoir : El Paso, GETTY Petroleum, Newmont Mining, ESSO Standard Algérie, ESSO Africa et ESSO Saharienne, jusqu'à l'aboutissement à la nationalisation des hydrocarbures en 1971.

## **I-2- La phase de nationalisation**

Après un long processus de négociations entamé en 1967, l'Algérie est arrivée à la nationalisation de son secteur des hydrocarbures le 24 février 1971 qui consiste à détenir au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises qui exerçaient, avec d'autres multinationales (BP, Esso, Shell, Mobil...) dans le sud du pays. Et la nationalisation de tous les intérêts miniers portant sur les gisements de gaz naturel ainsi que l'ensemble des intérêts détenus dans les sociétés de transport d'hydrocarbures.

---

<sup>72</sup> Preure Mourad (1992), « *L'économie mondiale des hydrocarbures et la stratégie d'un groupe pétrolier* », issu d'un pays producteur, thèse de doctorat en sciences économiques à l'université de Bourgogne, p165.

La décision de nationalisation a été suivie par la signature d'une ordonnance de 11 avril 1971 portant sur la promulgation de la loi fondamentale sur les hydrocarbures (annexe n°5). Cette loi consistait à rendre SONATRACH "seul attributaire possible des titres miniers" et responsable de toutes les opérations sur les champs, à l'exception des accords particuliers entre elle et l'associé étranger, en fixant ainsi le prix de baril à 3,6 \$. A cette date, les sociétés SOPEPAL et CFP.A ont été également nationalisées partiellement.

En 1972, la production de brut par SONATRACH s'élevait à 77 % de la production totale, soit 42 millions de tonnes. De même, les exportations de gaz naturel ont connu une augmentation importante suite à la construction d'usines de liquéfaction (Skikda, Arzew).

Vers la fin des années 1970, SONATRACH a réussi à prendre le relais aux multinationales ayant le monopole dans l'exploitation des richesses nationales. En s'intégrant d'une manière intuitive dans les différents domaines attachés à l'industrie pétrolière et gazière internationale, allant de l'exploration et la production à la commercialisation.

### **I-3-La phase de renforcement du contrôle de l'Etat**

La SONATRACH est devenue donc un acteur majeur dans la gestion du secteur des hydrocarbures, et procure le monopole de la filière. A partir de ce secteur, l'Etat a une opportunité de capture de richesse et de pouvoir capable de réaliser des projets de modernisation.

Durant la décennie 1970, un grand tournant a marqué les pays d'OPEP après les deux chocs pétroliers enregistrés en 1973 et 1979, où le pétrole est devenu une arme politique aux mains des pays producteurs pour sanctionner les pays soutenant Israël. Ces deux événements sont caractérisés par la flambée des prix du pétrole, en passant de 3\$ à 11,5\$ le baril en 1973 et de 13\$ à 30\$ à la fin de 1980.<sup>73</sup> Donc cette stratégie était au profit de l'Algérie qui a contribué fortement à l'augmentation des recettes pétrolières et alors à la promotion de la croissance économique.

A partir 1982, et surtout après l'effondrement des cours des hydrocarbures suite au contre choc pétrolier de 1986 (chute de près de 40 % entre 1985 et 1986), l'État algérien avait vu ses problèmes amplifiés induits par une combinaison de plusieurs crises dont la dépréciation du dollar américain qui représente la principale monnaie des transactions pétrolières. Cet événement avait des répercussions décisives sur les recettes de la fiscalité pétrolière qui diminuent de plus de 55 % en un an (passant de 47 milliards de dollars en 1985 à 21 milliards

---

<sup>73</sup> Sigogne Philippe et al. (1982), « *Après deux chocs pétroliers : diagnostics et perspectives* », In: Observations et diagnostics économiques : revue de l'OFCE, n°1, pp. 9-49.



de dollars en 1986). Sa balance commerciale enregistrait un déficit considérable de 2,2 milliards dollars, après un excédent de plus d'un milliard de dollars, cette situation a donc engendré un profond déséquilibre des ressources de l'État et un solde négatif des comptes du trésor public de 35,2 milliards de dinars, soit -12,5 % du PIB en 1986.

Face à cette situation, l'Algérie procédait à la promulgation de la loi sur les hydrocarbures, qui consiste à l'ouverture dans l'amont pétrolier par la loi 86-14, ce qui a conduit le pays à une crise financière tragique. Cette loi libérale qui vise essentiellement la relance des investissements, a généré une nouveauté dans les contrats : le partage des découvertes des hydrocarbures liquides.

#### **I-4- La phase de l'ouverture du secteur des hydrocarbures**

L'ouverture de marché algérien des hydrocarbures aux compagnies étrangères a vu le jour lors de l'amendement de la loi de 1986 en 1991, qui avait pour objectif, d'établir des accords de partenariat avec SONATRACH pour l'exploration et l'exploitation de gisements miniers, ainsi que le transport et la commercialisation sans perdre sa souveraineté sur les richesses nationales.

Les réformes de 1991 apportaient des résultats positifs sur l'économie algérienne, en développant les opérations de recherches et d'exploration, et en augmentant ainsi le nombre de découvertes réalisées, ce qui a renforcé la production et l'exportation des hydrocarbures (annexe n°6).

Cependant, la loi de 1991 a été contestée par la promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures le 28 avril 2005, qui avait pour objectif de moderniser le système fiscal et attirer les investisseurs étrangers. Ces modifications poursuivent les réformes économiques engagées principalement sur l'ouverture à la concurrence de différents secteurs d'activités qui visent à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

En outre, la loi 05-07 vient pour retirer le monopole de SONATRACH sur les activités de recherche et de production des hydrocarbures, et de transférer de divers prérogatives à deux nouvelles agences, qui sont : l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft)<sup>74</sup>.

Ainsi, l'ordonnance 06-10 de 29 juillet 2006 vient pour réviser la loi 05-07 qui vise à rendre à SONATRACH son rôle d'acteur principal qui garantisse le monopole de l'Etat dans le secteur, en détenant au moins 51% dans chaque projet de recherche et de production

---

<sup>74</sup> Loi n°05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 50, 19 juillet 2005, p 4.

d'hydrocarbures réalisé. Cette ordonnance comporte également un article qui impose une taxe sur les surprofits afin de tenir compte de l'évolution des prix.<sup>75</sup>

Par ailleurs, l'ordonnance 06-10 a été accompagné par la création du FRR, fonds de régulation des recettes budgétaires pétrolières chargé de recouvrer, à titre de précaution, les recettes pétrolières supplémentaires au-delà d'un prix de référence de 19 dollars le baril de pétrole jusqu'à 2008 et de 37 dollars à partir de 2009.<sup>76</sup>

Ces nouveaux dispositifs ont contribué fortement à alimenter les différents programmes d'investissement public.

Vu les résultats mitigés de la loi des hydrocarbures, un nouveau amendement est prescrit le 20 février 2013, qui porte sur de nouvelles mesures incitatives dans le but d'améliorer l'attractivité du domaine minier national, y compris l'offshore et les gisements à géologie complexe, et de renforcer les opérations d'exploration et de mettre en évidence de nouvelles réserves d'hydrocarbures non conventionnelles.<sup>77</sup>

Le dernier texte en la matière, daté de 11 décembre 2019, qui est annoncée pour encourager les opérations d'exploration notamment en partenariat qui sont ralenties, suite notamment à une baisse structurelle des prix de pétrole.<sup>78</sup>

Néanmoins, concernant la simplification du régime fiscal, trois formes de contrats sont engagées dans la nouvelle loi, il s'agit de: contrat de participation, contrat de partage de production et d'un contrat des services à risque.

## **II- La contribution du secteur des hydrocarbures dans les exportations et dans le produit intérieur brut**

Selon Angelier (2004), « les hydrocarbures occupent une place importante dans l'économie, du fait des exportations de gaz naturel et de pétrole brut, ce qui se traduit par une entrée massive de devises. Ces devises sont pour l'essentiel capté par le système fiscal qui les injecte dans l'économie national par le biais de système de redistribution organisé par

---

<sup>75</sup> Ordonnance n° 06-10 du 3 Rajab 1427 correspondant au 29 juillet 2006 modifiant et complétant la loi n°05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 48, 30 juillet 2006, p 1.

<sup>76</sup> Algérie presse service, « *Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie depuis l'indépendance* » <http://www.aps.dz/economie/102051-evolution-des-lois-regissant-les-hydrocarbures-en-algerie-depuis-l-independance> publié le 23 Février 2020, consulté le 27 Février 2020.

<sup>77</sup> Loi n° 13-01 du 19 Rabie Ethani 1434 correspondant au 20 février 2013 modifiant et complétant la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 11, 24 février 2013, p 1.

<sup>78</sup> Loi n° 19-13 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 79, 22 décembre 2019, p 1.

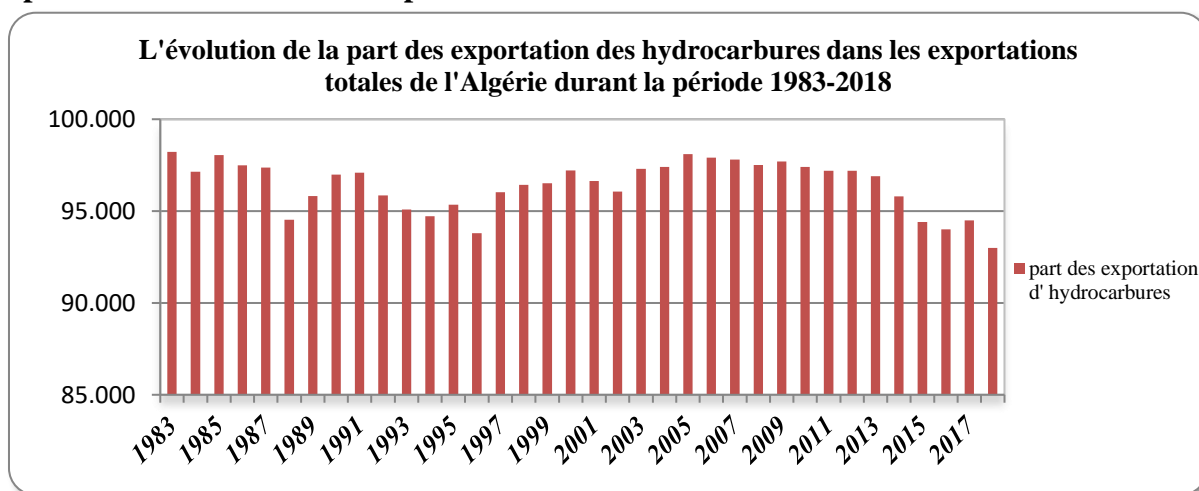
l'Etat »<sup>79</sup>. A ce titre, la place occupée par le secteur des hydrocarbures dans l'économie dépend principalement de sa part dans les exportations et dans le produit intérieur brut.

## II-1- Les exportations des Hydrocarbures

Le secteur pétrolier grâce à ses exportations représente un facteur d'équilibre de la balance commerciale.<sup>80</sup> L'exportation d'hydrocarbures continue à être la source capitale de revenu pour le pays. Ce qui conduit à la stabilité économique et politique, en permettant à l'Algérie d'entretenir des relations extérieures économiques très importantes pour le développement du pays.

Sur la période 2003-2013, les exportations d'Hydrocarbures ont progressé de plus de 198%, passant de 1 850 Milliards de DA à plus de 5 527 Milliards de DA suite à l'augmentation des volumes d'exportations depuis 2002<sup>81</sup>. Après avoir enregistré cette augmentation, les exportations d'Hydrocarbures ont connu une chute drastique depuis mi-2014, pour s'établir à un montant de 4 548 Milliards de DA en 2018. Cette baisse s'explique principalement par l'effondrement des cours du Brent sur les marchés internationaux. Ces exportations demeurent la principale source des rentrées en devises.

**Figure N° 10 : Evolution de la part des exportations d'hydrocarbures dans les exportations totales durant la période 1983-2018.**



Source : établie par nos soins à partir de données de l'ONS (Rétrospectives comptes économiques 1970-2002 et Collections Statistiques N° 182/2014.

<sup>79</sup> Chikh Amnache S (2015), « Le syndrome hollandais : aspects théoriques et vérification empirique, en référence à l'économie algérienne », thèse de doctorat en sciences économiques, université de Tizi Ouzou, p 155.

<sup>80</sup> Kouadri Mohamed El-Aziz (1969), « Place et rôle du secteur pétrolier dans le développement de l'économie algérienne », Revue Tiers-Monde, tome 10, n°39, pp. 629-658.

<sup>81</sup> Khemici Chiha et at. (2014), « Essai d'analyse de la problématique de diversification des exportations hors hydrocarbure : cas de l'Algérie », Revue Algérienne de la mondialisation et des politiques économiques, volume 5, N° 1, pp. 9-24.

Le graphique ci-dessus illustre la place prépondérante occupée par le secteur des hydrocarbures dans le commerce extérieur algérien. En effet, la quasi-totalité des exportations provient d'un seul produit. Depuis l'indépendance la part des exportations d'hydrocarbures n'a cessé d'augmenter particulièrement durant les premières années de la décennie 1980 et les années 2000 pour atteindre un taux de plus de 98% en 2005. Cette part a enregistré une légère baisse à partir de l'année 2015 sous l'effet de la chute des prix du pétrole sur la scène internationale, passant ainsi de près de 96% en 2014 à 93% en 2013. Ce constat signifie que l'économie algérienne est vulnérable à toute chute durable du prix de baril de brut.

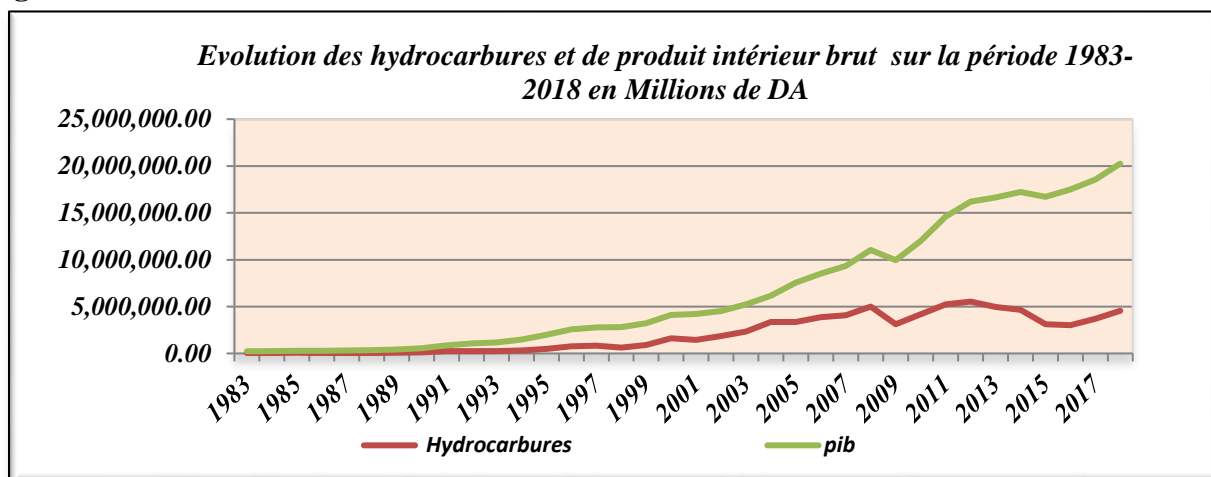
## **II-2- La part du secteur des hydrocarbures dans le PIB**

L'analyse de la structure de l'économie algérienne démontre une forte dépendance aux revenus pétroliers. Cette équation est facile à appréhender lorsque l'on constate que cette économie est plus rentière qu'elle n'est productive et performante. L'économie algérienne est une économie à faibles performances dont les finances dépendent essentiellement des recettes d'hydrocarbures. Les projets, les plans, les prévisions, le financement du budget, les décisions, les importations et même l'alimentation sont financés par les ressources des hydrocarbures. Tout événement qui ébranlerait la demande internationale ou engendrerait une faiblesse durable des prix du pétrole se traduirait par un fort décroissement des gains à l'exportation et aurait des conséquences nuisibles sur l'économie.

La baisse de 50 % des termes de l'échange de l'Algérie, suite au contre-choc pétrolier de 1986, a durement contribué à de multiples troubles dans son économie, ce qui explique que l'économie algérienne est fortement dépendante du prix des hydrocarbures. Pour faire face à la crise, les autorités ont mis en place dès 1988 un programme de stabilisation macro-économique et de réformes structurelles qui a engendré des effets dramatiques sur l'économie algérienne.

Le secteur des hydrocarbures est par excellence le pilier de l'économie algérienne (l'Algérie possède environ 1 % des réserves mondiales de pétrole et 3 % de gaz naturel). Il représente à lui seul près de la moitié du PIB. Son apport au PIB en 2008 a atteint près de 50 % et sa contribution en valeur ajoutée avoisinait les 77 milliards de dollars.

Figure N° 11 : Contribution du secteur des hydrocarbures dans le produit intérieur brut algérien



Source : établie par nos soins à partir de données de l'ONS (Rétrospectives, comptes économiques 1963-2014 et 2000-2018).

L'analyse du graphique ci-dessus illustre que le produit intérieur brut suit une tendance similaire à celle du secteur des hydrocarbures. Cependant, nous observons une augmentation consécutive avec quelques pics dus particulièrement aux chocs liés à la chute des prix du pétrole. L'amélioration effective du PIB a entamé depuis l'année 1995 en raison de début de l'application du PAS en 1994, en ralentissant ainsi légèrement en 1997 suite à la dévaluation de la monnaie nationale de 40 % (ONS). En 2018, la croissance réelle du PIB c'est établi à 1,4 %, soit une petite hausse par rapport à 2017 (1,3 %) qui est due au léger rebond des prix des hydrocarbures à environ 70 \$. L'évolution du PIB s'accompagne d'une baisse de la part des hydrocarbures dans le PIB qui est passée de 34,15 % en 2012 à moins de 20 % en 2017 (après avoir enregistré une part de 45,25 % en 2008). En effet, durant la période 2002-2008, la contribution des hydrocarbures a dépassé les 40% du PIB, pour décroître à 31% ensuite en 2009 suite à la crise financière internationale de 2008, alors que, durant ces dernières années, la croissance économique du PIB réel a été marquée par une contreperformance continue du secteur des hydrocarbures frappée de plein fouet par une chute drastique des cours du pétrole depuis mi-2014, dans un contexte du surcroît des stocks pétroliers dans plusieurs pays du monde et d'une reprise de la demande plus faible que prévue.

En 2015, l'Algérie a réalisé un PIB nominal (calculé sur la base des prix effectifs de l'année concernée) de 16 712,7 Mds DA contre 17 228,6 Mds DA en 2014, soit une contraction de près de 3%.

Néanmoins, l'année 2016 a enregistré une croissance relativement vigoureuse de 4,8 %, sous-tendue par une production d'hydrocarbures en voie de redressement qui a compensé une

croissance plus instable des secteurs hors hydrocarbures, et dans le but de dynamiser les exportations.<sup>82</sup> Car durant la décennie précédente, la production pétrolière et gazière a connu un déclin continu alors que la consommation intérieure de pétrole progressait, ce qui a pesé lourdement sur les exportations nationales.

Afin de développer davantage le secteur des hydrocarbures du pays, les pouvoirs publics ont introduit des réformes sur le droit des hydrocarbures en lançant en 2014, une campagne de délivrance de permis. Par ces réformes, le gouvernement visait à apporter plus d'amélioration au régime de permis dans le but d'alléger les craintes des investisseurs.

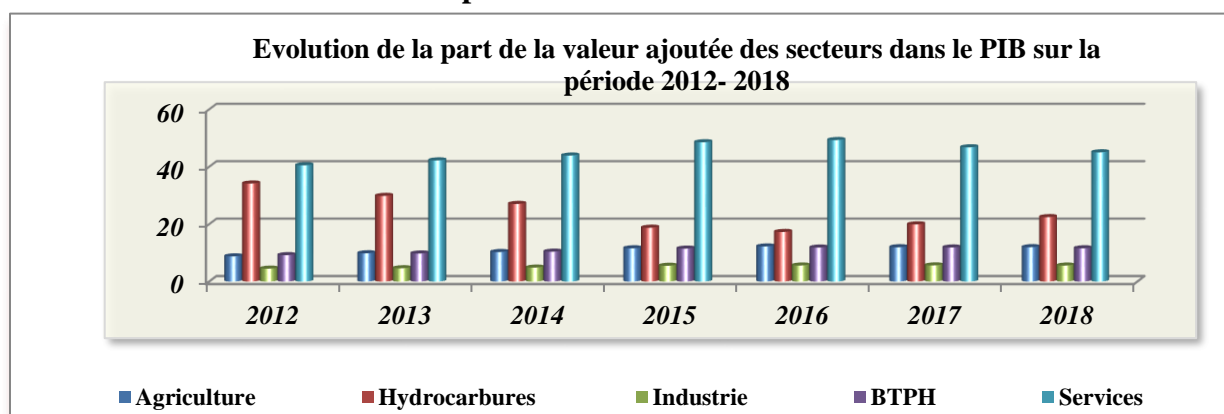
### II- 3- La valeur ajoutée des secteurs

Depuis plusieurs années, les hydrocarbures représentent la pierre angulaire de l'économie algérienne.

L'analyse de la structure du PIB révèle que la part prépondérante occupée par le secteur des hydrocarbures dans le PIB depuis des années a commencé de baisser à partir de 2015.

Le rythme d'expansion de l'activité économique globale a reculé de 3,3 % en 2016 à 1,6 % en 2017 en raison de la baisse de l'activité dans le secteur des hydrocarbures dont la croissance de la valeur ajoutée a chuté de 7,7 % en 2016 à -3 % en 2017. Cependant, la croissance hors hydrocarbures a gagné 0,3% pour s'établir à 2,6 %, tirée par le regain d'activité dans les secteurs des services et de l'industrie hors hydrocarbures et le maintien à un niveau appréciable de la croissance dans le BTPH.

Figure N° 12 : Evolution de la part des valeurs ajoutées sectorielles dans le PIB sur la période 2012- 2018



Source : établie par nos soins à partir de données de *Rétrospective de la Direction Général de la Prévision et des Politiques (MF)*.

Le secteur de l'agriculture constitue l'un des domaines d'investissements prometteurs. La part de l'agriculture dans la production totale s'est élevée à près de 12% du PIB en 2018

<sup>82</sup> Groupe de la Banque mondiale (2016), « *Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie* », Public Disclosure Authorized, Automne, p5.

contre 8,8% en 2012 et 10,3% en 2014. En 2018, le taux de croissance dans l'agriculture est remarquable en se démarquant des contreperformances enregistrées durant les années 2016 et 2017 avec une croissance de la valeur ajoutée de plus de 9%.

La période 2012-2018 est caractérisée par une évolution de la croissance de ce secteur à un rythme annuel de plus de 7% en moyenne.

Cette performance du secteur de l'agriculture en 2018 est due à de bonnes conditions climatiques, ainsi à une production largement plus importante de céréales que celle de l'année 2017, soit 61 millions de quintaux en 2018 contre 34,8 millions de quintaux en 2017, et à un meilleur comportement des autres spéculations. Aussi, la production végétale hors céréales connaît un taux de croissance de 5,1% en 2018 contre 0,4% en 2017<sup>83</sup>. L'importance attribuée à ce secteur ces dernières années vient pour atténuer l'effet négatif de l'effondrement des prix du pétrole sur les secteurs réels non pétroliers.

Toutefois, la contribution du secteur des hydrocarbures au PIB, même si elle demeure importante, s'est largement réduite à partir de l'année 2015. Cette réduction est le fait principal de la baisse du prix de pétrole sur les marchés pétroliers depuis mi-2014. En effet, la part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le PIB est passée de plus de 34% en 2012 à moins de 18% en 2016. Soit un recul de 2 510,80 milliards de DA.

Par ailleurs, l'année 2018 est caractérisée par une reprise de secteur des hydrocarbures par rapport à 2017, d'où la valeur ajoutée du secteur enregistre une progression de près de 24%. La progression opérée est due essentiellement au redressement des cours pétroliers en cette année.

Le secteur l'industrie quant à lui, demeure faible, avec une part dans la valeur ajoutée industrielle dans le PIB de 5,56% en 2018, contre plus de 5,62% en 2017 et 4,5% en 2012, donc ce secteur est demeuré fondamentalement stable, avec une croissance annuelle de 3,7%. Le secteur industriel national, particulièrement public, représente une lourde charge pour l'État, en enregistrant des difficultés structurelles caractérisées par le vieillissement de l'outil de production avec une sous-utilisation des capacités et une productivité faible, voir une production non compétitive face aux produits d'importation.

Le secteur du bâtiment et travaux publics pour sa part, a connu une évolution croissante sur la période 2012-2017. Néanmoins, l'année 2018 est caractérisée par une légère contraction de la part de la valeur ajoutée dans le PIB qui passe de 11,9% en 2017 à 11,6% en 2018 après

---

<sup>83</sup> Les comptes économiques N° 862-2018, p 4.

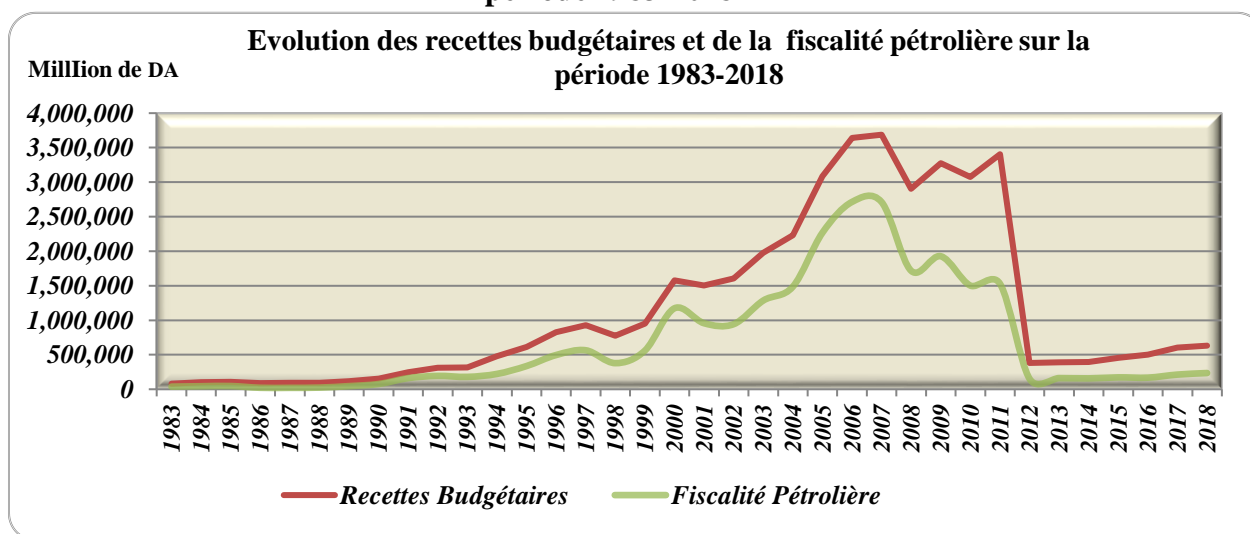
avoir enregistré de bonnes performances en 2017. Ce qui apparaît comme compatible avec la baisse de l'activité notamment dans le secteur des hydrocarbures en 2018.

Le secteur des services, quant à lui, constitue une immense composante des activités de la sphère réelle du fait de sa présence à l'amont et l'aval de toute activité économique. Il représente le secteur qui a plus de contribution dans le PIB, particulièrement en 2015 et 2016, la croissance de ce secteur a été portée par la hausse des importations. Celles-ci ont enregistré une croissance énorme en 2015 avec un montant de 4780 milliards de dinars.<sup>84</sup> Cependant, à partir de l'année 2016, la part de la valeur ajoutée de ce secteur dans le produit intérieur brut a connu une certaine contraction, passant de 49,3% en 2016 à 46,8% en 2017 et à 45,1% en 2018.

### III- La part des recettes des hydrocarbures dans les recettes budgétaires totales de l'Etat

Depuis plusieurs années, les revenus des hydrocarbures en Algérie constituent la boussole organisatrice de l'ensemble de l'économie. En suivant le rythme des cours internationaux de pétrole, l'économie est fortement fragilisée par son caractère rentier, cette vulnérabilité est due principalement à la faible diversification de l'économie et sa stagnation, voir son déclin. Les revenus tirés de l'exportation du pétrole sont assez suffisants pour maintenir un développement durable, mais les secteurs productifs manquent à une politique claire et à une stratégie définie pour promouvoir leurs investissements. Ainsi, les décisions économiques sont bloquées par l'invisibilité et l'absence de programmes de long terme caractérisés par une planification et une vision cohérente.

Figure N° 13 : Evolution des recettes budgétaires et de la fiscalité pétrolière sur la période 1983-2018



Source : établie par nos soins à partir des documents de l'ONS (Rétrospective Statistiques 1962 – 2011, Finances publiques et Principaux indicateurs de l'économie Algérienne 2000- 2018).

<sup>84</sup> Nation Unies (2016), « Profil De Pays », Commission Economique pour l'Afrique, p6.



Selon le graphique ci-dessus, l'évolution de la fiscalité pétrolière et des recettes budgétaire suit une même tendance à la hausse et à la baisse en fluctuant aussi parallèlement à l'évolution des cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Ainsi, ces recettes ont augmenté largement durant la décennie 2000-2008 en atteignant 4 088,6 milliards de DA pour les recettes des hydrocarbures (fiscalité pétrolière + dividendes versés par la compagnie nationale) et 5 190,5 milliards de DA pour les recettes budgétaires totales, du fait de l'augmentation des volumes exportés en hydrocarbures conjugué de la hausse des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Durant cette période, l'Etat a acquis des ressources financières importantes, cette hausse se maintient du fait de la stabilité des prix. Cependant, cette tendance s'inverse dès lors du fait de l'éclatement de la crise économique en 2008 (Subprims) et de dettes souveraines qui se sont enclenchées dans le monde. Ces crises ont engendrés des récessions importantes et une baisse de la consommation des hydrocarbures dans les pays avancés, ce qui conduit à une baisse de la demande de ces produits conjointement à une hausse de l'offre du fait de l'entrée dans le marché de nouveaux producteurs.

Cette situation de récession n'a pas persistée longtemps, en effet, les recettes budgétaires et celles des hydrocarbures ont connu un nouvel essor à la hausse à partir de 2010. De fait, les recettes budgétaires s'établissaient à 4 392,9 milliards de DA contre 3 676 milliards de DA en 2009. En progressant donc de 19,5 % après avoir fortement baissé en 2009 (-29,2 % par rapport à 2008). Les recettes des hydrocarbures de leur part passaient de 2 412,7 milliards de dinars en 2009 à 2 907 milliards de dinars en 2010, en concourant à l'augmentation des recettes totales à hauteur de plus 66 %, et celles hors hydrocarbures à hauteur de près de 34 %. En cette année, les recettes des hydrocarbures représentent 24,1 % de PIB contre 24 % en 2009, soit les taux les plus bas enregistrés depuis 2003. Cependant, la tendance s'inverse avec la deuxième moitié de l'année 2014 jusqu'à l'année 2016.

En effet, la chute brutale du prix des hydrocarbures a révélé la grande vulnérabilité du budget de l'Etat, et malgré la dépréciation du dinar, les recettes des hydrocarbures ont chuté de 3 388,4 milliards de DA en 2014 à 2 373,5 milliards de DA en 2015, en représentant ainsi une part de 46,5% des recettes totale qui ont décroît de leur part de 5 738,4 milliards de DA en 2014 à 5 103,1 milliards de DA en 2015 . Cette baisse des recettes budgétaires a entraîné l'un des plus importants déficits budgétaires que le pays ait connu depuis au moins quinze ans ainsi qu'une contraction importante de l'encours du FRR.<sup>85</sup>

---

<sup>85</sup> Ministère des Finances (2016), « *synthèse sur le nouveau modèle de croissance* », Juillet, p 3.

Après des reculs successifs de 30% en 2015 et de 25% en 2016, les recettes des hydrocarbures ont augmenté de 33,2 % en 2017 et plus de 16% en 2018, passant de 1 781,1 milliards de dinars en 2016 à 2 372,5 milliards de dinars en 2017 du fait de la hausse des cours du pétrole de près de 20 % entre 2016 et 2017.

Dans un contexte caractérisé par la baisse des exportations d'hydrocarbures en volume, la hausse du prix moyen du pétrole en 2018 a induit une progression des recettes des hydrocarbures qui ont atteint 2 755,2 Mds de DA. Ainsi, les recettes budgétaires se sont établis à 6 619,5 milliards de dinars en 2018 contre 6 182,8 milliards de dinars en 2017, soit une hausse de 7 %, cependant, cette hausse est plus remarquable en 2017 par rapport à 2016 (+1 072,7 milliards de dinars). Cette forte hausse des recettes budgétaires est due pour plus de 55 % de l'augmentation de la fiscalité sur les hydrocarbures et pour près de 45 % de celle des recettes hors hydrocarbures.

A titre d'explication, depuis l'année 2000, l'Etat algérien a établi un fonds de régulation des recettes (FRR), dans le but de recueillir les recettes supplémentaires générées au-delà d'un prix de référence fiscal ( 19 \$) qui était envisagé, au départ, comme la base devant servir de norme pour mieux maîtriser les fluctuations des dépenses budgétaires.

En effet, le budget de l'Etat étant alimenté pour la plus grande part par la fiscalité d'origine pétrolière, l'idée était d'instaurer une forme de régulation qui permette d'égaliser sur une longue période la courbe de consommation des recettes, entre période de prix hauts et période de prix bas du baril de pétrole.

## **Section II : Le caractère rentier et les carences institutionnelles de l'économie algérienne**

Aujourd'hui, la rente pétrolière continue à être la source principale de l'économie algérienne. C'est vrai que cette manne a procuré au pays des réserves de changes importantes et contribue fortement au financement du vaste programme d'investissements, mais une telle situation critique détruit la stabilité économique et politique du pays. La fragilité de l'économie algérienne et la détérioration des secteurs productifs ne tient pas uniquement à l'appropriation de la rente, autrement dit la rente ne constitue pas en soit un entrave à l'économie, mais le problème réside dans le mode de sa gestion.

Par ailleurs, plusieurs études montrent que des pays rentiers riche en ressources naturelles présentent des performances économiques prospères, citant le cas de la Norvège et l'Australie. D'autres soulignent des médiocres taux de croissances, ainsi que des situations économiques délicates, comme le cas de Nigéria.

Pour expliquer ce paradoxe, la littérature économique mis en avant le caractère institutionnel et le mode de gouvernance comme facteur crucial.

L'Algérie demeure encore caractérisée par un cadre institutionnel très déficient qui se manifeste par une administration très lourde et bureaucratique. Ce déficit institutionnel contribue à détériorer le niveau de vie de la population et à freiner l'initiative privée et donc la création de la richesse.

### **I- La rente pétrolière et l'aspect rentier de l'économie Algérienne**

En se basant sur les définitions d'A. Smith et D. Ricardo, la rente n'est pas une création nouvelle de valeur, la rente est imputable aux facultés productives et impérissables des agents naturels et à leur rareté<sup>86</sup>, elle découle généralement des ressources naturelles.

Selon la définition de Sid Ahmed (2000), « Dans son sens le plus large, le terme de rente s'applique à toutes les dotations en ressources naturelles, à tous les avantages locaux en climat, etc. Si, dans l'analyse économique moderne, une gestion efficace des ressources suppose bien la prise en compte de la rente comme celle des prix des autres facteurs, il est cependant clair qu'une distinction subtile a souvent été établie entre les revenus tirés du travail et ceux issus de la rente, considérés comme d'acquisition plus facile ».<sup>87</sup>

La rente est un don de la nature qui est accaparé par l'Etat au nom de la collectivité, qui l'utilise à des fins de répartition et de redistribution sous forme de dépenses publiques.

D'après ce principe, le rôle de l'Etat rentier n'est plus la régulation de la production de richesses et leur redistribution, mais la distribution de la rente. Ce qui induit une relation inverse entre la production nationale et le monopole de l'Etat sur la richesse. La rente pétrolière ne représente pas un instrument de performance économique mais un moyen de protection du régime et de l'Etat rentier en encourageant ainsi de former des réseaux clientélistes.

Pour Abderrahmane Mebtoul<sup>88</sup>, l'analyse avec lucidité des relations dialectiques des réformes et les segments de la production de la rente, et celui de sa redistribution, bouleversent des intérêts. Lorsque la valeur de la rente des hydrocarbures s'accroît, paradoxalement les réformes sont freinées en assistant donc à une redistribution passive de la rente pour une paix sociale éphémère avec l'extension de la corruption et une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière. Cette couple contradictoire rente/réformes explique fondamentalement l'instabilité juridique et le manque de cohérence et

---

<sup>86</sup> Mollard Amédée (2001), « *Qualité et développement territorial: une grille d'analyse théorique à partir de la rente* », Revue Economie rurale, N° 263, pp. 16-34.

<sup>87</sup> Sid Ahmed Abdelkader, (2000), « *Le Paradigme Rentier En Question: L'expérience Des Pays Arabes Producteurs De Brut* », Analyse et Cléments de stratégie, Revue Tiers Monde, N° 163, septembre, pp 502-503.

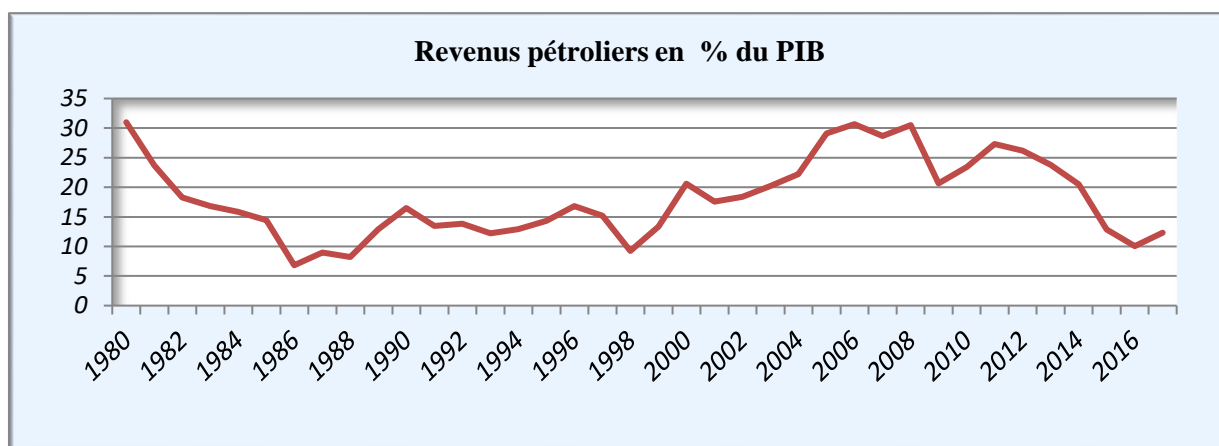
<sup>88</sup> Mebtoul Abderrahmane , « *Pas de développement pour l'Algérie sans vision stratégique d'une économie hors hydrocarbures* » <https://www.africapresse.paris/Pr-A-MEBTOUL-Pas-de-developpement-pour-l-Algerie-sans-vision-strategique-d-une>, publié le 10/08/2018, consulté le 21/02/2019.

de visibilité dans la réforme globale. D'où l'objectif essentiel est d'évoquer la question de la rente pétrolière comme entrave au développement économique en Algérie malgré les multiples réformes économiques et institutionnelle engagés depuis les années 80.

Selon Mourad Ouchichi, l'échec de ces réformes économiques à mettre fin à l'économie rentière, réside dans le monopole d'une organisation institutionnelle duale qui ne peut s'accommoder ni avec le libéralisme politique, ni avec l'économie de marché. C'est ce qui explique le choix du modèle du parti unique et du système de planification centralisée adoptés au lendemain de l'indépendance; et donnant naissance à un Etat rentier et à une économie administrée et distributive.

Dans ce qui suit nous allons analyser l'évolution de la rente pétrolière en Algérie. En effet, le degré d'indépendance de l'économie algérienne envers le secteur pétrolier peut être mesuré par la contribution de la rente pétrolière dans le PIB. En effet, sur la période 1980-2017, la rente pétrolière en Algérie qui est constituée par les bénéfices tirés du pétrole et qui correspondent de leur côté à la différence entre la valeur de pétrole brut aux prix sur les marchés internationaux et le coût de production total, contribue avec une part entre 8% et 31% dans la formation du PIB selon le cours du pétrole. Ce qui explique que la rente pétrolière joue un rôle crucial dans l'économie algérienne.

**Figure N° 14 : Evolution des revenus pétroliers en Algérie sur la période 1980-2017 en % du PIB**



Source : établi par nos soins à partir des données de la Banque mondiale.

L'analyse du graphique ci-dessus, montre que les revenus pétroliers algériens ont connu plusieurs stades de fluctuations depuis 1980. Passant d'une part de près de 31% du PIB en 1980 à 12,3% en 2017, soit une diminution de plus de 60%. Cette diminution est due principalement à la baisse des cours du pétrole.

En effet, depuis mi-2014, la chute des cours internationaux du pétrole a mis en exergue les vulnérabilités de secteur pétrolier face aux chocs externes. Le prix moyen du Sahara Blend

(pétrole algérien) a chuté de 112,7 \$/baril en juin 2014 à 31,3 \$/baril en 2016, pour remonter à 53,9 \$/baril en moyenne en 2017. Par conséquent, le compte courant a connu un déficit important en raison de la contraction du montant nominal des exportations de pétrole et s'est établi à 16,6% du PIB en 2016 avant d'être ramené à 13,2% du PIB en 2017.

Après avoir enregistré des parts très faibles après le contre choc pétrolier de 1986, les revenus pétroliers ont doublé entre 1988 et 1995 puis ils ont doublé pour une seconde fois entre 1995 et 2012, pour prendre un chemin de décroissance d'où la tendance s'est inversée à partir de cette année.

Le véritable redressement des revenus marqué depuis le début des années 2000 revient à une bonne tenue du prix du pétrole et l'augmentation des quantités exportés, avec un pic instantané enregistré durant l'année 2009 suite à l'effondrement de la demande mondiale qui a conduit à une chute brutale du prix du pétrole, passant de 130 \$/baril en 2008 à 40 \$ /baril en 2009 (ONS).

L'évolution des revenus pétroliers dépend de la politique de l'Etat dans l'intensification de la production pétrolière afin de financer les différents programmes publics dans l'objectif de satisfaire les premiers besoins des citoyens à savoir l'emploi et le logement.

Paradoxalement, le développement du secteur pétrolier demeure un enjeu majeur pour les pouvoirs publics. L'allocation des ressources financières s'opère toujours en faveur du secteur des hydrocarbures au détriment des autres activités économiques. Par conséquent, la croissance économique algérienne est toujours assujettie aux performances du secteur pétrolier. Cependant, cette situation ne favorise pas les progrès de compétitivité à travers une politique active d'innovation, ce qui entrave en plus les perspectives de croissance à long terme.

La part importante des revenus pétroliers dans le PIB n'est par ailleurs pas injectée dans l'emploi. En effet, le secteur pétrolier n'occupe que 1% de la population active en souffrant d'un taux de chômage structurel important. En outre, les revenus pétroliers par habitant n'ont jamais été aussi progressés depuis 2006, soit 1600 \$/habitant.

Il ressort alors, que les fruits de la prospérité pétrolière en Algérie reviennent au seul pouvoir autoritaire.

Il est primordial donc de prendre des mesures décisives pour promouvoir les activités productives créatrices d'emplois. Car cette concentration sur la rente ne représente pas une forme d'avantage comparatif, elle handicape l'essor des secteurs productifs générateurs de croissance à long terme, particulièrement celui d'un secteur manufacturier compétitif tourné vers l'exportation.

## **II- Analyse de la qualité des institutions et de l'efficacité de gouvernance en Algérie**

L'analyse du cadre institutionnel algérien par de nombreuses institutions internationales révèle que le pays demeure encore caractérisé par un grand déficit institutionnel qui se manifeste par, une administration très lourde, bureaucratique et couramment incompétente, une corruption galopante, une absence de cadre légal efficace et qui garantit les droits de propriété et une mauvaise exécution des contrats, qui règle efficacement et rapidement les conflits entre les agents économiques et l'administration.<sup>89</sup> Ce déficit institutionnel est la principale source pour la création d'un climat défavorable à l'activité économique en particulier et la croissance économique en générale.

Une comparaison fondée sur les indicateurs de gouvernance, particulièrement de la Banque mondiale pour l'Algérie avec d'autres pays riches en ressources comme la Norvège, le Chili, la Malaisie et le Botswana, indique que notre pays se situe bien en dessous du niveau de gouvernance dans ces pays riches en ressources naturelles, qui ont réussi à réaliser des performances institutionnelles importantes.<sup>90</sup>

En se référant aussi au rapport de la Banque Mondiale sur la gouvernance en 2003, l'Algérie a été classée dans le dernier quart du classement de 173 pays, en matière d'efficacité du gouvernement, de qualité de la régulation et de l'Etat de droit, ainsi que du contrôle de la corruption.<sup>91</sup>

Dans ce cadre, la littérature économique montre qu'il existe de nombreux indicateurs pour évaluer la qualité institutionnelle des différents pays. Ainsi, une étude réalisée par la Banque Mondiale en 2018 constitue une référence en la matière, en se basant sur six indicateurs de gouvernance agrégés (abordés dans le chapitre III) sur 209 pays.

Le tableau ci-dessous donne le classement de l'Algérie et ses pays voisins du Maghreb parmi les 209 pays étudiés.

**Tableau N° 10 : Le classement de la qualité de la gouvernance dans les pays du Maghreb en 2017**

<b>Pays</b>	<b>Voix et responsabilité</b>	<b>Stabilité politique et absence de violence</b>	<b>Efficacité du gouvernement</b>	<b>Qualité de la réglementation</b>	<b>Etat de droit</b>	<b>Contrôle de corruption</b>
<b>Algérie</b>	162	175	145	187	169	146
<b>Maroc</b>	151	144	115	116	108	100
<b>Tunisie</b>	102	180	104	134	93	97

*Source : établie par nos soins à partir des indicateurs de la Banque Mondiale*

<sup>89</sup> Akacem Kada (2003), « *Des réformes économiques pour la promotion des pme* », Revue Des économies nord Africaines N°5, p14.

<sup>90</sup> Chekouri Sidi Mohammed et al. (2017), « *Oil rents and institutional quality: empirical evidence from Algeria* », Proceedings of Middle East Economic Association Vol. 19, Issue N° 2, September, p 12.

<sup>91</sup> Boutaleb Kouider et al. (2013), « *Effizienz institutionnelle et croissance économique : le cas de l'Algérie* », Revue Economie et Management, N°12, pp. 56-70.

L'analyse des résultats du tableau indique clairement un très faible niveau de l'environnement institutionnel algérien, en se classant dans les derniers rangs. Donc, comparativement à ses voisins, la qualité des institutions en Algérie est certes inférieure, et se trouve à l'opposé du spectre où se situent la Tunisie et le Maroc.

L'écart entre le niveau d'efficacité des services publics algériens et le niveau atteint par les pays émergents est important et donne une idée sur l'ampleur des réformes qui attendent l'administration algérienne pour éviter le gaspillage des ressources et la faiblesse de la rentabilité des investissements.<sup>92</sup>

Dans ce contexte, le cadre institutionnel de l'Algérie présente plusieurs lacunes, les institutions politiques et économiques actuelles sont enracinées dans son histoire, en particulier avec celle de colonialisme français. En effet, l'idéologie socialiste et collectiviste postcoloniale algérienne, et l'économie politique de la gestion des rentes pétrolières sont deux autres facteurs qui ont des effets profonds sur l'environnement institutionnel actuel de l'Algérie.<sup>93</sup>

Il est important de souligner que l'abondance en ressources est souvent associée à une faible qualité institutionnelle, mais cela n'empêche pas les entrées d'IDE parce que les grandes multinationales se sont également engagées dans des comportements de recherche de rente (Subasat et Bellos, 2013).<sup>94</sup>

A partir de ce qui précède, nous pourrions déduire donc que la qualité des institutions en Algérie, a des effets désastreux sur la performance économique. En effet, une qualité des institutions économiques et politiques efficace constitue un élément crucial dans la promotion de la croissance économique des pays.

### **III- Les effets de la rente pétrolière**

Comme la décrit H. Elsenhan,<sup>95</sup> la rente est d'abord une mauvaise chose avant d'être une bonne chose. La disponibilité d'une importante rente peut s'accompagner d'une série de dysfonctionnements qui sont liés aussi bien aux fluctuations de son volume et de son pouvoir d'achat qu'à sa propre nature en tant que revenu.

---

<sup>92</sup>Khalfallah Saddek (2017), « *L'analyse de la croissance socio-économique de l'Algérie, Approche institutionnaliste & modélisation économétrique* », thèse de doctorat ès sciences-économiques, Université de Sidi Bel Abbés, Algérie, P137.

<sup>93</sup>Chekouri Sidi Mohammed et al. (2017), « *Oil rents and institutional quality: empirical evidence from Algeria* », op. cit, p 14.

<sup>94</sup>Bounoua Chaib et al. (2014), « *The Impact of Institutional Quality in Attracting Foreign Direct Investment in Algeri* », Topics in Middle Eastern and African Economies Vol. 16, N° 2, September, p 150.

<sup>95</sup>Benabdallah Youcef (2006), « *Croissance économique et dutch disease en Algérie* », Cahiers du CREAD n°75, p27.

En effet, divers problèmes peuvent être induits de la rente, citant, à titre d'exemple celui de l'épuisement de ces produits (non reproductibles). Les recettes tirées ne peuvent assurer, par conséquent, qu'un financement durant une période plus ou moins longue à l'issue de laquelle d'autres activités doivent prendre le relais. Ainsi, leur exploitation, destinée essentiellement vers l'exportation, nécessite de fonds pour son financement, cela, pose donc le problème de l'arbitrage entre l'investissement dans le secteur de rente et les autres secteurs de l'économie. Toutefois, la réalité rencontrée montre que les différents rôles inappropriés donnés à l'Etat, sous toutes ses formes, engendrent des dysfonctionnements au sein de l'économie. En effet, l'encaissement de la rente naturelle en tant qu'impôt gonfle artificiellement le trésor public et le rend tributaire de celle-ci, sachant qu'elle est dépendante de variables exogènes (prix du pétrole internationalement fixés par exemple). Cette confusion entre la rente pétrolière et la fiscalité rattachée à l'activité dans le domaine pétrolier est une forme de reconnaissance de l'Etat que la différence entre le prix du pétrole et le coût d'extraction est un bénéfice commercial réalisé par ces dernières. A notre sens, la principale cause de cette confusion est l'absence de distinction entre une activité de production et une activité d'extraction.<sup>96</sup>

Selon Benachenhou (2013), chercher du côté du dérèglement de l'allocation de la ressource qui «ne va pas là où il faut». Il est évident donc que les pouvoirs publics ont montré leur incapacité à transformer la rente pétrolière en richesse.<sup>97</sup>

L'Algérie restera sans aucun doute un État rentier, dépendant des revenus du pétrole et du gaz pour financer une part substantielle du budget de l'État.

Après l'indépendance en 1962, l'Algérie a accentué tous les efforts sur le projet de développement économique. En considérant le secteur industriel comme le seul essor pour amener rapidement le pays vers la modernité. Les revenus tirés des hydrocarbures ont fortement contribué à la réalisation des investissements importants dans des industries sous tutelle de l'État qui sont centrées sur le marché intérieur.

En effet, la période 1966-1986 a marqué un développement remarquable de l'industrie en tirant profits des chocs pétroliers de 1973 et 1979, et en enregistrant ainsi des taux d'investissement concurrentiels sur la scène internationale (36,7 % du PIB en moyenne pour atteindre son pic de 52,2 % en 1978). Dans le but de financer le plan controversé VALHYD, la stratégie de développement admettait l'extraction de toutes les ressources en hydrocarbures pour une industrialisation rapide. Mais, cette stratégie d'une industrie, qui était complètement

---

<sup>96</sup> Benabdallah Youcef (2006), op. cit p 28.

<sup>97</sup> Kerzabi Abdelatif, « *La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages* », HAL Id : hal-02546403, version 1, p 2.



dépendante des importations pour faire fonctionner le marché national, a montré ses limites avec la dégradation continue des prix des hydrocarbures et du dollar dès le contre-choc pétrolier de 1986. Cet événement a justifié clairement les faiblesses de l'économie et sa vulnérabilité accrue face aux volatilités des cours hydrocarbures.

Par ailleurs, malgré les diverses réformes lancées depuis le début des années 1990, une désindustrialisation inéluctable de l'économie a eu lieu en décourageant l'initiative des acteurs économiques à amorcer des activités productives industrielles. Après avoir enregistré une part de 16,39 % du PIB de l'industrie hors hydrocarbures en 1988, cette part ne cesse de baisser pour présenter seulement 5,2 % en 2008, pour ensuite voir une remontée mécanique à 6,51 % en 2009 à la suite de la crise.

De ce fait, il ressort que les plans d'ajustement structurels et l'ouverture de l'économie sont le fait principal de la désindustrialisation en se basant avec une grande ampleur sur la rente pétrolière. Ce phénomène de désindustrialisation en particulier et la détérioration du secteur manufacturier en générale, représentent des symptômes liés au syndrome Hollandais.

Ainsi, le phénomène de la dépendance du budget de l'État à la fiscalité pétrolière persiste, en se basant sur une exploitation abusive des richesses du sous-sol sans qu'une base industrielle ne soit construite et un développement autoentretenu ne soit réalisé.<sup>98</sup>

L'incapacité de l'Algérie d'établir un développement économique et sociale basé sur le savoir-faire et la compétence, est le résultat de sa dépendance de la rente pétrolière. Or, les effets pervers de cette rente, ont engendrée une paralysée nuisible dans tous les secteurs d'activité. Au lieu, que cette rente soit l'accompagnateur, jouant le rôle majeure dans la prise de décisions économiques et politiques, malheureusement, elle est devenue un moyen de créer un sentiment d'échec national d'innover, de travailler et de concevoir un avenir prospère. Ainsi, ces répercussions récurrentes affectent alors les mentalités, les comportements et les principes généraux de la société.<sup>99</sup>

La littérature économique montre que l'abondance en ressources naturelles telles que le pétrole peut décourager les activités productives innovantes et porteuses de croissance à long terme, en favorisant les activités de recherche de rente au détriment de celle de création de richesse. Par conséquent, les secteurs productifs comme l'industrie manufacturière, souffrent non seulement par leur poids réduits dans l'économie, mais aussi par leur incapacité de jouer le rôle de moteur de la croissance à long terme.

---

<sup>98</sup> Mouhoubi Aissa (2006), «*Réflexions autour de l'exploitation de la rente pétrolière en Algérie* », Revue des Sciences Économiques et de Gestion, N°06, pp. 75-92.

<sup>99</sup> Boudaoud Hammou , « *Les effets pervers de la rente pétrolière en Algérie* », <https://hoggar.org/2015/07/09/les-effets-pervers-de-la-rente-petroliere-en-Algerie>, publié le 09/07/2015, consulté le 18/03/2019.

La dotation de rente a un impact sur le comportement des agents économiques mais aussi sur les institutions politiques. Ces deux aspects sont étroitement liés et interagissent conjointement pour favoriser l'essor des activités de recherche de rentes, lesquelles sont des activités de redistribution et non de création de richesses. La dotation d'une ressource naturelle, dont l'exploitation est concentrée dans la main de quelqu'un est associée à des institutions fragiles, encourageant le comportement de recherche de rentes.

En effet, la rente pétrolière abondante qui contribue fortement au financement de budget de l'Etat n'enrichit pas effectivement l'économie, et sa variabilité constitue une source de tensions, car les bénéfices tirés de l'exportation de pétrole sont accaparés par l'Etat sans susciter l'activité économique du pays. Ainsi, le pétrole ne représente pas un facteur de développement économique équilibré : soit il conduit à des déséquilibres économiques et sociaux, soit il aggrave des désordres préexistants.<sup>100</sup>

Dans une perspective historique, la présence de rente a une influence sur le comportement des agents économiques mais aussi sur les institutions politiques. De manière générale, la rente pétrolière provoque deux types d'effets néfastes : effets économiques et effets sociopolitiques.

### **III-1- Les effets économiques**

La hausse importante des cours du pétrole pendant des années 2000 a procuré des recettes financières considérables de l'ordre de 750 milliards de dollars durant la période 1999-2014. Suite à cette manne financière, les dépenses publiques ont augmenté de 1 178 milliards de DA en 2000 à 7 170 milliards de DA en 2012 (ONS), voir une augmentation de plus de 500 %. Malgré cette augmentation la croissance est restée faible, autour de 3,5%. Ce taux de croissance économique avec des dépenses publiques colossales, n'est pas utile pour l'économie algérienne.

Selon A. Sid Ahmed (1998), qui a bénéficié de recettes pétrolières importantes, n'a à aucun lieu donné naissance à une économie capable d'engendrer sa propre croissance. L'Etat accentue ses efforts sur les recettes pétrolières pour soutenir l'économie en négligeant le secteur productif local qui est le plus important. Ces ressources sont destinées en grande partie dans des dépenses publiques sans contrepartie au détriment des investissements productifs, ce qui conduit le pays à croquer leur demande d'importations en promouvant les activités commerciales et de spéculation. Par conséquent, les agents économiques s'intéressent

---

<sup>100</sup> Mahiou Ahmed et Henry Jean- Robert (2001), « *Où va l'Algérie* », Edition Karthala-Ireman, Aix-en-Provence, p 57.

uniquement à la capture de la rente sans aucune création de nouvelles richesses. La compétition sociale ne compte pas donc sur ceux qui produisent une richesse mais sur ceux qui se font concurrence pour s'accaparer une partie de la rente.

En effet, le caractère de l'économie rentière figure dans l'incitation à la circulation interne des ressources qui empêche tout effort productif propre. Ce qui traduit que l'objet crucial de la compétition en Algérie n'est pas le travail, mais la circulation matérielle des ressources, et les activités commerciales deviennent plus rémunérées que l'activité de production. Par conséquent, cette situation produit un déclassement des statuts sociaux. Aussi, l'augmentation des dépenses publiques, crée des privilèges des couches sociales directement articulées sur la rente à travers le monopole du pouvoir. En engendrant ainsi une bureaucratie qui bloque l'émergence de toute institution favorable à la croissance économique. Ce qui explique que dans les modèles de croissance où la rente est totalement appropriée par l'Etat qui en assure la répartition, les stratégies de développement spécifiques qui en découlent pénalisent le secteur productif et encourage le secteur improductif rentier (A. Sid Ahmed, 2012).

Ces différents facteurs ont fait de l'Algérie un pays vulnérable aux fluctuations externes des prix des biens échangeables, ce qui risque de transformer une crise économique en une crise de légitimité politique. Le manque d'efficacité et de transparence dans la gestion de la rente entrave encore davantage tout développement économique de ce pays.

### **III-2- Les effets sociopolitiques**

Si au départ l'Etat ne dispose pas de démocratie, la transition démocratique n'est pas facilitée en présence de ressources rentières. L'opportunité de capture de rentes va en outre entraîner une réaction de résistance aux réformes de développement, politiques ou économiques, de peur de voir l'émergence de contre-pouvoirs. C'est ce qui renforce l'Etat et affaiblit les sociétés, en amenant donc à un faible niveau de développement. Alors, l'effet d'inégalité implique que certaines rentes affectent la structure sociale et soutiennent les inégalités sociales.

Les institutions politiques de l'Etat peuvent donc être déterminées de manière dépendante par la présence de ressources de type rentières. Car les institutions de l'Etat sont le responsable de gérer sa rente, notamment celle tirée d'un choc externe positif. En effet, la littérature économique relève que dans des conditions socio-économiques équivalentes, c'est la politique de gestion de la rente qui détermine le niveau des performances économiques.

En Algérie, le secteur des hydrocarbures est le seul secteur générateur de devises. Ainsi, les recettes fiscales engendrées par ce secteur autonomisent les pouvoirs publics par rapport au reste de la société. L'Etat rentier, n'a l'obligation de taxer sa population, et l'autonomie

politique de l'Etat est liée à son autonomie fiscale. La nature de redistribution de la rente, empêche l'émergence d'une société civile. Pour se reproduire la société a besoin des dépenses de l'Etat qui devient un instrument de transformation sociale, de mobilisation politique, de distribution économique. C'est l'Etat qui prend le monopole de décider n'importe quel projet (logements, emplois ...). L'autonomie de l'Etat qui en découle, place les pouvoirs publics dans une situation dominante qui refuse tout contre pouvoir. C'est ce qui explique la privatisation de l'autorité publique et l'apparition d'un secteur privé clientéliste, dont la reproduction est basée sur le captage des rentes spéculatives. En donnant l'occasion à l'apparition, des réseaux de clientèles qui s'enrichissent avec les agents de l'Etat, des pratiques frauduleuses et un marché informel. En créant des conflits sociaux qui mettent en jeu la souveraineté sur les ressources nationales, dont chacune demande sa partie de sa rente.

<sup>101</sup>Quant au pouvoir central, son principal but c'est de maintenir son autorité dans la redistribution d'une rente non-produite (Hydrocarbures). Les partis politiques visent une place dans ce groupe, et la société revendique par la violence une redistribution équitable en sa faveur, ce comportement détruit le travail en tant que le moteur essentiel de réussite de toute société. Cela veut dire que l'enjeu principal est la répartition des ressources.

Pour finir, compte tenu de la nature du système politique mis en place en Algérie, les institutions économiques ne soient pas particulièrement fiables. La rente issue du secteur des hydrocarbures a permis de créer une grande organisation clientéliste informelle opérant sous le couvert des institutions officielles. L'Algérie a développé un cadre institutionnel déficient, sous le nom d'institutions modernes et neutres, mais la fonction fondamentale de ces institutions est de protéger les transactions d'un groupe d'opérateurs économiques placés sous le contrôle d'un système corrompu. Dans cette organisation, la plupart des actes de régulation sont le fait d'un clan du régime cherchant à entraver l'action d'un concurrent.<sup>102</sup>

### **Section III : Estimation économétrique de la relation entre les ressources pétrolières, la croissance économique et la qualité des institutions en Algérie**

Notre présente étude s'est inspirée à partir de nombreuses recherches empiriques qui ont été explorées dans le but d'examiner les théories relevant que les ressources pétrolières contribuent à la stimulation de la croissance économique et à l'amélioration de l'efficacité du système productif (Martin et Subramanian (2003)). Dans ce contexte, en se basant sur le cas Algérien, Boudjemaa (2009); Haoua (2012) et Guedjati (2016), sont arrivés à confirmer une

---

<sup>101</sup> Chekouri Sidi Mohammed et al. (2017), « *Oil rents and institutional quality: empirical evidence from Algeria* », p15.

<sup>102</sup> Benderra Omar et at. (2004), « *Algérie : économie, prédation et État policier* », Comité Justice pour l'Algérie, Dossier n° 14, Mai, p16.

relation positive entre les revenus pétroliers et la croissance économique. En effet, un choc positif au niveau des revenus pétroliers a un impact positif sur la croissance économique. D'autre part, la volatilité des cours du pétrole exerce un impact robuste sur les indicateurs macroéconomiques.

Pour mener notre étude, nous avons fait recours à la modélisation VAR/VECM dont l'usage en économétrie remonte à Sims (1980). Cette modélisation permet d'avoir un cadre relativement bien adapté à notre cas. Elle permettra donc d'analyser l'impact des revenus pétroliers sur les grandeurs macroéconomiques algériens en prenant en considération la particularité du facteur institutionnel appliqué pour expliquer la croissance économique et la spécificité de l'économie algérienne. Ce modèle nous permet également de quantifier les autres déterminants de la croissance économique à savoir le taux d'ouverture commerciale et les dépenses publiques.

### **I- Spécification du modèle**

Notre modèle économétrique repose sur l'étude d'une éventuelle relation de long terme qui explique la croissance économique par quatre variables endogènes, ces variables sont choisies en tenant compte la spécificité du thème étudié.

Compte tenu des données disponibles, notre étude s'étale sur la période 1984-2017, qui est considérée significative car elle couvre des étapes importantes dans l'économie d'Algérie. A cet effet, le modèle à estimer est exprimé par l'équation suivante :

$$PIBH = \alpha + \beta_1 * RP + \beta_2 * INST + \beta_3 * OUV-C + \beta_4 * DG + \epsilon_t$$

D'où :

**PIBH** : indique le taux de croissance économique de produit intérieur brut par habitant

**RP** : représente les revenus pétroliers qui sont mesurés par les bénéfices tirés du pétrole en pourcentage du PIB.

**INST** : représente l'indicateur institutionnel. Comme nous avons mentionné auparavant, que de nombreux travaux empiriques on démontré le rôle primordiale joué par les institutions pour promouvoir la croissance à long terme (Acemoglu et al, 2001). La qualité des institutions a un impact positif sur la croissance de long terme en stimulant le climat des affaires et le secteur privé. Cependant, le gouvernement doit mettre en place des institutions favorables soutenant l'investissement et l'innovation et des activités productives au lieu de se baser sur les comportements de recherches de rentes. Nous mesurons la qualité des institutions par un indicateur composite obtenu par l'agrégation de trois variables compilées par la base de

données « International Country Risk Guide (ICRG) »<sup>103</sup> à savoir : la variable liée au risque politique, la variable liée au risque économique et celle liée au risque financier, ces variables réunissent au total 22 critères (12 critères politiques, 5 critères économiques et 5 critères financiers) qui commence à partir de 1984. \*

**OUV-C :** cette variable indique l'ouverture commerciale. Un nombre important d'études empiriques ont démontré que l'ouverture des échanges et la libéralisation commerciale stimule la croissance économique (Sachs et Warner, 1995), (Edwards, 1998). Le degré d'ouverture commerciale est donc mesuré par les échanges extérieurs représenté par l'indicateur des termes de l'échange, cet indicateur est calculé à partir du rapport (exportations + importations)/ PIB.

**DG :** représente les dépenses de gouvernement, qui constituent tous les paiements relatifs aux activités de l'Etat (dépenses de fonctionnement et d'équipement). Plusieurs études ont soulevé qu'une consommation publique élevée ait un effet négatif sur la croissance économique. Car ces dépenses n'améliorent plus la productivité, et une dépense importante pourrait nuire à la croissance économique. Nous mesurons donc les dépenses du gouvernement par la consommation finale du gouvernement sur le PIB.

Toutes les variables proviennent de la base de données de la banque mondiale (World Development Indicators (WDI, 2018)), sauf la variable institutionnelle qui dérive de la base de «International Country Risk Guide (ICRG)».

Afin de mieux caractériser le lien existant entre les revenus pétroliers, les institutions et la croissance économique en Algérie, nous allons dans cette section nous intéresser à la spécification empirique appropriée. Dont, nous allons présenter les spécifications économétriques de notre estimation qui repose sur des techniques de modèle VECM et qui s'inscrit dans une approche macroéconomique en s'appuyons sur la stationnarité des variables pour savoir si ce modèle est bien approprié. Notre estimation empirique se base donc sur trois étapes importantes à savoir le test stationnarité des variables (test de racine unitaire), puis le test de cointégration et enfin l'étude du modèle de vecteur à correction d'erreur (VECM).

---

<sup>103</sup> <https://dataverse.harvard.edu/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.7910/DV>

\* Les 22 critères utilisés sont :

**Politiques:** stabilité du gouvernement, conditions socio-économiques, profil d'investissement, conflit interne, conflit externe, corruption, politique militaire, politique religieuse, loi et ordre, tensions ethniques, responsabilité démocratique et qualité bureaucratique;

**Financiers :** dette extérieure, stabilité du taux de change, service de la dette, compte courant, liquidité internationale;

**Economiques:** inflation, PIB par habitant, croissance du PIB, solde budgétaire, compte courant en% du PIB.

### **I-1-Analyse de la stationnarité des séries**

La première étape de toute estimation requiert l'analyse des séries pour s'assurer de leur stationnarité et de l'ordre d'intégration de chacune d'elles. Cette étape est intéressante dans la mesure où, l'utilisation de variables non stationnaires dans une régression peut avoir des conséquences telles que l'obtention de coefficients non efficaces. Pour effectuer le test de stationnarité, nous avons utilisé les tests de Dickey-Fuller augmenté (ADF) et de Phillips-Perron. Les résultats des tests indiquent que toutes les séries ne sont pas stationnaires en niveau mais stationnaires après la première différenciation. Ce qui signifie que toutes les séries sont intégrées d'ordre 1 (annexe n°7). Les résultats obtenus nous conduisent donc à songer à l'existence d'une éventuelle relation de long terme entre ces variables. D'où nous pourrions construire un modèle à correction d'erreur après avoir justifié l'existence d'une telle relation.

### **I-2- Analyse de la cointégration**

Avant de procéder au test de cointégration, il est approprié de déterminer le nombre de retard optimal pour la représentation VAR/VECM. Selon les résultats tirés, le retard P qui minimisera les critères d'Akaike (AIC) est 4 (annexe n°8).

Dans ce contexte, l'étude de la cointégration permet d'étudier les séries non stationnaires mais dont la combinaison linéaire est stationnaire. Elle spécifie les relations stables à long terme tout en analysant simultanément la dynamique de court terme des variables considérées. Pour déterminer le nombre de relation de cointégration, nous utiliserons le test de Johansen. Si le test indique l'existence de la cointégration, nous procéderons à la correction du modèle (modèle à correction d'erreur) qui tient compte de cette relation. L'hypothèse nulle ( $H_0$ ) de ce test consiste à vérifier s'il existe une cointégration, l'hypothèse alternative ( $H_1$ ) étant l'absence de cointégration.

En effet, pour effectuer le test de la trace et celui de la valeur propre maximale, nous supposons l'existence d'une constante et d'absence d'une tendance dans la relation de cointégration.

Cette supposition peut être justifiée par l'existence d'une tendance linéaire dans les séries initiales et l'absence d'une tendance dans la relation à long termes entre les variables. Les résultats des tests relèvent l'existence d'une équation de cointégration entre les variables. Ce qui signifie qu'il y a une relation à long terme entre le PIBH, RP, INST, DG et OUV-C (annexe n°9).

### **I-3- Estimation du modèle vectorielle à correction d'erreur (VECM)**

De manière générale, le VECM est considéré comme une forme de VAR qui tient compte des relations de cointégration. La théorie économique ne montre pas clairement les méthodes

d'ajustements qui permettent d'arriver à une situation d'équilibre. Toutefois, à l'aide des modèles économétriques, nous pouvons combler cette lacune par des mécanismes d'ajustement cohérents. La problématique consiste à modéliser la variable endogène en coïncidant avec une cible (la relation de cointégration présente une relation d'équilibre) qui constitue l'objectif de long terme. En effet, toute déviation par rapport à ces relations de long terme génère un processus d'ajustement appelé correction d'erreurs.

Après avoir confirmé l'existence d'une relation de cointégration, et étudié la significativité des paramètres estimés, il convient maintenant d'estimer le modèle VECM.

Les résultats de cette modélisation mettent en évidence les interrelations entre les agrégats étudiés dans cette section.

L'estimation par la méthode du maximum de vraisemblance du modèle vectoriel à correction d'erreur nous donne la relation de long terme qui se présente comme suit : (annexe n°10) :

$$\text{PIBH} = - 63.55156 - 1.987829RP_t + 12.05962 INST_t + 1.193859 OUV - C_t - 1.417467 DG_t$$

La relation de long terme estimée au-dessus révèle que toutes les variables indépendantes sont statistiquement significatives, car leurs t de Student en valeur absolue sont supérieurs à 1.96 au seuil statistique  $\alpha = 5\%$  (-2.96189, 6.39560, 3.17198 et - 4.25056 respectivement). Nous constatons également que les revenus pétroliers et les dépenses de gouvernement ont un effet négatif sur la croissance économique, tandis que la qualité des institutions et l'ouverture commerciale ont un effet positif. En effet, chaque augmentation de 1% des revenus pétroliers conduit à la diminution du PIBH de 1.98 %, ainsi l'augmentation des dépenses de gouvernement de 1% diminuera le PIBH de 1.41 %. Contrairement à la qualité des institutions et à l'ouverture commerciale; leur augmentation de 1% provoque une augmentation du PIBH de 12.05 % et de 1.19% respectivement.

L'étude de la relation de court terme à travers le VECM, nous permet d'analyser d'une part la vitesse de convergence du taux de croissance par habitant (PIBH) vers son niveau d'équilibre de long terme et d'autre part la contribution des fondamentaux à la dynamique de court terme. Cela nous amène à tester la signification des paramètres de l'équation de court terme relative au taux de croissance par habitant.

L'étude de la relation de court terme, nous permet d'analyser d'une part la vitesse de convergence du taux de croissance économique par habitant (PIBH) vers son niveau d'équilibre de long terme et d'autre part la contribution des fondamentaux à la dynamique de court terme. Cela nous amène à tester la signification des paramètres de l'équation de court terme relative de taux de croissance économique par habitant qui se présente comme suit :



$$\begin{aligned}
 D(\text{PIBH}) = & - 0.286371996805\text{PIBH}_{t-1} - 1.98782882671\text{RP}_{t-1} + 12.0596151744 \text{INST}_{t-1} + \\
 & 1.1938589384\text{OUV} - C_{t-1} - 1.41746735192\text{DG}_{t-1} - 63.5515624914) - \\
 & (0.42258932397 \text{DPIBH}_{t-1} - 0.467970605372\text{DPIBH}_{t-2} - 0.168706926173 \text{DPIBH}_{t-3}) - \\
 & (0.713090308571\text{RP}_{t-1} - 0.0990489897745\text{DRP}_{t-2} - 0.128628158307\text{DRP}_{t-3}) + \\
 & (3.27798176738 \text{DINST}_{t-1} + 2.93143207006 \text{DINST}_{t-2} + 1.73832954102 \text{DINST}_{t-3}) + \\
 & (0.754219133017 \text{DOUV} - C_{t-1} + 0.114547145055 \text{DOUV} - C_{t-2} + 0.43833884772 \\
 & \text{DOUV} - C_{t-3}) + (1.06053219695 \text{DDG}_{t-1} + 0.062770787987 \text{DDG}_{t-2} + 1.12809518755 \\
 & \text{DDG}_{t-3} - 0.521051294753)
 \end{aligned}$$

D'après les résultats obtenus, nous constatons que le coefficient associé à la force de rappel est négatif (- 0.286371) et significativement différent de zéro au seuil statistique de 5% (son t de student est supérieur à la valeur tabulée). Cela implique l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur qui reflète la convergence des trajectoires de la série du taux de croissance économique par habitant vers la cible de long terme. Cela nous permet de dire qu'il existe une relation de court terme entre le taux de croissance économique par habitant, les revenus pétroliers, la qualité des institutions, l'ouverture commerciale et les dépenses de gouvernement.

## **II- Etude et validation du modèle vectorielle à correction d'erreur (VECM)**

Après avoir étudié la significativité des paramètres estimés et relevé les relations existantes entre les variables, il convient d'étudier et d'examiner la validité du modèle.

### **II-1- Etude de modèle VECM**

L'étude de VECM requiert l'analyse de la décomposition de la variance et des fonctions de repenses impulsionnelles pour pouvoir analyser les effets d'une telle variable sur l'autre.

#### **II-1-1- L'Analyse de la décomposition de la variance**

L'analyse de la décomposition de la variance des variables nous permet de déterminer dans quelles mesures les variables ont une interaction entre elles, autrement dit dans quelle direction le choc a-t-il plus d'impact.

En effet, l'analyse de la décomposition de la variance des erreurs des prévisions nous permet d'interpréter les résultats comme suit (annexe n°11) :

- Pour le taux de croissance économique par habitant (PIBH), la variance est due en moyenne à 31,34% à ses propres innovations (contre 8,80% pour les revenus pétroliers, 22,57% pour les institutions, près de 16% pour l'ouverture commerciale et 21,27% pour les dépenses de gouvernement). Donc la variable «taux de croissance économique par habitant» est la plus

exogène parmi les variables spécifiées dans le modèle, ce qui justifie le choix de celle-ci pour identifier le choc.

- Pour les revenus pétroliers (RP), nous constatons la prédominance du choc induit par ses propres innovations avec un taux moyen de 87,27%, à 9,34% par celle de taux de croissance économique par habitant (avec 1,66% pour les institutions, 0,64% pour l'ouverture commerciale et 1,1% pour les dépenses de gouvernement).

- Cependant, pour l'indicateur institutionnel, il en ressort une bonne contribution du choc imprimé par ses propres innovations avec un taux moyen de 87,51%, (contre 1,78% seulement par celles de taux de croissance économique par habitant, à 8,03% par les revenus pétroliers). En revanche, les innovations introduites par l'ouverture commerciale et les dépenses de gouvernement ont des effets mitigés sur la qualité des institutions, et ceci à partir de l'horizon de 2 ans.

- Pour l'ouverture commerciale, sa variance est le fait principal du choc induit par les revenus pétroliers avec un taux moyen de 78,23%, due à 16,55% à ses propres innovations et à 2,0% à celle de taux de croissance économique par habitant (avec 2,45% pour les institutions et 0,68% pour les dépenses de gouvernement). Ce qui implique que les revenus pétroliers ont un effet considérable sur l'ouverture commerciale, en raison que la quasi-totalité des exportations sont constituées par le pétrole et le gaz.

- Quant à la variance des dépenses de gouvernement, elle est générée également en grande partie par les revenus pétroliers avec un taux moyen de plus de 70%, à 10,05% par ses propres innovations (6,90% par les innovations de taux de croissance économique par habitant, à 9% par celles des institutions et à près de 4% par celles de l'ouverture commerciale. Cela explique certainement que la majorité des dépenses sont financées par les recettes tirées des revenus pétroliers.

### **II-1-2- L'analyse de la fonction des réponses impulsionnelles**

L'analyse de la fonction des réponses impulsionnelles permet de mesurer l'impact d'un choc d'une innovation sur les autres variables. En effet, les conséquences des chocs des différentes innovations permettent de tirer les enseignements suivants (annexe n°12).

A partir des résultats obtenus, nous constatons que toutes les variables retrouvent leur équilibre de long terme au bout de dix ans maximum, et toutes les fonctions de réponse tendent à se stabiliser à un certain niveau.

L'impact d'un choc instantané sur le taux de croissance économique par habitant (PIBH) n'est pas notoire et égal à 1,802 qui devient 1,410 à la deuxième période en s'améliorant

graduellement pour avoir 1,764 à la dixième période, ce choc se répercute ensuite sur les autres variables comme suit :

- La variable RP est affectée d'une manière négative à partir de la deuxième période.
- Une influence négative sur la variable INST à partir de la deuxième période.
- Une influence négative très faible sur la variable OUV-C durant la troisième et la quatrième période, puis elle croit progressivement et positivement pour atteindre son niveau d'équilibre à la dixième période.
- Concernant la variable DG, elle est affectée positivement à partir de la deuxième période.
- Cependant, la variable PIBH a répondu positivement aux chocs survenus aux revenus pétroliers et ouverture commerciale, et négativement aux chocs relatifs à la qualité des institutions et aux dépenses de gouvernement.

Un choc survenu aux revenus pétroliers et à l'ouverture commerciale aura pour effet une stimulation de la croissance économique. Cela traduit la vulnérabilité de l'économie algérienne envers les ressources pétrolières et le commerce extérieur, puisque la grande partie des exportations sont constitué par les hydrocarbures (98%).

Néanmoins, le choc institutionnel et celui des dépenses publiques se sont traduits par un effet négatif sur la croissance économique. Cela signifie que l'économie algérienne est caractérisée par un cadre institutionnel défavorable, ce qui est expliqué explicitement par la mauvaise gestion des dépenses publiques.

## **II-2- Validation de modèle VECM**

Afin de valider la spécificité du modèle, nous testons d'abord la robustesse des résidus, puis l'inverse des racines associées à la partie AR, pour finir par l'examen de la signification globale de la régression.

Les tests de White, test de normalité et de LM illustrés ci-après nous donnent les résultats présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 11 : Les résultats des tests de diagnostic statistique pour le VECM**

Test de White		Test de LM		Test de Normalité	
Khi-deux	probabilité	LM-Stat	probabilité	Jarque-Bera	probabilité
154.20	0.91	24.39	0.49	5.40	0.86

*Source : établie par nos soins à partir du logiciel Eviews 10*

D'après l'analyse du tableau, nous remarquons que :

- Le test d'hétéroscédasticité des erreurs (Test de White) montre que les erreurs du modèle ne sont pas hétéroscédastiques, puisque la probabilité de khi-deux associée est supérieure au risque de 5%.

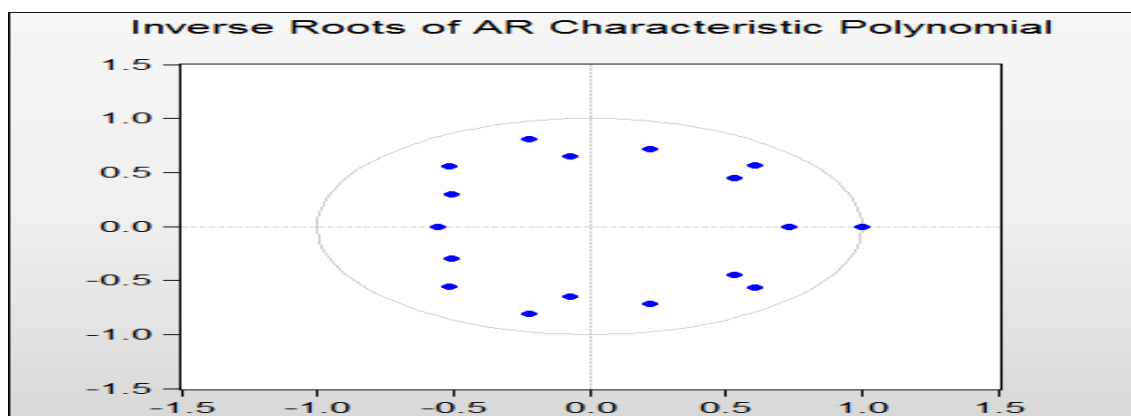
- Le test d'auto-corrélation des erreurs (Test LM), présente une probabilité supérieure au seuil 5%, ce qui implique que les erreurs ne sont pas auto-corrélées.

- En outre, selon le teste de Normalité des résidus, la probabilité de Jarque-Bera est supérieure à 5%, ce qui indique que les résidus sont stationnaires.

De ce fait, l'hypothèse nulle est acceptée, ce qui veut dire que le modèle est généralement bon.

Toutefois, le test de l'inverse des racines associées à la partie AR, nous permet de vérifier la stabilité du modèle.

**Figure N° 15 : Teste de l'inverse des racines associées à la partie AR**



Source : établie par nos soins à partir du logiciel Eviews 10

A partir de la figure ci-dessus, nous remarquons que toutes les racines sont à l'intérieur du disque unité complexe, ce qui traduit que notre VECM est stationnaire.

Pour finir, la fiabilité des résultats dépend de la valeur et le signe des coefficients des paramètres estimée. Dans notre cas les variables indépendantes présentent une élasticité acceptable, ces résultats sont conformes aux valeurs de la statistique  $R^2$  de la formulation du modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM) pour le long et le court terme. La valeur de  $R^2$  de l'équation de taux de croissance économique par habitant (PIBH) est proche de l'unité (0,93), d'où nous pouvons admettre qu'à 93%, les fluctuations de la croissance économique sont influencées par les variables RP, INST, OUV-C et DG. Il représente donc un instrument de la qualité de l'ajustement de la régression. En effet, le fait que  $R^2$  soit élevé, ne doit en aucun cas être interprété comme une mesure du degré d'explication de la variable dépendante par les variables explicatives, mais simplement comme une forte association entre ces variables.

La valeur de Fisher calculée égale à 10,81 est supérieure à la valeur tabulée au seuil 5%, ce qui signifie que le modèle est acceptable de point de vue statistique.

### III- Discussion des résultats

L'analyse du modèle VECM, nous permet de relever les résultats suivants :

Les revenus pétroliers affectent significativement et négativement le taux de croissance économique par habitant, ce qui implique que l'une des relations définies dans la littérature est vérifiée ici. Il s'agit de la conclusion à l'existence de « dutch disease » en Algérie après 1980 obtenue par un certain nombre d'études (Sid Ahmed, 1998)<sup>104</sup>. Ainsi d'autres études montrent que la génération de la richesse par les ressources naturelles est l'origine de nombreux processus politiques et économiques produisant des effets néfastes sur l'économie des pays qui en sont dotés. (Yanis Ainas, Nacer Ouarem, Saïd Souam, 2012).

Comme attendu, les dépenses de gouvernement ont également un effet significatif et négatif sur le taux de croissance économique par habitant, en confirmant ainsi les études selon lesquelles, les dépenses publiques contribuent négativement à la croissance économique en Algérie, comme a montré A. Zakane (2003)<sup>105</sup> que l'introduction des dépenses publiques d'infrastructures comme facteur de production ne permettent pas d'établir de façon claire l'impact positif des infrastructures sur la croissance à long terme en l'Algérie. Bien au contraire tous les signes des paramètres relatifs aux différents types d'infrastructures sont négatifs.

Cela traduit donc la vulnérabilité de l'économie algérienne et la fragilité des caractéristiques structurelles, avec un climat d'investissement défavorable induit par une mauvaise gestion des dépenses publiques (ce qui réduit les effets positifs attendus sur la croissance économique de long terme) (Salhi, 2013). D'autres études sont réalisées dans ce contexte sur les pays en développement ont prouvé que, le canal d'investissement représente 41% de l'effet indirect négatif des ressources naturelles sur la croissance économique (Pypyrakis, 2004) et que les pays qui souffrent, d'une malédiction des ressources sont ceux où les ressources naturelles, les dépenses publiques et les politiques macroéconomiques ont conduit à des résultats économiques faibles (Atkinson et Hamilton, 2003).<sup>106</sup>

D'un autre coté, la qualité des institutions a un impact positif sur le taux de croissance économique par habitant, ce qui contredit la théorie de la malédiction des ressources naturelles qui suggère que la captation de la rente générée par l'exportation des matières

---

<sup>104</sup> Sid Ahmed Abdelkader (1998), « *Celso Furtado et le développement à partir de l'exportation des ressources naturelles non renouvelables* », *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 33-34, p 90.

<sup>105</sup> Zakane Ahmed, « *Dépenses publique productives, croissance à long terme et politique économique : essai n'analyse appliquée au cas de l'Algérie* », thèse de doctorat en sciences économiques, Université d'Alger, p 210.

<sup>106</sup> Benyoub Mohammed (2018), « *Relation dynamique entre des revenus pétroliers, les dépenses d'investissement et la croissance économique en Algérie : L'approche De VECM* », *Al Bashaer Economic Journal*, Vol. 4, n°2, October, P 650.

premières conduit à des luttes qui déstabilisent l'activité économique des pays riches en ressources naturelles, et menace le développement économique du pays (Krueger, 1974). Cependant ce constat trouve son explication dans plusieurs études, à savoir celle qui a montré que la malédiction des ressources naturelles s'avèrerait être une malédiction de l'intervention de l'Etat. Or les comportements de l'Etat évoluent plutôt favorablement (Pascale Combes Motel, 2014)<sup>107</sup>.

Quant à l'ouverture commerciale, elle influence positivement le taux de croissance économique par habitant, ce qui est en conformité aux arguments de la théorie économique selon laquelle, la libéralisation des mouvements de biens et de capitaux est favorable à la croissance économique. En effet, l'ouverture commerciale permet aux pays d'exploiter leurs avantages comparatifs et à long terme, en augmentant l'efficacité des facteurs de production.<sup>108</sup>

En effet, même si les institutions algériennes semblent jouer un rôle positif sur la croissance économique du pays, mais réellement, elles l'affectent négativement et indirectement via les effets négatifs des revenus pétroliers et des dépenses publiques, car elles constituent le principal acteur pour gérer ces ressources.

L'impact négatif des revenus pétroliers sur la croissance à long terme réside nettement dans le fait qu'elle empêche les dépenses publiques d'être investies dans des projets productifs.

A l'issue des résultats obtenus, il ressort que les véritables sources de la vulnérabilité de l'économie algérienne sont liées à la nature du modèle de fonctionnement de l'économie qui est largement dépendant des hydrocarbures, et au mode de gouvernance qui est caractérisé par un cadre institutionnel défavorable, décourageant l'investissement productifs, et stimulant les comportements de recherche de rente dans le but de maintenir le pouvoir. Ainsi, la facilité d'accès du pays aux ressources pétrolières a exacerbé les faiblesses institutionnelles.

---

<sup>107</sup> Combes Jean-Louis et al (1999), « *Intégration à l'économie mondiale et instabilité des taux de croissance* », revue Research Gate, January, p5.

<sup>108</sup> Combes Jean-Louis et al. Op cit.

## **Conclusion**

Au regard de son poids dans l'économie, le secteur des hydrocarbures algérien représente un important enjeu stratégique et historique, et cela selon le parcours de l'évolution son cadre institutionnel et réglementaire ainsi que ses imputations. Depuis sa découverte et sa mise en exploitation, le secteur des hydrocarbures a traversé divers périodes de prospérité et de crise qui engendrent des avancées et des ruptures dans le système économique.

Aussi, ce secteur occupe une place prépondérante dans le commerce extérieur et une part importante dans la structure générale de l'économie. En effet, en 2018, la part des exportations des hydrocarbures dans les exportations totales s'est établie à 93% avec une part de 24% dans le PIB.

Ainsi, en représentant un taux de 12,3% en 2017, la rente générée par le secteur des hydrocarbures constitue la boussole organisatrice de l'ensemble de l'économie, en procurant au pays des réserves de changes importantes et contribue fortement au financement du vaste programme d'investissements. Ce secteur qui se caractérise par sa forte dépendance au rythme des cours internationaux de pétrole, rend l'économie algérienne une économie rentière très vulnérable aux chocs externes, cette vulnérabilité est due principalement à la faible diversification de l'économie et sa stagnation, voir son déclin.

De même, l'analyse de la qualité des institutions et de l'efficacité de gouvernance algérienne révèle que l'Algérie est perçue comme un pays politiquement instable, caractérisé par une défaillance institutionnelle qui permet de constituer des pratiques corruptives en créant un climat défavorable à l'activité économique en particulier et la croissance économique en générale.

Les revenus pétroliers algériens donc n'affectent pas uniquement la structure économique, mais aussi les institutions politiques. Ces deux aspects sont profondément liés et interagissent conjointement pour favoriser l'essor des activités de recherche de rentes qui détériore l'économie du pays.

A titre d'illustration, certains experts algériens, comme Mekideche (2008)<sup>109</sup>, s'accordent à dire que l'Algérie s'est enlisée dans un piège énergétique et qu'elle est l'exemple même de la mauvaise gestion d'un pays producteur. Pour ce qui est du développement économique, elle reste, et de loin, un modèle absolu d'échec de la relance à partir des revenus en devises des hydrocarbures. En effet, l'Algérie persiste depuis son indépendance dans cette stratégie qui

---

<sup>109</sup> Cavatorta Francesco et al. (2019), « *Politique économique et résilience autoritaire en Algérie, les difficultés de la diversification économique* », la revue des Études internationales, Volume 50, n° 1, août, p 12.

consiste à baser son développement économique sur la rente pétrolière et gazière. L'explosion des revenus dans les années 1970 a effectivement permis à l'Algérie d'améliorer de manière considérable les indicateurs socioéconomiques du pays. Mais, ainsi que le veut la théorie de l'État rentier, cette rente a aussi contribué à rendre plus autoritaires et plus opaques les réseaux élitaires qui contrôlent l'État-que les Algériens appellent « le Pouvoir ».

Dans le but de mesurer empiriquement l'effet des deux facteurs considérés (revenus pétroliers et qualité des institutions) sur la croissance économique algérienne avec deux autres variables qui sont jugées importante dans l'analyse de la croissance économique, à savoir l'ouverture commerciale et les dépenses publiques, nous avons opté dans la troisième section de ce chapitre pour une modélisation économétrique basée sur l'estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM).

En effet, les résultats de l'estimation indiquent que les revenus pétroliers et les dépenses de gouvernement affectent significativement et négativement la croissance économique algérienne, alors que, l'ouverture commerciale l'affecte significativement et positivement. S'agissant, la qualité des institutions, son effet apparait positif, mais ça ne reflète pas réellement la situation. Car son impact réel est traduit par les effets négatifs des ressources pétrolières et les dépenses publiques, puisque les institutions constituent le premier acteur dans la gestion des ressources du pays.

D'après les résultats obtenus, il s'avère que la détérioration de la situation économique en Algérie est traduite dans une grande ampleur par la nature du mode de fonctionnement de l'économie qui est largement tributaire du secteur des hydrocarbures, ainsi qu'au mode de gouvernance mis en place qui est caractérisé par un cadre institutionnel défavorable, décourageant ainsi l'investissement productifs, et stimulant les comportements de recherche de rente.



*Conclusion  
générale*

La dotation abondante et l'exploitation de ressources naturelles dans beaucoup de pays en développement ne signifie plus une source de développement. Plusieurs études théoriques et empiriques révèlent que les ressources naturelles constituent plutôt une malédiction qu'une bénédiction.

A travers ce travail de recherche, nous nous sommes penchés sur l'explication de la relation entre les ressources naturelles, la croissance économique et les institutions. En exploitant les études de recherche qui s'inscrivent dans le champ contemporain de la littérature sur la malédiction des ressources naturelles dans les pays en développement, nous avons mis en avant les ressources pétrolières qui constituent une ressource naturelle incontournable dans l'économie et nous nous sommes interrogés sur la robustesse de cette relation par le recours à des analyses empiriques qui nous ont conduit à confirmer nos hypothèses de recherche.

Avant de procéder à l'analyse de cette relation dans les pays membres de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA), il nous est apparu nécessaire d'aborder, dans le premier chapitre de notre thèse, la relation entre les ressources naturelles et la croissance économique. Cependant, après avoir présenté les différents concepts relatifs aux ressources naturelles qui constituent le moteur de fonctionnement de l'économie dans la première section de ce chapitre, nous avons évoqué dans la deuxième section les différents débats théoriques et les études empiriques qui traitent cette relation en expliquant ainsi les facteurs économique et politique qui sont à l'origine de transmission de la malédiction de ces ressources, à savoir : la volatilité du prix des matières premières (van der Ploeg et Poelhekke 2011, Moradbeigi et Law 2016), l'ouverture commerciale, le capital humain, les guerres civiles, le type de régimes politiques mis en place et la qualité des institutions. Cependant, la troisième section a traité les fondamentaux aspects des ressources pétrolières en exposant ainsi les principaux enjeux géopolitiques relatifs à cette ressource.

Quant au deuxième chapitre, il est consacré à l'étude de la relation entre les institutions et la croissance économique en se focalisant sur des évidences théoriques et empiriques, qui ont été développés pour expliquer cette relation, particulièrement les études réalisées avec l'émergence de la nouvelle économie institutionnelle à partir des années 70 (Williamson 1985, North 1990) qui ont montré l'importance des institutions comme facteur crucial de la croissance et du développement en illustrant la relation entre la structure institutionnelle et les performances économiques.

Toutefois, le troisième chapitre a porté sur l'étude de la relation entre les ressources pétrolières, la gouvernance et la croissance économique dans les pays de l'APPA. Après avoir

présenté l'association et son objectif dans la première section de ce chapitre, nous nous sommes penchés dans la deuxième section sur l'analyse de la performance économique et institutionnelle des pays considérés. Pour procéder dans la troisième section à une élaboration d'une étude empirique en appliquant une technique basée sur l'approche de l'ACP, qui permet de décrire simultanément les liaisons existantes entre les différents indicateurs de gouvernance retenus, qui mesurent la qualité des institutions et de la gouvernance des pays de l'APPA et les similitudes entre ces pays. D'où les résultats obtenus illustrent, qu'en dépit des rentes considérables générées par le secteur pétrolier, la quasi-totalité des pays exportateurs de pétrole ont réalisé des performances décevantes en termes de croissance économique et de qualité de la gouvernance. En effet, ces pays apparaissent très hétérogènes entre ceux qui sont riches en ressources et ceux qui en sont moins bien dotés. Dans ce contexte, l'Afrique de sud et le Ghana qui se placent dans les dernières places des pays de l'APPA en termes de dotation de pétrole, sont caractérisés par une bonne qualité de gouvernance, tandis que, les premiers pays producteurs, tel que la Libye, le Nigéria, l'Angola, la République Démocratique de Congo et la Guinée Equatoriale leur qualité de gouvernance est jugée mauvaise. Nous pouvons retirer donc de cette analyse, que l'application de l'ACP nous permet de distinguer entre trois groupes de pays : le premier est marqué par une qualité de gouvernance favorable et dépourvu de pétrole avec une présence remarquable de l'Afrique de sud. Le deuxième est caractérisé par une mauvaise qualité de gouvernance et riche en pétrole, particulièrement le cas de la Libye. En effet, le troisième est caractérisé par sa richesse en ressources pétrolières et une qualité de gouvernance moins favorable, mais marqué par la présence de la stabilité politique et absence de violence (le cas de la Guinée Equatoriale). Ces positions sont nuancées par une analyse décomposée autour de six dimensions de la gouvernance, les deux axes factoriels nous ont permis d'identifier les volets de la gouvernance qui ont pesé le plus dans l'explication des différences de gouvernance dans la zone de l'APPA.

Toutefois, dans le quatrième chapitre de ce travail, nous avons opté pour une analyse des techniques de données de panel sur l'ensemble des pays de l'APPA. Cette technique nous permet d'étudier plusieurs facettes de l'impact du pétrole sur la croissance économique via la qualité des institutions. Le recours à un modèle de données de panel à effets aléatoires, nous a permis de repérer la dominance du secteur pétrolier au détriment des autres secteurs de l'économie qui constitue évidemment une entrave à la croissance économique. Cette entrave est expliquée principalement par l'impact négatif induit par la variable institutionnelle et celle relative à l'investissement sur le taux de croissance économique par habitant des pays étudiés.

Cette dominance du secteur pétrolier est connue sous le concept d'effet d'éviction qui est accentué par la mauvaise qualité des institutions.<sup>110</sup>

Les résultats obtenus mettent en exergue donc, que la mauvaise qualité des institutions a empêché les ressources pétrolières et l'investissement d'inciter les économies des pays considérés au développement.

Dans le cinquième chapitre, nous nous sommes focalisés sur l'étude de la relation entre la rente pétrolière, la qualité des institutions et la croissance économique en Algérie, en analysant les effets de cette rente qui est mesurée par les revenus pétroliers, la qualité des institutions mise en place qui est représenté par un indicateur composite obtenu par l'agrégation de trois variables compilées par la base de données « International Country Risk Guide (ICRG) », ainsi que deux autres variables qui sont fortement liées à ces revenus, à savoir : l'ouverture commerciale et les dépenses de gouvernement, sur le taux de croissance économique par habitant algérien sur la période 1984-2017. A cet effet, nous faisons recours à l'application d'une approche basée sur l'estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM).

Après avoir présenté le secteur des hydrocarbures algérien qui constitue le secteur primaire et la base de toute l'économie dans la première section, nous avons abordé dans la deuxième section l'analyse du caractère rentier et les carences institutionnelles de l'économie algérienne, en relevant les différents effets économiques et sociopolitiques de la rente qui sont amplement décisifs sur l'économie du pays, Or, les effets pervers de cette rente, ont engendrée une paralysée nuisible dans tous les secteurs d'activité, au lieu, que cette rente soit l'accompagnateur, jouant le rôle majeure dans la prise de décisions économiques et politiques, malheureusement, elle est devenue un moyen de créer un sentiment d'échec national d'innover, de travailler et de concevoir un avenir prospère. A l'issus de l'analyse de l'efficacité de la qualité des institution, les différentes études effectuées sur l'Algérie, à l'égard de celles de la Banque Mondiale, montrent que le cadre institutionnel du pays est très faible en matière d'efficacité du gouvernement, de qualité de la régulation et de l'Etat de droit, et aussi du contrôle de la corruption. Ainsi, les résultats tirés da la comparaison de l'Algérie par rapport à ses pays voisins (Tunisie et Maroc) en terme de qualité des institutions, indiquent que la qualité des institutions en Algérie est certes inférieure, et se trouve à l'opposé

---

<sup>110</sup> Oukaci Kamel (2015), «*Gestion des ressources naturelles, qualité des institutions et croissance économique. Cas d'un panel de pays exportateurs de matières premières*», Conférence lors d'un colloque international «sur la gestion des ressources naturelles dans les pays en développement : moteur de croissance ou élément de vulnérabilité économique», organisé par la faculté SECG, université de Bejaia, 30 Novembre.

du spectre où se situent la Tunisie et le Maroc. Ce qui traduit que l'Algérie est souvent perçue comme un pays politiquement instable dominé par la corruption, et caractérisé par un cadre institutionnel déficient.

Quant à la troisième section de ce chapitre, elle est consacrée à une analyse économétrique par l'application de l'approche VECM qui est adaptée aux données utilisées. En effet, le modèle appliqué a révélé que les revenus pétroliers et les dépenses de gouvernement affectent significativement et négativement la croissance économique algérienne, tandis que l'ouverture commerciale l'affecte significativement et positivement. Quant à la qualité des institutions, malgré son effet positif, mais son impact réel est traduit par les effets négatifs des ressources pétrolières et les dépenses publiques, puisque les institutions constituent le premier acteur dans la gestion des ressources du pays.

D'où il ressort que les véritables sources de la vulnérabilité de l'économie algérienne sont liées à la nature du modèle de fonctionnement de l'économie qui est largement dépendant des hydrocarbures, et au mode de gouvernance qui est caractérisé par un cadre institutionnel défavorable, décourageant l'investissement productifs, et stimulant les comportements de recherche de rente qui pénalise l'économie du pays. Ainsi, la facilité d'accès du pays aux ressources pétrolières a exacerbé les faiblesses institutionnelles.

L'examen des résultats de cette thèse montre la vulnérabilité de l'économie de l'Algérie en particuliers, et des pays de l'APPA en général face aux chocs externes et la fragilité du cadre institutionnel, avec un climat d'investissement défavorable induit par une mauvaise gestion des dépenses publiques. Nous aboutissons donc à conclure que les politiques macroéconomiques demeurent inefficaces dans un contexte de faiblesse institutionnelle et de corruption.

Toutefois, cette thèse place la gouvernance au centre de l'analyse de la relation entre les ressources naturelles et la croissance économique. Les politiques mises en place par les pays de l'APPA pour faire du pétrole une assise de développement ont montré leurs limites en raison de l'ignorance des contraintes auxquelles sont confrontés, notamment le déficit institutionnel.

Face à cette situation, et pour échapper à la malédiction pétrolière, nos suggestions consistent à renforcer l'efficacité institutionnelle et la gouvernance économique des pays en créant des conditions d'une société moderne pour une économie plus prospère, inclusive et résiliente. Et aussi à travers le renforcement des autres secteurs autre que le secteur pétrolier. En particulier, le secteur agricole qui constitue la base productive de l'économie et le secteur manufacturier qui pourrait réaliser d'importants investissements productifs et booster ainsi la croissance économique, et accélérer le développement de manière générale.

Pour finir, au-delà d'un certain degré de dépendance aux rentes pétrolières, la croissance économique est ralentie par les effets directs et indirects de la rente pétrolière. Néanmoins, compte tenu de l'énorme potentiel économique et géographique que dispose le pays, ces effets peuvent être atténués, tout d'abord, en réduisant la dépendance aux revenus pétroliers, en améliorant, ensuite la gouvernance par la réforme de la justice et du cadre institutionnel en générale, et aussi accroître son efficacité par la lutte contre la corruption. Et, enfin, en diversifiant d'avantage le tissu économique et en mettant en place de fonds pétroliers qui semblent adéquats à l'utilisation à bon escient les retombées pétrolières, et gérer les ressources pétrolières d'une manière efficiente. Car les revenus pétroliers, par leur forte instabilité due à leur fragilité et leur vulnérabilité aux chocs extérieures, constituent un lourd fardeau qui limite le développement et qui peuvent nuire à la croissance économique en induisant ainsi des distorsions macroéconomiques considérables.

# *Bibliographie*

## Bibliographie

*Ouvrages, Thèses, Articles et différents documents*

- Ageron Charles-Robert (1992), « Les accords d'Évian (1962) », Revue d'histoire N° 35, pp. 3-15
- Akacem Kada (2003), « *Des reformes économiques pour la promotion des pme* », Revue Des économies nord Africaines N°5.
- Algérie presse service, « *Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie depuis l'indépendance* », <http://www.aps.dz/economie/102051-evolution-des-lois-regissant-les-hydrocarbures-en-algerie-depuis-l-independance>.
- Aoun Marie-Claire (2008), « *La rente pétrolière et le développement économique des pays exportateurs* », thèse de doctorat en sciences économiques, université paris dauphine, p 161.
- Atlani-Duault Laëtitia (2005), « *Les ONG à l'heure de la : bonne gouvernance* », Revue Autrepant N° 35, pp. 3 -17.
- BAfD et OCDE (2005), « *Perspectives économiques en Afrique* », Rapport économique sur l'Afrique, p 399. <https://www.oecd.org/fr/dev/34883836.pdf>
- Bellal Samir (2013), « *Dutch disease et désindustrialisation en Algérie, une approche critique* », Revue du Chercheur N° 12, pp.1-13.
- Benabdallah Youcef (2006), « *Croissance économique et dutch disease en Algérie* », Cahiers du CREAD n°75.
- Benderra Omar et Hidouci Ghazi (2004), « *Algérie : économie, prédation et État policier* », Comité Justice pour l'Algérie, Dossier n° 14, Mai.
- Benyoub Mohammed (2018), « *Relation dynamique entre des revenus pétroliers, les dépenses d'investissement et la croissance économique en Algérie : L'approche De VECM* », Al Bashaer Economic Journal, Vol. 4, n°2, October.
- Boudaoud Hammou, « *Les effets pervers de la rente pétrolière en Algérie* », <https://hoggar.org/2015/07/09/les-effets-pervers-de-la-rente-petroliere-en-algerie>,
- Boude Jean Pierre et Chaboud1 Christian (1993), « *le concept de ressource naturelle en économie* », Premier Forum Halieumétrique, Rennes, 29/06 au 07/07, Session 3, Modélisation Economique des Pêcheries.
- Boudjemil Ahmed (2012), « *La géopolitique du pétrole, la suprématie et le pouvoir* », Les cahiers du CREAD n°101.



- Bounoua Chaib et Matallah Siham (2014), «*The Impact of Institutional Quality in Attracting Foreign Direct Investment in Algeri*», Topics in Middle Eastern and African Economies Vol. 16, No. 2, September.
- Bourbonnais Régis (2011), «*Econométrie, manuel et exercices corrigés*», 8<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris.
- Boutaleb Kouider et Saidani Mohamed (2013), «*Efficienc e institutionnelle et croissance économique : le cas de l'Algérie*», Revue Economie et Management, N°12, pp. 56-70.
- Cavatorta Francesco et Tahchi Belgacem (2019), «*Politique économique et résilience autoritaire en Algérie, les difficultés de la diversification économique*», la revue des Études internationales, Volume 50, n° 1, août.
- Chavance Bernard, (2007), «*L'économie institutionnelle*», Edition. La Découverte, Paris, p3.
- Chekouri Sidi Mohammed, Benbouziane Mohamed et Chibi Abderrahim, (2017), «*Oil rents and institutional quality: empirical evidence from Algeria*», Proceedings of Middle East Economic Association Vol. 19, Issue N° 2, September.
- Chikh Annache Sabrina (2015), «*Le syndrome hollandais : aspects théoriques et vérification empirique, en référence à l'économie algérienne*», thèse de doctorat en sciences économiques, université de Tizi Ouzou.
- Chitour Chems Eddine (1998), «*Géopolitique du pétrole et mondialisation*», Edition Office des publications universitaires, Alger.
- Combes Jean-Louis, Guillaumont Patrick, Combes Pascale Motel (1999), «*Intégration à l'économie mondiale et instabilité des taux de croissance*», revue Research Gate, January.
- Copinschi Philippe (2012), «*Le Pétrole, une ressource stratégique*». Edition la Documentation française, Paris.
- Daron Acemoglu et James A Robinson. (2015), «*La faillite des nations (les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté)*», Ed Markus Haller, Genève.
- Dato Prudence et Flifli Vience (2008), «*politique de gestion rationnelle des ressources naturelles non renouvelables aux Bénin : cas de l'exploitation des graviers de la commune de Doglo*», Mémoire de Maitrise en science économique, UAC Bénin.  
<https://www.memoireonline.com/04/10/3285/Politiques-de-gestion-rationnelle-des-essources-naturelles-non-renouvelables-au-benin-cas-.html>
- Douglass C. North (1990), «*Institutions, institutional change and economic performance*», Cambridge university press, chapter 1-3.

- Dourousset M (1999), « *Le marché du pétrole* », Edition Ellipse, Paris.
- Edgar Fernandez-Fernandez, (2014), Claire Malwé, Ioan Negrutiu, 2014, « *Définitions des ressources naturelles et implications pour la démarche juridique* », Volume II –INIDA, pp.71-77.
- Fanny kabwe omoyi (2014), « *Contributions des ressources minières sur la croissance économique en RDC* », les Cahiers du Cedimes, Vol. 8 – N°2, pp. 69- 92.
- Fathallah Marwa et Massoud Bochra (2008), « *Nervosité des marchés financiers et prix du pétrole* », mémoire de maîtrise en économie et finance, Institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse, Tunisie, p 3.
- Favennec Jean-Pierre et Copinschi Philippe (2003), « *Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique* », Revue Politique africaine N° 89, pp. 127– 148.
- Fonds International De Développement Agricole (1999), « *la bonne gouvernance: une mise au point* », Conseil d'administration - Soixante-septième session, septembre p 2.
- Fortier Alexandre (2014), « *L'aide au développement accentue-t-elle la malédiction des ressources dans les pays africains ?* » ; Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise en sciences (M. Sc.). HEC Montréal.
- Gilbert Koenig (1998), « *les théories de la firme* », Ed Economica, Paris ; p64- 65.
- Gilles Carbonnier (2007), « *Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ?* », Annuaire suisse de politique de développement N°26-2, pp. 83-98.
- Gisèle Tomo (2012), « *Ressources naturelles et développement durable dans les économies subsahariennes : le rôle de l'Union Européenne* », thèse de Doctorat en sciences économiques, Université de Lorraine, France, p 31. <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01749185/document>
- Gislain Jean-Jacques (2003), « *l'émergence de la problématique des institutions en économie* », revue cahier d'économie politique, n°44.
- Groupe de la Banque mondiale (2016), « *Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie* », Public Disclosure Authorized, Automne.
- Groupe industriel des ciments d'Algérie, [http://www.aps.dz/economie/90235-algerie-les-reserves-de-change-ont-chute-a-79-88-milliards-de-dollars-a-la-fin-2018#:~:text=ALGER%20%2D%20Les%20r%C3%A9serves%20de%20change,d'Alg%C3%A9rie%20\(BA\).](http://www.aps.dz/economie/90235-algerie-les-reserves-de-change-ont-chute-a-79-88-milliards-de-dollars-a-la-fin-2018#:~:text=ALGER%20%2D%20Les%20r%C3%A9serves%20de%20change,d'Alg%C3%A9rie%20(BA).)

- Guery Alain (2003), « *Institution histoire d'une notion et de ses utilisations dans l'histoire avant les institutionnalismes* », Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy 1 (n°44).
- Gustav Schmoller (1995), « *Politique sociale et économie politique* », Corie T, l'économie institutionnaliste, les fondateurs, Edition Economica, Paris.
- Gylfason Thorvaldur (2010), « *La possession de ressources naturelles est-elle vraiment un privilège* », séminaire de haut niveau sur le thème *Ressources naturelles, finances et développement*, organisé à Alger, les 4 et 5 novembre 2010, par la Banque centrale d'Algérie et l'Institut du FMI.
- Haoudi Amina, (2019), « *Etude empirique de la relation entre gouvernance et croissance économique : cas du Maroc* », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit N°11, Décembre, pp. 727-761.
- Hugon Philippe (2009), « *Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains* », Revue la Découverte, Hérodote N° 134, pp. 63- 79.
- Hurlin Christophe ; « *L'Econométrie des Données de Panel, Modèles Linéaires Simples* » ; Séminaire Méthodologique ; Ecole Doctorale Edocif.
- IUCN Glossary of Definitions, [https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions\\_en.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf).
- Jacquet Jean Pierre, Pisani-Ferryet Laurence Tubiana (2001), « *La gouvernance, ou comment donner sens à la mondialisation* », Rapport sur la gouvernance mondiale, P 231.
- Kerzabi Abdelatif, « *La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages* », HAL Id : hal-02546403, version 1.
- Khalfallah Saddek (2017), « *L'analyse de la croissance socio-économique de l'Algérie, Approche institutionnaliste & modélisation économétrique* », thèse de doctorat ès sciences-économiques, Université de Sidi Bel Abbés, Algérie.
- Khemici Chiha et El Houari Tigharsi, « *Essai d'analyse de la problématique de diversification des exportations hors hydrocarbure : cas de l'Algérie* », Revue Algérienne de la mondialisation et des politiques économiques, volume 5, N° 1, pp. 9-24.
- Kouadri Mohamed El-Aziz (1969), « *Place et rôle du secteur pétrolier dans le développement de l'économie algérienne* », Tiers-Monde, tome 10 n°39.

- Lapointe Alain, Zaccour Georges (2013), «Ajustements structurels et gestion du secteur énergétique en Afrique », <http://www.editionstechnip.com/fr/catalogue-detail>.
- Mabali Aristide (2016), « *Quatre essais sur les effets des rentes des ressources naturelles dans les pays en développement* », thèse de doctorat en sciences économiques, Université d'Auvergne.
- Magrin Géraud (2015), « *Afrique entre malédiction des ressources et émergence : une bifurcation ?* », Revue Française de Socio-Économie /2, pp. 105 -120.
- Mahiou Ahmed et Henry Jean- Robert (2001), « *Où va l'Algérie* », Edition Karthala-Ireman, Aix-en-Provence, p 57.
- Mathieu Couttenier (2012), « *L'effet conditionnel des ressources naturelles sur les institutions* », Presses de Sciences Po, Revue économique 1, Vol. 63, pp 27 - 49.
- Mebtoul Abderrahmane , « *Pas de développement pour l'Algérie sans vision stratégique d'une économie hors hydrocarbures* » <https://www.africapresse.paris/Pr-A-MEBTOUL-Pas-de-developpement-pour-l-Algerie-sans-vision-strategique-d-une>.
- MF (2019), « *Rétrospective de la Direction Général de la Prévision et des Politiques* »
- Ministère des Finances (2016), « *synthèse sur le nouveau modèle de croissance*», Juillet.
- Minvielle Jean-Paul (2000), « *La question énergétique au Sahel* », Edition Ed Karthala, Paris.
- Mollard Amédée (2011), « *Qualité et développement territorial: une grille d'analyse théorique à partir de la rente* », Revue Economie rurale, N° 263, pp. 16-34.
- Mouhoubi Aissa (2006), «*Réflexions autour de l'exploitation de la rente pétrolière en Algérie* », Revue des Sciences Économiques et de Gestion, N°06, pp. 75-92.
- Nation Unies (2016), « *Profil De Pays* », Commission Economique pour l'Afrique.
- Nouschi André (1999), « *Pétrole et relations internationales depuis 1945* », Paris, Edition Armand Colin.
- OCDE (2009), « *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres* », Document sur les bonnes pratiques.
- OMC (2010), « *Le commerce des ressources naturelles* », Rapport sur le commerce mondial.
- ONS (2003), « *Rétrospectives comptes économiques 1970-2002 et Collections Statistiques* » N° 182/2014.
- ONS (2019), « *Rétrospective Statistiques 1962 – 2011- Finances publiques et Principaux indicateurs de l'économie Algérienne 2000- 2018* ».

- ONS (2019), « *Rétrospectives, comptes économiques 1963-2014 et 2000-2018* »
- Oukaci Kamel (2015), « *Gestion des ressources naturelles, qualité des institutions et croissance économique. Cas d'un panel de pays exportateurs de matières premières* », Conférence lors d'un colloque international « sur la gestion des ressources naturelles dans les pays en développement : moteur de croissance ou élément de vulnérabilité économique », organisé par la faculté SECG, université de Bejaia, 30 Novembre.
- Philippot Louis-Marie (2008), « Rente naturelle et composition des dépenses publiques », Revue Reflets et perspectives de la vie économique N°4, pp. 49- 63.
- Philippot Louis-Marie (2009), « *Rente naturelles et institutions, les Ressources Naturelles : Une Malédiction Institutionnelle* », CERDI -Université d'Auvergne, Ferrand, Septembre.
- Pirotte Alain (2011), « *Econométrie des données de panel : Théorie et application* », Edition Economica.
- Preure Mourad (1992), « *L'économie mondiale des hydrocarbures et la stratégie d'un groupe pétrolier* », issu d'un pays producteur, thèse de doctorat en sciences économiques à l'université de bourgogne.
- Rosellini Christine (2005), « *La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : enjeux et perspectives* », Revue [Afrique contemporaine /4, n° 216](#), pp 125 -138.
- Serafeim Polyzos et Christopoulou Olga (2010), « *Investigation de la relation entre les Ressources Naturelles et le Développement Régional en Grèce* », NEW MEDIT n° 4, pp. 19-30.
- Sevestre Patrick (2002), « *Econométrie des données de panel* », Edition Dunod, Paris.
- Sid Ahmed Abdelkader (1998), « *Celso Furtado et le développement à partir de l'exportation des ressources naturelles non renouvelables* », Cahiers du Brésil Contemporain, n° 33-34.
- Sid Ahmed Abdelkader, (2000), « *Le Paradigme Rentier En Question: L'expérience Des Pays Arabes Producteurs De Brut* », Analyse et Cléments de stratégie, Revue Tiers Monde, N° 163, septembre.
- Sigogne Philippe et Monique Fouet (1982), « *Après deux chocs pétroliers : diagnostics et perspectives* », In: *Observations et diagnostics économiques : revue de l'OFCE*, n°1, pp. 9-49.
- Talahite Fatiha (2010), « *Réformes et transformations économiques en Algérie* », Economies et finances. Université Paris-Nord - Paris XIII.

- Terry Lynn Karl(2005), «*Comprendre la malédiction des ressources*», *Guide de l'énergie et du développement à l'intention des journalistes, Lever la malédiction des ressources naturelles*.2, Open society New York.
- Zakane Ahmed, «*Dépenses publique productives, croissance à long terme et politique économique : essai n'analyse appliquée au cas de l'Algérie* », thèse de doctorat en sciences économiques, Université d'Alger.
- Zamfir Ionel (2016), «*Croissance économique de l'Afrique, Décollage ou Ralentissement* », Rapport sur les Repères du développement économique, Parlement européen, Janvier.

### ***Textes juridiques***

- Loi n°05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 50, 19 juillet 2005.
- Loi n° 13-01 du 19 Rabie Ethani 1434 correspondant au 20 février 2013 modifiant et complétant la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 11, 24 février 2013.
- Loi n° 19-13 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 79, 22 décembre 2019.
- Ordonnance n° 06-10 du 3 Rajab 1427 correspondant au 29 juillet 2006 modifiant et complétant la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal officiel de la république algérienne n° 48, 30 juillet 2006.

### ***Sites internet***

- bp-statistical-review-of-world-energy-2017-underpinning-data.
- <http://tpe2017.voltairewingsles.e-monsite.com/>
- <http://www.blog-illusio.com/article-syndrome-hollandais-et-reponses-politiques-108078915.html>
- <http://www.economiesafricaines.com>
- <http://www.gralon.net>
- <http://www.pb.com/statisticalreview>
- <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/worldwide-governance-indicators>
- <https://dataverse.harvard.edu/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.7910/DV>
- <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PETR.RT.ZS?view=chart>
- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02546403/document>

- <https://hoggar.org/2015/07/09/les-effets-pervers-de-la-rente-petroliere-en-algerie/>
- <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-33.htm>
- <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/petrolehttps://www.diploweb.com/Geopolitique-du-petrole-l-Afrique.html>,
- [https://www.univ-orleans.fr/deg/masters/ESA/CH/CoursPanel\\_Chap1.pdf](https://www.univ-orleans.fr/deg/masters/ESA/CH/CoursPanel_Chap1.pdf)

# *Annexes*



## Annexes

## Annexe N° 1 : Test de spécification

```
. di in y "F1 = " in gr `F1'
F1 = 2.75
```

```
.
. di in y "F2 = " in gr `F2'
F2 = -3.7084209
```

```
.
. di in y "F3 = " in gr `F3'
F3 = 3.2722781
```

## Annexe N° 2 : Test d'Hausman

```
. estimates store re
```

```
. hausman fe .
```

	Coefficients		(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
	(b) fe	(B) re		
dIn	-.0983232	-.0983232	-2.78e-17	6.59e-10
dBTTP	.1243091	.1243091	-4.16e-17	6.59e-10
INST	-1.075808	-1.075808	-8.88e-16	7.45e-09

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg  
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

```
chi2(3) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
= 0.00
Prob>chi2 = 1.0000
```

## Annexe n° 3 : Test de racine unitaire

```
. xtunitroot llc PIBH
```

```
Levin-Lin-Chu unit-root test for PIBH
```

```
Ho: Panels contain unit roots      Number of panels = 17
Ha: Panels are stationary          Number of periods = 15
```

```
AR parameter: Common              Asymptotics: N/T -> 0
```

```
Panel means: Included
```

```
Time trend: Not included
```

```
ADF regressions: 1 lag
```

```
LR variance: Bartlett kernel, 7.00 lags average (chosen by LLC)
```

	Statistic	p-value
Unadjusted t	-9.4621	
Adjusted t*	-4.3969	0.0000

```
. xtunitroot ips PIBH
```

```
Im-Pesaran-Shin unit-root test for PIBH
```

```
Ho: All panels contain unit roots
```

```
Number of panels = 17
```

```
Ha: Some panels are stationary
```

```
Number of periods = 15
```

```
AR parameter: Panel-specific
```

```
Asymptotics: T,N -> Infinity
```

```
Panel means: Included
```

```
sequentially
```

```
Time trend: Not included
```

```
ADF regressions: No lags included
```

	Statistic	p-value	Fixed-N exact critical values		
			1%	5%	10%
t-bar	-2.6972		-2.020	-1.870	-1.790
t-tilde-bar	-2.1210				
Z-t-tilde-bar	-4.2344	0.0000			

```
. xtunitroot llc PIBH
```

```
Levin-Lin-Chu unit-root test for PIBH
```

```
Ho: Panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: Panels are stationary          Number of periods =   15
```

```
AR parameter: Common              Asymptotics: N/T -> 0
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
```

```
ADF regressions: 1 lag
```

```
LR variance:      Bartlett kernel, 7.00 lags average (chosen by LLC)
```

	Statistic	p-value
Unadjusted t	-9.4621	
Adjusted t*	-4.3969	0.0000

```
. xtunitroot fisher PIBH, dfuller lags(0)
```

```
Fisher-type unit-root test for PIBH
```

```
Based on augmented Dickey-Fuller tests
```

```
Ho: All panels contain unit roots  Number of panels =    17
Ha: At least one panel is stationary Number of periods =   15
```

```
AR parameter: Panel-specific      Asymptotics: T -> Infinity
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
Drift term:    Not included        ADF regressions: 0 lags
```

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(34)	P	108.2133	0.0000
Inverse normal	Z	-5.7633	0.0000
Inverse logit t(89)	L*	-6.8240	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	8.9997	0.0000

```
P statistic requires number of panels to be finite.
```

```
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.
```

```
. xtunitroot llc In
```

```
Levin-Lin-Chu unit-root test for In
```

```
Ho: Panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: Panels are stationary          Number of periods =   15
```

```
AR parameter: Common              Asymptotics: N/T -> 0
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
```

```
ADF regressions: 1 lag
```

```
LR variance:    Bartlett kernel, 7.00 lags average (chosen by LLC)
```

	Statistic	p-value
Unadjusted t	-8.3947	
Adjusted t*	-5.0331	0.0000

```
. xtunitroot ips In
```

```
Im-Pesaran-Shin unit-root test for In
```

```
Ho: All panels contain unit roots  Number of panels =    17
Ha: Some panels are stationary      Number of periods =   15
```

```
AR parameter: Panel-specific       Asymptotics: T,N -> Infinity
Panel means:   Included             sequentially
Time trend:    Not included
```

```
ADF regressions: No lags included
```

	Statistic	p-value	Fixed-N exact critical values		
			1%	5%	10%
t-bar	-1.5517		-2.020	-1.870	-1.790
t-tilde-bar	-1.3680				
Z-t-tilde-bar	-0.1041	0.4585			

```
. xtunitroot llc dIn
```

```
Levin-Lin-Chu unit-root test for dIn
```

```
Ho: Panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: Panels are stationary          Number of periods =    14
```

```
AR parameter: Common              Asymptotics: N/T -> 0
Panel means:  Included
Time trend:   Not included
```

```
ADF regressions: 1 lag
```

```
LR variance:   Bartlett kernel, 7.00 lags average (chosen by LLC)
```

	Statistic	p-value
Unadjusted t	-13.5392	
Adjusted t*	-7.6511	0.0000

```
. xtunitroot ips dIn
```

```
Im-Pesaran-Shin unit-root test for dIn
```

```
Ho: All panels contain unit roots  Number of panels =    17
Ha: Some panels are stationary     Number of periods =    14
```

```
AR parameter: Panel-specific      Asymptotics: T,N -> Infinity
Panel means:  Included            sequentially
Time trend:   Not included
```

```
ADF regressions: No lags included
```

	Statistic	p-value	Fixed-N exact critical values		
			1%	5%	10%
t-bar	-3.7315		-2.020	-1.870	-1.790
t-tilde-bar	-2.5420				
Z-t-tilde-bar	-6.6785	0.0000			

```
. xtunitroot fisher dIn, dfuller lags(0)
(17 missing values generated)
```

```
Fisher-type unit-root test for dIn
Based on augmented Dickey-Fuller tests
```

```
Ho: All panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: At least one panel is stationary   Number of periods =   14
```

```
AR parameter: Panel-specific          Asymptotics: T -> Infinity
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
Drift term:    Not included           ADF regressions: 0 lags
```

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(34)	P	202.7891	0.0000
Inverse normal	Z	-10.9226	0.0000
Inverse logit t(89)	L*	-13.5945	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	20.4687	0.0000

```
P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.
```

```
. xtunitroot llc dBTPP
```

```
Levin-Lin-Chu unit-root test for dBTPP
```

```
Ho: Panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: Panels are stationary          Number of periods =   14
```

```
AR parameter: Common              Asymptotics: N/T -> 0
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
```

```
ADF regressions: 1 lag
LR variance:     Bartlett kernel, 7.00 lags average (chosen by LLC)
```

	Statistic	p-value
Unadjusted t	-11.4136	
Adjusted t*	-4.9508	0.0000

```
. xtunitroot ips dBTPP
```

```
Im-Pesaran-Shin unit-root test for dBTPP
```

---

```
Ho: All panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: Some panels are stationary         Number of periods =   14

AR parameter: Panel-specific          Asymptotics: T,N -> Infinity
Panel means:   Included                sequentially
Time trend:    Not included
```

```
ADF regressions: No lags included
```

---

	Statistic	p-value	Fixed-N exact critical values		
			1%	5%	10%
t-bar	-3.2919		-2.020	-1.870	-1.790
t-tilde-bar	-2.2504				
Z-t-tilde-bar	-5.0666	0.0000			

---

```
. xtunitroot fisher dBTPP, dfuller lags(0)
(17 missing values generated)
```

```
Fisher-type unit-root test for dBTPP
Based on augmented Dickey-Fuller tests
```

---

```
Ho: All panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: At least one panel is stationary   Number of periods =   14

AR parameter: Panel-specific          Asymptotics: T -> Infinity
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
Drift term:    Not included           ADF regressions: 0 lags
```

---

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(34)	P	183.3222	0.0000
Inverse normal	Z	-10.4058	0.0000
Inverse logit t(84)	L*	-12.6708	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	18.1080	0.0000

---

```
P statistic requires number of panels to be finite.
```

```
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.
```

---

```
. xtunitroot ips INST
```

```
Im-Pesaran-Shin unit-root test for INST
```

```

Ho: All panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: Some panels are stationary          Number of periods =   15

AR parameter: Panel-specific           Asymptotics: T,N -> Infinity
Panel means:   Included                 sequentially
Time trend:    Not included

```

```
ADF regressions: No lags included
```

	Statistic	p-value	Fixed-N exact critical values		
			1%	5%	10%
t-bar	-2.1751		-2.020	-1.870	-1.790
t-tilde-bar	-1.8394				
Z-t-tilde-bar	-2.6902	0.0036			

```
. xtunitroot fisher INST, dfuller lags(0)
```

```
Fisher-type unit-root test for INST
Based on augmented Dickey-Fuller tests
```

```

Ho: All panels contain unit roots      Number of panels =    17
Ha: At least one panel is stationary   Number of periods =   15

AR parameter: Panel-specific           Asymptotics: T -> Infinity
Panel means:   Included
Time trend:    Not included
Drift term:    Not included            ADF regressions: 0 lags

```

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(34)	P	64.8318	0.0011
Inverse normal	Z	-3.2252	0.0006
Inverse logit t(89)	L*	-3.3020	0.0007
Modified inv. chi-squared	Pm	3.7389	0.0001

```
P statistic requires number of panels to be finite.
```

```
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.
```



## Annexe n°4 : Estimation des modèles AEF, AEA ET MCO

```
. xtreg PIBH dIn dBTPP INST, fe
```

```
Fixed-effects (within) regression      Number of obs   =      238
Group variable: i                     Number of groups =       17

R-sq:  within = 0.0915                Obs per group:  min =      14
      between = 0.2078                    avg =      14.0
      overall  = 0.0102                    max =      14

                                         F(3,218)       =      7.32
corr(u_i, Xb) = -0.9955                Prob > F       =      0.0001
```

PIBH	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
dIn	-.1064979	.0472929	-2.25	0.025	-.1997078	-.013288
dBTPP	.1251849	.0473522	2.64	0.009	.0318582	.2185116
INST	38.11384	13.91165	2.74	0.007	10.69529	65.53239
_cons	33.36582	11.27862	2.96	0.003	11.13673	55.5949
sigma_u	21.92612					
sigma_e	5.0291627					
rho	.95001953	(fraction of variance due to u_i)				

```
. xtreg PIBH dIn dBTPP INST, re
```

```
Random-effects GLS regression      Number of obs   =      238
Group variable: i                 Number of groups =       17

R-sq:  within = 0.0584                Obs per group:  min =      14
      between = 0.2241                    avg =      14.0
      overall  = 0.0704                    max =      14

                                         Wald chi2(3)   =      17.65
corr(u_i, X) = 0 (assumed)          Prob > chi2    =      0.0005
```

PIBH	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
dIn	-.0983232	.0469936	-2.09	0.036	-.1904289	-.0062175
dBTPP	.1243091	.0477976	2.60	0.009	.0306276	.2179906
INST	-1.075808	.6187056	-1.74	0.082	-2.288448	.136833
_cons	1.606822	.6029837	2.66	0.008	.4249955	2.788648
sigma_u	.20916512					
sigma_e	5.0291627					
rho	.00172678	(fraction of variance due to u_i)				

```
regress PIBH dIn dBTPP INST
```

Source	SS	df	MS			
Model	460.666816	3	153.555605	Number of obs =	238	
Residual	6083.86423	234	25.9994198	F( 3, 234) =	5.91	
Total	6544.53105	237	27.6140551	Prob > F =	0.0007	
				R-squared =	0.0704	
				Adj R-squared =	0.0585	
				Root MSE =	5.099	

PIBH	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
dIn	-.0984203	.0470104	-2.09	0.037	-.191038	-.0058027
dBTPP	.1242159	.0478279	2.60	0.010	.0299876	.2184442
INST	-1.077494	.6118276	-1.76	0.080	-2.282889	.1279001
_cons	1.605453	.5962769	2.69	0.008	.4306963	2.780211

### Annexe N° 5 : L'ordonnance de 11 avril 1971 portant sur la promulgation de la loi fondamentale sur les hydrocarbures

L'ordonnance du 11 avril 1971, qui a promulgué la loi fondamentale sur les hydrocarbures, définissant le cadre dans lequel devait s'exercer l'activité des sociétés étrangères en matière de recherche et d'exploitation pétrolières. Elle s'inscrit, ainsi, dans le prolongement du processus de recouvrement de la pleine et entière souveraineté nationale et la maîtrise totale des ressources naturelles que recèle le sous-sol pour un développement socio-économique de l'Algérie indépendante.

Cette décision, évidemment, a eu de nombreuses ondes de choc dans les milieux politiques et financiers occidentaux, mais également dans les pays du sud, qui y ont vu la possibilité, pour eux également, de négocier la nationalisation de leurs richesses minières.

### Annexe N° 6 : Loi n°91-21 du 4 décembre 1991

La réforme de 1991 était venue pour ouvrir aux entreprises étrangères les activités de prospection, de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures jusque-là réservées aux entreprises nationales.

Le transport et la commercialisation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, demeurent réservés à Sonatrach. Cette exclusivité, d'abord implicite dans l'article 4, sera explicitement affirmée dans l'article 17 de la réforme de 1991. Il y a lieu de signaler une coexistence paradoxale de l'article 03 de la loi de 1986 non abrogé et de l'article 4 introduit par la loi de 1991.

- Article 3 (1986 non abrogé) : «Le monopole des activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport d'hydrocarbures appartient à l'Etat qui peut en confier l'exercice aux entreprises nationales, conformément à la législation en vigueur.»

• Article 4 (loi de 1991) : «Dans le cadre des dispositions particulières relatives à l'association en matière d'hydrocarbures prévues par la présente loi, des personnes morales étrangères peuvent exercer des activités de prospection, de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures». (Loi n°91-21 du 4 décembre 1991). L'évolution est remarquable. Dans le premier cas, «seules les entreprises nationales peuvent exercer les activités de...» ; dans le second, les entreprises étrangères peuvent y être associées. L'ouverture est timide et ambiguë.» Les personnes morales étrangères peuvent seulement être associées et dans le cadre des dispositions particulières relatives à l'association en matière d'hydrocarbures.

#### Annexe N° 7 : Test de racine unitaire pour le modèle VECM

Null Hypothesis: PIBH has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.911955	0.9944
Test critical values:	1% level	-3.653730
	5% level	-2.957110
	10% level	-2.617434
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.		
Null Hypothesis: D(PIBH) has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.703223	0.0007
Test critical values:	1% level	-3.661661
	5% level	-2.960411
	10% level	-2.619160
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.		
Null Hypothesis: RP has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.508359	0.5166
Test critical values:	1% level	-3.653730
	5% level	-2.957110
	10% level	-2.617434
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.		

Null Hypothesis: D(RP) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.102025	0.0002
Test critical values:	1% level	-3.661661
	5% level	-2.960411
	10% level	-2.619160
*Mackinnon (1996) one-sided p-values.		

Null Hypothesis: INST has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.564154	0.4888
Test critical values:	1% level	-3.653730
	5% level	-2.957110
	10% level	-2.617434
*Mackinnon (1996) one-sided p-values.		

Null Hypothesis: D(INST) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.025822	0.0003
Test critical values:	1% level	-3.661661
	5% level	-2.960411
	10% level	-2.619160

Null Hypothesis: OUV_C has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.319541	0.6082
Test critical values:	1% level	-3.653730
	5% level	-2.957110
	10% level	-2.617434
*Mackinnon (1996) one-sided p-values.		

Null Hypothesis: D(OUV_C) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.444763	0.0014
Test critical values:	1% level	-3.661661
	5% level	-2.960411
	10% level	-2.619160
*Mackinnon (1996) one-sided p-values.		

Null Hypothesis: DG has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.108153	0.2429
Test critical values:	1% level	-3.661661
	5% level	-2.960411
	10% level	-2.619160
*Mackinnon (1996) one-sided p-values.		

Null Hypothesis: D(DG) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.975385	0.0046
Test critical values:	1% level	-3.661661
	5% level	-2.960411
	10% level	-2.619160
*Mackinnon (1996) one-sided p-values.		

### Annexe N° 8 : Test de nombre de retard optimal

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: PIBH RP INST OUV_C DG						
Exogenous variables: C						
Date: 04/28/20 Time: 00:49						
Sample: 1984 2016						
Included observations: 29						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-325.2458	NA	5357.871	22.77557	23.01131	22.84940
1	-244.7003	127.7619*	119.7928	18.94485	20.35929*	19.38783
2	-216.6447	34.82757	114.9121	18.73412	21.32727	19.54626
3	-184.4674	28.84862	114.5568	18.23913	22.01098	19.42043
4	-140.5997	24.20286	106.7035*	16.93791*	21.88847	18.48836*
* indicates lag order selected by the criterion						
LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)						
FPE: Final prediction error						
AIC: Akaike information criterion						
SC: Schwarz information criterion						
HQ: Hannan-Quinn information criterion						

## Annexe N° 9 : Test de cointégration

Date: 05/04/20 Time: 01:18 Sample (adjusted): 1986 2016 Included observations: 31 after adjustments Trend assumption: Linear deterministic trend Series: PIBH RP INST OUV_C DG Lags interval (in first differences): 1 to 1				
<b>Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)</b>				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.724068	73.57299	69.81889	0.0243
At most 1	0.447650	33.65733	47.85613	0.5206
At most 2	0.186874	15.25657	29.79707	0.7632
At most 3	0.166613	8.843615	15.49471	0.3800
At most 4	0.097891	3.193632	3.841466	0.0739
Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
<b>Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)</b>				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.724068	39.91565	33.87687	0.0084
At most 1	0.447650	18.40076	27.58434	0.4621
At most 2	0.186874	6.412956	21.13162	0.9733
At most 3	0.166613	5.649983	14.26460	0.6585
At most 4	0.097891	3.193632	3.841466	0.0739
Max-eigenvalue test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				

## Annexe N° 10 : Estimation du modèle VECM du court terme et du long terme

Vector Error Correction Estimates					
Date: 09/10/20 Time: 16:06					
Sample (adjusted): 1988 2016					
Included observations: 29 after adjustments					
Standard errors in ( ) & t-statistics in [ ]					
Cointegrating Eq:	CointEq1				
PIBH (-1)	1.000000				
RP (-1)	-1.987829 (0.67114) [-2.96189]				
INST (-1)	12.05962 (1.88561) [6.39560]				
OUV_C(-1)	1.193859 (0.37638) [3.17198]				
DG(-1)	-1.417467 (0.33348) [-4.25056]				
C	-63.55156				
Error Correction:	D(PIBH)	D(RP)	D(INST)	D(OUV_C)	D(DG)
CointEq1	-0.286372 (0.05941) [-4.82021]	-0.218191 (0.32042) [-0.68095]	-0.002190 (0.02618) [-0.08363]	-0.505187 (0.31938) [-1.58177]	0.145012 (0.09881) [1.46764]
D(PIBH(-1))	-0.422589 (0.17510) [-2.41344]	0.383993 (0.94436) [0.40662]	0.000795 (0.07717) [0.01031]	-0.533867 (0.94130) [-0.56716]	-0.003994 (0.29121) [-0.01372]
D(PIBH(-2))	-0.467971 (0.15410) [-3.03687]	-0.759047 (0.83109) [-0.91332]	0.034178 (0.06791) [0.50325]	-0.657983 (0.82840) [-0.79429]	-0.254548 (0.25628) [-0.99324]
D(PIBH(-3))	-0.168707 (0.13520) [-1.24788]	-0.513977 (0.72915) [-0.70490]	-0.008428 (0.05958) [-0.14145]	-0.383029 (0.72678) [-0.52702]	-0.102099 (0.22484) [-0.45409]
D(RP(-1))	-0.713090 (0.10403) [-6.85495]	-0.611107 (0.56104) [-1.08924]	0.011282 (0.04585) [0.24608]	-0.732588 (0.55922) [-1.31001]	0.228790 (0.17301) [1.32244]
D(RP(-2))	-0.099049 (0.14653) [-0.67599]	-0.180804 (0.79025) [-0.22879]	-0.013524 (0.06458) [-0.20941]	-0.516291 (0.78769) [-0.65545]	0.040046 (0.24369) [0.16433]
D(RP(-3))	-0.128628 (0.11092) [-1.15966]	-0.615620 (0.59822) [-1.02909]	0.011766 (0.04889) [0.24069]	-0.104593 (0.59628) [-0.17541]	-0.019273 (0.18447) [-0.10448]
D(INST(-1))	3.277982 (0.87042) [3.76599]	4.906947 (4.69441) [1.04527]	0.174839 (0.38362) [0.45576]	8.904269 (4.67921) [1.90294]	-1.702899 (1.44760) [-1.17636]
D(INST(-2))	2.931432 (0.89903) [3.26067]	1.222459 (4.84872) [0.25212]	0.048446 (0.39623) [0.12227]	1.717413 (4.83301) [0.35535]	-1.828311 (1.49518) [-1.22280]
D(INST(-3))	1.738330 (1.05541)	4.416541 (5.69214)	0.177440 (0.46515)	9.461919 (5.67370)	-2.050240 (1.75526)

	[1.64707]	[0.77590]	[0.38147]	[1.66768]	[-1.16805]
D(OUV_C(-1))	0.754219 (0.10571) [7.13490]	0.478310 (0.57012) [0.83897]	-0.023099 (0.04659) [-0.49580]	0.757016 (0.56827) [1.33214]	-0.218154 (0.17580) [-1.24089]
D(OUV_C(-2))	0.114547 (0.13953) [0.82094]	0.255999 (0.75254) [0.34018]	0.013921 (0.06150) [0.22637]	0.402638 (0.75010) [0.53678]	-0.083254 (0.23206) [-0.35876]
D(OUV_C(-3))	0.438339 (0.10715) [4.09096]	0.737398 (0.57788) [1.27604]	-0.031995 (0.04722) [-0.67752]	0.210270 (0.57601) [0.36505]	0.071346 (0.17820) [0.40037]
D(DG (-1))	1.060532 (0.25285) [4.19433]	-0.565954 (1.36369) [-0.41502]	-0.054952 (0.11144) [-0.49312]	0.196429 (1.35927) [0.14451]	0.055827 (0.42052) [0.13276]
D(DG(-2))	0.062771 (0.25301) [0.24809]	1.031538 (1.36457) [0.75594]	0.054407 (0.11151) [0.48791]	0.806967 (1.36015) [0.59329]	-0.458510 (0.42079) [-1.08965]
D(DG(-3))	1.128095 (0.22903) [4.92562]	1.028566 (1.23521) [0.83271]	-0.048698 (0.10094) [-0.48245]	0.703129 (1.23120) [0.57109]	0.091199 (0.38090) [0.23943]
C	-0.521051 (0.21089) [-2.47067]	-0.510996 (1.13742) [-0.44926]	0.018072 (0.09295) [0.19443]	0.324580 (1.13373) [0.28629]	0.163906 (0.35074) [0.46731]
R-squared	0.935143	0.287160	0.310501	0.470502	0.561935
Adj. R-squared	0.848667	-0.663294	-0.608830	-0.235494	-0.022153
Sum sq. resids	10.83450	315.1498	2.104523	313.1112	29.96749
S.E. equation	0.950198	5.124694	0.418780	5.108092	1.580282
F-statistic	10.81392	0.302129	0.337747	0.666437	0.962073
Log likelihood	-26.87310	-75.74263	-3.112713	-75.64853	-41.62507
Akaike AIC	3.025731	6.396043	1.387084	6.389554	4.043108
Schwarz SC	3.827249	7.197561	2.188602	7.191072	4.844626
Mean dependent	0.158997	0.036496	-0.010177	0.801416	0.050295
S.D. dependent	2.442572	3.973593	0.330165	4.595559	1.563064
Determinant resid covariance (dof adj.)		14.84745			
Determinant resid covariance		0.180123			
Log likelihood		-180.8914			
Akaike information criterion		18.68216			
Schwarz criterion		22.92550			
Number of coefficients		90			



**Annexe N° 11 : La décomposition de la variance**

Variance Decomposition of PIBH :						
Period	S.E.	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	0.950198	100.0000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000
2	2.197437	22.56620	19.05209	0.091684	29.99132	28.29871
3	2.573271	24.52384	14.97751	4.741366	23.54780	32.20949
4	2.966783	30.45906	11.95590	14.47190	17.76771	25.34542
5	3.518731	27.14458	9.269821	20.73456	16.80850	26.04254
6	3.871183	24.44115	8.417923	29.11398	14.83074	23.19622
7	4.319021	21.41648	7.138073	35.73070	14.93859	20.77616
8	4.608900	21.17554	6.276571	38.02500	14.69765	19.82525
9	4.878230	20.80981	5.715081	41.09797	13.85394	18.52321
10	5.095133	20.89173	5.281671	41.79000	13.53214	18.50446
Variance Decomposition of RP :						
Period	S.E.	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	5.124694	14.73546	85.26454	0.000000	0.000000	0.000000
2	7.725953	11.50316	87.24055	0.597232	0.588929	0.070134
3	9.328996	10.09172	86.26365	1.007120	0.964078	1.673428
4	10.96954	9.259173	85.56382	2.717350	0.757319	1.702334
5	12.02897	8.680389	86.51994	2.473993	0.718899	1.606782
6	12.81870	8.158388	87.47516	2.308006	0.638157	1.420289
7	13.54603	7.839022	88.03007	2.114043	0.739931	1.276932
8	14.34870	7.742293	88.44809	1.934921	0.722766	1.151925
9	15.11099	7.705417	88.80332	1.780661	0.666234	1.044368
10	15.90775	7.702715	88.92579	1.749797	0.612605	1.009094
Variance Decomposition of INST :						
Period	S.E.	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	0.418780	3.162078	11.00644	85.83148	0.000000	0.000000
2	0.660094	2.697091	13.30571	82.36869	1.236482	0.392028
3	0.817037	2.058996	11.32687	85.15022	1.154155	0.309765
4	1.012047	1.777046	8.188588	88.34277	1.380637	0.310958
5	1.183547	1.540600	7.210960	87.52949	3.365211	0.353736
6	1.293284	1.402400	6.699020	88.12066	3.456273	0.321649
7	1.399911	1.300363	6.105375	89.01341	3.291478	0.289372
8	1.489944	1.309231	5.691385	89.37583	3.364488	0.259066
9	1.574941	1.321131	5.473182	89.66454	3.309284	0.231867
10	1.660177	1.285769	5.390220	89.78562	3.323525	0.214862
Variance Decomposition of OUV_C:						
Period	S.E.	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	5.108092	1.807340	65.05098	3.716356	29.42533	0.000000
2	8.023304	0.806835	68.61134	1.573779	28.18611	0.821930
3	9.791096	1.160393	75.87611	1.117891	20.96877	0.876832
4	11.32704	1.763742	79.75391	1.176017	16.48138	0.824954
5	12.53072	1.953816	82.70980	1.031301	13.61743	0.687650
6	13.48937	2.152959	83.11512	1.876462	12.25506	0.600392
7	14.40391	2.393364	82.00392	2.417678	12.37120	0.813838
8	15.32508	2.703370	82.26975	2.818251	11.43045	0.778182
9	16.27138	2.904971	81.64482	4.101243	10.64911	0.699863
10	17.20541	3.118888	81.29260	4.728666	10.16164	0.698202
Variance Decomposition of DG :						
Period	S.E.	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	1.580282	0.377376	71.01542	3.093730	0.069030	25.44444
2	2.365441	0.244427	77.04198	2.973095	0.173877	19.56662
3	3.000371	3.602450	80.34038	1.968039	0.869177	13.21996
4	3.568557	6.559031	77.70683	2.556264	3.425064	9.752813
5	4.103900	7.697339	75.42142	1.934540	7.172421	7.774285
6	4.625308	9.480293	72.54101	4.112779	7.380616	6.485306
7	5.060845	10.69267	68.01447	9.594967	6.267637	5.430253
8	5.508914	10.47723	62.95536	16.37109	5.493240	4.703086
9	6.010655	9.975605	58.86000	22.13030	4.787738	4.246355
10	6.492738	9.935081	56.53651	25.43248	4.197671	3.898253

Cholesky Ordering: PIBH RP INST OUV\_C DG

## Annexe N° 12 : Les fonctions de réponse impulsionnelles

Response of PIBH:					
Period	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	1.802738	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000
2	1.410338	-0.537685	-0.032019	1.111421	0.928581
3	1.985382	-0.101166	-0.238913	-0.035873	0.894202
4	1.988169	-0.310258	-0.257095	-0.050909	0.772797
5	1.738801	-0.442693	-0.204672	0.316407	0.818640
6	1.736013	-0.363129	-0.185714	0.281200	0.798015
7	1.755979	-0.352360	-0.178813	0.263137	0.781010
8	1.750232	-0.360451	-0.178022	0.283782	0.792303
9	1.760545	-0.352704	-0.182035	0.266783	0.794756
10	1.764969	-0.353997	-0.183972	0.260074	0.793264
Response of RP :					
Period	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	1.769065	4.042432	0.000000	0.000000	0.000000
2	2.246248	4.190112	0.466784	0.075350	-0.216944
3	2.072947	4.022479	0.532487	0.640710	0.196953
4	2.426967	4.273432	0.418443	0.031494	0.223708
5	2.503622	4.189381	0.377640	-0.077129	0.181584
6	2.397853	4.107749	0.388335	0.077260	0.206398
7	2.383316	4.133638	0.396642	0.074151	0.196722
8	2.384922	4.138437	0.402746	0.072992	0.185721
9	2.379295	4.135550	0.405350	0.086907	0.189565
10	2.384089	4.140235	0.404125	0.079790	0.190913
Response of INST :					
Period	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	-0.101769	0.126229	0.292487	0.000000	0.000000
2	-0.035070	0.178364	0.322092	-0.082077	-0.003150
3	-0.009567	0.170526	0.313815	-0.099947	0.015368
4	0.003343	0.169147	0.304257	-0.121300	0.022042
5	0.004189	0.164680	0.301625	-0.126456	0.019797
6	-0.002586	0.160516	0.303083	-0.117869	0.018945
7	-0.005376	0.161212	0.304449	-0.114603	0.018401
8	-0.005174	0.162244	0.304950	-0.114763	0.017971
9	-0.004812	0.162413	0.304971	-0.114874	0.018125
10	-0.004458	0.162506	0.304819	-0.115286	0.018291
Response of OUV_C :					
Period	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	1.677371	3.869643	-0.086519	3.365103	0.000000
2	2.734366	4.686468	0.161796	3.291344	0.705386
3	3.902802	5.064938	-0.222312	1.858590	1.115383
4	4.341677	4.910381	-0.491904	1.198177	1.173970
5	4.185787	4.671375	-0.534142	1.358166	1.184638
6	4.032474	4.633468	-0.496251	1.510486	1.153083
7	3.978799	4.652495	-0.459283	1.572740	1.121282
8	3.968631	4.665860	-0.443641	1.599591	1.119097
9	3.983049	4.678219	-0.444617	1.586228	1.124170
10	3.996169	4.680844	-0.449410	1.569824	1.126482
Response of DG :					
Period	PIBH	RP	INST	OUV_C	DG
1	-0.046010	-1.127427	0.087260	-0.066245	0.873125
2	-0.460295	-1.401576	0.136587	-0.043533	0.742841
3	-0.980868	-1.581308	0.352573	0.535841	0.523956
4	-1.270873	-1.565381	0.511143	0.961010	0.489043
5	-1.234083	-1.445112	0.549158	0.930135	0.482908
6	-1.155308	-1.411813	0.536510	0.848535	0.491537
7	-1.126257	-1.420506	0.519431	0.819090	0.507964
8	-1.118484	-1.426149	0.510496	0.803291	0.511361
9	-1.122932	-1.431744	0.509759	0.805702	0.508962
10	-1.129620	-1.434080	0.511846	0.814027	0.507787

Cholesky Ordering: PIBH RP INST OUV\_C DG

*Table  
des matières*

Table des matières

Liste des tableaux .....	I
Liste des figures .....	II
Liste des annexes .....	III
Liste des abréviations .....	VI
<b>Introduction générale</b> .....	01
<b>Chapitre I : Ressources naturelles et croissance économique : fondements théoriques et empiriques</b> .....	10
<b>Section I : Ressources naturelles : principes généraux</b> .....	<b>11</b>
I- Définition des ressources naturelles.....	11
II- Principales caractéristiques des ressources naturelles .....	13
II-1- Caractère épuisable.....	13
II-2- Répartition inégale entre les pays.....	14
II-3- Externalités.....	15
II-4- Prépondérance des ressources naturelles dans l'économie nationale .....	16
II-5- Volatilité des prix .....	17
III- principaux problèmes politiques et économiques liés aux ressources naturelles.....	18
III-1- Problèmes budgétaires .....	18
III-2- La politique monétaire, financière et de change.....	19
<b>Section II : L'impacte des ressources naturelles sur la croissance économique (revue de littérature)</b> .....	<b>19</b>
I- Analyse théorique de la relation entre ressources naturelles et croissance économique...	20
II - Etudes empiriques de la relation entre ressources naturelles et croissance économique...	23
III - Les facteurs de transmission de la malédiction des ressources naturelles .....	25
III -1- Les facteurs économiques .....	26
III - 2- Les facteurs politiques et institutionnels .....	27
<b>Section III- Ressources pétrolières : aspects fondamentaux</b> .....	<b>29</b>
I- Définition et apparition du pétrole .....	29
II- L'enjeu géopolitique du pétrole .....	31
III- L'importance du pétrole dans le développement des économies des pays .....	34
<b>Chapitre II : Relation entre institutions et croissance économique : aspects théoriques et empiriques</b> .....	38
<b>Section I : Le cadre conceptuel des institutions</b> .....	<b>39</b>
I- Définition et types d'institution.....	40
I-1- Définition d'institution .....	40
I-2- Types d'institutions .....	41
I-2-1- Les institutions formelles .....	42
I-2-2 - Institution informelle .....	43
II- Institutions et gouvernance .....	43
II-1- Concept de gouvernance et de bonne gouvernance .....	44
II-1-1- Définition de gouvernance .....	44
II-1-2- Définition de bonne gouvernance .....	45
III- La gouvernance et la théorie des institutions .....	46
<b>Section II : Repères théoriques et empiriques sur la relation entre institutions et croissance économique</b> .....	<b>49</b>
I - L'analyse théorique de la relation entre les institutions et la croissance économique.....	48
II- Etudes empiriques sur la relation entre les institutions et la croissance économique.....	50

II-1- Les études de la première génération .....	51
II-1-1- La démocratie et la croissance économique.....	51
II-1-2- L'instabilité politique et la croissance économique .....	51
II-1-3- La corruption et la croissance économique .....	52
II-2- Les études de la deuxième génération .....	52
III- Les canaux de l'influence des institutions sur la croissance économique .....	53
III-1- Les institutions créent, sélectionnent et présentent l'information pertinente pour les acteurs .....	54
III-2- Les institutions réduisent l'incertitude liée aux comportements stratégiques des acteurs.....	54
III-3- Les institutions aident à la coordination et la coopération entre acteurs individualistes..	54
III-4- Les institutions contribuent à la distribution du revenu et à l'allocation des ressources..	55
<b>Section III : La place des institutions et de la gouvernance dans la théorie de la croissance économique .....</b>	<b>55</b>
I- Les théories traditionnelles de la croissance économique et des institutions .....	56
I-1- Le modèle de Solow (1956) et ses limites .....	56
I-2- L'absence de l'Etat et des institutions dans le modèle de Solow .....	58
II- Les nouvelles théories de la croissance et les institutions .....	59
II-1- La théorie de la croissance endogène .....	59
II-2- Emergence des facteurs institutionnels .....	61
III- La nouvelle économie institutionnelle (NEI) .....	62
III-1- Les précurseurs de l'économie néo-institutionnelle .....	63
III-1-1- L'école historique allemande .....	63
III-1-2- L'institutionnalisme américain .....	64
III-2- Le cadre théorique de la nouvelle économie institutionnelle .....	65
III-2-1- Les caractéristiques de la nouvelle économie institutionnelle .....	66
III-3- Les principales approches de la nouvelle économie institutionnelle .....	68
III-3-1- L'approche des coûts de transaction .....	68
III-3-2- L'approche des droits de propriété .....	69
III-3-3- L'approche de l'information incomplète et l'asymétrie d'information .....	70
<b>Chapitre III : Ressources pétrolières, gouvernance et croissance économique dans l'Association des producteurs de pétrole Africains (APPA).....</b>	<b>74</b>
<b>Section 1 : Le potentiel pétrolier des pays de l'APPA.....</b>	<b>75</b>
I- Présentation de l'APPA .....	76
II- Le secteur pétrolier dans la zone de l'APPA .....	79
III- la production du pétrole dans l'APPA .....	81
<b>Section II : La dépendance des pays de l'APPA envers la rente pétrolière .....</b>	<b>86</b>
I- La rente pétrolière et son évolution dans les pays de l'APPA .....	87
II- La malédiction des ressources pétrolières dans les pays de l'APPA .....	90
II- Les effets de la rente pétrolière sur les pays de l'APPA .....	93
II-1- Sur le plan économique .....	94
II-2- Sur le plan politique .....	95
II-3- Sur le plan institutionnel et de gouvernance .....	96
III - Analyse empirique de la performance économique et politique des pays de l'APPA.....	97
III-1- La performance économique .....	97
III-2- La performance institutionnelle .....	103
<b>Section III : Etude du cadre institutionnel des pays de l'APPA .....</b>	<b>106</b>
I- Choix factoriel des variables à exploiter .....	107

II- Identification des composantes institutionnelles les plus importantes dans la mesure de la gouvernance globale .....	109
III- Analyse empirique des configurations institutionnelles .....	110
<b>Chapitre IV : Effet des ressources pétrolières et de la qualité des institutions sur la croissance économique des pays de l'APPA : évidence empirique sur données de panel.....</b>	<b>116</b>
<b>Section I : Spécification du modèle et définition des variables .....</b>	<b>117</b>
I- Présentation des variables .....	118
II-Test de spécification .....	120
II-1-Tests de Fisher .....	120
II-2-Test d'Hausman .....	121
III- Tests d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité .....	122
<b>Section II : Formulation et estimation des modèles de panel .....</b>	<b>122</b>
I- Test de stationnarité des variables (test de racine unitaire).....	123
II- Estimations des modèles .....	123
II-1- Estimation du modèle des Moindre Carrés Ordinaires sur les données empilées.....	123
II-2- Estimation du modèle à effets fixes .....	124
II-3- Estimation du modèle à effets aléatoires .....	124
III- Interprétation des résultats .....	125
<b>Chapitre V : Les effets de la rente pétrolière et de la qualité des institutions sur la croissance économique en Algérie.....</b>	<b>130</b>
<b>Section I : La dépendance de l'économie algérienne du secteur des hydrocarbures.....</b>	<b>132</b>
I- L'évolution du secteur des hydrocarbures algérien.....	132
I-1- La phase coloniale .....	132
I-2- La phase de nationalisation.....	134
I-3-La phase de renforcement du contrôle de l'Etat .....	135
I-4- La phase de l'ouverture du secteur des hydrocarbures .....	136
II- La contribution du secteur des hydrocarbures dans les exportations et dans le produit intérieur brut .....	137
II-1- Les exportations des Hydrocarbures .....	138
II-2- La part du secteur des hydrocarbures dans le PIB .....	139
II- 3- La valeur ajoutée des secteurs .....	141
III- La part des recettes des hydrocarbures dans les recettes budgétaires totales de l'Etat .....	143
<b>Section II : Le caractère rentier et les carences institutionnelles de l'économie algérienne .....</b>	<b>145</b>
I- La rente pétrolière et l'aspect rentier de l'économie Algérienne .....	146
II- Analyse de la qualité des institutions et de l'efficacité de gouvernance en Algérie.....	149
III- Les effets de la rente pétrolière algérienne .....	150
III-1- Les effets économiques .....	153
III-2- Les effets sociopolitiques .....	154
<b>Section III : Estimation économétrique de la relation entre les ressources pétrolières, la croissance économique et la qualité des institutions en Algérie .....</b>	<b>155</b>
I- Spécification du modèle .....	156
I-1-Analyse de la stationnarité des séries .....	158
I-2- Analyse de la cointégration .....	158
I-3- Estimation du modèle vectorielle à correction d'erreur (VECM).....	158

II- Etude et validation du modèle vectorielle à correction d'erreur (VECM) .....	160
II-1- Etude de modèle VECM .....	160
II-1-1- L'Analyse de la décomposition de la variance .....	160
II-1-2- L'analyse de la fonction des réponses impulsionnelles .....	161
II-2- Validation de modèle VECM .....	162
III- Discussion des résultats .....	164
Conclusion générale .....	168
Bibliographie .....	174
Annexes .....	183

## Résumé

Depuis plusieurs années, les pays en développement riches en ressources naturelles, particulièrement pétrolières considèrent le pétrole comme facteur majeur de la croissance, car les recettes générées de son exportation fournissent une manne financière importante ayant une opportunité pour soutenir la croissance des pays considérés. Dans ce contexte, la présente étude vise à examiner l'impact interactif de la dotation en ressources pétrolières et de la gouvernance sur la croissance économique des pays membres de l'association des producteurs de pétrole africains (APPA), et à évaluer l'effet de la rente pétrolière et la qualité des institutions sur la croissance économique algérienne.

L'analyse de la performance économique et institutionnelle des pays de l'APPA, révèle que la quasi-totalité des pays présente de faible croissance économique et de faible qualité des institutions. Ainsi, l'étude réalisée par l'application de la méthode ACP sur le mode de gouvernance sur ces pays montre que les pays les plus nanties en ressources pétrolières enregistrent des caractéristiques institutionnelles inefficaces. En effet, l'étude du modèle de données de panel à effets aléatoires sur ces pays, illustre la dominance du secteur pétrolier au détriment des autres secteurs de l'économie, qui constitue évidemment une entrave à la croissance économique.

Toutefois, l'analyse menée sur l'Algérie, par une estimation économétrique basé sur le modèle (VECM), révèle que l'augmentation de la rente pétrolière réduit considérablement le taux de croissance économique par habitant et que les ressources générées de cette rente servent à financer des investissements improductifs, et cela en raison de la faiblesse de la qualité des institutions et de déficit du cadre institutionnel mis en place.

**Mots clés :** APPA, Ressources Naturelles, Pétrole, Croissance Economique, Gouvernance, Qualité des institutions, ACP, Donnée de panel, VECM.

## Abstract

For several years, the developing countries rich in natural resources, particularly oil consider oil as a major factor of growth, as revenues from its exports provide a significant financial windfall with an opportunity to support the growth of the countries considered. In this context, this study aims to examine the interactive impact of oil resources in staffing and governance on economic growth of member countries of the Association of Petroleum Producers Africa (APPA), and to assess the effect of oil revenue and the quality of institutions on the Algerian economic growth.

The analysis of economic performance and institutional of APPA countries, reveals that almost all of the countries present a low economic growth and a low quality of institutions. Also, the study by the application of the PCA method on the governance of these countries shows that the most affluent countries in oil resources recorded inefficient institutional characteristics. Indeed, the study of panel data model with random effects on these countries shows the dominance of the oil sector to the detriment of other sectors of the economy.

However, the analysis conducted on Algeria by an econometric estimate based on the model (VECM), reveals that the increase in oil revenues significantly reduces the rate of economic growth per capita and that the resources generated this annuity is used to fund unproductive investments, and that because of the weakness of the quality of institutions and deficit of the institutional framework in place.

**Keywords:** APPA, Natural Resources, Oil, Economic Growth, Governance, Quality of institutions, PCA, panel data, VECM.

## ملخص

منذ عدة سنوات ، اعتبرت البلدان النامية الغنية بالموارد الطبيعية ، وخاصة البترولية البترول كعامل رئيسي للنمو ، لأن الإيرادات الناتجة من صادراته توفر مكاسب مالية هامة لدعم نمو البلدان المعنية. في هذا السياق ، تهدف هذه الدراسة إلى دراسة التأثير التفاعلي لعائدات الموارد البترولية والحوكمة على النمو الاقتصادي لدول أعضاء الرابطة الأفريقية لمنتجي النفط (ر إ م ن) ، وتقييم التأثير التفاعلي لعائدات البترول وجودة المؤسسات على النمو الاقتصادي الجزائري.

يبين تحليل الأداء الاقتصادي والمؤسسي لهذه الدول أن جميع البلدان تقريباً تتميز بنمو اقتصادي ضعيف ومؤسسات ذات نوعية متدنية. وهكذا فإن الدراسة التي تم إجراؤها من خلال تطبيق طريقة تحليل المكونات الرئيسية على نمط الحوكمة في هذه البلدان تظهر أن أكثر الدول التي تتمتع بالموارد البترولية تسجل خصائص مؤسسية غير فعالة. وبالتالي، فإن دراسة نموذج لوحة البيانات ذات التأثيرات العشوائية على هذه الدول توضح هيمنة قطاع النفط على حساب القطاعات الاقتصادية الأخرى.

في حين، فإن تحليل حالة الجزائر ، من خلال استخدام نموذج الاقتصاد القياسي القائم على تصحيح الخطأ المتجه ، يبين أن الزيادة في الإيرادات البترولية في الجزائر يقلل بشكل كبير من معدل النمو الاقتصادي للفرد وأن الموارد الناتجة من هذه الإيرادات تُستخدم لتمويل استثمارات غير منتجة، وذلك بسبب عجز الإطار المؤسسي الذي تم اعتماده.

**الكلمات المفتاحية :** ر إ م ن ، الموارد الطبيعية، النفط، النمو الاقتصادي ، الحوكمة، نوعية المؤسسات.